



HAL
open science

**La réception des discours de développement durable et
d'actions de responsabilité sociale des entreprises dans
les pays du Sud : le cas d'un don d'ordinateurs au
Sénégal dans le cadre d'un projet tripartite de solidarité
numérique**

Géraldine Guérillot

► **To cite this version:**

Géraldine Guérillot. La réception des discours de développement durable et d'actions de responsabilité sociale des entreprises dans les pays du Sud : le cas d'un don d'ordinateurs au Sénégal dans le cadre d'un projet tripartite de solidarité numérique. Sociologie. Institut National des Télécommunications, 2012. Français. NNT : 2012TELE0043 . tel-00873627

HAL Id: tel-00873627

<https://theses.hal.science/tel-00873627>

Submitted on 16 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**DOCTORAT EN CO-ASSOCIATION ENTRE
TELECOM ECOLE DE MANAGEMENT ET L'UNIVERSITE EVRY VAL D'ESSONNE**

Spécialité : Sciences de Gestion

Ecole doctorale : Sciences de la Société

Présentée par

Géraldine GUÉRILLOT

**Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE TELECOM ECOLE DE MANAGEMENT**

**La réception des discours de développement durable et
d'actions de responsabilité sociale des entreprises
dans les pays du Sud**

**Le cas d'un don d'ordinateurs au Sénégal
dans le cadre d'un projet tripartite de solidarité numérique**

Soutenue le 5 décembre 2012 devant le jury composé de :

Directeur de thèse : M. Michel ARNAUD, Professeur HDR à l'Université Paris X

M. Jean-Luc MORICEAU, Professeur HDR à TEM

Encadrant de thèse : M. Fabrice FLIPO, Maître de conférences à TEM

Rapporteurs : M. Richard SOPARNOT, Professeur HDR à l'ESCEM

M. Yvon PESQUEUX, Professeur HDR au CNAM

Examineurs : M. Philippe CHANIAL, Maître de conférences à l'Université Paris IX

M. Zahir YANAT, Professeur HDR à BEM

Mme Bénédicte VIDAILLET, Maître de conférences à l'Université Lille I

Telecom Ecole de Management n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Introduction	13
I. Le développement durable : derrière le consensus, un gouffre de questions	13
1. L'émergence d'une préoccupation	13
1.1. La définition consensuelle du développement durable	15
1.2. Le développement durable, un concept occidental ?	16
1.3. Le développement durable dans les pays du Sud	17
2. La solidarité numérique comme volet du développement durable ?	18
2.1. Du NOMIC aux SMSI : L'idée que les TIC aident au développement	18
2.2. La lutte contre les fractures numériques et le développement durable	19
3. La formule développement durable : impératif, pacificateur, pléonasme, oxymore et paradoxe ..	20
3.1. Pacificateur ou pléonasme pour les uns	20
3.2. Certains critiquent le développement durable et affirment que c'est un oxymore	21
3.3. Mais il nous semble avant tout paradoxal : source de double contrainte	22
II. Questions de recherche	23
III. Hypothèse	24
1. La <i>double bind</i> ou double contrainte de G. Bateson	25
2. Conséquences de cette <i>double bind</i>	27
2.1. Conséquences observées dans les familles	27
2.2. Conséquences envisageables de cette <i>double bind</i> dans les pays du Sud ?	28
2.3. L'hypothèse de <i>double bind</i> nous indique ce qu'il faudra observer	29
2.3.1. Déclinaison des projections sur la réception des discours internationaux en France et au Sénégal 30	
2.3.1.1. Hypothèse sur les effets/la réception des deux discours : sur le développement durable et lutte contre la fracture numérique : <i>Acceptation, négociation, refus</i>	31
2.3.1.2. <i>Plus généralement</i>	32
3. Récapitulatif de notre perspective de recherche	32
IV. La démarche méthodologique	35
1. Le terrain de recherche	37
2. Justification du terrain de recherche	38
V. Annonce du plan	39

Première partie :

Etat des lieux : développement, solidarité numérique et déchets électroniques..... 41

I. Introduction	41
1. Approches, débats, positions sur le développement durable	43
1.1. Rapide histoire de la pensée économique du développement.....	43
1.1.1. L'approche « développementiste »	44
1.1.2. Le mouvement tiers-mondiste	45
1.1.3. La mondialisation accélérée et le libéralisme effréné	45
1.1.3.1. <i>La crise du capitalisme et le libéralisme</i>	45
1.1.3.2. <i>Des résultats catastrophiques</i>	46
1.1.3.3. <i>L'adoption du consensus de développement soutenable ou durable.</i>	47
1.2. Eclairage de grandes théories économiques du développement.....	47
2. Interrogations sur l'opportunité et la forme du développement, vis-à-vis de la croissance, du progrès et de la richesse.....	51
2.1. Le développement / croissance économique	51
2.1.1. Deux grands modèles de développement.....	52
2.1.1.1. <i>Modèle de développement de Lewis : l'approche économique</i>	52
2.1.1.2. <i>Le développement versus la croissance d'après François Perroux et Rostow</i>	52
2.1.2. Ce n'est pas la voie du courant de la décroissance et des anti-développementistes	53
2.2. Le développement / progrès	54
2.3. Le développement / richesse.....	55
3. Les positionnements sur le développement durable	55
3.1. Inégalités et injustices sociales	56
3.1.1. Inégalités dans l'espace.....	56
3.1.2. Inégalités dans le temps	57
3.2. Les deux acceptations communes du développement durable.....	57
3.2.1. Durabilité faible : se divise en deux principales orientations	58
3.2.2. La durabilité forte	59
4. L'intégration du souci de développement durable par les entreprises par les politiques de RSE. 60	
4.1. La montée en puissance de la pratique de RSE	61
4.2. Définition de la Responsabilité Sociétale des Entreprises	61
4.3. De nombreux indicateurs, normes et labels cherchent à mesurer les performances des organisations	62
4.4. Lois et réglementations	64
4.4.1. Internationales.....	64
4.4.2. En France	64
4.4.3. Des lois encore imprécises et indéfinies	65
4.5. Quelques critiques connues de la RSE.....	65
II. Les TIC en tant qu'outils et objets du développement durable	67
1. Contexte : Un imaginaire communicationnel naît avec l'essor des technologies et de la mondialisation	68
1.1. La communication en tant qu'acteur de civilisation universelle et agent de paix.....	68
1.2. Les relations entre Société, média et culture : le risque d'une hégémonie culturelle.....	70
1.2.1. Les théories de la réception et ses enjeux sur les cultures	71
1.2.2. D'autres problèmes : l'information devient communication	73
1.3. La mondialisation des TIC et le pouvoir	73

2.	La communication pour le développement.....	74
3.	TIC et développement : vers la promotion de la solidarité numérique.....	76
3.1.	Un premier courant : l'émerveillement face à la technique.....	76
3.2.	Un second courant : plus critique.....	77
3.3.	Replacer l'homme au centre de la communication pour le développement pour plus de responsabilité.....	78
3.4.	Des problèmes d'accès bien connus : la fracture numérique est couplée avec la fracture cognitive.....	79
III.	La question des e-déchets.....	81
1.	Les TIC : Renouvellement et obsolescence effrénées.....	81
1.1.	Les dons d'ordinateurs de seconde main au Sud : actions de responsabilité sociale d'entreprise, de mécénat qui répondent au principe des 3R.....	82
1.2.	Les pays en voie de développement : des récepteurs de matériel informatique de 2 nd e main..	83
2.	Dons de seconde main ou dons d'e-déchets ?.....	85
2.1.	Déchet : un terme polysémique.....	85
2.2.	Les législations sur les e-déchets.....	87
2.3.	Description de la gestion des déchets dans un pays en développement.....	88
2.4.	Les e-déchets de la solidarité numérique : une question primordiale.....	90

Seconde partie :

Démarche exploratoire, un voyage au cœur de la *double bind* 93

Introduction	93
I. Le champ de l'étude	94
1. Solidarité numérique.....	95
2. Le cas d'un don d'ordinateurs	96
II. Une approche quasi-ethnographique	97
III. Premier voyage au Sénégal	100
1. La visite de la décharge de M'Beubeuss	100
2. Un entretien à la Sénéclie	105
3. Première visite du CHAT	109
4. Retour du premier voyage	112
IV. Second voyage au Sénégal	114
1. Développez-vous et faites bonne figure !	114
1.1. L'arrivée au FSM	114
1.2. La rencontre de Madany Sy	121
2. Dons vs circulation	124
2.1. Les récupérateurs du dépotoir	124
2.2. Le don d'une image et l'image du don	128
2.3. L'attente du partage	130
3. Le Sud handicapé par les envois du Nord	134
4. Visite inopinée dans une école	136
5. Le maillon douanes.....	142
6. Renvoi des e-déchets en Espagne	146
V. A chacun sa vérité et l'argent des déchets	149
1. La privatisation de la décharge d'après Enda.....	151
2. Vu des associations.....	153
3. Re-vue du chercheur	154
4. Les vues imposées par la journaliste	156
5. Une vue imposée	157
6. Chacun sa route : des rencontres sans dialogue.....	158
7. Le quartier des déchets ménagers	159
8. Discussion avec Frederico et Magdalena.....	160

Troisième partie :

Un don qui éloigne, vers une critique de la RSE..... 163

Introduction 163

I. Cadre théorique 164

1. Le don est au cœur du sujet : vocabulaire, dons d'ordinateurs et dons de discours 167

2. Le don est au cœur de notre terrain 169

3. Le don est un cadre conceptuel pertinent pour éclairer notre terrain 170

3.1. Le don est une circulation 171

3.2. Le don crée du lien 172

3.3. Le don oblige : triple obligation 173

3.4. Donner est souvent bien vu 174

II. A travers le prisme du don, que voit-on ? Logique de don et histoire de don 176

1. Des dons qui s'inscrivent dans des actions de RSE et de développement durable 176

1.1. Axa fait montre de RSE 176

1.2. Besançon œuvre pour le développement durable 178

1.3. Le Sénégal, heureux bénéficiaire des dons développe son pays durablement 179

1.3.1. Discours répétés par le Sud pour que les dons soient durables 180

1.3.2. Décalage entre discours et réalité 181

1.3.2.1. Reprise par le Sud 182

1.3.2.2. Un aveuglement généralisé et des voix qui ne sont pas entendues 183

1.3.3. Linéarité et circulation 187

1.3.3.1. Des choses sont gardées de part et d'autres 188

1.3.3.2. Un don gratuit pas si ouvert ni humaniste 190

1.3.4. Une certaine mise à distance et des responsabilités diffuses 191

1.3.4.1. Un don à des étrangers par le biais de nombreux intermédiaires 192

1.3.4.2. Conséquences des intermédiaires : éloignement et mise à distance 193

1.3.4.3. Quelle relation de solidarité franco-sénégalaise? 194

1.3.4.4. Une relation asymétrique qui rend confuse les responsabilités 195

III. Vers une approche systémique de cette relation de solidarité numérique 199

1. Situations de double contraintes 199

2. Vers une approche systémique de la relation de don 202

2.1. L'Approche systémique : une question de circulation 202

2.2. Relations ou interactions symétriques et complémentaires ? Un système qui se perpétue et qui accentue la dépendance 204

3. Quel est impact des *double bind* sur le système ? 206

3.1. Vers l'éclatement du système social : la schismogénèse 206

3.2. Pas d'apprentissage en boucle simple et boucle double (ou triple) 207

3.3. Une lutte contre une fracture qui mène à d'autres fractures 208

IV. Conclusion : vers une approche critique de la RSE 209

1. La circulation de la dette : un désendettement de plus en plus impossible 210

1.1. Mais le don est une histoire 210

1.2. Ces retours ne doivent pas inscrire le don dans le monde marchand	211
1.3. Si le lien importe plus que le bien alors la question de la dette devient secondaire, ou instrumentale. S'il n'y a pas de possibilité de retour, il ne peut y avoir de lien.	212
1.4. Le don moderne aseptise les relations	213
2. Une RSE qui empêche la solidarité, une RSE qui désolidarise	214
2.1. Une méta-communication qui empêche le système d'être auto apprenant	215
2.2. Quelle responsabilité et quelle solidarité dans le partage/don de rebut ?.....	216
2.3. Opportunité de débarras organisé par une chaîne d'intermédiaires qui diffuse les responsabilités	216
2.4. Une RSE dans l'accountability qui est contraire au don solidaire	217
3. Il faut sauver le lien : Vers un endettement mutuel positif.....	218

Conclusion..... 223

I. Retour sur la réception des discours de développement durable et actions de responsabilité sociale d'entreprises 223

II. Que faire alors ?..... 225

1. Ne pas reproduire des préconisations autoritaires	225
2. Il faudrait plusieurs voix, rétablir le dialogue.....	226
2.1. Approche plus globale jusqu'au bout de la chaîne	227
2.2. Il faudrait aussi d'autres regards/Sortir du monde	228
3. Limites et perspectives de recherche	230

Table des figures et tableaux..... 232

Références bibliographiques 233

Résumé - Summary 242

Remerciements

Je voudrais ici, remercier fortement mes Directeurs qui m'ont permis de réaliser ce premier travail de recherche. J'aimerais remercier tout particulièrement mon Professeur Jean-Luc Moriceau, qui depuis le départ m'a aidée, guidée et amenée à découvrir les démarches auto-ethnographiques que je ne connaissais pas. Il ne m'a jamais dirigé de façon autoritaire et a toujours veillé à ce que je sois libre, comme on peut l'être au cours d'un doctorat avec trois directeurs. Sa manière de diriger les recherches m'a montré ce qu'est la réflexivité, la sensibilité et le courage. Sans lui je n'aurais jamais pu être suffisamment assurée pour tenter d'adopter cette démarche qu'on appelle l'auto-ethnographie.

Je voudrais aussi remercier mon autre Directeur Fabrice Flipo, sans qui je n'aurais pu obtenir ma bourse et entrer dans les équipes de recherche de l'école, qui m'a toujours soutenue, bien conseillée, et permis aussi de devenir plus professionnelle dans le travail. Il m'a fallu au travers de ce doctorat savoir faire la part des choses : on peut s'ouvrir à tout mais il faut le justifier, l'expliquer et prouver que c'est une bonne manière de travailler.

Michel Arnaud, lui, a accepté de reprendre ma direction à un moment où je ne croyais plus pouvoir continuer dans cette voie et pour cela je lui en suis reconnaissante. Ses contacts au Sénégal m'ont ouvert beaucoup de portes et il a poussé à adopter une lecture exigeante des théories en sciences de l'information et de la communication.

Je tiens aussi à remercier les membres de mon jury pour leur présence et l'attention qu'ils ont porté à mon travail.

Beaucoup de personnes m'ont épaulée à Télécom Ecole de Management, je n'ai pas assez de place pour citer tous les noms mais je tiens à citer Madeleine Besson, elle aussi, m'a beaucoup soutenue et m'a permis de m'intégrer et de devenir déléguée des doctorants dans mon école doctorale. Toujours disponible et à l'écoute, elle a su toujours bien me conseiller. Mais aussi Pierre-Antoine Chardel, Yannick Fronda, Bruno Salgues, Dominique Allard et bien d'autres...

Les membres de l'ONG Enda, et en particulier, Anne Laure Wittman, Fabricia Devignes du côté Enda Europe et Amadou Diallo, Abdoulaye Toure ainsi qu'Amadou Ba, ont partagé avec

moi et m'ont accompagnée dans, mon exploration sénégalaise et permis de réaliser ce travail de terrain, de rencontrer les contacts dont j'avais besoin. Ils ont toujours tout fait pour rendre possible mes recherches et me faciliter mes entrées... Il y a eu aussi de belles rencontres inattendues à l'image de celle avec Madany Sy, Seydi Baba Touré, Joseph Sarr, Pépé et Paul.

Plus personnellement, j'aimerais aussi beaucoup remercier mes grandes amies Laisa Bragança et Isabela Paes, mes partenaires, mes colocataires, mes confidentes qui m'ont épaulée encouragée, tout au long de ce doctorat, et j'espère que notre amitié débouchera un jour sur des projets de recherches en collaboration. Il en est de même pour mes amis qui ont d'autres activités et parfois, c'est pas plus mal, ça change les idées ! Ma famille, qui m'a lue, corrigée et supportée...

Tout ceux qui ont cru en moi et accompagné pendant cette démarche, ce travail très particulier qu'est de faire une thèse de doctorat...

Cette thèse qui m'a demandé beaucoup de travail, beaucoup de temps sera j'espère une première pierre posée qui me permettra je le souhaite de continuer de me construire, d'apprendre et de devenir une chercheuse épanouie, enrichie et toujours curieuse.

I. Le développement durable : derrière le consensus, un gouffre de questions

1. L'émergence d'une préoccupation

Le modèle de développement actuel est à bout de souffle ; il ne s'agit pas d'un ralentissement car, au contraire, « la machine a tendance à s'emballer » et à échapper totalement à notre maîtrise, alors que les problèmes écologiques et sociaux s'accroissent gravement. La crise financière actuelle illustre bien la fragilité du système qui consiste en la prééminence du marché comme régulateur des sociétés. Sous prétexte de progrès, ce qui progresse est avant tout l'extension du domaine de la « marchandise ». Ecrasés par les règles de la compétitivité, les hommes travaillent, cherchant à accumuler toujours plus de capital, tandis que, ce faisant, les inégalités sociales ne font que se creuser davantage. L'hégémonie idéologique de ce modèle de développement montre ses limites et des questions se posent. Après l'effondrement de l'ex-URSS, toute diversité semblait être vouée à disparaître dans le triomphe d'un modèle universel. Le développement classique (orthodoxe) devait s'accompagner d'un progrès des libertés civiles et politiques, d'un progrès de tous les droits de l'homme. L'exemple de la Chine a longtemps montré que progrès social et développement ne sont pas forcément liés. Aujourd'hui ces questionnements sont renouvelés et réactualisés dans la problématique du développement durable. Auparavant, le domaine de l'environnement était bien distingué et traité à part des questions ayant trait au développement dans les relations et négociations internationales. Bien que reconnue comme la première commission mondiale concernant le développement durable, et *a posteriori* rebaptisée « Sommet de la Terre », il était question de négociations internationales sur « l'environnement » à Stockholm, en 1972. Vingt ans plus tard en 1992, au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, il s'agissait de négociations environnementales : c'est ainsi que les

27 principes de la Déclaration de Rio ont été proclamés. Sur le développement durable, les 3 piliers, le social, l'environnement et l'économie et les agendas 21, pour les collectivités locales, sont mis sur pied. Il faut attendre 2002, pour enfin voir dénommer le premier sommet sur le développement durable à Johannesburg, où d'ailleurs les entreprises sont pour la première fois représentées. « Les relations internationales nous disent que l'enjeu n'est plus l'environnement mais le développement. » (Flipo, 2007).

Aujourd'hui le développement durable est présent partout, que ce soit dans le secteur économique, politique ou dans l'éducation et semble s'imposer comme une évidence. Personne ou peu le remettent en cause. Mais de quoi parle-t-on concrètement lorsqu'il est invoqué à tout bout de champs, pour justifier ou argumenter un positionnement ? Qu'est-ce que le développement, tout d'abord et que veut dire « durable » ? Quelles peuvent être les relations entre développement durable et écologie, quels acteurs portent le développement durable ? Et comment faut-il concevoir celui-ci, comment devrions-nous l'appliquer, quelle sorte d'application de ce qui est édicté dans les discours internationaux peut-il avoir à une échelle locale ? Les pays n'ayant pas le même stade de développement doivent-ils l'appliquer de la même manière, existe-t-il des pressions quelconques allant dans ce sens ou est-ce une aspiration commune ? Qui est convaincu et de quoi ? Est-ce justifié ? De quelle compréhension et de quelle représentation du développement durable parlons-nous ?

De nouvelles dimensions s'offrent à nous et naissent de ces récentes préoccupations sociales et environnementales. Certains économistes ont commencé à parler de bonheur brut par habitant afin d'intégrer des facteurs de développement humain à nos chiffres purement économiques, la presse quotidienne s'interroge régulièrement et fait des retours théoriques sur les fondements philosophiques du bonheur. Une réelle remise en question est en cours, mais est-ce le cas à l'échelle planétaire, ou ne serait-ce qu'une préoccupation des pays riches ?

S'agit-il de réelles inquiétudes, ou seulement de rapports de force, d'asymétries de capacités ? Les interrogations sont nombreuses et pourtant le message semble parfois simplifié sous le terme de développement durable, à la fois brandi de manière assurée par certains orateurs, ce terme semble avoir une acceptation universelle. Pourtant nous voyons bien que ce terme est aussi un « fourre tout » flou, vaguement compris et utilisable à quasi toutes les fins.

Faut-il envisager le développement durable à une échelle globale ou à une échelle plus locale ? Et lesquelles ? Comment articuler toutes ces dimensions ? Les mêmes échelles sont-elles pertinentes partout dans le monde et comment concilier développement durable et ses temps d'applications aux urgences sanitaires de certains endroits ? Quand certains n'aspirent qu'à améliorer leurs conditions de vie déjà confortable, d'autres sont encore parfois dans la survie, ou dans le « rattrapage » d'un retard de développement...

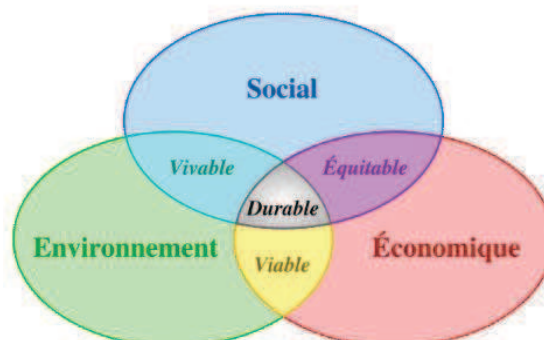
1.1. La définition consensuelle du développement durable

La définition la plus couramment utilisée, présente sur toutes les présentations « power point », répétée à chaque occasion, comme une incantation, comme ce sur quoi tout le monde devrait être d'accord, est celle du rapport Brundtland :

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion, le concept de besoins et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »¹

La représentation du consensus sur le développement durable

La représentation la plus abstraite et consensuelle du développement durable semble être le schéma des trois sphères imbriquées suivant :



¹ Extrait de l'introduction du chapitre 2 du Rapport « Notre avenir à tous », version française, de « Our commons future », Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par Madame Gro Harlem Brundtland, Avril 1987 consultable en ligne sur Wikisource : http://fr.wikisource.org/wiki/Notre_avenir_%C3%A0_tous_-_Rapport_Brundtland/Chapitre_2

En s'appuyant sur des valeurs comme la responsabilité, le partage, la participation, le principe de précaution, le débat, l'accès à l'information, etc., le développement durable affirme une double approche :

Dans le temps, nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures.

Dans l'espace, chaque être humain a le même droit aux ressources de la Terre (principe de destination universelle des biens).

Cette définition est large et concerne tous les domaines, tous les pays, tous les acteurs sociaux du monde actuel.

1.2. Le développement durable, un concept occidental ?

Selon cette ambiance consensuelle, le développement durable devrait être considéré comme un consensus, comme un accord des raisons, et non comme un concept. Pour tenter d'en délimiter le sens et ses frontières quelques définitions plus précises ont vu le jour. Pourtant il semble qu'il s'agisse d'abord et avant tout d'un consensus en cours de construction dont la signification et la concrétisation sont en cours d'évolution, de proposition.

La « soutenabilité » ou durabilité implique de nombreuses conciliations qui pour être mise en place demandent de nombreuses articulations, imbrications et coordinations pas toujours évidentes à mettre en place. Le débat et les discussions, l'implication des populations pour diverses raisons, peuvent parfois être très difficiles à initier et ne débouchent pas toujours sur des accords multilatéraux. Les intérêts divers et multiples, avec une primauté de l'économique, semblent souvent aller à l'encontre de véritables initiatives sociales et environnementales et les conditions parfois très précaires des populations ne leur permettent pas de s'impliquer davantage dans les processus de décision et d'action.

Derrière le consensus sur la définition générale, la mise en pratique pose de redoutables questions : comment en effet satisfaire les besoins des populations, développer des activités économiques, garantir l'équité sociale, spatiale et environnementale sans pour autant trop puiser dans les ressources planétaires pour les générations futures ?

Beaucoup espèrent que le développement durable débouche sur un consensus mondial, qui gommerait les conflits et ferait avancer le monde vers un état pacifiste tout en préservant la nature. Comment ne pas être d'accord, comment ne pas vouloir cela ? Qui ne veut pas préserver la nature ? Qui ne désire pas que les populations aient de bonnes conditions de vie ? Quelle est la part de réalisme, de plausibilité et d'utopie dans tout cela ?

Au delà de la diminution des gaspillages de tout ordre, des limitations des pollutions du sol et des mers, il semble cependant que l'aspect social reste un des défis les plus grands à surmonter, que l'on parle des pays riches, des pays émergents ou des pays en développement.

Mais ce qui nous semble avant tout, ce qui sera l'objet de ce travail, c'est que le cœur du questionnement du développement durable devrait porter sur la situation des pays du Sud, sur leur évolution économique en cours et à venir, sur l'utilisation des ressources, sur la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités, sur le respect de l'environnement aussi dans ces pays. En prenant tout particulièrement en compte les ressources naturelles mondiales limitées, la croissance démographique alarmante, la croissance économique qu'il faudrait sans doute freiner, il semble pertinent de se demander quels relais et applications les discours sur le développement durable peuvent avoir dans les pays en développement ?

1.3. Le développement durable dans les pays du Sud

La critique selon laquelle le développement durable est un concept occidental est aujourd'hui bien connue. En voici un exemple : « le développement durable reflète le point de vue élitiste des pays riches sur les problèmes environnementaux avec une insistance trop unilatérale sur la liberté des marchés, sur la croissance démographique et sur la survie des espèces en voie d'extinction » (Doyle 1998). Il convient en effet de rappeler que : « l'expression « développement durable » s'est imposée à Rio contre la position des pays en développement qui redoutaient déjà que ce concept ne soit un instrument dirigé contre leur développement économique » (Brunel, 2005 : 18). Néanmoins, « [...] après avoir protesté, les pays du Sud se sont lancés à leur tour dans une diplomatie « verte », de peur de perdre leur souveraineté et pour avoir accès aux crédits internationaux » (Brunel, 2005 : 18). C'est apparemment sous la contrainte qu'émerge le développement durable en Afrique. Nous proposerons même plus loin que c'est sous l'effet de la « double contrainte ». Il reste qu'une appréhension détaillée de la réception par le Sud des discours du développement durable

exprimés à l'impératif reste à mener, projet auquel la présente étude espère apporter un éclairage. Mais avant de développer ces questions, nous voudrions introduire la question de la solidarité numérique, que nous considérerons comme un des volets du développement durable et qui nous permettra de circonscrire dès à présent notre enquête à un ensemble plus restreint.

2. La solidarité numérique comme volet du développement durable ?

La question de la solidarité numérique reprend les questionnements liés au développement durable et les applique au cas particulier de l'informatique et des télécommunications.

2.1. Du NOMIC aux SMSI : L'idée que les TIC aident au développement

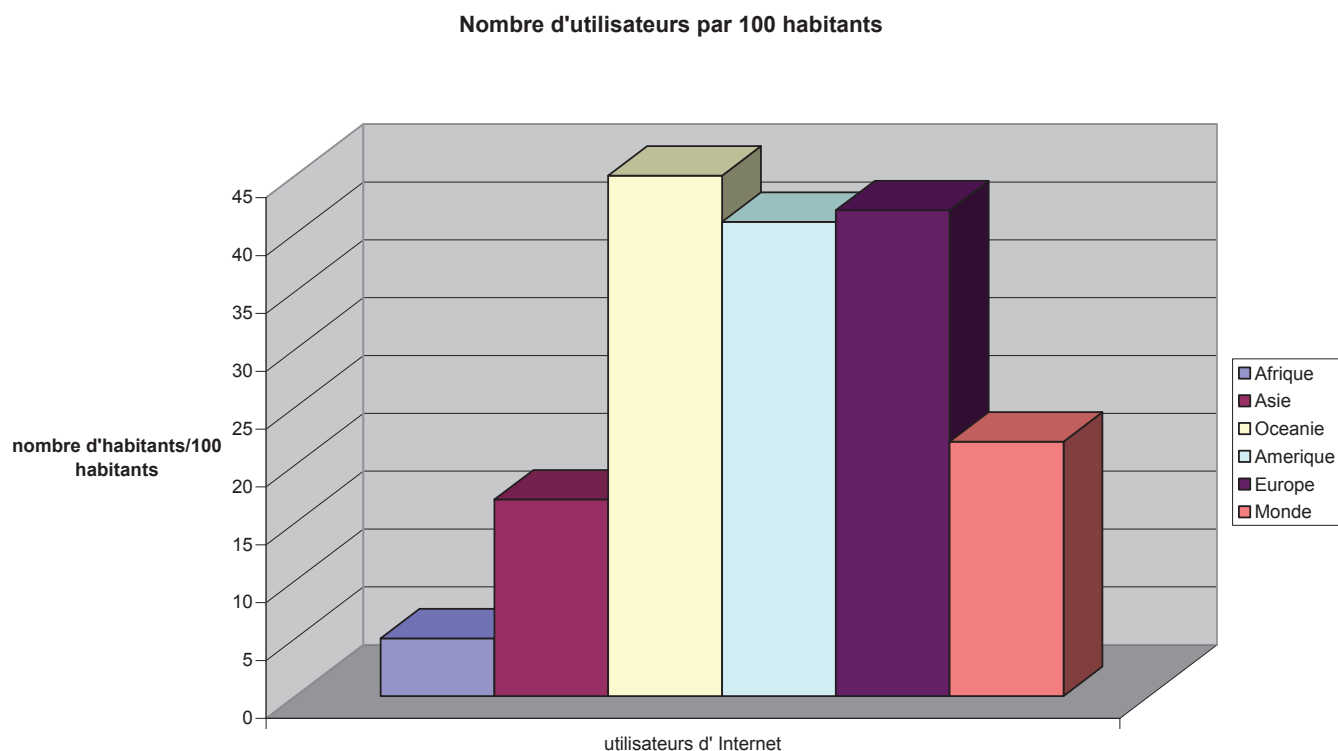
De l'ouverture des débats sur le NOMIC (Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication) dans les années 1970 jusqu'aux récents débats du SMIC (Sommet Mondial de la Société de l'Information (2003, 2005), beaucoup de réflexions ont été produites sur le rôle des TIC pour le développement et sur les questions de la réduction de la fracture numérique et des inégalités Nord-Sud. L'idée est majoritairement reprise et véhiculée par les instances internationales (Communauté européenne, OCDE, UIT, OMC, ...)

Aujourd'hui, malgré tous les espoirs suscités au lendemain du SMSI², « [...] l'euphorie des TIC a cédé place à une perspective enivrante d'un monde entièrement interconnecté »³, un monde dans lequel les réalités des inégalités demeurent toujours très alarmantes du point de vue de l'écart qui ne cesse de se creuser particulièrement entre les pays développés et les pays africains.

² Sommet Mondial de la Société de l'Information

³ Rifkin J., *L'âge de l'accès*, La Découverte, Paris, 2000, pp 295-296.

Tableau représentant le nombre d'utilisateurs d'internet dans le monde en 2007



Le fossé numérique est une inégalité face aux possibilités d'accéder et de contribuer à l'information, à la connaissance et aux réseaux, ainsi que de bénéficier des capacités majeures de développement offertes par les TIC. Par exemple, il y a 4 milliards de personnes qui n'ont pas accès aux TIC, et seule 40% de la population mondiale en bénéficie selon l'UIT⁴.

Ces préoccupations liées aux inégalités d'accès à l'information sont restées présentes dans les discours internationaux et des projets politiques de lutte contre la fracture numérique Nord Sud ont été conçus au fur et à mesure du développement des TIC. Ces politiques sont considérées, comme levier, sinon comme condition indispensable, pour le développement.

2.2. La lutte contre les fractures numériques et le développement durable

Si selon nous elle englobe la question de la solidarité numérique, il semble pourtant que la problématique du développement durable soit souvent absente des discussions sur la société de l'information alors que, conformément à l'Agenda 21 et au plan d'action de Johannesburg, l'information est une ressource essentielle pour la mise en œuvre du

⁴ Union Internationale des Télécommunications 2007

développement durable et chacun doit être un utilisateur et un fournisseur d'informations dans le cadre de ce développement⁵, entre autres. A présent dans la société de l'information, les TIC devraient être au service du développement durable. Internet peut être une clé pour la croissance économique dans les pays en développement.

3. La formule développement durable : impératif, pacificateur, pléonasmе, oxymore et paradoxe

Actuellement en France, le développement durable semble présent partout, détourné, étiqueté etc. certains se plaignent de trop plein, de vide ou de souplesse sémantique à propos du terme de développement durable ? A la question le développement durable est-il un concept opératoire et utile ou encombrant voire bloquant, les avis sont partagés. Quand certains voient le risque d'un certain immobilisme dû au flou qui entoure le développement durable, d'autres y voient au contraire une condition nécessaire pour être opérationnel.

3.1. Pacificateur ou pléonasmе pour les uns

Nous avons déjà vu le côté impératif sous lequel se présente bien des discours sur le développement durable, pour A. Krieg-Planque (2010) la formule développement durable est avant tout un opérateur de neutralisation de la conflictualité. Semblant réconcilier des contraires, elle permet le ralliement de tous.

Pour illustrer comment l'ambiguïté inhérente à la formule permet d'arriver à un consensus, nous pouvons donner l'exemple de cette élue⁶, vice-présidente de la communauté urbaine du Grand Lyon en charge du développement durable. Pour elle, c'est ce flou autour de la notion de développement durable qui le rend paradoxalement opératoire et pratique. « Le

⁵ Tiré du document en ligne : Contribution du groupe de réflexion Francophone sur l'Information au service du développement durable dans le cadre du processus préparatoire du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, 15-16 mai 2003, Hôtel Indépendance, Ouagadougou (Burkina Faso) participants agence intergouvernementale de la francophonie, commission nationale pour la francophonie du Burkina Faso, Intif, Institut de l'Energie et de l'environnement (IEPF).

⁶ Béatrice Vessiller élue également de Villeurbanne, in Pratiques et discours du développement durable », Groupe d'approche interdisciplinaire des questions environnementales, Compte rendu en ligne du séminaire du 12 juin 2006 ; « Les acteurs du développement durable » sur le site http://pradis.ens-lsh/article.php3?id_article=171

terme fait consensus, le projet de développement durable de l'agglomération du Grand Lyon (agenda 21) a ainsi été voté à l'unanimité des élus communautaires du Grand Lyon. La force du concept réside donc dans sa souplesse sémantique. Son émergence a permis de donner un nouveau souffle, une nouvelle résonance aux problématiques environnementales ». L'élue constate une réelle mobilisation au sein du Grand Lyon autour des thématiques du développement durable. « Le concept permet de créer une véritable dynamique, depuis le président de l'assemblée jusqu'à l'agent de maîtrise, qui se le sont appropriés chacun à leur manière ». Pour d'autres, le développement durable est assimilable à une démarche de progrès « Il permet notamment de dépasser certaines idéologies « bloquantes » comme l'écologie politique, le marxisme social ou le libéralisme économique ». La formule développement durable agit ainsi comme un pacificateur – et l'on pourrait malicieusement rappeler que les américains appellent *pacifier* la tétine du bébé...

Plus critiques, certains soulèvent notamment le manque de substance et de définition du concept. Vidé de son sens, il peut devenir un slogan dont les publicitaires d'enseignes de grandes distributions s'emploient à détourner à des fins commerciales. Il peut également constituer une sorte de paravent sémantique derrière lequel des politiques peuvent s'abriter pour masquer leur flou, leur indécision ou leur ignorance.

Fruit de négociations internationales, le développement durable fait ainsi aujourd'hui consensus aussi parce qu'il permet d'englober en son sein des positionnements et des appropriations diverses et variées, nous verrons cela dans la première partie de cette thèse sur le développement et le développement durable.

3.2. Certains critiquent le développement durable et affirment que c'est un oxymore

Pléonasme pour les uns, puisque tout développement a pour vocation d'être durable, oxymore pour les autres, pour qui il existe une incompatibilité fondamentale entre le développement, processus avant tout destructeur (des ressources et de la biodiversité), et la durabilité. La formule désigne en théorie un trépied magique alliant l'économie (croissance de la production), le social (meilleure répartition des richesses) et l'environnement (préserver la planète pour les générations futures). Sylvie Brunel (Brunel, 2005) ne cesse de dénoncer l'instrumentalisation du développement durable par les pays riches pour dominer les pays du Sud. « Le développement durable est un oxymore. Si on prend ce terme au pied de la lettre, il

contient sa contradiction. Le développement est pensé comme infini alors que nous vivons dans un monde fini. »⁷.

Ce qui a déclenché l'écriture de son livre *la Politique de l'oxymore* (Meheust, 2009), c'est le profond malaise dans lequel l'a plongé le Grenelle de l'Environnement en 2007, explique le professeur de philosophie, historien de la psychologie, B. Meheust. D'après lui, « Le slogan du développement durable peut devenir un outil de propagande. Il sert à maintenir les esprits captifs de l'illusion que la société peut continuer dans la voie dans laquelle elle est engagée, avec seulement des retouches, même importantes. C'est l'illusion de "la croissance verte" (un bel oxymore, là encore !), c'est l'illusion que nous allons pouvoir continuer à exercer notre pression de confort sur la nature, avec des modifications, et que cela sera viable. »⁸.

3.3. Mais il nous semble avant tout paradoxal : source de double contrainte

Notre hypothèse, que nous développerons plus loin, est que les discours du développement durable agissent sur le récepteur d'une manière paradoxale, suscitant un ensemble de réactions complexes, voire pathologiques. Dans ses études sur la communication, Paul Watzlawick de l'Ecole de Palo Alto illustre très bien ce qu'est le langage paradoxal, inspiré des recherches systémiques sur la schizophrénie de G. Bateson. Bateson proposait le concept de la *double bind* ou double contrainte en français (cf. Hypothèse) en tant que révélateur, ou initiateur d'un système de communication malade. Le langage paradoxal peut contenir deux demandes qui s'opposent comme « soyez spontané ! », ou « sois un grand, mon petit ! ». Quand certains acteurs et chercheurs du développement durable dénoncent un oxymore, une transposition semble toute aussi pertinente avec l'exemple bien connu que propose Paul Watzlawick, d'un panneau autoroutier attirant l'attention et indiquant « ne lisez pas ce panneau ».

⁷ Tiré d'un article de Libération du 4 avril 2009 sur le livre de B. Meheust « Développement durable un oxymore paralysant » par Patriarca E. rubrique économie et consultable en ligne :

<http://www.liberation.fr/economie/0101560115-developpement-durable-un-oxymore-paralysant>

⁸ Tiré d'un article de Libération du 4 avril 2009 sur le livre de B. Meheust « Développement durable un oxymore paralysant » par PATRIARCA Eliane, rubrique économie et consultable en ligne :

<http://www.liberation.fr/economie/0101560115-developpement-durable-un-oxymore-paralysant>

De plus, d'autres injonctions contradictoires ou paradoxales se greffent à cette émergence de cette double injonction contradictoire du développement durable. Bien que flous les discours internationaux sur le développement durable préconisent plutôt de freiner la consommation ou du moins de la ralentir et incitent à la réutilisation ou à une élimination propre de ces objets de consommation une fois hors d'usage. Cependant les discours de lutte contre les fractures numériques qui font partie des discours sur le développement durable poussent coûte que coûte à la consommation d'équipements TIC, donc électriques et électroniques même s'il n'y a pas de filière de traitement de ce type de déchets dans les pays du Sud, en tout cas au Sénégal, le cas que nous étudierons.

Il semble dans cette perspective intéressant de se demander quelle est la réception de messages sur le développement durable dans un pays en développement comme le Sénégal. On peut imaginer d'ores et déjà que les débats sur l'avenir de leur société ne sont pas les mêmes que ceux d'un pays développé comme la France. Quels peuvent être les effets de la diffusion de messages préconisant un développement durable dans des pays où arrêter de croître économiquement est inimaginable ? Quelles appropriations les sénégalais peuvent-ils faire du développement durable et quelles représentations, applications et relations Nord-Sud, naissent de cela ?

II. Questions de recherche

Ceci nous amène à une série de questions de recherche complémentaires concernant la réception des discours et pratiques au nom du développement durable dans les pays du Sud.

Les actions du Nord d'aide au développement du Sud (en particulier les actions de RSE du Nord) de lutte contre les fractures numériques au Sud se concrétisent-elles en un développement qui peut être qualifié de durable ?

Quels sont les effets de la propagation du concept de développement durable, des actions de RSE, des politiques de solidarité numérique en tant qu'injonctions internationales

sur le développement « durable » dans l'aide du Nord à la lutte contre la fracture numérique du Sud, dans le dialogue Nord-Sud et sur les relations Nord-Sud ?

Quels types de réactions ces discours et actions ont-ils sur les pratiques, les discours et les organisations dans les pays du Sud ?

Nous proposons ici d'étudier un système de solidarité Nord-Sud, public privé de développement durable dont la vocation est de lutter contre la fracture numérique du Sénégal. Nous chercherons à observer la circulation de l'information et de la communication à ce sujet, la concrétisation de l'aide à la lutte contre ces fractures par des actions de RSE et leurs effets sur les rapports symboliques entre pays développés et en voie de développement.

III. Hypothèse

Nous supposons que ce type d'injonctions issues des discours et pratiques de développement durable place les pays de manière générale dans une situation de double contrainte. En effet, traditionnellement formaté à penser le développement en termes économiques, les aspects environnementaux et sociaux devenant tout aussi prioritaires, place les pays dans des situations inédites où il ne s'agit à priori pas de privilégier un des aspects par rapport aux autres. Les choix de développement sont ainsi plus complexes et amènent parfois à des situations de blocages liés à la difficulté de hiérarchiser les injonctions reçues.

Ces aspects de choix difficiles à effectuer à cause d'injonctions sociales environnementales et économiques (depuis longtemps intégrées ont comme conséquence courante soit, de négliger le social et l'environnemental en faveur du développement économique, ce qui revient à une poursuite du développement classique, orthodoxe, libéral ; soit d'essayer à tous prix de répondre simultanément à l'ensemble de ces injonctions, toutes autant importantes les unes que les autres, ce qui mène parfois à des situations de blocages en terme de développement).

Ces situations de blocages ressemblent à celles décrites dans les travaux de G. Bateson, qui bien que travaillant sur la schizophrénie, s'est intéressé aux causes de cette

maladie qu'il pense symptomatique d'un système de communication « malade », ou défaillant. C'est pourquoi nous proposons ici de présenter rapidement ces études pour essayer de voir si une transposition est possible.

1. La *double bind* ou double contrainte de G. Bateson

C'est par l'analyse du comportement des schizophrènes que G. Bateson introduit la théorie de double contrainte ou *double bind*. Celle-ci se caractérise comme étant une injonction négative primaire, associée à une menace de punition, qui se trouve contredite à un niveau plus abstrait par une injonction secondaire, renforcée par la punition ou même une menace de survie. Enfin, une injonction négative tertiaire interdit à la victime d'échapper à la situation. Fondamentalement, la double contrainte est « une situation où l'autre émet deux genres de messages dont l'un contredit l'autre » (Bateson, 1995).

Il convient d'illustrer cette explication afin de la rendre plus claire. Inspirée par ses expérimentations de terrain à Bali, l'observation d'une mère avec son bébé lui a permis de dégager l'existence d'une double contrainte. Il s'agissait d'un système familial où le père est faible ou absent et la mère est hostile ou effrayée par l'enfant. Le premier constat est que dès que l'enfant approche sa mère, elle se retire et démontre ainsi de l'hostilité. Si l'enfant par conséquent se retire alors la mère simule une avancée afin de ne pas laisser l'enfant en toute indépendance. C'est à partir de ces constats que Bateson montre que l'enfant est puni quoi qu'il fasse.

Comment comprendre un message si contradictoire de rejet et d'amour ? Le chercheur explique alors que dans une situation pareille, il est impossible de méta communiquer (communiquer sur la communication), la seule solution pour l'enfant, dans l'impossibilité d'agir, est de devenir fou, ou schizophrène car cette double contrainte ne permet pas d'autre issue. Il est possible de constater que parfois la communication sert à imposer un type de relation « qui coince » l'autre. Par ailleurs ce qui se dégage de cette théorie est qu'on ne peut pas étudier un groupe de façon isolée, il faut observer les relations qu'il a avec le contexte extérieur à ce groupe.

Dans une situation familiale génératrice de schizophrénie, « l'enfant est puni parce qu'il interprète correctement ce que sa mère exprime, et il est également puni parce qu'il l'interprète mal » (Winkin, 1981). La « faiblesse de l'*ego* » communément attribuée aux schizophrènes est comprise par Bateson comme un trouble de la capacité d'identifier et d'interpréter cette classe de signaux qui nous indique à quelle sorte de message appartient le message que nous recevons. Dans le cas évoqué, l'enfant est puni précisément parce qu'il appréhende correctement le contexte de son propre message. La double contrainte se caractérise donc par « un stade où plus personne ne peut se permettre de recevoir ou d'émettre des messages méta communicatifs, sans qu'ils soient déformés » (Winkin, 1981). Ces propositions impliquent une hiérarchie des messages et des méta-messages, mais aussi une hiérarchie des diverses classes d'apprentissage.

Pour mieux comprendre la portée et la nature de cette position de double contrainte, il convient de la distinguer d'autres situations d'apparence similaires.

La double contrainte est à distinguer du **dilemme**. En effet, un dilemme est un choix difficile ou problématique mais possible. Ce qui pose problème est la nécessité de choisir entre des attracteurs d'intensité presque égale. Mais il n'y a ni injonction ni paradoxe, ce n'est donc pas une double contrainte. Le dilemme est imagé par la nécessité de choisir entre un sac d'avoine et un baquet d'eau dans l'exemple de l'âne de Buridan. Pour arriver à une situation de double contrainte il faudrait par exemple que l'âne sache qu'il est contraint à boire et à manger, mais qu'il sache aussi qu'il est battu quand il boit parce qu'il ne mange pas, et qu'il est battu quand il mange parce qu'il ne boit pas.

Les termes font qu'on a tendance à assimiler la double contrainte à deux contraintes, à une autorité qui pousse à dépasser un dilemme, ou encore à des contraintes qui s'opposent. Mais la double contrainte de la notion doit contenir des injonctions paradoxales, autrement dit une contrainte à l'absurdité.

Le paradoxe exprime une chose illogique, plutôt cachée par une logique apparente mais fautive. C'est un illogisme en soi, mais ce n'est que s'il est imposé que l'on peut parler de double contrainte, ce que l'on appelle alors aussi injonctions paradoxales.

2. Conséquences de cette *double bind*

2.1. Conséquences observées dans les familles

Paul Watzlawick explique qu'on ne sort d'une boucle paradoxale (double contrainte) que par un recadrage, permettant une lecture de la situation à un niveau différent. La double contrainte étant une situation insoluble directement, sa résolution passe par un changement de niveau ou d'échelle. Par exemple communiquer l'absurde de la situation peut être une façon de dépasser cette situation.

Le mutisme est, par exemple, un effet émergent caractéristique de ces situations. Un blocage de communication qui s'avère d'ailleurs en général une réponse complètement inadaptée, puisqu'elle la verrouille encore plus ! Il est intéressant de noter que le mutisme intègre même souvent un second niveau de double contrainte (interdiction de communiquer *vs* besoin irréprouvable de le faire).

D'après la psychologie sociale, le cerveau privé de sécurité essentielle, mis en contexte incohérent et dangereux, peut aussi être amené, comme dans tout contexte traumatisant, à adopter des stratégies ultimes de survie qui visent à dissocier cette souffrance intolérable de la pensée consciente. Bien évidemment ce vocabulaire clinique n'est pas du tout adapté à notre sujet cependant l'analogie est intéressante en tant qu'hypothèse. Si l'on tente une transposition les signes de nos « doubles contraintes sociétales » alors elles pourraient se manifester par des sortes d'actes manqués, par des moments d'incohérence ou d'inconsistance, des paroles qui échappent, des réactions inattendues.

Pour maintenir une cohésion sociale, le cerveau peut ainsi glisser vers la concession et le compromis (le syndrome de Stockholm ne revient-il pas à "annuler" une contrainte externe en l'incorporant dans son propre référentiel de règles, en sorte de cohabiter avec elle ?) ou bien encore isoler la source traumatique (de même que nos systèmes informatiques isolent les virus) pour pouvoir continuer à fonctionner normalement par ailleurs, et ainsi s'offrir un angle d'attaque différent du problème. Une transposition respectueuse serait de tenter de concilier les deux, ce qui revient à opérer une sorte d'adaptation, de conciliation (négociation). Ou bien

un choix est à opérer entre les injonctions contradictoires, ce qui reviendrait à l'acceptation de l'une au détriment de l'autre qui serait refusée ou niée (refus). Et enfin pour sortir de ce nœud, une réaction possible est d'opérer des changements d'échelles dans la façon de percevoir et d'appliquer ces discours. Je vais donc rechercher toutes les traces de symptômes perceptibles sur le terrain, de cette double contrainte, pour essayer d'en prouver l'existence et ainsi de mieux comprendre les relations Nord-Sud de développement durable.

2.2. Conséquences envisageables de cette *double bind* dans les pays du Sud ?

S. Brunel reproche aux acteurs de la mondialisation et à leurs missionnaires que sont les ONG de vouloir sauver la planète plutôt que l'humanité. Sachant que les premières réactions des pays du Sud ont été un rejet pur et simple prenant ce discours sur le développement durable pour une lubie occidentale visant à privilégier l'environnement sur les conditions de vie des Hommes, on pourrait supposer que les pays en développement rejettent cet impératif de développement durable et que celui-ci n'a pas d'impact dans les sociétés de pays en développement. Est-ce bien certain ?

D'autres comme François Mancebo (Mancebo, 2007) défendent la thèse selon laquelle les pays du Sud instrumentaliseront le développement durable : « Déniaisés, les pays concernés n'hésitent plus à instrumentaliser un développement durable qui leur est imposé. De nombreux pays du Sud ayant du mal à gérer durablement leurs ressources introduisent en force la thématique des inégalités et de la pauvreté. Se fondant sur un principe d'équité territoriale, ils légitiment d'un côté par avance leurs pratiques peu respectueuses de l'environnement au nom de leur nécessaire « mise à niveau » (croissance durable), tout en érigeant d'un autre côté la pauvreté en ressource --- l'enrichissement ne profitant qu'aux cercles gouvernants dans des pays peu démocratiques --- véritable pompe à finances pour obtenir éternellement des aides substantielles des pays du Nord ». Quand ensemble les deux auteurs sont d'accord pour reconnaître une certaine influence ou ingérence du Nord sur les pays du Sud en matière de développement durable, les uns parlent de rejet du consensus international, et les autres dénoncent son instrumentalisation par les pays du Sud qui feraient semblant de faire du développement durable pour obtenir des financements internationaux. Si cette *double bind* s'avère présente, exercée sur la société sénégalaise elle provoquerait probablement des réactions de rejet de certains pans des discours de développement durable

ou des réactions tendant au détournement de ces injonctions, à une certaine instrumentalisation du concept de développement durable à l'occidental.

2.3. L'hypothèse de *double bind* nous indique ce qu'il faudra observer

Plutôt que de statuer sur l'éventuelle présence de double contrainte issue des discours de développement durable, il nous semble plus intéressant de nous interroger sur les effets que ce type d'injonctions contradictoires pourrait avoir sur les sociétés, sur les pratiques et les discours. L'hypothèse de *double bind* nous indique ainsi ce qu'il s'agira d'observer : nous devons partir à la recherche de symptômes : actes en apparence incohérents, expressions qui échappent au discours dominant, pratiques qui contredisent les objectifs recherchés, comportements surprenants, présence de doubles discours, différence entre les discours et les actes etc.

Partir de l'hypothèse qu'il existe des doubles contraintes participe d'une vision critique qui présuppose que le Sud ne concilie pas aspects environnementaux, économiques et sociaux sans difficultés. C'est partir de l'idée que la concrétisation du développement durable à partir de discours internationaux au Sénégal pose problème, et coince le pays dans des situations où la hiérarchisation des trois volets du développement durable semble difficile voire impossible. Au vu des réactions dans les conférences internationales de la part des représentants des pays du Sud, il semble légitime de présupposer que concilier protection environnementale, sociale et développement économique est d'abord perçu comme un risque de frein pour le développement économique.

Donc si des doubles contraintes sont bel et bien imposées aux pays du monde et aux pays du Sud en particulier, au Sénégal, dans le cadre des discours de développement durable de lutte contre les fractures numériques alors peut-être est-il pertinent d'essayer *à priori* d'en décliner « exhaustivement » les diverses positions possibles faces à de telles injonctions.

S'agit-il de doubles contraintes entre d'une part, la population qui pousse au développement économique, et d'autre part, les injonctions internationales qui, elles, poussent au développement durable, ou bien d'une situation qui ignorerait la double contrainte, en privilégiant une des injonctions au détriment des autres pour sortir du blocage ? Ce qui se concrétiserait comme une aspiration si puissante au progrès, au mieux-être, qui pousse le

Sénégal à l'équipement en matériel informatique, au point que cet accès aux TIC est vécu comme un besoin prioritaire laissant totalement de côté l'aspect environnemental (moins urgent ?), le problème des e-déchets. Cette hiérarchisation peut s'expliquer par le fait qu'il n'existe encore aucune possibilité de traitement écologiquement responsable de ce matériel au Sénégal, malgré le fait que le traitement de ces déchets pose de très graves problèmes sanitaires, environnementaux et sociaux.

2.3.1. Déclinaison des projections sur la réception des discours internationaux en France et au Sénégal

Au risque d'être quelque peu simpliste, j'ai voulu tenter de transposer les niveaux de réception que Stewart Hall⁹ a établi quant à l'interprétation d'un programme audiovisuel d'une culture étrangère au récepteur. Les trois niveaux de réception sont l'acceptation, qui signifie qu'il y a une bonne compréhension, la négociation, niveau où le récepteur a besoin de décoder et donc d'interpréter les informations et le refus qui équivaut à une opacité complète à cause de laquelle, le récepteur ne comprend rien et refuse les informations.

Les manifestations, les conséquences de ces « doubles contraintes » peuvent probablement être perceptibles au travers de « bugs », de contradictions ou de situations de blocage dont peut découler un certain mutisme. Evidemment une société n'est pas un individu intégré dans un système relationnel tel qu'une famille ou autre. Cependant la société avec plus de recul est composée d'entités, d'organisations civiles, privées publiques, non gouvernementales qui à une autre échelle peuvent aussi subir et avoir à gérer des situations de blocage. Comme pour le schizophrène, ou le malade dans une relation systémique dont il fait partie, l'idée ici n'est pas de traiter le symptôme, donc les éventuelles organisations « souffrantes », mais de s'intéresser aux messages, aux symboles, à tout ce qui circule dans « le système de solidarité numérique franco-sénégalais » afin de s'intéresser aux manifestations et aux conséquences de ces éventuelles doubles contraintes dans les relations Nord-Sud, ou plus exactement ici, franco-sénégalaise dans le cadre d'un projet précis de solidarité numérique..

⁹ En effet, le courant britannique « Cultural Studies » dont Stewart Hall fait partie, s'intéresse particulièrement au niveau micro-sociétal. La question qui préoccupe cette école est de savoir quels effets produisent les médias internationaux et planétaires sur les différentes identités culturelles. Il reste à savoir si les médias internationaux et planétaires ouvrent l'esprit des gens aux différentes cultures, les enferment dans une sorte d'identité singulière, ou instaurent une hégémonie prédominante au détriment de toutes les autres cultures comme l'argumente l'école critique.

Mutisme et schizophrénie semblent d'ores et déjà inadaptés à cette transposition sociétale. De plus ce ne sont pas des qualifications, ni même des évaluations que nous cherchons à réaliser dans ce travail, qui vise plutôt une meilleure compréhension des enjeux de l'aide du Nord au développement durable du Sud et des relations entretenues.

2.3.1.1. Hypothèse sur les effets/la réception des deux discours : sur le développement durable et lutte contre la fracture numérique : Acceptation, négociation, refus

L'acceptation par le Sénégal des discours de développement durable signifierait que l'aide du Nord au développement du Sud au travers de la lutte contre la fracture numérique ne pose aucun problème. Le Sud applique parfaitement les principes environnementaux, sociaux et économiques et adopte les valeurs du développement durable pour équiper son pays. Une des seules manières de concilier les deux injonctions, l'une « développementiste » poussant le Nord à adopter des stratégies de consommation responsable en matériel informatique qu'il partage avec le Sud, ce qui lui permet de s'équiper et de développer ainsi son pays et l'autre, environnementale et sociétale, en s'intéressant aux exclus des nouvelles technologies et en traitant de façon écologiquement responsable les e-déchets par exemple, passant obligatoirement par une réalisation fondamentale : la création d'une filière de traitement des DEEE au Sénégal, ou n'importe quel autre moyen qui permettrait ceci.

Si nous partons du présupposé qu'il y a prédominance d'un discours et occultation de l'autre selon les acteurs pour sortir de la double contrainte, alors deux scénarios principaux sont envisageables. Ces positions seraient de l'ordre de la « négociation ».

Premièrement les discours sur la solidarité numérique visant à l'équipement en matériel informatique et aux connections internet sont acceptés tandis que ceux concernant plus globalement le développement durable et ainsi des aspects environnementaux tels que la gestion des e-déchets sont occultés ou refusés.

Ou alors, les préoccupations concernant le traitement des e-déchets sont prioritaires et acceptées pour des raisons de nuisances environnementales et sanitaires et dans ce cas ce sont les discours sur la lutte contre la fracture numérique visant l'équipement qui feraient l'objet d'un refus.

Un véritable refus du développement durable n'est pas envisagé ici, dans ce contexte d'aide à la lutte contre la fracture numérique, puisqu'elle s'opère d'ores et déjà entre la France et le Sénégal et que cette action même de lutte fait partie intégrante des discours et tentative de concrétisation de développements durables.

Les contradictions seront repérables dans les actes, les pratiques, les discours et dans les représentations sociales. Nous intéresserons particulièrement, dans ce sujet de recherche, aux manifestations « symptomatiques » (si l'on veut se rapprocher du monde de la psychologie systémique) de ces discours.

2.3.1.2. Plus généralement

L'acceptation, dans ce cas, montrerait une véritable implication des pays du Nord et des pays du Sud dans le développement durable, soutenue par l'idée d'avancer vers la modernité, le progrès, tandis que les refus se manifesteraient plutôt par du scepticisme face aux constats sur les conséquences du réchauffement climatique, ou la conviction des pays du Sud de ne pas pouvoir appliquer un développement durable « occidental » inadapté aux contextes des pays en voie de développement. Ainsi il semble plus pertinent et réaliste de s'intéresser aux postures de « négociation » qui s'illustreraient par différentes hiérarchisations des injonctions, par des détournements, des simulations visant à faire semblant et à faire croire à une certaine application du développement durable soutenu ou contredit selon les cas de figure par le phénomène NIMBY¹⁰ qui nous concernent tous.

3. Récapitulatif de notre perspective de recherche

Notre hypothèse est plus précisément la suivante :

Ainsi le Sénégal qui, à la fois a besoin d'ordinateurs pour se développer, demande des ordinateurs de seconde main aux pays du Nord alors qu'il n'existe aucune infrastructure ni ingénierie sociale responsable locale pour traiter ce type de déchet et se trouve ainsi coincé,

¹⁰ *Not In My Back Yard.*

devant désobéir à l'une des injonctions intrinsèques au développement durable, « recevez les déchets du Nord et traitez-les selon les normes environnementales ! »

D'autre part les pays du Nord, ici, les entreprises qui donnent doivent faire de la RSE, c'est-à-dire entre autre traiter leur déchet, qu'il donne au pays du Sud pour les aider et faire de bonnes actions pour la société (ici lutte contre la fracture numérique Nord-Sud) tout en restant responsables, ce qui voudrait dire être responsable des conséquences de cette aide, de ces actions de solidarité. (Faites de la RSE, réduisez vos déchets en permettant à d'autres de les réparer et de les réemployer, mais faites en sorte que les aidés puissent à la fois être autonomes et indépendants et qu'ils agissent selon les critères de développement durable, qu'ils traitent leur déchets alors qu'ils n'en ont pas les moyens !)

Pour le Sénégal la mise en situation de double contrainte dépend de la réception du matériel et des discours, qui promeuvent l'équipement et l'accès aux TIC, renforcés par notre société du « progrès technologique », c'est-à-dire par des messages de publicité poussant à l'achat de TIC et sur la lutte contre la fracture numérique pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté et ne pas devenir les analphabètes de demain. Ces TIC symbolisent tellement le progrès dans nos imaginaires, que les déchets sont souvent stockés, gardés, et même montrés par fierté, par comportement ostentatoire.

Dans un contexte de société capitaliste où tout nous pousse à consommer toujours plus, plus souvent, et tout le temps, le développement durable, ou du moins la prise de conscience que nos ressources sont limitées n'empêche pas ce même paradoxe concernant les TIC. Le monde informatique est particulièrement innovant et les avancées se multiplient, un modèle d'ordinateur est dépassé de plus en plus rapidement et ne vaut plus rien un an après son achat.

Des rapports dénoncent l'obsolescence programmée¹¹ par les producteurs d'électronique, d'électroménager et tout autre produit. Globalement nous assistons à une course effrénée qui touche tout particulièrement le monde des nouvelles technologies de l'information et de la communication dont le traitement en tant que déchets est

¹¹ Lire l'article sur le site Novethic, le ministre français de la consommation, M. Hamon s'engage à lutter contre l'obsolescence programmée (24.09.12), suite, entre autres études, à la récente étude de l'ADEME d'Août 2012 consultable sur <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=84636&p1=30&ref=12441>

particulièrement complexe et onéreux, toxique et dangereux. Nous vivons des situations où le monde marchand nous incite à consommer toujours plus et où le monde institutionnel, associatif, gouvernemental ou non, essaie petit à petit d'évaluer de bonnes pratiques responsables pour les diffuser, de sensibiliser les acteurs concernés. Nous assistons malgré tout à une véritable course effrénée de toujours plus de TIC, plus performantes, plus rapides, et à des phénomènes d'exclusion face à ces informations qui circulent sur le net et qui se multiplient aussi... Les pays qui connaissent d'importantes fractures numériques se sentent à l'écart de cette société de l'information mondialisée. Le désir de nouvelles technologies est présent, le besoin d'être « connecté » au monde est puissant, et c'est ainsi qu'en guise d'action de responsabilité sociale des entreprises, des associations, d'actions d'aide au développement durable, ou même des pays développés donnent du matériel informatique aux pays en développement en guise de solidarité numérique.

Ainsi le désir de performance et de possession de nouvelles technologies existe en France et au Sénégal, sauf qu'au Sénégal, il existe de plus importants problèmes d'accès à ces TIC qui donnent lieu à un projet dont l'objectif est d'équiper nationalement des écoles élémentaires dans un premier temps avec des appareils d'occasion.

La France et le Sénégal accepteraient les discours de promotion des TIC en étant convaincus de la modernité de ce matériel, et du progrès qu'il apporte, sans penser une seconde aux problèmes liés à son statut de déchet. Si ce n'est de ne pas savoir comment s'en débarrasser.

Les acteurs du Nord ont trouvé ici comment améliorer les chiffres de leur rapport environnemental, car en donnant des ordinateurs de seconde main ils peuvent entrer dans la « case » du tableau environnemental qui chiffre le tonnage de déchets traités selon les critères de développement durable (qui favorise, la réparation et le réemploi au rejet ultime).

Cependant une action de responsabilité sociétale devrait pouvoir exiger de l'entreprise qui donne ses déchets, que cette entreprise se préoccupe des conséquences de ces dons. De plus, pour être responsable, en aidant un pays du Sud à se développer durablement, l'organisation pour permettre autonomie et « *empowerment* » ne devrait pas, semble-t-il, prendre ainsi les commandes et forcer pour un certain type de développement.

Quelle conscience existe-t-il à propos des problèmes que posent les e-déchets ? Les campagnes de sensibilisation au Nord semblent avertir des problèmes de consommation d'énergie, de pollution lors de la production et de son utilisation : l'« empreinte écologique » des TIC, mais beaucoup moins de messages sont diffusés sur la problématique des e-déchets. Nous pouvons aisément imaginer qu'une part de frustration liée à l'équipement en appareils de seconde main se fait sentir du côté sénégalais, qui, comme tout le monde, préfère le neuf. Cependant au-delà de cette possible envie du Nord pour sa modernité, il est possible que les sénégalais soient moins massivement conscients de l'aspect polluant de ces merveilles technologiques, qui pour certaines catégories sociales sont des symboles forts de réussite, de richesse.

Pour les français le code de conduite à suivre pour respecter les principes de développement durable serait de consommer ce matériel TIC de façon « responsable », en fondant ses choix en tenant compte de l'empreinte écologique des produits, de limiter ces achats, de les réparer avant de s'en débarrasser, de les renouveler le plus tardivement possible et faire don de ce matériel dont il ne veut plus pour une éventuelle seconde vie ou se déplacer dans une déchèterie spécialisée pour le déposer (selon les collectivités locales) ou de faire appel aux sociétés de collecte de déchets informatiques (SCDI). Alors qu'en tant que sénégalais on peut penser qu'en réutilisant du matériel usagé, on ne pousse pas à la production et ainsi ressentir une sorte de déresponsabilisation, qui induit l'idée que c'est le Nord qui devrait donner de l'argent pour le traitement de ces déchets particuliers.

IV. La démarche méthodologique

La question de départ de ce sujet de recherche est la suivante :

L'aide au développement du Nord concrètement appliquée par les organisations par des actions de RSE en vue d'une solidarité numérique aboutit-elle à la réalisation de développements durables au Sud et quelles en sont les conséquences sur la relation entre les acteurs ? Autrement dit, comment les injonctions au développement durable et les pratiques concrètes de RSE sont-elles « reçues » dans les pays du Sud, quels en sont les effets, comment cela affecte-t-il tant les discours et pratiques au Sud que les relations Nord-Sud ?

Partant de l'hypothèse que les discours et pratiques de développement durable placent les pays du Sud dans une situation de *double bind*, nous partions à la recherche d'effets paradoxaux à observer sur le terrain. La question était alors de déterminer comment enquêter sur de tels effets paradoxaux. Dans un premier temps, il a été prévu de procéder par questionnaires. Mais il est vite paru évident que cela ne permettrait pas, ou mal, de cerner de tels effets. En effet, ces effets pourraient ne pas apparaître (le questionnaire s'en tenant aux discours affichés) et surtout cette démarche risquait à son tour de placer les répondants dans une situation de double contrainte. Par ailleurs ma situation d'enquêtrice, occidentale, semblant prôner un discours de développement durable risquait de reproduire cette attitude arrogante et sourde que nous commençons à sentir (et dénoncer) de la part des pays du Nord.

J'ai eu la chance de pouvoir partir deux mois sur le terrain au Sénégal (la justification du choix de ce terrain vient juste après) afin de pouvoir observer directement les pratiques et de m'entretenir avec les acteurs de ce pays dans une position qui n'était pas celle de l'enquêtrice blanche armée d'un micro et cherchant à obtenir les récits désirés. Je qualifierais cette démarche de quasi-ethnographique (la durée du séjour ne me permettant pas de prétendre faire de l'ethnographie et mon projet était différent de la description d'une culture). Je me suis largement inspirée de l'approche de Kathleen Stewart qui procède par réflexion à partir de moments ou d'événements qui l'affectent. Je cherchais en effet à détecter les incohérences, les discours qui échappent à l'orthodoxie, les situations surprenantes ou au contraire à me laisser pénétrer de l'ordinaire des pratiques qui montrent que tout ne se passe pas conformément aux discours et attitudes attendues du Nord.

Je ne cherchais donc pas à vérifier une proposition théorique mais plutôt à me laisser entraîner suffisamment dans cette « réalité » du Sud pour échapper quelque peu au formatage de nos esprits tout entiers pris dans les discours et débats sur le développement durable qui animent le Nord.

1. Le terrain de recherche

La démarche a ainsi été d'aller sur le terrain, au Sénégal, à Dakar, en deux fois. Un premier séjour d'une durée d'un mois m'a permis de mieux me rendre compte du terrain et établir les principaux contacts et mener une première série d'entretiens. Le second séjour, d'un mois également, m'a permis de mener à bien tout le travail d'enquête nécessaire pour tenter de rassembler les éléments nécessaires pour répondre à ma question de recherche. L'écart de plusieurs mois séparant ces deux missions a permis d'affiner la stratégie, la méthode d'enquête et les outils adaptés.

Plus pratiquement, j'ai choisi de suivre une action de responsabilité sociale des entreprises menée par la société Axa par l'intermédiaire de plusieurs agences et organisations françaises et sénégalaises. Il s'agissait d'un don de trente mille ordinateurs de seconde main pour équiper les écoles et qui permettait entre autres de donner de l'activité à des travailleurs locaux handicapés. Le cas m'a semblé exemplaire. Mais plutôt que de simplement assister à la « visite guidée » organisée par les principaux acteurs, mon enquête m'a guidée dans des lieux aussi étranges que la décharge principale de la ville, des écoles où l'informatique ne fonctionnait pas, une rencontre inopinée avec les travailleurs ou le forum social mondial.

Tous ces éléments m'ont permis de réfléchir à cette action de RSE, participant de la solidarité numérique et menée au nom du développement durable. S'agissant de dons d'ordinateurs, je me suis servie de la théorie du don, notamment avec les concepts proposés par A. Caillé et T. Godbout, ce qui m'a permis de me rendre compte et d'analyser les écarts entre le don affiché par la RSE et ce que dit la théorie du don. Cet écart semblant difficilement compréhensible, je suis finalement revenue aux théories de Bateson qui m'avaient apporté une hypothèse de départ et qui se sont révélées particulièrement opérantes pour comprendre la pathologie de la communication entre Nord et Sud. Plutôt que d'aborder le don d'ordinateurs tels que revendiqué par la RSE comme linéaire et unidirectionnel, tout autant la théorie du don que les concepts de Bateson me permettaient d'en acquérir une approche systémique, livrant une histoire bien différente de celle de la RSE. Il y avait bien des éléments de *double bind*, mais ceux-ci doivent être compris dans le cadre d'une communication paradoxale et « pathologique » entre Nord et Sud. C'est en comprenant ces effets qu'une réflexion sur un

développement durable qui ne soit pas seulement incantatoire et paternaliste pourra être menée, au sein d'un dialogue libéré autant que possible de ces communications paradoxales.

2. Justification du terrain de recherche

Il est question dans ce sujet de thèse d'observer une pratique d'aide du Nord au développement durable du Sud qui œuvre dans la lutte contre la fracture numérique.

Pour étudier et comprendre les relations Nord-Sud de développement durable il nous a fallu sélectionner un pays du Sud qui entretient des relations de développement durable avec la France. Nous avons pensé que dans un pays en voie développement, l'aspect occidental du développement durable dénoncé par certains, devrait être perceptible.

Généralement, on parle de pays développés versus pays en voie de développement, ou de pays du Nord et de pays du Sud mais cette classification généralisée semble quelque peu grossière vu la multitude des pays dans le monde et des situations économiques. Parmi les pays dits du Sud, des classifications censées hiérarchiser « les niveaux » de développement et leur positionnement dans l'économie mondiale, catégorisent les pays comme étant des pays dits « en voie de développement », « émergents », ou « nouveau pays industrialisés » et enfin les pays dits « développés ».

Sans vraiment s'attacher à ces façons de classer le développement, nous avons, mes professeurs et moi choisi le Sénégal. Plusieurs arguments justifient ce choix. Le Sénégal est un pays d'Afrique subsaharienne et pour cette recherche, sélectionner un pays en développement, rend probablement plus visible les contradictions induites par des injonctions contradictoires issues des discours de développement durable sur le terrain. De plus le Sénégal, qui est stable politiquement, est un pays francophone ce qui facilite et permet une analyse plus sensible des enquêtes menées sur le terrain. Le Sénégal, ancienne colonie française, garde encore aujourd'hui de forts liens avec la France et ce en particulier pour les projets d'aides au développement. De plus le Sénégal se présente actuellement comme un des pays d'Afrique subsaharienne le plus à la pointe en ce qui concerne les TIC. Il faut dire que

son ancien Président, M. Wade est très impliqué sur les questions de solidarité numérique, il a participé activement aux Sommets Mondiaux de la Société de l'Information, il a d'ailleurs été à l'initiative du Fonds de solidarité numérique, nombre de ces discours promeuvent l'accès au TIC pour tous, c'est un sujet qui semble être au cœur même de ses préoccupations pour la nation. L'appel lancé en 2007 au Black Caucus par le Président Wade pour avoir cinq cent millions d'ordinateurs traduit cette volonté politique. « Le jour où tout le monde aura un ordinateur chez lui et devant lui, le Sénégal émergera »¹². Il a d'ailleurs créé une agence gouvernementale rattachée directement au gouvernement pour lutter nationalement contre la fracture numérique : La sénéclic.

V. Annonce du plan

Nous proposons en première partie une analyse de la littérature ou nous tentons de dresser un état des lieux des débats et pratiques sur le développement durable. Après avoir rappelé les principales approches du développement, nous montrerons comment les questions que soulève le développement durable, se concrétisent dans le cas du développement lié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Enfin, nous les recadrerons plus avant et les contextualiserons dans le cas de la solidarité numérique et de la question des e-déchets pour les pays du Sud.

Nous aborderons ensuite une seconde partie, plus empirique, qui propose de partir à la recherche d'effets paradoxaux à observer sur le terrain. Après avoir justifié le recours à une enquête quasi-ethnographique¹³, nous proposerons une description détaillée des observations de notre terrain. Nous avons en fait choisi de suivre une action de responsabilité sociale des entreprises menée par la société Axa par l'intermédiaire de plusieurs agences et organisations françaises et sénégalaises. Il s'agissait d'un don de trente mille ordinateurs de seconde main pour équiper les écoles et qui permettait entre autre de donner de l'activité à des travailleurs locaux handicapés. Ainsi, nous présenterons les incohérences, les discours qui échappent à

¹² Propos d'Ababacar Diop, Directeur de la Sénéclic : Diallo El Hadji Alassane, « Sénéclic n'a jamais bénéficié des fonds du Fonds de Solidarité numérique » selon M. Ababacar Diop. » in la Dépêche diplomatique Afrique, du 17 février, 2010

¹³ La durée du séjour ne permettant pas de prétendre faire de l'ethnographie et le projet était différent de la description d'une culture

l'orthodoxie, les situations surprenantes que nous aurons pu détecter sur place, ainsi que ces éléments étranges qui nous affectaient, comme source de réflexivité et de tentative d'analyse à partir du terrain du Sud.

Enfin, une troisième partie permettra une réflexion plus générale et théorique sur cette action de RSE, participant de la solidarité numérique et menée au nom du développement durable. Comme cette action se présente en tant que *dons* d'ordinateurs, nous nous servirons de la théorie du don, notamment avec les concepts proposés par A. Caillé et T. Godbout pour ensuite retourner aux théories de Bateson qui nous ont permis d'apporter l'hypothèse de départ. Son approche systémique autorisera, nous le verrons, un regard alternatif qui se révélera particulièrement opérant pour comprendre la pathologie de la communication entre Nord et Sud.

Première partie

Etat des lieux : développement, solidarité numérique et déchets électroniques

I. Introduction

Quels sont les effets, dans le dialogue Nord-Sud et sur les relations Nord-Sud, de la propagation du concept de développement durable, des actions de RSE, des politiques de solidarité numérique en tant qu'injonctions internationales sur le développement « durable » dans l'aide du Nord à la lutte contre la fracture numérique du Sud ?

Quels types de réactions ces discours et actions provoquent ils dans les pays du Sud ? Quelles influences ont-ils sur les pratiques, les discours et les organisations ?

Ces questions sont bien entendu trop larges, mais nous tenterons dans cette recherche d'y apporter quelques éclairages et participer ainsi à un débat qui nous semble important. Lorsqu'on s'intéresse au développement durable, on est d'emblée confronté à un ensemble de questions, propositions de solutions, affirmations, débats, enjeux et pratiques. Il nous semble indispensable dans cette première partie de sérier cette littérature abondante sur le thème et de dresser l'état des lieux tel qu'il nous apparaissait avant notre étude empirique. Cette présentation ne se voudra pas exhaustive. Elle veut montrer les conceptions et les débats vus du Nord, elle retrace ainsi avec quel ensemble de concepts et de questions un chercheur du Nord peut partir vers son terrain de recherche au Sud, préalable indispensable pour comprendre (les problèmes de) la communication entre Nord et Sud sur ces thèmes. Etudier la réception des discours demande évidemment de tracer un contour de ces discours.

Nous avons besoin de retracer une sorte d'historique et une carte possible des différentes façons de voir les relations Nord-Sud qui nous ont amené aujourd'hui à adopter ce consensus de développement durable censé rééquilibrer les relations Nord-Sud. Notre but est de replacer dans un premier temps le concept de développement durable à la suite de toute une série de théories et de débats en regard du développement économique. Puis dans un deuxième temps de nous concentrer plus étroitement sur les questions liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et de replacer ces questions au sein des théories et des idéologies de la communication pour cerner la question de la réception. Enfin, nous resserrerons à nouveau l'angle de notre approche sur ce qui est appelé solidarité numérique, sur les questions liées aux e-déchets et aux pratiques de responsabilité sociale des entreprises dans ce secteur, puisque que notre recherche empirique a eu lieu dans ce milieu.

Le premier temps ne s'intéressera qu'aux théories du développement qui ont trait aux rapports et échanges entre pays développés et en développement. Nous y rappellerons les principales théories économiques du développement, puis nous verrons tour à tour un certain nombre d'interrogations, de positions et de débats, pour finir sur la façon dont les entreprises se sont emparées du concept, pour l'appliquer sous forme de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Le deuxième temps, après avoir rappelé que le développement durable remet à l'ordre du jour les questions de diversité et d'universalisme, de démocratie et de participation, présentera les utopies sous-jacentes de la mondialisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et les différents courants théoriques qui les composent et décrivent les relations entre « citoyens du monde ». Esquissant une revue de la riche littérature sur la communication pour le développement, nous nous attarderons surtout sur celle développant les grandes théories de la réception.

Le troisième temps présentera quelques pratiques de développement durable dans le cadre de la solidarité numérique notamment avec la question du mécénat et de la RSE. Mais elle mettra surtout en évidence l'une des dimensions trop souvent oubliées et qui fera partie de la double contrainte : la question des e-déchets. Enfin quelques éléments sur les e-déchets au Sénégal clôtureront cette première partie.

La recherche empirique qui suivra étudie un système de solidarité Nord-Sud, public privé de développement durable dont la vocation est de lutter contre la fracture numérique du Sénégal. Nous cherchons à observer la circulation de l'information et de la communication à ce sujet, la concrétisation de l'aide à la lutte contre ces fractures par des actions de RSE et leurs effets notamment sur les rapports symboliques entre pays développés et en voie de développement. Tout ceci semble trop vaste, mais ceci nous montre avant tout qu'il est difficile d'aborder ces questions hors d'une certaine complémentarité entre les approches des sciences de gestion, sciences de l'information et la communication et des réflexions écologiques sur le développement durable.

1. Approches, débats, positions sur le développement durable

Depuis de très longues années nos sociétés cherchent à s'organiser et à trouver un modèle de développement « acceptable ». Toujours poussées par le progrès, nos sociétés cherchent à trouver un certain équilibre dans nos modes de développement. La solution actuelle serait justement le développement « durable » fruit de toutes ces tentatives, réflexions qui remontent, finalement, à la nuit des temps mais que nous retraçons ici rapidement à partir des idées d'Adam Smith pour ensuite discuter des enjeux de ce nouveau consensus. Il reste que derrière ce consensus apparent, se cachent de nombreuses questions, positions et débats, qui forment autant de tensions, et parfois de contradictions, qu'à bien y regarder le développement durable apparaît plus comme un problème que comme une solution. Et ce sont ces problèmes qui probablement se retrouveront sur le terrain du Sénégal.

1.1. Rapide histoire de la pensée économique du développement

Depuis Adam Smith (Smith, 1976) les questions de croissance et de développement sont au cœur des réflexions et des préoccupations. Nous nous appuyerons sur les travaux originaux mais aussi sur des articles, études et ouvrages plus généralistes (Berr, 2006, le dossier de la documentation française, 2008 ; Flipo, 2007 ; Mancebo, 2006) pour nous guider parmi les multiples théories économiques sur le développement. La constitution de l'économie du développement en une branche spécifique des sciences économiques se fait au

lendemain de la seconde guerre mondiale. C'est le moment où s'organise un nouvel ordre économique mondial marqué par la domination des Etats-Unis qui contrôlent les Fonds monétaires internationaux (FMI) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Plus connue sous le nom de Banque mondiale, cet organisme a pour mission d'aider à la reconstruction en Europe, et à l'accession à l'indépendance pour de nombreux pays d'Afrique et d'Asie. C'est aussi à cette époque que l'on parle d'émergence du Tiers monde ce qui explique le fort engouement pour l'étude des économies en développement. Le manque de capitaux étant perçu par tous comme le principal obstacle au développement, les politiques de développement s'orientaient vers une aide publique au développement inspirée du plan Marshall. Le secteur clé des pionniers du développement était l'industrie. Dans cette période d'après-guerre les politiques de développement s'attachaient à lancer l'industrialisation des pays en voie de développement sur l'exemple de l'industrialisation des pays avancés. C'est alors que les débats ont porté sur l'allocation des capitaux, divisant les partisans d'un investissement limité à certains secteurs (croissance équilibrée, Nurkse, 1968) et les partisans d'un investissement plus large (croissance déséquilibrée, Hirschman, 1958). Deux grandes approches du développement voient le jour à cette époque, l'approche dite « développementiste » et le mouvement dit « tiers-mondiste ».

Dès ce moment peut se ressentir une tension entre deux approches l'une poussant au développement économique, en tentant de comprendre et d'expliquer le « sous-développement », les déséquilibres mondiaux engendrés, tandis que l'autre, d'abord sous les traits du tiers-mondisme est plus radicale et critique sur les inégalités causées par le capitalisme, et propose plutôt de rompre avec ce modèle dominant.

1.1.1. L'approche « développementiste »

L'ambition des travaux des pionniers est de permettre au pays en développement d'accéder à la modernité occidentale (Meier et Seers, 1984). C'est ainsi que deux types d'explications du décalage économique entre pays du Tiers-monde et pays industrialisés émergent : l'une pense que « [...] le sous-développement est un retard de développement (Rosenstein-Rodan 1943, Rostow 1970) qui s'explique par le caractère dual des économies du tiers-monde (Lewis 1954) ou par leur insuffisance d'épargne (Nurkse, 1968). A l'intérieur de ce mouvement, les structuralistes voient le sous-développement comme un phénomène historique lié à la désarticulation des structures productives (Prebisch 1950, Singer 1950,

Hirshman 1964, Perroux 1964, Myrdal 1968). Les solutions interventionnistes préconisées se traduisent par des projets autocentrés, basés sur les stratégies de substitution aux importations.

C'est pourquoi ces expériences « développementistes » n'ayant pas réussi à réduire les déséquilibres, ne sont plus au premier plan aujourd'hui.

1.1.2. Le mouvement tiers-mondiste

Le mouvement tiers-mondiste qui émerge dans les années 60-70, est quant à lui bien plus radical. Le fondement de ce courant porte sur l'idée que le sous-développement est la conséquence de la domination des pays capitalistes développés sur les autres, ce qui empêche toute possibilité de rattrapage. Cette approche ravive les théories de la dépendance¹⁴ (Baran, 1957; Franck A.G., 1969 ; Furtado C., 1970), que nous détaillerons (ci-dessous) et les théories néo-marxistes de l'échange inégal (Emmanuel, 1969). Ce courant radical pense qu'il faut rompre avec ce modèle en freinant l'expansion du capitalisme source de domination des pays du Nord.

1.1.3. La mondialisation accélérée et le libéralisme effréné

A la suite de cette opposition, commence un mouvement vers une libéralisation poussée des échanges mondiaux, dont les limites et échecs vont donner lieu aux débats sur le développement durable.

1.1.3.1. La crise du capitalisme et le libéralisme

C'est au cours des années 70 que nous pouvons affirmer que le capitalisme est en crise. Les dirigeants de ce monde changent alors de stratégie et donne au processus de mondialisation une accélération censée nous permettre de sortir de cette crise (en restaurant les taux de rentabilité du capital suffisants).

Ainsi notre système économique d'alors est complètement restructuré et la circulation des capitaux et marchandises est libéralisée. C'est ainsi que des politiques néolibérales qui

¹⁴ Basée sur une analyse centre – périphérie.

sont mises en pratique. Celles-ci, fondées sur des préceptes monétaristes poussent ainsi au recul de la sphère non-marchande et amplifient la précarisation du salariat facilitée par un chômage massif.

Du côté des pays du tiers-monde, ce tournant radical se concrétise avec l'émergence « des plans d'ajustement structurel » inspirés par le consensus de Washington. Ces plans d'ajustement structurel, avec pour objectif de gérer la crise de la dette (consécutive à la montée des taux d'intérêt pour éviter la faillite du système bancaire occidental), devaient permettre d'intégrer les pays en développement au sein du marché mondial en construction.

1.1.3.2. Des résultats catastrophiques

Ces nouvelles tentatives ont des résultats catastrophiques visibles dès les années 1990. L'intervention de l'Etat est alors encore plus remise en cause et la suprématie du marché dans l'allocation des ressources devient le mot d'ordre. Nous assistons à la même époque au retour en force de la théorie des avantages comparatifs qui condamnent les stratégies de substitution aux importations pour promouvoir à la place des politiques de promotion des exportations (ex : pour annuler la dette les Africains doivent faire pousser du coton pour l'exporter au lieu de donner la priorité aux cultures alimentaires), ce qui ne manque pas d'affecter les pays du Sud qui subissent un véritable recul des dépenses publiques de survie ainsi qu'une insertion internationale imposée.

Toutes ces stratégies de développement libéral échouent dans les années 1990, ce qui a pour conséquence encore aujourd'hui de mettre en porte-à-faux le consensus de Washington (Stiglitz, 2002 ; Rodrik D., 2003 ; Berr E. et Cambarnous F., 2005).

Les plans d'ajustement structurel ne sont pas pour autant abandonnés. En revanche, ils sont dès lors présentés comme stratégie de « bonne gouvernance » et de « lutte contre la pauvreté ». Le capitalisme et le libéralisme ainsi en crise vont permettre l'apparition d'un nouveau consensus, censé cette fois améliorer notre modèle mondialisé : c'est le dernier né « le développement durable », ou « développement soutenable ».

1.1.3.3. L'adoption du consensus de développement soutenable ou durable.

Entre temps, la contrainte écologique s'impose et deux grands rapports, tout d'abord le rapport du Club de Rome (Meadows et al., 1972), puis le rapport Brundtland (CMED 1987), tirent la sonnette d'alarme en présentant les risques que nos sociétés encourent. C'est suite à cela que l'ONU s'évertue à faire adopter le consensus de développement soutenable ou durable par toutes les institutions internationales et par tous les gouvernements comme solutions à nos problèmes.

C'est ainsi que différentes conceptions sur la « bonne gouvernance », sur le développement durable, et des objectifs de réduction de moitié de la pauvreté (ODM 2000) sont affichés dans l'espace public comme prioritaires pour résoudre les problèmes engendrés par le développement.

1.2. Eclairage de grandes théories économiques du développement

Il semble nécessaire, ici, d'apporter un éclairage sur les grandes théories économiques du développement qui ont été pensées avant la naissance de ce consensus de développement durable afin de mieux cerner ce que le développement durable est censé, justement, contrebalancer. Puisque nous intéressons aux relations Nord Sud de développement durable, il semble alors pertinent de tenter de dresser ici un tour d'horizon des principales théories économiques du développement. L'objectif est de distinguer les différents regards portés sur les décalages de développement, et sur les relations entre pays du Nord et pays du Sud. Vu la richesse de la littérature sur le sujet, nous ne présenterons tout d'abord que celles qui prônent des allocations de capital, sous forme d'investissements sectoriels ou larges ainsi que celles qui promeuvent ou critiquent le plus ou moins d'interventions des Etats pour enfin nous pencher sur des théories qui expliquent le sous-développement par les termes des échanges et les relations entre pays développés et pays en voie de développement pour d'ores et déjà mieux comprendre cette situation mondiale inégale. Loin d'être représentative des apports théoriques qui existent sur le sujet cette sous-partie prétend simplement montrer l'importance des divergences de points de vue à propos des théories économiques du développement.

Au sujet des débats portant sur l'allocation de capital pour le développement, nous pouvons distinguer d'une part les partisans d'investissements limités, sectoriels et stratégiques

comme Nurkse, de ceux qui prônent des investissements larges, plus importants, comme Hirschman par exemple. Nous allons donc ici présenter trois grandes théories afin d'envisager comment celles-ci expliquent et voient le « sous-développement ».

Tout d'abord, parmi ceux qui pensent qu'il faut réaliser des investissements limités à certains secteurs, une des grandes théories du développement, dénommée la « théorie de la croissance équilibrée », montre que toute croissance repose sur un effort minimum d'investissement de départ. La condition est alors de respecter en permanence l'interdépendance entre l'offre et la demande aussi bien au niveau global qu'au niveau de chaque secteur ce qui, à terme, permet un équilibre de croissance autoentretenu (Rosenstein-Rodan, 1943, Nurkse, 1968). A partir de cette idée, des auteurs comme Nurkse vont plus loin et expliquent le sous-développement par la « théorie du cercle vicieux de la pauvreté ». Celle-ci avance que les pays sous-développés, en raison de la faiblesse de la demande interne liée aux faibles revenus, sont dans l'incapacité de lancer des projets d'investissement rentables et capables de déclencher le processus de développement. Du côté de l'offre, la faible capacité d'épargne résulte du bas niveau de revenu réel qui lui-même reflète la faible productivité qui résulte, à son tour, du manque de capital. Un manque de capital qui lui-même est le résultat de la faible capacité d'épargne ; ainsi, le cercle est fermé (Nurkse, 1968).

En ce qui concerne les approches qui prônent des investissements plus larges, il existe la théorie que l'on appelle « la théorie des effets d'entraînement », qui part de l'existence d'effets d'entraînement de l'amont du processus productif vers l'aval, et de l'aval vers l'amont et de l'interdépendance à long terme des décisions en matière d'investissement. Cette approche apporterait l'explication de certains décalages entre les pays dus aux capacités des Etats à investir stratégiquement. Les gouvernements sont incités à pratiquer une politique d'investissement sélective en faveur des secteurs industriels jugés les plus stratégiques en termes de retombées économiques tout en soutenant l'existence de la libre entreprise et du libre échange (Hirschman, 1964).

Comme nous pouvons le constater, lorsque l'on parle d'investissement pour le développement, il est en fait, aussi question, de plus ou moins d'intervention des Etats.

Dans les théories qui discutent l'idée que le développement doit plus ou moins reposer principalement sur l'intervention des Etats, nous pouvons citer « la théorie de la

gouvernance ». Celle-ci combine les approches de la science politique et de l'économie institutionnelle et vise à démontrer que les États qui sont les plus aptes à favoriser le développement sont ceux qui exercent les fonctions régaliennes universelles. Ce que les seules politiques publiques parviennent à faire, d'autres acteurs que l'État ne seraient pas en mesure de le faire avec la même efficacité. Cette théorie avance également que ces États devraient être suffisamment désengagés de la société civile et du marché pour laisser les mécanismes d'autorégulation produire tous leurs effets.

A l'inverse, certains auteurs signalent et pointent du doigt les conséquences néfastes que peuvent avoir les interventions des États sur la croissance économique dans des pays en voie de développement. C'est le cas de « la théorie de la recherche de rente » qui explique que les systèmes administratifs de nombreux pays en développement se caractérisent par diverses formes de clientélisme, de népotisme ou de corruption. L'intervention de l'État offre, de par les emplois et les législations, des possibilités de rente. Les individus et les groupes de pression seraient alors incités à investir des ressources pour rechercher des rentes et obtenir des privilèges au lieu de chercher à accroître la production. C'est ainsi que les responsables politiques offriraient des rentes en échange de rémunérations monétaires et/ou de soutien politique. Pour ces auteurs, c'est aussi cette recherche de rente qui entraîne un gaspillage de ressources et qui est un facteur de violence politique pour s'approprier des rentes (Krueger, 1994).

Comme nous le signalions précédemment, les théories du développement sont très nombreuses et variées, il serait bien trop difficile et lourd de les détailler pour en dresser un panorama quelque peu représentatif de la littérature sur le sujet. C'est pourquoi, nous nous focalisons sur celles qui tendent à expliquer les décalages de développement entre pays dits développés et en voie de développement. Nous allons simplement présenter deux autres approches, plus critiques à l'égard du capitalisme : « la théorie de la dépendance », et la théorie du sous-développement dans le cadre de l'échange inégal, les deux théories du développement qui nous ont paru les plus pertinentes pour contrebalancer les approches plus « orthodoxes ».

Avec l'approche théorique de la dépendance, l'économie mondiale est constituée de deux pôles, d'un centre « capitaliste » (les nations occidentales industrialisées), et de la périphérie (les pays du Tiers-monde). La dépendance de ces derniers vient de la dégradation

des termes de l'échange, des multinationales, des transferts de technologie, de l'aide et de l'alliance objective des classes dominantes des pays dépendants avec les intérêts des capitalistes. D'après les partisans de cette théorie (Amin, 1984, Prebisch, Singer, 1950). Pour eux, seule une modification des relations économiques avec les pays industrialisés peut permettre un développement des pays du Tiers-monde.

D'autre part, la « théorie de l'échange inégal » explique l'origine du sous-développement, par les différences des taux de salaire et des taux de profits entre nations. Les pays à bas salaires vendent leurs marchandises à un prix inférieur à leur « prix de production », même si leur productivité est similaire à celle des pays industrialisés. Une partie de leur surtravail est donc transférée à ces derniers et contribue à leur appauvrissement.

Deux hypothèses sont essentielles : la première pense que cet appauvrissement est du au fait qu'à travail égal les salaires sont largement inférieurs dans les pays sous-développés par rapport aux pays développés ; la seconde avance que c'est parce que le taux de profit est le même pour tous les investissements, quel que soit le pays où ils sont réalisés. Il faut savoir que cette théorie a été fortement critiquée. Certains marxistes lui reprochent de ne pas prendre en compte une analyse de classes en affirmant que les pays développés, toutes classes confondues exploitent les pays sous-développés. D'autre part, leur contestation porte sur le fait que statistiquement, on observe plus une instabilité qu'une détérioration généralisée et continue des termes de l'échange. En outre, pour les contradicteurs, d'autres facteurs peuvent expliquer les phénomènes observés comme l'évolution de la demande ou du progrès technique (Emmanuel, 1969).

Encore une fois, notre but n'était pas d'être exhaustif, mais de montrer la diversité et l'ampleur des débats qui animent le monde des théories sur le développement économique. Si l'on voulait partir à la recherche de la solution pour le développement, on rentrerait sans doute cultivé mais bredouille.

2. Interrogations sur l'opportunité et la forme du développement, vis-à-vis de la croissance, du progrès et de la richesse

Aujourd'hui la crise écologique et la crise sociale s'alimentent, certains parlent même de crise de société, voire de crise de civilisation. En tout état de cause, les critiques et les craintes se multiplient. L'objectif à suivre : celui de se développer est mis en doute. Avec, d'une part le progrès, dorénavant identifié à une fuite en avant de la technique entraînée par une dynamique largement autonome, quasi immaitrisable, et avec d'autre part, une suprématie du marché censée réguler les sociétés, et pour finir, face à, l'extension infinie du champ de la marchandise, à la subordination des êtres humains aux règles de compétitivité, à la logique de l'accumulation de capital, notre modèle de développement capitaliste et libéral s'épuise. Il ne s'agit pas d'une perte de vitesse, car au contraire plus il approche du précipice social et écologique, plus la fuite en avant s'accélère. Sa légitimation théorique et son hégémonie idéologique s'effritent et de nouvelles interrogations naissent. Le développement n'est plus seulement solution, il est devenu problème.

Nous allons voir les grands débats que soulèvent les différentes approches du développement, ce qui amènera à l'émergence de l'idée du développement durable.

2.1. Le développement / croissance économique

A la question « faut-il distinguer la croissance économique du développement ? », les avis sont partagés. Les partisans du non, incarnés par les positions les plus libérales, adoptent une vision linéaire de l'histoire des sociétés, qui pensent que le mieux être ne peut se chercher qu'à travers la croissance économique. Cette position orthodoxe pousse en faveur du développement, pour aller toujours plus au bout de la croissance perpétuelle de la production et de la consommation.

De leur côté, les plus critiques au « tout croissance » distinguent la croissance économique du développement, comme Rostow (Rostow,1963), qui parle de l'ère de la consommation de phase ou François Perroux qui opère la distinction entre développement

(qualitatif) qui implique la croissance économique et développement (quantitatif), la croissance économique qui, n'implique pas le développement.

2.1.1. Deux grands modèles de développement

Parmi les modèles de développement, les plus connus sont ceux de Lewis (Lewis, 1954), et Rostow. Nous allons donc ici tenter de les décrire brièvement.

2.1.1.1. Modèle de développement de Lewis : l'approche économique

Selon Lewis, les pays de la périphérie sont constitués d'une "économie duale". Duale car composée d'une part d'un secteur capitaliste et d'autre part d'un secteur traditionnel. Le premier comprend des activités manufacturières, minières et d'agriculture commerciale : il est orienté vers le profit, lequel est consacré au financement de l'investissement. Le second secteur, qui inclut l'agriculture traditionnelle et les activités informelles urbaines, est orienté vers la subsistance. Selon Lewis, le secteur capitaliste se développe en attirant les travailleurs du secteur des activités de subsistance. Lors de la phase initiale de développement, l'offre de travail dans le secteur capitaliste excède la demande de travail, le salaire peut donc rester faible et stable durant une période assez longue au cours de laquelle s'effectue ce transfert de travailleurs. Ainsi les profits sont élevés et permettent donc une épargne et une accumulation du capital dont dépend le développement économique. Cette phase s'achève quand le surplus de travail a été absorbé et que les salaires augmentent.

2.1.1.2. Le développement versus la croissance d'après François Perroux et Rostow

En raison des divergences entre les analyses de ce phénomène, il existe différentes définitions du développement. Voici, résumée en une phrase, la vision de l'économiste François Perroux : « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global » (Perroux, 1961 : 16)

Deux éléments sont essentiels dans cette définition. Tout d'abord, le développement est perçu comme un phénomène qualitatif, social et culturel ; ainsi développement et croissance sont à distinguer : il peut y avoir croissance sans développement.

Le second élément montre que le développement rend la croissance irréversible (cumulative) et qu'il n'y a pas de retour en arrière possible. Ces deux éléments rejoignent certains aspects de la théorie des étapes de la croissance économique de Walt Rostow (historien américain contemporain) que nous allons voir ci-dessous.

Pour Rostow, pour accéder au développement les sociétés traditionnelles doivent d'abord remplir «les conditions préalables au décollage», pendant une phase de transformations sociales, institutionnelles et politiques, où les changements de mentalités jouent un rôle essentiel. La diffusion de l'idée de progrès, de l'instruction, fait apparaître de « nouveaux types d'hommes animés de l'esprit d'entreprise ».

Les sociétés connaissent ensuite la phase de décollage (*take-off*), qui correspond à l'idée d'irréversibilité ou d'aptitude à une croissance dite « cumulative » : la croissance devient la fonction normale de l'économie.

D'autres étapes suivent ensuite : la marche vers la maturité, puis l'avènement de la société de consommation.

La distinction entre développement et croissance économique a résisté mais reste actuellement encore un peu fragile. F. Perroux a réussi à introduire le doute dans le rapport Brundtland (CMED, 1987) qui affirme pourtant la compatibilité entre une croissance perpétuelle et le respect des équilibres sociaux et environnementaux, ce qui ne manque pas d'amplifier l'ambiguïté.

Harribey (1997, 2004) lui, se demande si la croissance nécessaire au développement cesserait de l'être au delà d'un certain seuil (obstacle).

2.1.2. Ce n'est pas la voie du courant de la décroissance et des anti-développementistes

Des auteurs (Partant, 1982, 1988 ; Latouche, 2004 ; Rist, 1996, Morin, 2002) rejettent l'idée de distinguer croissance et développement, et proposent la décroissance. Ils dénoncent le développement durable comme étant un oxymoron et s'appuient sur d'anciens travaux critiquant la technique et son autonomisation par rapport à la société (Ellul, 1954 ; Illich, 1973) Deux arguments essentiels fondent leur argumentation : l'un s'appuie sur la thèse de Nicholas Georgescu-Roegen (Georgescu-Roegen, 1979) qui soutient que la loi thermodynamique de l'entropie s'applique aux activités économiques, et montre qu'il n'est

plus possible de concevoir une croissance infinie dans un monde fini. Et l'autre s'attache à accuser l'Occident de perpétuer sa domination économique, politique et culturelle par le biais de l'idéologie d'un développement inatteignable pour une grande partie de l'humanité ce qui leur semble très risqué.

Le premier grand risque est de laisser planer le doute quant à la nécessité pour les plus pauvres de la planète de voir leur production croître, tant les besoins essentiels sont loin d'être satisfaits. Pour ces auteurs c'est la décroissance qui sauvera le Sud car on ne peut pas mettre sur le même plan riche et pauvre, ou « il faut sortir de l'économie ». D'ailleurs, Serge Latouche (Latouche, 2004) dénonce une confusion entre l'économie comme catégorie anthropologique et le capitalisme comme catégorie historique.

Le second risque est de verser dans un relativisme culturel et de faire de la pauvreté dans le monde une simple projection des valeurs et des perceptions occidentales (voir à titre d'exemple le débat contradictoire entre Comélieu et Latouche (Comélieu, 2003 ; Latouche 2003).

2.2. Le développement / progrès

Sur les liens entre progrès et développement, nous nous appuyons sur François Perroux qui dénombre trois thèses envisageables.

Le progrès est une idée neuve qui se répand dans la pensée philosophique et scientifique à partir de la fin du XVIII et au cours du XIXème siècle (Auguste Comte – fondateur de la sociologie Darwin). La thèse inspirée de l'évolutionnisme assimile le développement ou la croissance au progrès historique d'ensemble des sociétés. L'évolutionnisme c'est l'idée que l'histoire des sociétés va dans le sens du progrès général de l'Humanité.

Au contraire, on peut récuser cet optimisme et parler seulement des progrès amenés par la croissance (techniques, niveau de vie, espérance de vie...). Ainsi ces progrès sont relativisés et peuvent s'accompagner de régressions comme la dégradation de l'environnement, les contraintes du mode de vie urbain et ses conséquences sur la qualité de vie.

Et enfin, certains intellectuels critiquent la notion même de développement, dans la mesure où elle semble porter un jugement de valeur à propos des sociétés dites 'sous développées'. L'idée sous-jacente est que le développement est un concept occidental qui empêche les autres sociétés de préserver leur identité culturelle et de choisir leur propre modèle.

2.3. Le développement / richesse

Cette question nécessite de repenser le développement plutôt que de le refuser. Comment définir un mode de vie qui privilégie la qualité, notamment les rapports sociaux et humains, à la quantité des biens marchands produits ? Cette démarche implique la question suivante : « en quoi la richesse est susceptible d'améliorer le bien-être humain ? »

De nombreux travaux cherchent à mettre en lumière la relation entre la question des modes de vie, du développement et du bien-être avec celle de la richesse. Les indicateurs de richesse habituels sont critiqués et de nouveaux indicateurs de bien-être apparaissent (Gadrey et Jany Catrice, 2005) en dresse un panorama). Il est trop tôt pour conclure.

Ce qui est certain aujourd'hui, c'est que le développement et le système économique sont en pleine crise : sociale, sociétale et écologique. Les économistes veulent refonder le développement. Accompagnée de la crise du capital qui souligne la contradiction entre valeur marchande et richesse sociale, cette crise est générale et a une dimension culturelle parce que la notion de progrès, nous l'avons vu, ne va plus de soi.

3. Les positionnements sur le développement durable

Le repérage des principales positions sur le développement et des conceptions du développement durable permettent de construire une sorte de typologie, ou plutôt une grille de lecture pour analyser les discours officiels sur le sujet. De telles positions sont par exemple résumées dans cette citation : « Mais, avec une telle définition, le développement durable se

trouve assez rapidement placé au cœur de trois contradictions difficilement conciliables : compromis entre les intérêts des générations actuelles et celui des générations futures ; compromis entre les priorités des pays industrialisés et celle des pays en développement ; compromis entre qualité de vie et préservation des écosystèmes. » (Mancebo, 2007).

3.1. Inégalités et injustices sociales

Les débats autour du développement durable sont notamment liés à deux types de préoccupations. Des inquiétudes concernant l'environnement et des questions de justice sociale. Les injustices sont en effet flagrantes à travers les territoires, entre les territoires, mais également entre générations successives.

3.1.1. Inégalités dans l'espace

La première préoccupation de l'inégalité se situe dans l'espace. Elle est double elle concerne l'importation et l'exportation de la durabilité, mais aussi des applications sur des échelles locales.

La première préoccupation donne naissance à la notion de durabilité importée et de durabilité exportée (Pearce D, Markandya A, Barbier E. B, 1989). « Il y a durabilité importée lorsqu'un territoire garantit la durabilité de son développement en rejetant son coût sur d'autres territoires : transfert des pollutions (exportation de déchets) ou des activités polluantes, achat sous-évalué de ressources naturelles. Le territoire concerné couvre alors les besoins de sa population en ne respectant qu'en apparence les conditions générales de la durabilité. Sa durabilité interne est assurée, en réalité, au détriment de la durabilité externe puisque les nuisances sont exportées. Dans une telle perspective, il n'existe de durabilité réelle que lorsque les conditions relatives à la durabilité interne et à la durabilité externe sont toutes deux remplies. Ce qui suppose une délimitation territoriale, qui intègre d'entrée de jeu, cette préoccupation » (Mancebo, 2007).

La seconde pose plutôt un problème d'échelle. Peut en effet être remis en question le présupposé selon lequel il est possible d'articuler grandes et petites échelles d'action. Cette préoccupation peut par exemple être illustrée par la déclinaison de l'Agenda 21 en agendas 21 locaux. Un autre exemple réside dans les volontés d'application du développement durable

dans les politiques et pratiques de Responsabilité sociétale des entreprises ou plus généralement des organisations (RSE ou RSO). Une critique de ce présupposé émane encore une fois de F. Mancebo parmi d'autres, qui pense qu'il n'y a pas lieu de vouloir imposer aux localités des conceptions qui ne leur sont pas adaptées, ni leur imposer une manière uniforme de poser les problèmes et d'envisager les solutions.

3.1.2. Inégalités dans le temps

Une deuxième préoccupation concerne le temps. C'est surtout le principe de précaution qui tente de réguler les risques pour le futur. Il pose le problème : Comment, dans un contexte d'incertitudes, identifier et décrire la probabilité d'occurrence des risques ainsi que les gains potentiels à les éviter ? Quand sommes-nous incertains et quand les connaissances sont-elles suffisamment certaines ? Comment déterminer les meilleures combinaisons alors que le tiers absent ne peut rien dire de leurs attentes ? « Les choix résultent donc de représentations, de la projection dans l'avenir de priorités et d'intérêts plus ou moins masqués des uns et des autres. » (Mancebo, 2007). Ces choix peuvent varier considérablement dans le temps au gré du contexte et des intérêts à défendre. L'inégalité dans le temps vient de ce que ce ne sont pas les mêmes générations qui prennent les décisions et qui en supporteront les conséquences. Une telle projection de la réflexion et de la responsabilité dans le temps est nouvelle et un des apports originaux de la question de la durabilité.

3.2. Les deux acceptations communes du développement durable

Face à ces enjeux environnementaux, on distingue en général deux versions de la durabilité : la faible et la forte. La version faible demande à l'économie de prendre mieux en compte les questions environnementales dans son approche mais recherche des solutions à l'intérieur de la sphère économique ; la version forte demande à l'économie de revenir sur ses propres logiques et de s'adapter à la question environnementale.

3.2.1. Durabilité faible : se divise en deux principales orientations

La « durabilité faible » se divise en deux principales orientations. La première ¹⁵ pense la croissance économique comme temporaire et qui arrivera à un état stationnaire. Ainsi la question des richesses naturelles sort du champ de l'analyse économique et le débat se tourne vers la croissance des biens et des services et sur leur répartition dans l'espace. L'autre orientation lui répond¹⁶ qu'aucun capital naturel n'est nécessaire à la poursuite de la croissance, qu'il n'a pas de limite, car les ressources sont substituables car quand une ressource se fait rare, le prix augmente et des moyens sont dégagés pour trouver d'autres ressources.

Selon cette deuxième thèse la croissance va continuer et les générations futures seront plus riches et auront par conséquent plus de moyens pour lutter contre la pollution. Cette argumentation s'appuie sur des mesures faites aux USA entre 1890 et 1960 qui montrent que la détérioration est un prix à payer pour s'industrialiser et connaître ensuite une amélioration des conditions de vie (seuls les sites remarquables seront amenés à être conservés).

Dès 1990, des chercheurs comme G. Grossman et A. Krueger (Grossman et Krueger, 1994) entre autres veulent montrer que la croissance économique a un impact positif sur l'environnement. Ils expliquent que la pollution augmente puis au-delà d'un certain point de retournement elle diminue car la société s'équipe de technologies propres. Ce sont les « courbes de Kuznets ». Le libre échange apparaît en ce cas comme la solution puisqu'il permet la diffusion de technologies propres.

Cependant, il existe des limites à la substitution d'après D. Pearce de l'école de Londres qui présente les marchés comme myopes et imparfaits, et incapables d'anticiper. Les acteurs économiques ne paient pas le coût réel de leurs actions, par exemple les dégâts liés aux changements climatiques. Ces coûts sont externalisés, ainsi, afin de parer à ces imperfections la taxation et les permis d'émission seraient des solutions.

¹⁵ A l'image par exemple de la conception des économistes du XIXème siècle dont John Stuart Mill, 1848

¹⁶ Réponses par exemple de Robert Solow dans son rapport du Club de Rome en 1974.

3.2.2. La durabilité forte

Les partisans de la durabilité forte pensent que c'est à l'économie de s'adapter à l'environnement et forment trois grands courants.

Partant du principe qu'un grand nombre de ressources ne sont pas substituables, par exemple il n'existe pas de courbes « Kuznets » pour les déchets et la plupart des pollutions globales, le premier courant est alarmé par l'empreinte écologique des pays industrialisés qui ne cesse d'augmenter et dénonce les effets de dématérialisation et de tertiarisation qui sont avant tout liés à la délocalisation des activités les plus polluantes, et les pays industrialisés continuent de profiter des objets qu'elles permettent de fabriquer (analyse des cycles de vie des objets). C'est à l'économie de s'adapter à l'écologie et non l'inverse. Des critères de durabilité forte sont établis mais leurs interprétations sont très larges et demeurent sujettes à controverse. Certains de l'école de Londres défendent une conception très forte de la durabilité, c'est le cas du « capitalisme naturel » (Hawken, Lovins, 1999).

D'autres courants d'analyse s'inscrivent dans la tradition d'économistes comme F. Perroux et J. Schumpeter qui distinguent croissance et développement (Perroux, 1965).

Dramatisant leur réflexion, N. Georgescu-Roegen affirme de son côté que la décroissance de l'économie est une conséquence logique de la protection de la richesse écologique. La richesse actuelle n'est pas obtenue par le génie technique mais par l'endettement envers le Tiers-Monde et les générations à venir, dont les richesses essentielles sont dilapidées. Le pic de pétrole fera entrer le monde dans la décroissance et il faut s'y préparer.

Un troisième courant s'intéresse plus à l'évolution de la répartition spatiale des richesses qu'à leur niveau cumulé. Alf Hornborg, par exemple montre que les échanges internationaux impliquent tous une modification de la répartition des « biens » et des « maux » écologiques et que l'accroissement de « biens » dans les pays industrialisés est très directement lié à l'accroissement des « maux » dans d'autres parties du monde (Hornborg, 2006). Cette thèse (marginale en 70) connaît un fort regain d'intérêt et incarne

« l'environnementalisme des pauvres »¹⁷ étudié par Juan Martinez-Alier et souvent revendiqué par les pays du Tiers-monde. Elle rejoint par quelques aspects des analyses de Marx, les théoriciens de la dépendance (Raul Prebisch)¹⁸ ou les théoriciens de l'échange inégal (Amin, 1973). Ici l'environnement est premier car les populations n'ont pas les moyens de migrer, ni de se payer des technologies de dépollution ou de restauration de l'écosystème.

L'économie domine toujours les analyses de développement durable mais d'autres approches scientifiques proposent désormais des pistes d'analyse. « Cette diversité croissante dans les théories et définitions du développement durable prouve la fertilité du concept. Les liens entre les 3 piliers du développement durable restent obscurs. La littérature se focalise sur les liens entre écologie et économie et néglige souvent les liens avec le social [...]. Le développement durable n'est donc pas la solution, il est un espace de réflexion, de discussion et de négociation autour de différentes propositions qui se présentent comme des solutions. La vraie question est celle des priorités » (Flipo, 2007 : 61).

4. L'intégration du souci de développement durable par les entreprises par les politiques de RSE

Les entreprises (et plus largement les organisations) se sont emparées des problématiques sociales et environnementales soulevées par les débats sur le développement durable sous forme de pratique de responsabilité sociale des entreprises. Elles y trouvent une possibilité d'engagement actif, de motivation de leurs salariés, parfois une source d'avantage concurrentiel et avant tout une légitimation de leur activité économique. Nous présenterons ici brièvement la RSE en principe, laissant l'étude détaillée d'une pratique pour notre enquête empirique.

¹⁷ Martinez-Alier J., *The environmentalism of the poor*, A report for UNRISD for WSSD Summit", téléchargeable : http://www.foe-scotland.org.uk/nation/ej_alier.pdf

¹⁸ Connu pour la thèse Singer Prebisch

4.1. La montée en puissance de la pratique de RSE

Le concept de RSE n'apparaît qu'à partir des années 1960 dans la littérature consacrée aux entreprises (Bowen, 1953; Goyder, 1961). Il a depuis fait l'objet d'une élaboration théorique chez de nombreux chercheurs, avant de devenir une pratique assez largement répandue.

Depuis les années 80, les débats sur la finance éthique, sur le commerce équitable et le développement durable sont passés au premier plan pour les instances politiques et ont été appropriés par les entreprises. D'une part, les instances publiques chargent les universités et les centres de recherches de réaliser des études pour développer des outils afin d'évaluer et représenter les différents niveaux de responsabilité des entreprises. D'autre part les entreprises multiplient les actions présentées sous la dénomination RSE et s'en servent dans leur politique de communication. Pour pouvoir rendre concrètes les actions de RSE, des référentiels internationaux (GRI), des codes de conduite des entreprises (*Global compact*) ou des certifications, normes ou labels (SA8000...) ainsi que des audits sociaux ou environnementaux, ont été conçus. Par ailleurs, de multiples outils pratiques existent pour faciliter l'intégration de ces normes dans les entreprises. Depuis 2000, l'Europe œuvre de même pour développer des outils et pour fixer des normes concernant la RSE.

4.2. Définition de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Ainsi, une façon simple de concevoir ce qu'est la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de la voir comme la transposition du développement durable au monde des organisations. Les entreprises montrent ainsi que leur activité n'a pas seulement un impact économique, sous forme de profit, mais que cette activité a également un effet sur le social et l'environnemental, et elles acceptent de s'en dire (pour partie) responsables. Ainsi dans les organisations la RSE se traduit par ce qu'on appelle la « *triple bottom line* » qui permet d'évaluer sa performance sous trois angles d'attaques :

Tout d'abord l'angle environnemental qui se préoccupe qu'il y ait compatibilité entre l'activité de l'organisation et le maintien des écosystèmes, qui analyse les impacts de l'entreprise et de ses produits en termes de consommation de ressources, de sa production de déchets, de ses émissions polluantes...

Ensuite l'angle social qui s'intéresse aux conséquences sociales de l'activité de l'organisation pour l'ensemble de ses parties prenantes : salariés (conditions de travail, niveau de rémunération, non-discrimination...), fournisseurs, clients, communautés locales et la société civile.

Puis le dernier, l'angle économique qui se focalise sur la performance financière « classique » mais aussi sur la capacité à contribuer au développement économique de la zone d'implantation de l'organisation et à celui de ses parties prenantes, respect des principes de saine concurrence (absence de corruption, d'entente, de position dominante...).

Le terme de "Responsabilité sociale de l'entreprise" est couramment utilisé pour rendre compte de l'application de ces trois dimensions. Autrement dit, les entreprises, qui engagent à long terme leur responsabilité d'acteurs dans la société, orientent (ou disent orienter), de plus en plus, leur gestion et leur mode de production en appliquant les principes du développement durable, c'est-à-dire en conciliant le progrès économique et social avec le respect de l'environnement.

Ce qui paraît très important ici, c'est que les organisations ne sont pas seulement responsables de leurs impacts sociaux et environnementaux devant leurs actionnaires, mais le sont devant l'ensemble de leurs parties prenantes.

Remarquons aussi que les politiques de mécénat d'entreprise sont une des composantes majeure de la RSE. Elles reposent sur l'implication des salariés comme bénévoles auprès d'associations extérieures intervenant dans le domaine de la solidarité.

4.3. De nombreux indicateurs, normes et labels cherchent à mesurer les performances des organisations

Les normes dans les échanges Nord-Sud sont de plus en plus nombreuses, avec notamment récemment les normes concernant les actions de RSE, de solidarité numérique et de développement durable. Selon l'Organisation Internationale de normalisation (ISO) «Une norme est un document approuvé par un organisme reconnu, qui a été mis au point par voie de consensus entre des experts du domaine, et qui fournit des recommandations sur la

conception, l'utilisation ou la performance des produits, processus, services, systèmes ou personnes. »¹⁹.

Ces indicateurs et ces normes sont très nombreux nous en présenterons ici que les principaux de la RSE:

- Le Pacte mondial²⁰ (*Global Compact*) lancé en janvier 2000 lors du Forum économique mondial. Il s'agit d'un code de conduite qui comprend dix principes sur lesquels les entreprises doivent s'engager.
- Norme iso 26000 : Cette norme, publiée le 1^{er} novembre 2010²¹ précise comment intégrer les normes de responsabilité sociétale, de gouvernance et d'éthique d'une manière plus élargie. Il s'agit d'un guide de lignes directrices proposé aux entreprises et organisations. Le terme de Responsabilité Sociale des Entreprises est ainsi élargi dans cette norme à celui de Responsabilité Sociale (ou sociétale) des Organisations (RSO).
- Le *Global Reporting Initiative* (GRI) , initiée en 1997 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et de la *Coalition for Environmentally Responsible Economies* (CERES)²²: l'objectif est d'élaborer des lignes directrices et une standardisation de normes pour la rédaction de rapports environnementaux et sociaux.

Il existe actuellement de nombreux outils d'aide à la gestion de la RSE, de label, de certifications, de récompenses et des nouveautés sont toujours en construction.

¹⁹ Consultable sur le site de l'ISO <http://www.iso.org/sites/ConsumersStandards/fr/1-1-what-standards-context.htm>.

²⁰ Consultable sur le site officiel des Nations Unies <http://www.unglobalcompact.org/>

²¹ Consultable sur le site officiel ISO <http://www.iso.org/iso/fr/news.htm?refid=Ref1366>

²² Consultable sur le site <http://www.ceres.org/>

4.4. Lois et réglementations

4.4.1. Internationales

Il n'y a pas réellement d'obligations à proprement parler au niveau international, puisqu'à l'échelle internationale la RSE repose sur une approche volontaire des organisations. Cependant, dès lors que la RSE fait référence à une obligation résultant du droit des traités, ou de la loi, elle se voit confirmée par le juge comme une obligation unilatérale qui lie son auteur, l'organisation.

D'autre pays que la France, comme le Danemark, qui fut le premier d'ailleurs, impose un *reporting* environnemental à ses grandes entreprises comme une obligation légale incontournable. Il est ainsi probable, en tout cas à une échelle européenne, que nous aboutirons à une généralisation de l'obligation pour les sociétés cotées dans les 27 Etats membres de l'Union.

4.4.2. En France

Un article (n° 116)²³ dans la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) votée en 2001 demande que les entreprises cotées en bourse indiquent dans leur rapport annuel une série d'informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de leurs activités. Actuellement intégré dans le code du commerce, les exigences de RSE ne sont actuellement traduites que par un article de loi concernant les entreprises cotées. Cependant certaines entreprises soumises à ces obligations les ignorent ou ne les appliquent encore que partiellement.

Une plus grande volonté de transparence, de vérifiabilité, de certification par un « tiers indépendant » concourt actuellement au renforcement, en France, qui a d'ores et déjà adopté la loi Grenelle I (2009) et surtout la loi Grenelle II (2010), des devoirs des entreprises et des exigences de publication en matière de RSE et de responsabilité environnementale ou sociale par une extension de ces obligations aux sociétés non-cotées. Pour pouvoir comparer les différents rapports des organisations, des méthodes communes de calcul et d'évaluation

²³ Article 116 de la loi NRE transformée en article L225-102-1 du code du commerce

sont recherchées. Des sanctions sont prévues pour les entreprises ne répondant pas aux exigences de la loi mais le décret, non encore promulgué, doit préciser le contenu et les modalités du *reporting* et des contrôles et sanctions éventuelles.

4.4.3. Des lois encore imprécises et indéfinies

Aujourd'hui, la loi ne précise pas encore les conditions de responsabilité juridique des dirigeants en cas de manquement à cette obligation de communication, compte tenu de la difficulté qu'aurait un juge à apprécier le caractère exhaustif d'une telle information.

Il faut dire que la loi demande de communiquer des informations à caractère qualitatif, avec des outils de mesure qui se multiplient sans être uniformisés, ce qui fait que les rapports sont extrêmement hétérogènes et par conséquent incomparables ; et cette in-comparabilité est encore plus grande lorsque l'on dépasse les frontières.

4.5. Quelques critiques connues de la RSE

Comme pour le développement durable, l'imprécision légale de la RSE et le nombre important d'outils d'évaluation font que le concept souffre lui aussi d'imprécision et d'un manque d'uniformisation pour comparer les différentes implications de organisations. Chacun comprend la RSE un peu comme il l'entend et certains dénoncent même certains détournements. Par exemple des auteurs de l'Etude Ires²⁴ soulignent que les firmes affichent leur comportement vertueux en matière de RSE surtout dans le but d'éviter une intervention publique. A leurs yeux, cela permet de plus de réduire le rôle des syndicats, ramenés au rôle de parties prenantes parmi d'autres, si bien que les interlocuteurs des directions sont de plus en plus fréquemment extérieurs à l'entreprise. D'autres pensent que la RSE est aussi un moyen pour les organisations de combler un déficit d'image et de saisir des opportunités de croissance. Elle permettrait de justifier notamment la très grande entreprise (Measure, 2006). La Responsabilité sociétale d'entreprise et même parfois qualifiée d'avoir une double face, de paradoxale. D'après Chaveau et Rosé (Chaveau, Rosé, 2003), certains acteurs ont tendance à créer un double langage entre discours et réalité alors que pour d'autres, elle constitue un engagement réel parce que volontairement soumis à des formes d'audits externes ainsi qu'au

²⁴ Consultable avec ce lien Revue de l'IRES n° 57 - 2008/2, spécial "Les syndicats face à la Responsabilité Sociale des Entreprises"

débat avec les parties prenantes. Ce serait la condition de survie pour les entreprises dans un environnement global et compétitif. Ainsi dans certains cas la RSE pourrait être une nouvelle forme de communication manipulatrice et cynique à bon compte des entreprises : la seule raison pour laquelle les entreprises mettraient en place des projets de RSE serait une raison utilitaire, avec un bénéfice commercial dans l'amélioration de leur réputation auprès du public et des gouvernements.

De même Yvon Pesqueux (Pesqueux, 2007) s'inquiète d'un accaparement du politique via la RSE par les entreprises. Il dénonce le risque inhérent à la théorie qui la sous-tend, celle dite des parties-prenantes, car celle-ci serait aisément idéologisable (Pesqueux, 2006, Allouche, Huault, Schmidt, 2005) soupçonner dans les discours de la RSE une « illusion morale ». Le concept a indéniablement meilleure presse dans les entreprises qu'à l'université.

Ainsi la RSE est aujourd'hui à la fois obligatoire (pour les entreprises cotées en bourse) et souffre tout comme le développement durable de contours flous. Elle sert souvent, nous l'avons vu, des intérêts d'image visant des opportunités de croissance et pourtant son discours semble bien conforme aux exigences du développement durable.

La RSE est souvent rattachée aux directions de la communication. Encore faiblement réglementée, et difficilement évaluable, au vue du manque d'uniformisation des rapports de développement durable malgré une multiplication d'outils pour le faire, il se pourrait qu'à une échelle moins globale que le développement durable, mais comme lui, la RSE place les organisations dans une double contrainte, entre agir pour la communauté et agir pour ses propres intérêts sans qu'il ait été prouvé, tout au contraire, que les deux aillent toujours dans le même sens...

Encore une fois, et bien que nous ayons changé d'échelle en abordant la RSE, nous avons terminé cet exposé par des questions d'information des parties prenantes, de communication, de concertations et de participation. Bien que les TIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) ne soient que des outils servant l'information et la communication, il semble important ici puisque nous nous intéressons à la solidarité numérique de revenir sur les questions que soulève l'internationalisation des TIC. Il semble temps de passer du développement durable en général à son application s'agissant d'une technologie particulière. C'est une manière de montrer ici les corrélations existantes entre

TIC, développement durable et relations Nord-Sud. Car s'intéresser aux relations de développement durable entre des pays comme le Sénégal et la France à travers un projet tripartite de solidarité numérique, c'est aussi s'intéresser aux apports théoriques des sciences de l'information et de la communication qui vont nous permettre de comprendre comment est reçu, discuté, négocié, ce consensus de développement durable entre les parties (à travers un exemple de responsabilité sociétale d'entreprise de solidarité numérique). Et voir comment celui-ci est pris en charge par les entreprises au sein de leurs pratiques de RSE. Nous avons abordé les problèmes d'inégalité du développement dans le monde et survolé les approches existantes des liens de dépendance économiques expliquant le « sous »-développement, mais il est temps à présent, après un panorama des utopies et imaginaires véhiculées par l'internationalisation des technologies de l'information et de la communication, de commencer à entrevoir l'enjeu, le rôle de ces technologies pour concrétiser le développement durable. Pour ce faire nous verrons les apports théoriques du champs de la communication pour le développement et les grandes lignes des théories de la réception pour mieux cerner au niveau de la littérature scientifique en quoi la lutte contre les fractures numériques semble primordiale actuellement.

II. Les TIC en tant qu'outils et objets du développement durable

Rappeler les débats précédents était indispensable, car ils nous ont permis de placer le développement durable comme problématique et esquissait un ensemble de débats qui traversent l'apparent consensus. Ces débats montre le développement durable comme problématique mais pas encore comme paradoxal, ou source d'injonctions paradoxales. Il est plus aisé de montrer les injonctions et la réception autour du développement durable à un niveau moins général. Nous choisissons de recadrer ainsi notre réflexion sur el domaine des TIC, puisque c'est dans ce secteur là que se déroulera notre enquête empirique.

Le lecteur devra nous excuser ici des immenses raccourcis que nous avons choisi de faire au sein de toute une histoire des théories et utopies de la communication. Nous ne retiendrons qu'un nombre très restreint d'auteurs sélectionnés par leur représentativité d'une

position dans le débat. Et chaque position ne sera présentée qu'au moyen de quelques courtes lignes.

Notre but n'est pas l'exhaustivité, et il n'est pas possible en peu de pages de rendre justice à chacun. Le but est de montrer différentes facettes des discours sur le rôle développemental ou civilisationnel de la communication ainsi que des technologies qui la porte. En effet, lorsque l'on s'intéressera à la réception, il ne serait pas juste de considérer le discours comme unifié. Il est plutôt formé d'un ensemble de positions et de fractures, rendant ainsi problématique une évaluation de sa réception. Et pourtant rares sont ceux qui contestent l'importance des technologies de l'information et de la communication comme facteur clé du développement durable dans les pays du Sud.

1. Contexte : Un imaginaire communicationnel naît avec l'essor des technologies et de la mondialisation

On peut voir un certain parallélisme entre les élans de démocratie participative au sein du développement durable et les discours sur la société de l'information et de la communication. Nous allons retracer rapidement les utopies et les principaux enjeux de l'internationalisation des technologies de l'information et de la communication. Ces discours les présentent généralement comme agent de la civilisation et promouvant le dialogue. Seulement il reste à s'interroger sur la réception de ces discours par le partenaire du dialogue, celui du Sud qui reçoit ces utopies et perçoit comme sien ces enjeux.

1.1. La communication en tant qu'acteur de civilisation universelle et agent de paix

Depuis le 19^{ème} siècle, la communication semble sacrée comme agent, acteur de la civilisation. A cette époque, la communication est liée à l'universel et son rôle d'agent de la civilisation est basé sur les deux données principales suivantes. C'est d'une part la grande époque de la colonisation, et d'autre part l'époque de l'apparition des premiers réseaux

techniques et technologiques tels le câble sous-marin²⁵, la navigation à vapeur, le télégraphe électrique²⁶ et le chemin de fer²⁷.

Pour peut-être la première fois, les hommes avaient une nouvelle représentation du monde qu'ils croyaient être un vaste organisme dont toutes les parties seraient solidaires. L'idée de la globalisation et de l'interdépendance naquit déjà à cette époque là, à savoir à travers l'impérialisme de grandes puissances notamment la France et l'Angleterre.

Non seulement l'idée d'universaliser le monde était présente mais également l'idée d'une pacification universelle permise par les réseaux internationaux, le rêve d'une fraternité sans limites et d'un imaginaire religieux de la communication. Prenons ici pour exemple le début des expositions universelles qui ont contribué à la naissance de l'imaginaire communicationnel. Paris, qui en avait organisé cinq, était devenue la capitale culturelle du 19^e siècle. « Dans ces « enceintes pacifiques du progrès », non seulement, on expose les produits de l'économie des diverses nations, mais un grand nombre d'associations internationales, gouvernementales et non gouvernementales voient le jour (...) »(Mattelart, 2007). Expositions et inventions techniques servaient ainsi à propager la rhétorique de la paix et la possibilité que tous les hommes deviennent enfin solidaires, comme des frères.

La thèse de Marshall Mac Luhan (Powers, 1989) dans les années 60 selon laquelle les grandes étapes de l'histoire de l'humanité ont directement découlé des innovations dans le domaine des techniques de communication. Il démontre que les Tics permet à tout à chacun de ressentir les mêmes émotions en même temps, ce qui participe à la reconfiguration de la planète en un seul village qui selon l'auteur serait caractérisée par trois marques que sont l'unification, le rétrécissement et l'interdépendance.

Mais dans ce village global, Alain Touraine (Touraine, 2005) parmi d'autres souligne que de nouvelles fractures apparaissent avec l'avènement de la mondialisation de l'information en s'appuyant sur la naissance de communautarismes. Depuis cette époque, on

²⁵ Le câble sous-marin est une des illustrations les plus éloquentes de l'hégémonie victorienne.

²⁶ La vocation transfrontière du télégraphe électrique suscite en 1865 la création d'une institution originale, l'Union télégraphique internationale.

²⁷ La construction des réseaux en Europe occidentale date des années 1870. Le train désigne avant tout le progrès et la révolution industrielle dans le périmètre de l'Etat-nation. La régulation du trafic exigeait l'adoption d'une heure nationale et mettait fin à la dispersion des heures locales. En 1884, l'heure de Greenwich fut le repère pour calculer le temps universel.

peut voir émerger sur la scène internationale de plus en plus de plaidoyers en faveur d'un alter-mondialisme lié à un nouvel ordre informationnel. En effet, les débats suscités par la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève 2003) conduisent à proposer une autre formulation, celle du « partage des savoirs pour un développement durable » et témoignent de ce changement radical de perspective.

Un peu plus tard avec une approche très critique, Philippe Breton (Breton, 1992) avance la thèse selon laquelle la communication est devenue une nouvelle utopie, d'autant plus conquérante que les grandes idéologies de nos sociétés contemporaines que sont le socialisme et le libéralisme sont en crise. Cette utopie a pour conséquence de pousser à la « fabrication » d'un Homme, au sens large, « sans intérieur », réduit à sa seule image, dans une société rendue « transparente » par la grâce de la communication.

Du village planétaire aux fractures diverses qu'elles engendreraient, il n'est pas si simple de statuer sur les conséquences de ce phénomène mondial. A une échelle plus petite au niveau des sociétés, il semble intéressant de se pencher sur ce que les chercheurs avancent concernant les relations entre société, médias et culture dans ce contexte de l'internationalisation de l'information et de la communication.

1.2. Les relations entre Société, média et culture : le risque d'une hégémonie culturelle

Vers la fin des années 1950, Daniel Lerner²⁸ avance la thèse que le rôle central que jouent les médias de masse dans la mondialisation fait agoniser les sociétés traditionnelles en les confrontant aux cultures modernes, si l'on reprend ses termes. C'est la thèse de l'empathie selon laquelle les médias décroissent les sociétés traditionnelles devenant ainsi des « multiplicateurs de mobilité psychologique » en mettant les gens en contact avec d'autres réalités leur permettant de se développer.

Puis dans les années 1970, Herbert I. Schiller, de l'école critique, dénonce une hégémonie culturelle américaine. Il compare la communication à un rouleau compresseur qui écraserait les autres cultures : détenir l'information, comme la détiennent les agences de communication, c'est détenir le pouvoir et assurer des monopoles. Selon Schiller,

²⁸ Sociologue de l'Institut technologie du Massachussets (MIT)

l'hégémonie culturelle américaine creuse des écarts irrattrapables entre le Nord et le Sud, entre les pays occidentaux et le Tiers-Monde, et plus inégal encore, entre les Etats-Unis et le reste du monde. Pour lui, les médias, porteurs d'un style de vie, ne décloisonnent pas forcément les sociétés mais font courir le risque de les uniformiser (Schiller, 1992).

Des chercheurs plus optimistes comme Ithiel de Sola Pool, parle plutôt d'hétérogénéité culturelle. Selon lui les thèses des deux modèles précités sont trop simplistes et réducteurs : il n'existe pas de culture pure et homogène, car la culture est le fruit d'interactions avec d'autres cultures. Il prône une libre circulation des médias, car ceux-ci favoriseraient ces interactions et permettraient aux médias eux-mêmes de s'améliorer, de changer, de s'ouvrir aux différences (Pool, 1984).

Ces arguments sont appuyés vers la fin des années 1970-1980, par le courant de l'hybridation incarné par Tunstall (1977). Avec la mondialisation, il constate une diversification des chaînes de télévision. S'influençant les unes les autres, les télévisions deviennent hybrides.

Nous sommes proches de la vision de Marshall MacLuhan qui parle vers la fin du 20^e siècle de « *Global Village* » avec l'apparition des nouvelles technologies. Il pense que l'internationalisation de la communication est salvatrice. Des personnes situées aux quatre coins du monde seront ainsi voisins avec une culture, un patrimoine ce qui mènera l'humanité à une compréhension universelle et enrichie (MacLuhan, 1965).

1.2.1. Les théories de la réception et ses enjeux sur les cultures

Les théories de la réception se sont notamment interrogées sur l'effet des médias sur les identités. A ce sujet d'ailleurs, le structuraliste Philip Schlesinger²⁹ propose de définir la notion d'identité culturelle nationale en rapport avec les médias. Il faut, selon lui, s'interroger sur les notions d'identité, d'identité culturelle et d'identité nationale.

²⁹ Schlesinger P., « *La europeidad : un nuevo campo de batalla* », Estudios de culturas contemporaneas, N°16-17, Colima, Mexico, pp121-140 ; voir aussi le Dossier « FR3 Région : du local au transfrontier », Dossier de l'audiovisuel, N°33, Paris, 1990.

Levi-Strauss (1977) différencie l'identité singulière et l'identité multidimensionnelle. Il pense l'identité comme quelque chose de non figée, d'évolutif. Elle relève du mélange des choses transmises et des choses acquises ayant une dimension essentiellement symbolique. L'identité est un faisceau d'appartenance territoriale et mentale. Dans le rapport aux médias, ce sont les représentations sociales qui affirment l'identité³⁰ et la singularité d'une collectivité par rapport aux autres.

Par ailleurs, l'identité « multidimensionnelle » est la capacité de dépasser l'identité singulière afin de se mettre en situation de comprendre des choses qui ne nous concernent pas directement.³¹ Le patrimonial est tout ce qui est dans nos compétences culturelles liées à une transmission du patrimoine. Les médias sont des passeurs de génération en génération qui forment les traits caractéristiques d'une culture.

Elihu Katz pense que les téléspectateurs travaillent ce qu'ils voient, prennent des éléments et les remettent à leur « sauce » (Katz, 1990). Le courant britannique des « Cultural Studies » avec notamment Stewart Hall ou actuellement A. Mattelart, s'intéresse particulièrement au niveau micro-sociétal (Mattelart, 2007). La question préoccupante est de savoir : quels effets produisent les médias internationaux et planétaires sur les différentes identités culturelles ? Il reste à savoir si les médias internationaux et planétaires ouvrent l'esprit des gens aux différentes cultures, les enferment dans une sorte d'identité singulière, ou instaurent une hégémonie prédominante au détriment de toutes les autres cultures comme l'argumente l'école critique.

Stewart Hall semble rester neutre dans son argumentation. Il analyse trois niveaux de réception, dont nous nous servons dans ce travail de recherche, quant à l'interprétation d'un programme d'une culture étrangère au récepteur : l'acceptation qui signifie qu'il y a une bonne compréhension, la négociation qui signifie que le récepteur a besoin de décoder et donc d'interpréter les informations et enfin le refus qui signifie qu'il y a une opacité complète à cause de laquelle le récepteur ne comprend rien et refuse les informations. Ceci peut être le cas en regardant une émission culturelle étrangère qui nous est incompréhensible suite à une différence de culture (Hall, 1980).

³⁰ Ce qui renvoie également à la notion d'identité culturelle.

³¹ Le travail du photographe Yann Arthus Bertrand « *La Terre vue du ciel* » est à citer dans ce contexte. L'objectif de son travail est de faire prendre conscience à la population des inégalités Nord-Sud.

1.2.2. D'autres problèmes : l'information devient communication

Dominique Wolton soulève d'autres problèmes entraînés par la mondialisation médiatique. Pour lui, l'information est polluée, et devient ainsi communication. L'information en directe souffre d'un manque de vérification et d'analyse. Avec une information en permanence, nous avons une vision quantitative de l'information. L'information la plus récente est toujours plus importante que la précédente et « trop d'information tue l'information ». De plus, cette internationalisation de l'information pose beaucoup de problèmes au niveau de la réception. Il est évident que, ayant chacun une identité culturelle et patrimoniale qui nous est propre, nous n'interprétons pas les informations de la même manière. Cela pose un problème au niveau des chaînes planétaires et internationales qui sont obligés de « glocaliser » leurs informations. « Glocaliser » une information signifie effectuer une sélection des événements selon la culture et la langue propre aux récepteurs en question. D. Wolton (2009) argumente que l'information est brute et qu'à partir du moment où il y a une sélection d'information, cette information n'est plus que communication.

1.3. La mondialisation des TIC et le pouvoir

Ce qui était valable pour des médias comme la télévision ou la radio où la réception est plus passive, l'est probablement *a fortiori* pour Internet. On pourrait penser qu'Internet révolutionne et révolutionnera de plus en plus les rapports de pouvoir entre les sociétés. Nombreux sont ceux qui croient qu'Internet favorisera les échanges, la démocratie et l'accès au savoir. Pour d'autres, comme H. Schiller, cette extension des infrastructures ne présage en rien une telle évolution.³² Rappelons simplement qu'aujourd'hui, le taux d'accès à Internet représente pour certains un nouveau facteur de discrimination révélant l'inégale répartition des richesses avec la « fracture numérique ».

Contrairement aux autres médias comme la presse ou la télévision, Internet ne suit pas une logique de rétroactivité. Tout internaute peut s'interconnecter et être producteur d'information et ce, à l'échelle planétaire. A côté des monopoles et des concentrations (Microsoft, AOL), il y existe un Internet associatif, militant, coopératif qui réduit les risques

³² Comparer « Vers un nouveau siècle d'impérialisme américain » de Herbert Schiller qui porte sur la privatisation des ondes et le rapport Magaziner pour la liberté des flux de communication et d'information.

d'un universalisme (Laulan 1985). Cet Internet diffuse des contre information et devient ainsi une force démocratique à ne pas sous-estimer (Attac.fr, Indymedia.fr, Moveon.org etc.).³³

2. La communication pour le développement

Il est courant de rappeler en sciences de l'information et de la communication que le terme de communication pour le développement a été énoncé par Nora Québral (2004) qui voyait les outils de communication comme des moyens d'améliorer conditions de vie et de travail des populations. Cette vision ressemble à l'approche d'Everett Rogers qui pense aussi que les outils de communication en diffusant information, innovations à un public de plus en plus large pour de meilleures conditions de vie (éducation, santé, etc.) peuvent ainsi aider au développement.

L'approche communicationnelle peut se faire à partir de différents modèles, qui sont eux-mêmes qualifiés de « communicationnels » :

Tout d'abord, le plus ancien est le « modèle de la diffusion », inspiré de l'évolutionnisme, proposé en 1962 par E. Rogers (Rogers 1976). Faciliter les transferts des technologies du Nord vers le Sud pour informer les individus. C'est ainsi que les sociétés peuvent prendre conscience des avantages du changement et qu'ils y aspirent en transformant leurs habitudes de vie. Ce développement social par la communication passe par plusieurs étapes que sont : prise de connaissance et compréhension du contenu du message par la cible, approbation du message et de ce qu'il implique comme changement, l'intention d'adopter le comportement souhaité, la mise en pratique du comportement souhaité, et enfin la promotion auprès d'autres individus de nouveaux comportements adoptés.

Cependant ce modèle a été fortement contesté et les premières critiques portent sur le bien-fondé, la pertinence, l'adéquation du « don » offert par les pays développés aux « pays en voie de développement », ce qui n'est absolument pas remis en cause, ni questionné dans ce modèle et que nous questionnons dans ce sujet de thèse. De plus comment être certain que

³³ En Inde, il y existe un site Internet qui est destiné uniquement à la caste inférieure et sert comme leur moyen de faire entendre leur opinion.

la diffusion de l'information va nécessairement plaire et apporter un changement de comportement ? Ce modèle semble surestimer et penser bénéfique, à la fois l'influence des pays du Nord sur les pays du Sud, le pouvoir de l'impact de leur communication et les changements de comportement. A l'inverse cette vision de transfert entre pays riches et pays pauvres sous-estime et méprise l'importance et le poids des contextes socioculturels des localités à développer.

Pour des auteurs comme Rist G. (1996), le développement est comme une utopie et comme un élément de la religion moderne du progrès des civilisations ;

Un autre modèle, le « modèle de la traduction » est proposé par M. Akrich, M. Callon et B. Latour en 1988. Ce courant d'études s'intéresse à la genèse des inventions techniques et des innovations industrielles. Pour eux, l'acte d'invention technique est à replacer à l'intérieur des rapports sociaux, il faut remonter en amont des produits inventés et mettre à plat les réseaux socioéconomiques des acteurs impliqués dans ce processus de mise au point de l'invention. Comme l'écrit M. Akrich, « ... *le processus d'innovation est décrit comme la construction d'un réseau d'association entre des entités hétérogènes, acteurs humains et non humains. À chaque décision technique, l'innovateur éprouve les hypothèses sur lesquelles il s'est appuyé (...)* ; *en acceptant au fil de ces épreuves de négocier les contenus techniques, il mobilise toujours davantage d'entités et étend son réseau.* » (Akrich, 1993 : 36).

Ces travaux utilisent la catégorie sociologique de la « traduction » (Callon, 1986) : les innovateurs sont des porte-parole de leurs alliés, qui cherchent à *traduire* les désirs, les intérêts et les ambitions des entités qu'ils ont réussi à mobiliser pour les réinterpréter selon leur propre projet. Contrairement à la sociologie classique des innovations (Rogers, 1983) qui traite les objets techniques comme un déjà-là, ici, les objets et les dispositifs techniques ne sont pas considérés *a priori* comme ayant une forme définitive (Callon, Latour, 1985) ; Boullier, 1989). Ainsi ce sont les processus de construction sociale de ces artefacts qu'il faut étudier. La première chose à faire avec cette approche est donc d'identifier les réseaux socio-économiques d'acteurs (macro acteurs) qui organisent la construction de ces objets techniques (firmes industrielles, laboratoires de conception, agences gouvernementales, etc.).

Le concept d'impérialisme culturel, que nous avons déjà évoqué ci-dessus, est inspiré de la théorie du paradigme de la dépendance, et du rapport Mac Bride (1980). La naissance de

ce concept d'impérialisme culturel de Herbert Schiller (1992) et Armand Mattelart (1978) signifie que le modèle américain devient hégémonique non seulement dans les contenus qu'il véhicule mais aussi dans la façon d'organiser (la syntaxe des médias) et dans les zones d'influence qu'il contrôle dans le monde. Tunstall J. dans « *The media are american* » (1977) montre que les USA inventent le modèle de la télévision grand public de type commercial, soutenu par la publicité et axé sur le divertissement, et que cette télévision va envahir le village global.

Pour finir nous pouvons évoquer aussi le modèle « socio-économique », et le modèle *bottom-up* qui fait référence à la communication participative et diffuse l'idée « *d'empowerment* » (autonomie, indépendance et initiative).

3. TIC et développement : vers la promotion de la solidarité numérique

Entre ceux qui affirment que les nouvelles technologies sont une chance pour les pays en développement et ceux qui attirent l'attention sur les risques potentiels, le débat sur la société de l'information est encore aujourd'hui loin d'être clos surtout en vue des enjeux qui y sont liés et par le contexte de « mondialisation accentuée » dans lequel nous nous trouvons. Ce débat oppose d'une part des positions qui vont dans le sens d'un « émerveillement face à la technique » et ses innombrables possibilités, de l'autre des avis plus critiques et plus nuancés sur la contribution des réseaux numériques au développement.

3.1. Un premier courant : l'émerveillement face à la technique

Les travaux de Manuel Castells (1999), parle de la dimension multi-acteur de la société de l'information, et du réseau dont tous les acteurs seraient nécessaires au fonctionnement. C'est d'ailleurs ces différents partenariats qui sont à l'origine de ce qu'on pourrait appeler inclusion ou exclusion. Malheureusement, ce dernier ne tient pas compte des autres dimensions parce que, d'après lui, le simple fait d'être à l'intérieur du réseau suffit pour « *partager, échanger et avec le temps, accroître les chances* ». Quand une région est déclassée, poursuit-il, ce sont les capitaux, et les travailleurs qui fuient, ce qui entraînerait le

sous-développement social. Manuel Castells préconise donc de se servir des TIC pour une modernisation massive des pays, des entreprises et des ménages comme solution au problème de développement social et économique.

La vision de Manuel Castells est très proche de celle de Jacques Bonjawo (2002, 2005). Après avoir publié *Internet, une chance pour l'Afrique*, ce dernier, soutient dans son dernier ouvrage que les moyens habituellement mis en œuvre ne suffiront pas à sortir le continent africain de la misère. En revanche, les technologies de l'information et de la communication (sous réserve d'une extension nationale et régionale des réseaux, d'un équipement en matériel performant, d'une formation adéquate et d'une réforme des marchés de communication) représentent l'opportunité d'un développement durable pour l'Afrique. Il explique qu'il est nécessaire de faire partie du réseau pour « partager, échanger et avec le temps, accroître les chances » (Castells, 1999). Sur le plan économique, affirme-t-il, les TIC permettent plus de transparence dans les circuits de commercialisation et peuvent soutenir programmes de santé, d'éducation : une meilleure gouvernance, comme nous l'avons vu auparavant.

3.2. Un second courant : plus critique

Ce courant est porté par des auteurs comme Cees Hamelink, Hamid Mowlana, Laure J. Wilson. On pourrait aussi associer à ces auteurs les travaux d'Annie Cheneau Loquay, de Daniel Pimienta, de Gustavo Gutierrez, de Jacques Perriault et Michel Arnaud. Ces chercheurs pensent que les principaux obstacles à l'usage des TIC pour le développement tiennent au contexte international et à la mauvaise qualité des infrastructures nationales et de la formation des citoyens.

Dans son ouvrage « *ICTs and social development, the global policy context* » (1999), Cees J. Hamelink démontre l'influence du contexte international qui ne laisse que peu de marge de manœuvre aux Etats quant à l'élaboration des politiques publiques des TIC. En effet, la poussée vers la privatisation des télécommunications par la législation, suite à l'adoption d'un accord mondial sur les télécommunications, montre une communauté internationale favorisant l'intérêt privé au détriment de l'intérêt public. Au-delà des

institutions internationales, Cees Hamelink³⁴ souligne également le rôle majeur *des* sociétés transnationales sur ces questions. Selon lui, il ne s'agit pas d'opposer l'Etat et le marché, mais plutôt de donner priorité à l'intérêt public. Ils croient que les solutions peuvent être trouvées par les principaux concernés : les citoyens qui doivent pouvoir s'informer et se mobiliser au-delà des frontières et des régions pour se constituer en force de proposition et faire valoir leurs préoccupations.

Hamid Mowlana et Laure J. Wilson (1990) critiquent les travaux sur la communication et le développement qui ne tiennent pas compte de la pauvreté et de la malnutrition en pensant que le sous développement du Sud est causé par le manque d'infrastructures de communication et d'infrastructures technologiques. Ces travaux insistent aussi sur le fait que la plupart des applications aux fins du développement n'ont pas été pleinement exploitées là ou elles ont été initiées. En tout cas, ils insistent sur la nécessité de proposer des solutions adaptées, puisque, chaque pays a sa situation propre.

3.3. Replacer l'homme au centre de la communication pour le développement pour plus de responsabilité

Michel Arnaud et Jacques Perriault (2002), analysant les espaces multimédias français, attirent l'attention sur le fait qu'il s'agit bien de mettre les TIC au service de l'acteur local. Plutôt qu'une collection d'individus, cet acteur est surtout un acteur collectif. La responsabilité est le facteur crucial pour la réussite d'un projet de technologies de l'information et de la communication. Responsabiliser c'est faire en sorte que les personnes qui sont à la base définissent et analysent eux-mêmes les problèmes importants et prennent des mesures pour les régler. Un bon nombre de « best practices » ont émergées suite aux expériences menées dans le domaine de la communication pour lutter contre les fractures numériques et cognitives. D'après A. Kiyindou, ce « [...] sont celles qui prennent appui sur une structure sociale existante, celles qui respectent l'identité et qui placent l'homme au centre de la communication »³⁵ qui réussissent.

³⁴ D'après le rapport de l'atelier CONFERENCE INFOS *Comprendre les "développements informationnels", Réflexion sur les principales questions de la recherche de l'UNRISD*, 26-27 septembre 2003, Genève téléchargeable : [http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/d2a23ad2d50cb2a280256eb300385855/e85f42023fe72f2dc125714e004a82c2/\\$FILE/cn15f.pdf](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/d2a23ad2d50cb2a280256eb300385855/e85f42023fe72f2dc125714e004a82c2/$FILE/cn15f.pdf).

³⁵ Kiyindou A., « De la fracture informationnelle à la fracture numérique : amnésie, leurre et «best practices », communication lors de la conférence internationale "TIC & Inégalités : les fractures numériques", Paris, Carré,

3.4. Des problèmes d'accès bien connus : la fracture numérique est couplée avec la fracture cognitive

Chacun sait que l'accès aux TIC est une difficulté majeure dans les pays en développement. De nombreux indicateurs cherchant à chiffrer l'accès sont nombreux et pas représentatif des usages. La compréhension des fractures numériques dans une acception plus globale permet ainsi de prendre en compte les mesures d'apprentissage, d'accompagnement et d'appropriation²² liées à la diffusion des outils technologiques. Pour Michel Arnaud (2004), une véritable ingénierie sociale est nécessaire au-delà de la simple volonté de réduire la fracture numérique, pour réduire la fracture cognitive. Comme l'explique très bien Alain Kiyindou³⁶ « La fracture cognitive va donc bien au-delà des questions d'accessibilité ou de participation au réseau global. La question mise en avant est celle du mode d'emploi, de la méta-information, de ces informations qui nous permettent de comprendre et de décoder l'information. La fracture cognitive fait référence à la connaissance car si l'ordinateur et les réseaux, dont l'Internet, permettent de chercher, de recueillir ou d'échanger de l'information, ils ne donnent pas la connaissance. La connaissance s'acquiert, souvent au prix d'efforts dans un contexte social donné, et est de nature individuelle; elle ne s'échange pas comme on le fait avec des données ou de l'information ».

L'approche cognitive considère, au-delà des aspects d'accessibilité physique et d'équipement, les capacités à utiliser ces technologies, de donner du sens aux informations qu'elles diffusent de prendre connaissance, comprendre et réutiliser les contenus et de les transformer en valeur sociale ou économique. Il est question alors d'économie de connaissance ou de savoir, éléments à différencier de l'économie de l'information. Certains parlent de fracture cognitive entre ceux qui produisent et ceux qui consomment les contenus numériques. Cette approche focalise l'attention sur un enjeu primordial autre que celui de la disponibilité des machines et logiciels. Ce qui compte alors sont les compétences qu'il faut avoir pour produire ces machines, produire ces connaissances et informations. Contrairement à l'information considérée comme un produit fini, cette approche s'intéresse aux

des Sciences, 18-19 novembre 2004 mis en ligne et téléchargeable
http://irene.asso.free.fr/digitaldivides/papers/KIYINDOU_Alain.pdf

³⁶Kiyindou A. « De la fracture numérique à la diversité cognitive Tiré d'une Communication au colloque Culture, communication et globalisation, Brazzaville-Kinshasa 2006 mise en ligne, téléchargeable
http://www.certop.fr/DEL/IMG/pdf_Kiyindou_2006.pdf.

connaissances qui permettent de construire d'autres connaissances. Bien entendu les Etats du Sud s'emparent de ces problèmes et essaient de les régler en menant des politiques numériques volontaristes, Par exemple au Sénégal³⁷ nous pouvons observer une véritable implication dans la lutte contre la fracture numérique en rappelant que l'ex Président Abdoulaye Wade est le « père fondateur » du concept de solidarité numérique et par ailleurs du fonds mondial de solidarité numérique (FSN), qui est un organisme mondial œuvrant dans la lutte contre la fracture numérique. Pour réaffirmer son engagement dans la réduction de cette fracture toujours grandissante qui sépare le Sud du Nord, le président Wade a créé une structure administrative, notamment la Sénéclic, placée sous son autorité directe. Cette structure est dédiée à la réduction de la fracture numérique à l'instar d'autres organes comme l'ADIE (l'Agence De l'Informatique de l'Etat au Sénégal) qui, elle, s'occupe de l'informatisation de l'administration centrale au Sénégal. En un mot, la Sénéclic est aujourd'hui un modèle d'action publique traduisant la volonté du Président du Sénégal de lutter contre la fracture numérique, en intervenant, conscient de la fracture cognitive, principalement sur le volet de l'équipement des écoles permettant un apprentissage accompagné, encadré.

Avant de clore cette première partie, il est temps à présent de nous consacrer à présenter le lien entre déchets et « solidarité numérique ». Nous allons voir que ces pratiques d'aide au développement durable Nord Sud, concrétisée en action de responsabilité sociétale des entreprises sont fortement liée et ce à plusieurs moments à la question des e-déchets. Les e-déchets nous allons le voir est une des dimensions de ces actions de mécénat d'entreprise, de responsabilité sociétale, trop souvent éludée. On ne parle que du fait que ces actions solidaires aident à lutter contre les fractures numériques Nord Sud en répondant au principe des 3R et quasi jamais ou très peu des problèmes de traitement de ces e-déchets dans les pays bénéficiaires des dons. Notre recherche empirique que nous traiterons en seconde partie essaiera d'investiguer ces questions des e-déchets qui font pleinement partie de la double contrainte supposée. Ainsi ce sont quelques éléments sur les e-déchets au Sénégal, fruits de cette solidarité Nord-Sud, qui seront présentés maintenant avant de clore définitivement cette première partie

³⁷ Tiré d'un Entretien avec Ababacar Diop, Directeur de la SENECLIC consultable sur <http://www.web2solidarite.org/profiles/blogs/entretien-avec-ababacar-diop>, Publié par Destiny le 21 Novembre 2008.

III. La question des e-déchets

Mais qu'en est-il des déchets ? Car le problème que posent les e-déchets n'est pour l'instant pas abordé. Ces ordinateurs, écrans, modems, claviers et souris, etc. ont bel et bien, de façon certaine, un jour ou l'autre une fin de vie qui pose problème. C'est ce que nous proposons d'aborder maintenant. Nous voulons ici mettre en lien les questions de développement et de communication avec le problème des déchets de ces actions de solidarité numérique.

1. Les TIC : Renouvellement et obsolescence effrénées

Si les TIC véhiculent une image de dématérialisation, de progrès et d'outil moderne de développement, la production, l'utilisation et le traitement de fin de vie de ce matériel informatique a de graves conséquences en terme de santé et d'environnement.

La société de consommation et libérale de la France, exemple de pays développé, harcèle les consommateurs de messages publicitaires poussant à l'achat du tout dernier modèle électronique. Qu'il s'agisse d'ordinateurs, d'accessoires, de téléphones portables etc. C'est toujours la même chose... Les populations des pays riches, bien que victimes eux aussi de « petites fractures numériques », semblent accumuler les acquisitions en matériels électroniques, tandis que les entreprises signent des contrats avec les fournisseurs afin de pouvoir renouveler le plus fréquemment possible l'ensemble de leur parc informatique, pour des raisons de dépassement et de productivité : il faut aux salariés du matériels très performants.

En tant qu'outil les TIC ont comme spécificité d'être produit massivement, l'offre et la demande sont très fortes. Ces toujours plus petites merveilles de technologie sont du matériel qui se périmé très vite, car dépassé très rapidement par de nouveaux outils plus performants. D'autre part, ce sont des appareils souvent très fragiles, sensibles aux températures, difficiles à réparer. Ce matériel coûte généralement assez cher et son acquisition répond à certains

effets de modes qui affichent souvent certains statuts socioprofessionnels. Une fois hors d'usage ou dépassé, on appelle ces déchets les e-déchets. Ce sont les déchets qui croissent le plus rapidement dans les pays industrialisés, compte tenu notamment de l'obsolescence et du renouvellement de matériel de plus en plus rapide : « 50 millions de tonnes de e-déchets sont générés chaque année, avec un taux de croissance rapide de 3 à 5 % par an » (PNUE, 2005).

1.1. Les dons d'ordinateurs de seconde main au Sud : actions de responsabilité sociale d'entreprise, de mécénat qui répondent au principe des 3R

Au risque de simplifier, nous avons d'un côté les pays du Nord qui pour racheter leur comportement d'achat « effréné », ont plusieurs possibilités : consommer « responsables », faciliter la réutilisation et permettre le recyclage des appareils. Dans tous les cas, au moment de l'achat du matériel informatique en France, une écotaxe est versée aux éco-organismes pour le traitement final du matériel en fin de vie.

Il est possible pour les entreprises de revendre, de donner ou de faire traiter ce matériel dont elles ne veulent plus. Ainsi de plus en plus les entreprises sont tentées de faire don de leur matériel de seconde main à des associations qui reconditionnent et redistribuent le matériel dans des hôpitaux, dans des écoles ou dans des pays en développement. Par exemple, Axa donne ses équipements dont elle n'a plus usage à la ville de Besançon qui équipe les écoles byzontines et en envoie une partie au Sénégal pour la solidarité numérique. Nous pouvons remarquer de plus que cette façon de se montrer solidaire par un mécénat entrant pleinement dans une démarche RSE a comme avantage pour les entreprises de ne pas se charger du transport de leur déchets vers des centres de traitement spécialisés et ne coûte ainsi absolument rien aux éco-organismes, qui ne se chargent pas de ces types de dons. Au niveau national, ces matériels ne sont pas non plus ni à stocker, ni à recycler. Par ailleurs, c'est un acte qui répond à la solidarité numérique qui lutte contre la fracture numérique entre pays du Nord et pays du Sud et qui privilégie la réutilisation, ce qui est recommandé par le processus des 3R.

Ces dons comptabilisés comme des actes de RSE, apparaissent dans les rapports de développement durable. C'est le cas d'AXA qui par exemple aide au développement du Sénégal, et par la même occasion réduit l'empreinte écologique du groupe : voir tableau du

rapport de développement durable³⁸ qui chiffre le tonnage de déchets électriques et électroniques traités selon les critères du développement durable. Ainsi cette action de RSE qui consiste en des dons prend la forme de mécénat d'entreprise.

Enfin, donner des ordinateurs dont on veut se débarrasser et permettre leur reconditionnement permet de répondre au principe des 3R qui consiste en réduire (penser à la façon avec laquelle nous pouvons réduire notre consommation) ; réemployer (c'est-à-dire utiliser le plus longtemps possible chaque objet) et recycler (emmener le matériel TIC dans un centre convenable de traitement et recyclage).

Afin de participer au mouvement de « solidarité numérique », les pays du Nord peuvent ainsi se débarrasser de leur matériel usagé (écrans, clavier, souris, imprimantes, scanners...) en les exportant vers l'Afrique entre autres, dans le cadre de don solidaire, responsable, et de développement durable.

Un problème cependant ne semble pas suffisamment considéré : un jour ces ordinateurs reconditionnés redeviendront des e-déchets sur le territoire sénégalais...

1.2. Les pays en voie de développement : Des récepteurs de matériel informatique de seconde main

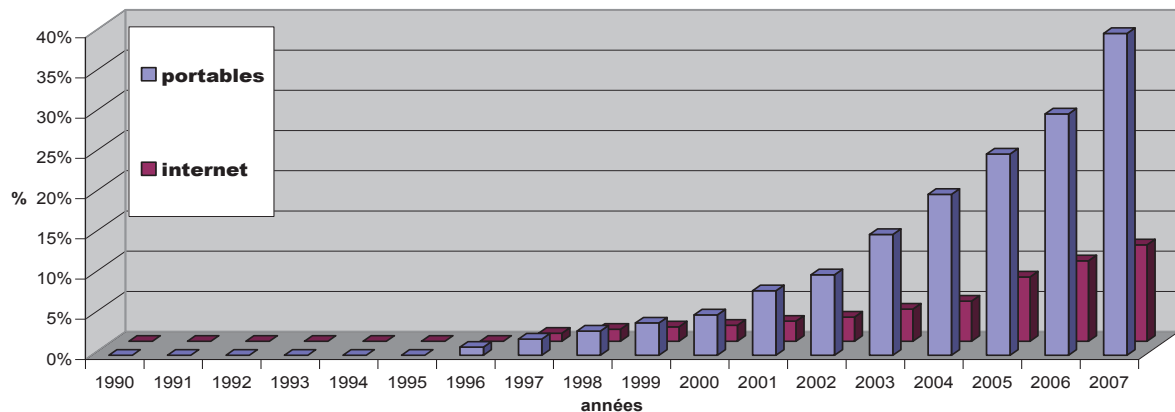
Le terme "Solidarité numérique" se réfère à des activités volontaires de dons de matériel informatique d'occasion dans le but de réduire la pauvreté et l'inégalité en matière de disponibilité de matériel informatique dans les pays développés ou dans les pays en développement.

Les bénéficiaires de la solidarité numérique sont principalement les pays en développement, et en particulier les pays moins développés en Afrique subsaharienne, Asie ou Amérique Latine. Ils reçoivent les équipements informatiques et la majorité des équipements de seconde main des pays riches.

³⁸ www.axa.com/fr/publications/rapportsannuels/archives/

Evolution du pourcentage de la population équipée en TIC dans le monde en développement³⁹

Tendance des TIC dans le monde en développement



Parmi les bénéficiaires, le Sénégal, présente une évolution des flux d'équipement électrique et électronique, généralement en fin de vie, atteignant une dimension inquiétante (24.5 %). Les ordinateurs et téléphones portables ont représenté 19 200 tonnes en 2008 selon les douanes sénégalaises⁴⁰.

Les pays du Sud, pour répondre aux conditions nécessaires à leur développement doivent s'équiper de matériel de seconde main ce qui revient à acquérir des e-déchets du Nord en tant qu'outil de travail.

Et pour que ce soit du développement durable le Sud devrait s'occuper du problème de traitement de ce type de déchet en créant une filière « officielle » de traitement des DEEE pour ne pas avoir de déchets.

En termes de développement durable, il semble y avoir une contradiction, une sorte de premier symptôme visible de cette hypothétique *double bind*.

³⁹ Source Union internationale de Télécommunications.

⁴⁰ l'ONG : Institut Africain de gestion urbaine (IAGU), l'agence gouvernementale sénégalaise Sénéclic, Institution de recherche Empa, Swiss Federal laboratories for materials science and technology.

2. Dons de seconde main ou dons d'e-déchets ?

Une imprécision réside : ces dons d'entreprises sont pour celles-ci des déchets, mais réutilisables ces équipements n'en sont pas apparemment pour le Sénégal, sans quoi ils ne passeraient pas légalement les frontières...

C'est pourquoi avant de clore définitivement cette première partie nous essaierons de montrer ici, les liens et problèmes que posent le don de matériel de seconde main compris comme action de RSE, et le problème reporté après avoir suivi le principe des 3R, que posent ces dons à nouveau considérés comme e-déchets et finalement situés au Sénégal, où aucune infrastructure n'existe actuellement pour traiter, éliminer ces déchets très toxiques.

2.1. Déchet : un terme polysémique

Ces déchets électroniques, dits e-déchets, ont comme caractéristique particulière de contenir des composants toxiques et autres matériaux difficiles à traiter : ils sont faits de plastiques, de verre, de métaux, comme le cuivre, le platine ou le coltan, plus ou moins toxiques selon la manière selon laquelle ils sont abandonnés, récupérés et retravaillés. De plus, les quantités sont souvent très petites, ce qui augmente la difficulté de récupération et de traitement. Il convient pour ne pas trop polluer de les démonter et de les traiter à part des autres types de déchets ce qui rend très complexe le ramassage et le tri : il est nécessaire de ne pas le mélanger aux autres.

Il paraît indispensable pour ce sujet de recherche de préciser ce terme de déchet, car ce mot est polysémique : il n'existe pas qu'une seule définition du déchet. En effet, selon les acteurs impliqués (juriste, économiste, acteur environnemental...) et le contexte auquel on se réfère, la notion de déchet diffère. C'est pourquoi nous proposons ici un rapide tour d'horizon afin de présenter plusieurs définitions en fonction du regard qui est porté sur la notion de déchet.

Aux origines du mot, « Déchet » est issu du latin *discadere*. La racine « dis » souligne la notion d'éloignement et « cadere » signifie tomber. Le mot a ensuite évolué pour devenir au XIVe siècle, « déchet » signifiant « il déchoit ».

Qualifier juridiquement un produit de « déchet » n'est pas sans conséquence : cela implique souvent des contraintes réglementaires multiples. Le législateur a souhaité réglementer le traitement des déchets en en interdisant le rejet dans l'environnement ou la revente en vue d'échapper aux obligations légales et a, par conséquent, défini précisément ce qui entre dans le cadre de la loi. Toutefois ici aussi deux types de définition peuvent être distingués : la définition issue du droit français et celle issue de la réglementation européenne. L'article 541-1 du Code de l'Environnement français définit le déchet comme « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ».

Notons que cette définition associe l'origine objective du déchet et la notion subjective d'abandon entendue dans un sens très large. Toutefois la jurisprudence rejette cette référence à l'abandon au profit du principe de traitement effectif. Ainsi lorsqu'un bien devient déchet, il conserve ce statut tant qu'il n'a pas été valorisé ou traité dans une filière autorisée et ce, quelle que soient sa valeur économique, ses caractéristiques physiques ou chimiques, ou le milieu dans lequel il est rejeté.

La directive cadre européenne n° 91/692 du 18 mars 1991 considère quant à elle comme déchet « toute substance ou tout objet qui relève des catégories figurant à l'annexe 1 de la directive dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire ». L'annexe à laquelle il est fait référence est constituée d'une liste exhaustive de 16 catégories de substances considérées comme des déchets que nous n'avons pas besoin de détailler ici. En outre, au sein de l'Union Européenne, le déchet doit être considéré comme une marchandise dont la libre circulation est assurée même si sa nature particulière lui confère un statut spécial.

Sur le plan économique, un déchet est un produit qui, *a priori*, n'a aucune valeur marchande ou a une valeur négative (il coûte à éliminer). Toutefois cette définition reste subjective et la valeur du bien peut dépendre du détenteur, du lieu, du moment. Ainsi les déchets recyclables possèdent une valeur économique, même faible. Ainsi un déchet est un bien (privé qui devient public) qui n'a, *a priori*, aucune valeur marchande.

Sociologiquement, le déchet est le témoin d'une culture et de ses valeurs. Il est le reflet du niveau social des populations (sa définition et sa représentation en dépendent aussi) et de l'espace dans lequel elles évoluent : zones rurales / urbaines, habitats collectifs / individuels, etc.

Avec une approche fonctionnelle, la définition du déchet repose, le plus souvent, sur deux critères principaux : le type de « détenteur » final du déchet (ménages, entreprises ou collectivités) et le type de substance. Le même déchet peut ainsi faire l'objet de « classifications croisées » et d'appellations différentes : une même pile usagée sera classée dans les déchets ménagers spéciaux (DMS) si elle est rejetée par un particulier ; si elle est émise par une entreprise, elle sera considérée comme un déchet toxique en quantités dispersées (DTQD).

En adoptant un regard environnemental, les déchets sont des sources de nuisances dès lors qu'ils n'ont pas été inertés. Les effets sont directs (paysage, brûlage, percolation) ou indirects (risque du transport, déchet lors du traitement). C'est pourquoi plusieurs définitions - en premier lieu celle de la directive européenne du 18 mars 1991 - insistent sur la composition du déchet comme critère d'identification.

D'autres variantes existent et la notion de déchet peut-être abordée de façon économique, sociale, en fonction de sa nature chimique, etc.

Actuellement, une et même définition du déchet n'est pas acceptée par tous. C'est notamment le cas lors des évolutions qu'il pourra subir (opérations de collecte, tri, transformation primaire) et qui lui confère des caractéristiques physiques, chimiques et mécaniques différentes, et de fait, une valeur économique. A quel moment un déchet devient-il une matière première secondaire ?

2.2. Les législations sur les e-déchets

Les gouvernements ont fait des lois pour assurer que les e-déchets soient collectés et recyclés pour respecter l'environnement et la santé des populations :

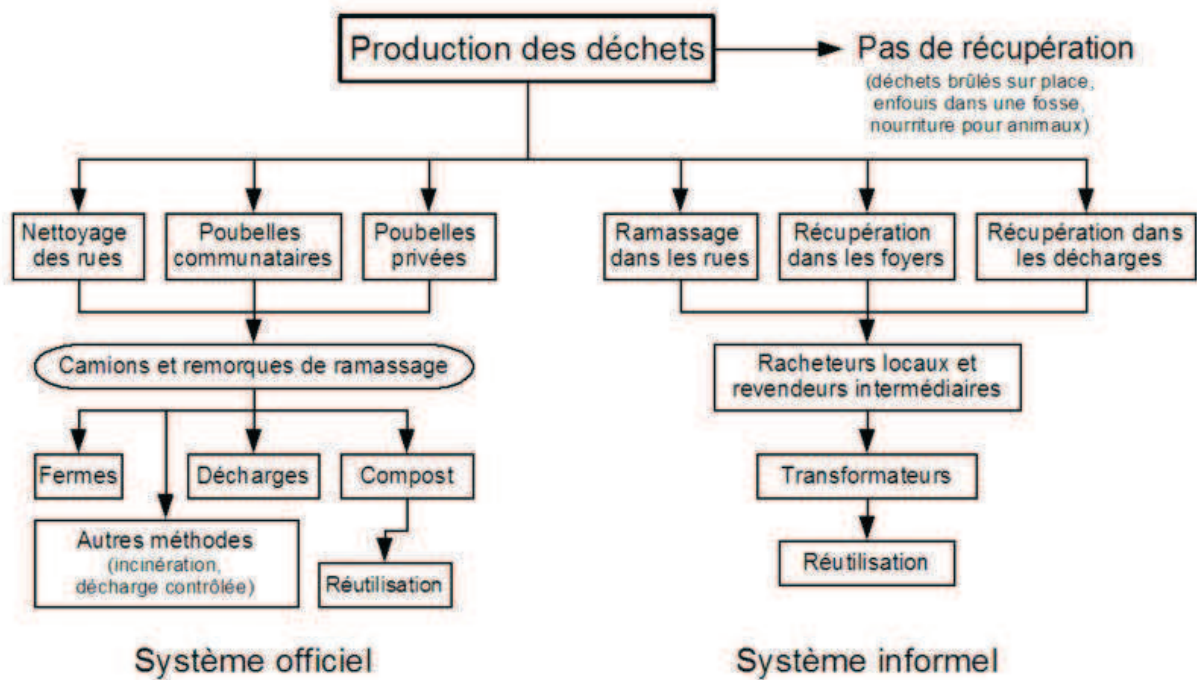
- La loi sur la reprise et le recyclage des e-déchets fondée sur la Directive de l'Union Européenne WEEE veut assurer que les e-déchets soient pris en charge de manière sûre.
- La loi sur la fabrication des nouveaux appareils électriques ou électroniques (basée sur la directive RoHS) veut assurer que les nouveaux équipements ne contiennent pas de matériaux dangereux.
- La loi sur l'exportation internationale d'e-déchets, appelée la Convention de Bâle (fondée sur l'exportation de substances dangereuses) qui vise à assurer que les e-déchets ne soient pas exportés des pays avec infrastructures de recyclage propres vers de pays qui n'ont pas d'infrastructures convenables pour le recyclage de ce type de déchets

Dans le cadre d'actions de solidarités numériques, les envois de matériel de seconde main ne sont pas considérés comme des déchets. Ainsi ils peuvent être exportés du Nord vers le Sud. Si on perçoit ces dons comme des envois d'e-déchets alors l'exportation est illégale.

2.3. Description de la gestion des déchets dans un pays en développement

Dans les pays en voie de développement, le secteur dit « informel » tient une grande place dans la gestion des déchets, ce qui a pour conséquence de rendre encore plus difficile l'application du développement durable. Le schéma qui suit illustre bien la manière dont se déroule généralement la gestion des déchets dans un pays en voie de développement.

Schéma : La gestion des déchets dans les pays en développement⁴¹



Le terme récupération des déchets désigne les actions de récupérer et trier des déchets. Cette activité informelle (non officielle, et non encadrée) est souvent instable, insalubre, dangereuse voire illégale et est souvent considérée comme dégradante. Elle est en général pratiquée par des gens qui n'ont pas d'autres choix, habitants de bidonvilles des pays en développement. Ce sont des activités de subsistance. Ce sont donc des personnes très pauvres rencontrant tous types de problèmes, sociaux, sanitaires, environnementaux et bien entendu économiques. Le Sénégal ne propose pas d'estimation sur le nombre de personnes exerçant ce type d'activité.

Les e-déchets sont de nouveaux déchets dans les décharges, dont le traitement est difficile et dangereux si des mesures de protections ne sont pas prises. En grand nombre, la présence de ces e-déchets en masse dans des décharges de pays en développement augmente considérablement les risques sanitaires et environnementaux.

Dans les pays du Sud, ces déchets font l'objet de traitements non appropriés entraînant la contamination du sol et des nappes phréatiques et exposent les populations à de graves maladies (cancers, conséquences sur le système reproductif, le système nerveux) ou à la mort.

⁴¹ D'après Maura Walker, *Ragpicker to recycler: the waste-based economy of Calcutta*, Gartner Lee, octobre 2005 tiré de wikipedia.

Ces récupérateurs vivent de la récupération, sans protection des composants électroniques qu'elles revendent.

Contrairement aux pays industrialisés, la plupart des pays à faible revenu manquent d'infrastructures modernes de recyclage pour traiter sans danger la fraction dangereuse des e-déchets. En outre, les pays à faible revenu sont souvent dépourvus d'une politique claire et d'une réglementation régissant la reprise et le recyclage des e-déchets. La plupart des activités de recyclage des e-déchets à faible technologie sont pourtant très dangereux pour la santé des recycleurs, pour celle des personnes vivant à proximité des sites de recyclage et pour l'environnement⁴².

Le cadre législatif et réglementaire de la gestion des déchets au Sénégal peut s'analyser à travers le Code de l'Environnement dont la loi a été promulguée en janvier 2001 et son décret d'application n° 282 signé en avril 2001, et les codes sectoriels, normes et arrêtés complétant cet arsenal juridique

2.4. Les e-déchets de la solidarité numérique : une question primordiale

Le FSN a été dissolu et certains parlent de son enterrement après avoir entendu le discours de son président Abdoulaye Wade. Environ un mois après l'annonce de la dissolution du Fonds de Solidarité Numérique, Alain Madelin a envoyé une délégation française conduite par un de ses collaborateurs pour vendre un projet fournissant 40 000 tableaux blancs interactifs au Sénégal afin de concourir à la réduction de la fracture numérique et d'apporter l'éducation numérique pour tous pour une somme de 26 milliards de Francs Cfa soit 40 millions d'euros. L'observatoire des systèmes d'informations des réseaux et inforoutes au Sénégal présidé par Olivier Sagna a rendu publique son opinion en l'affichant dans son éditorial électronique qui figure sur la page d'accueil du site. Olivier Sagna dénonce cette soi-disant solidarité numérique et prévient ses lecteurs de ne pas se laisser bernier par ce geste présenté comme solidaire, « *Il s'agit d'une opération commerciale dont les principaux bénéficiaires seront les fournisseurs de ces équipements et leurs associés, la facture étant réglée par le Sénégal qui devrait notamment se voir allouer un prêt de la Banque Africaine de*

⁴² Etude sur la solidarité numérique responsable, Enda et WASTE, 2008.

Développement (BAD). »⁴³. Cette dénonciation n'est pas l'expression d'une position contre l'introduction massive des TIC dans le système éducatif Sénégalais car Osiris et l'auteur de l'éditorial est convaincu de la nécessité d'équiper les écoles afin d'avoir des ressources humaines sénégalaises en phase avec l'environnement dans lequel le Sénégal se meut désormais à l'échelle globale, mais précise que la réduction de la fracture numérique est un problème qui ne se réduit pas à l'équipement et explique sa conception de la question des 5C, que sont la connectivité, les compétences, les contenus, les coûts et le contrôle qui influent les unes sur les autres continuellement. Il prône une stratégie qui prenne en compte tous les aspects de cette fracture entre Nord et Sud au niveau des TIC sans quoi « *Faute d'emprunter cette démarche, notre pays sera pendant encore longtemps condamnés à payer la facture numérique sans pour autant que ne se réduise la fracture numérique.* »⁴⁴

Nous voyons bien déjà les liens existants entre développement durable, solidarité numérique et e-déchets. Le développement durable qui peut se concrétiser en action de responsabilité sociale d'entreprise, de solidarité numérique, bien que répondant au principe des 3R, reporte le problème des e-déchets qu'il faut de toute façon traiter.

Cette solidarité, demandée au Nord par le Président Wade, se concrétise entre autre à une échelle nationale, par un partenariat créée entre une entreprise du Nord Axa qui donne ses ordinateurs de seconde main à la ville de Besançon qui applique et promeut un modèle de recyclage/reconditionnement pour le réemploi des dons d'ordinateurs en les installant dans ses écoles puis au Sénégal à la Sénéclic qui elle aussi, équipe ses écoles. Ainsi récompensé et félicité ce modèle de partenariat tripartite Nord-Sud entre acteurs public et privé, qualifié de développement durable se concrétise par des actions de responsabilité sociale d'entreprise. Ainsi selon le principe des 3R, les ordinateurs qui auparavant aurait été jetés dans une décharge française et traités par des industries spécialisées à l'aide des écotaxes récoltées par des éco-organismes sont reconditionnés et envoyés en partie au Sénégal. Ce projet encadré par la Sénéclic devrait permettre aux enfants des écoles primaires sénégalaises, non seulement d'avoir accès à ces nouvelles technologies, mais aussi d'apprendre à les utiliser afin qu'ils puissent potentiellement participer à notre société de l'information mondialisée tout en réduisant les écarts de développement selon les principes de développement durable. Cet

⁴³ Sagna O., Batik, lettre d'information d'OSIRIS n° 124 du mois de novembre 2009, vu sur le site internet www.osiris.sn sur le lien www.osiris.sn/sommaire.html le 2 décembre 2009.

⁴⁴ *Ibidem.*

exemple est le terrain que nous avons choisi pour tenter de répondre à nos questions de recherches qui concerne les relations Nord-Sud de développement durable

Nos questions de départ étant très larges, il nous a en effet été impossible d'y apporter quelques éléments de réponses sans s'intéresser à un cas très micro. Ce projet tripartite, qui n'a pas été choisi *a priori*, cela est expliqué en seconde partie, est un exemple tout à fait adapté pour pouvoir observer l'hypothétique double contrainte issue des discours internationaux. De plus, bien que nos futurs résultats ne se veulent pas généralisables, ce cas de solidarité numérique Nord-Sud étant félicité et encouragé par de grandes instances internationales, devrait être essaimé dans d'autres pays, ce qui rendra nos résultats pertinents pour plusieurs systèmes. Nous verrons en seconde partie, que nous ne prétendons pas pouvoir généraliser nos résultats, mais le fait de travailler sur un modèle jugé exemplaire, nous permet d'estimer que ce projet n'est pas si singulier. Cette exploration pourra être utile en ce qui concerne ce type de projets d'aide au développement durable.

La recherche empirique qui suivra étudie un système de solidarité Nord-Sud, public privé de développement durable dont la vocation est de lutter contre la fracture numérique du Sénégal. Nous cherchons à observer la circulation de l'information et de la communication à ce sujet, la concrétisation de l'aide à la lutte contre ces fractures par des actions de RSE et leurs effets notamment sur les rapports symboliques entre pays développés et en voie de développement. Tout ceci semble trop vaste, mais ceci nous montre avant tout qu'il est difficile d'aborder ces questions hors d'une certaine complémentarité entre les approches des sciences de gestion, sciences de l'information et la communication et des réflexions écologiques sur le développement durable.

Seconde partie

Démarche exploratoire, un voyage au cœur de la *double bind*

Introduction

Cette seconde partie présente la partie empirique de notre recherche. Elle est un voyage du côté de la réception des discours et pratiques du développement durable, de la solidarité numérique et de la responsabilité sociale des entreprises. Nous avons pris le parti de ne pas suivre la structure habituelle, précisant la méthode, l'appliquant à un terrain et décrivant des résultats. Il s'agit plutôt d'un récit de voyage où les « résultats » prennent la forme d'observations et de réflexions. La méthode s'est précisée au cours de l'enquête, le terrain n'était pas délimité à l'avance, il s'est découvert au fur et à mesure comme l'on avance dans un paysage. Nous décrirons donc plutôt notre voyage, tout de découverte d'un autre monde et de pensées, de réflexions sur la méthode mélangées avec d'autres sur notre question de recherche.

Et nous passerons du *nous* au *je*, pour montrer que nous ne pourrions dire plus que notre expérience, personnelle et singulière, et que tout autre chercheur, s'aventurant sur le même lieu, aurait certainement tracé un parcours tout différent. Mais le *je* reste un *je* de chercheur, non celui d'un touriste ou d'un romancier. Ce n'est pas parce que ce *je* est personnel, et comment pourrait-il en être autrement ?, qu'il ne prétend pas dire une certaine perspective, nous dirons une certaine « vérité » de la réception telle que nous l'avons rencontrée sur place. Il trace le chemin de la construction d'une voix, cette voix qu'à la fin du parcours nous pourrions porter pour la discuter et la confronter aux études et concepts théoriques de la littérature académique.

Ainsi il avait été convenu que je séjourne deux fois environ un mois au Sénégal (octobre 2009 et février 2011). Mais plus l'échéance se rapprochait, plus ce qui avait à faire sur le terrain me semblait flou et énorme.

J'avais de plus reçu comme conseil de mes professeurs de ne pas trop me renseigner à l'avance sur le pays. Je devais me rendre à Dakar sans un regard déjà trop chargé de connaissances à distance et de préjugés. Il devait s'agir, pour le premier séjour, de mieux me rendre compte de la place que pouvait prendre « le développement durable » au Sénégal en portant un regard attentif aux déchets. Et aussi de préciser ma méthode.

Ce que j'avais lu jusqu'ici sur le développement durable me semblait posé à une échelle trop grande pour me guider sur le terrain : était-ce une nouvelle forme d'ingérence du Nord sur les pays du Sud (Brunel, 2005) ? Ou discours instrumentalisé par ces derniers pour obtenir des crédits internationaux (Mancebo, 2007) ? La seule piste qui pouvait m'aider à l'échelle de ce que je pouvais observer était mon hypothèse de double contrainte. Il allait me falloir détecter des situations de blocages, trouver des contradictions (Bateson 1995, Beavin *et al.*, 1972), et voir comment il y est localement fait face. Je voulais, loin des discours, en décentrant mon regard, rencontrer les visages qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas au Nord et qui pourtant travaillent et vivent concrètement la solidarité numérique.

I. Le champ de l'étude

La première chose qu'il me fallait faire était de restreindre et préciser le champ d'étude. Même me limitant à Dakar, il était impossible de rencontrer des représentants de toutes les institutions et organisations impliquées dans la gestion des déchets. Plus j'avancais et plus le champ de la solidarité numérique au Sénégal semblait correspondre à ce que je recherchais. J'ai eu ensuite la chance, grâce aux contacts apportés par F. Flipo, de rencontrer le cas d'une action de RSE par une entreprise française, relayée par une association française et une agence gouvernementale sénégalaise qui avait pour projet d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement au Sénégal.

1. Solidarité numérique

J'ai ainsi choisi de me concentrer sur les déchets électroniques et la question de la solidarité numérique. En effet il me semblait que ceux-ci plaçaient les pays du Sud dans une terrible situation de *double-bind*. D'un côté, et bien que flous, les discours internationaux sur le développement durable préconisent de freiner la (sur)consommation et incitent à la réutilisation ou à l'élimination propre des déchets numériques. En parallèle, prolonger la durée de vie de matériel électronique dont une grande part de leur empreinte écologique est produite au moment de leur fabrication semble à première vue bénéfique pour l'environnement. Cependant, d'un autre côté, les discours de lutte contre les fractures numériques poussent à l'équipement mondial et généralisé en nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), présenté comme un puissant levier pour le développement (Cnuced, 2008) condition indispensable au développement. Ce discours trouve un écho important dans un pays comme le Sénégal qui désire entrer dans cette société de l'information et en devenir acteur à part entière. Une puissante politique publique représentée par le Président sénégalais Abdoulaye Wade, fondateur du Fonds de Solidarité Numérique (FSN, 2005), est mise en œuvre. Concrètement cette solidarité se matérialise par l'envoi depuis le Nord d'ordinateurs de seconde main aux pays du Sud afin qu'ils puissent eux aussi participer à notre société globale de l'information. Celle-ci se trouve fortement renforcée par les publicités des opérateurs de télécommunications et autres intérêts marchands très présents dans l'espace public du pays, donnant ainsi lieu à des enchevêtrements d'argumentaires à visée commerciale et « développementiste ». Ainsi le Sénégal reçoit-il la double injonction paradoxale : « développez-vous dans le numérique / réduisez vos déchets numériques ». Et bien souvent : « accepter nos produits numériques usés (parfois déjà à l'état de déchets) / n'ayez pas de déchets numériques. »

2. Le cas d'un don d'ordinateurs

Parmi les actions de solidarité numérique, le cas d'une action de responsabilité sociale d'entreprise par Axa, en partenariat avec Besançon.clic et Sénéclic, consistant en un don d'ordinateurs, m'a semblé exemplaire.

On peut lire en effet dans la presse : « Axa France allie déménagement et modernisation informatique » (*Le Monde informatique* du 2/02/2007). Axa a réussi tout en réduisant la superficie de ces locaux à en profiter pour renouveler son parc informatique et fait don d'une partie de son matériel usagé à l'association Besançon.clic qui lutte contre les fractures numériques dans son agglomération ainsi qu'au Sénégal. Axa réalise ainsi une action solidaire visant à lutter contre la fracture numérique et montre son engagement environnemental, l'action suit le principe des 3R (Réparation, Réemploi, Recyclage). Le matériel est réemployé au lieu d'être rejeté. Axa fait œuvre de développement durable⁴⁵. Axa fait montre de responsabilité sociale d'entreprise conciliant le progrès économique et social avec le respect de l'environnement. Axa fait apparaître cette action de mécénat dans ses rapports internes, ceci allège en partie les chiffres de ses bilans environnementaux de développement durable (exigé pour toutes entreprises cotées en bourse), son empreinte écologique est diminuée, elle fait valoir cette action de don en tant que mission humanitaire, solidaire donc.

L'association Besançon.clic est reconnue aussi comme outil de coopération décentralisée. Ainsi, à Dakar, 23 écoles (17.000 élèves) ont reçu 500 appareils. Dans une démarche de transmission de savoir-faire, le service TIC de la commune et le Centre d'handicapés au travail (Chat), son partenaire pour la configuration et la maintenance des ordinateurs, collaborent à la création, à Dakar, d'un centre de recyclage animé par des travailleurs handicapés. Le relais est pris localement par la Sénéclic et le Chat, dont les missions sont nationales, ils prennent en charge l'installation, la formation des enseignants et le dépannage du matériel. Sur le site internet de la ville on peut voir affiché « 2006 : Sénéclic, un concept similaire à Besançon.clic est mis en place en République du Sénégal, 1500 écoles

⁴⁵ Au sens du Rapport Brundtland : développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Il va dans le sens d'une solidarité entre génération et d'une solidarité Nord-Sud.

équipées de 30 000 ordinateurs ». Récompensé dans la catégorie « des services publics pour l'inclusion sociale et plus de cohésion » par la Commission Européenne dans le cadre de la compétition entre collectivités territoriales, Besançon.clic reçoit en 2007 l'e-award européen. La ville de Besançon est reconnue en 2009 dans la catégorie Responsabilité Sociétale « pour son action de réduction de la fracture numérique tout en sauvant la planète » et est décorée du Trophée CIO 2009.

Depuis le Nord, cette solidarité numérique semble réussir et profiter au Nord comme au Sud. De nombreux prix et récompenses félicitent les uns et les autres de leurs bonnes actions de don humanitaire à visée sociale. Les acteurs du Nord montrent l'exemple, l'action est relayée par les acteurs du Sud, qui équiperont leur pays près du terrain. C'est justement sur le terrain où je devais me rendre.

II. Une approche quasi-ethnographique

Je savais ce que je voulais : comprendre comment étaient reçues et vécues les injonctions de développement durable et de solidarité numérique depuis les « pays du Sud », ici au Sénégal. Plus précisément, ici, je voulais en savoir davantage sur les manifestations concrètes de la *double bind*, de voir comment dans les discours et les pratiques celle-ci s'exprime et se négocie.

Je savais également ce que je ne voulais pas, les travers que je tenais à éviter. Femme blanche lettrée issue d'un pays du Nord, ne parlant pas les dialectes locaux, menant une enquête dans une université française, il ne m'a pas fallu longtemps pour sentir tout ce que cette position pouvait induire dans les échanges, comment elle pouvait fermer certaines portes (et en ouvrir d'autres). Ces traits là ne pouvaient être gommés, il fallait les assumer, voire même en jouer, mais j'ai tâché d'ôter dans ma démarche tout ce qui aurait répété les approches empreintes de néocolonialisme, de paternalisme, trop hautaines (et par là dramatiquement limitée) que j'entendais percer dans certains discours du Nord.

J'avais donc d'ores et déjà décidé d'éviter un contact par questionnaire. Je recherchais plutôt une ouverture où pourraient s'exprimer plus librement les « voix » des personnes que j'allais rencontrer et de rechercher le contact, au-delà de la répétition des mots et expressions de discours convenus, avec ce qui était actuellement dit et fait, ici, autour de la gestion des déchets. Je voulais également ne pas m'en tenir aux discours, et observer ce qui se faisait (et qui ne se faisait pas). Je voulais embrasser ce magma de pratiques, de dires, de justifications, d'attribution de sens qui en bloc forment la réception.

Il ne s'agit pas d'une ethnographie, au sens propre du terme. Deux fois un mois sur place ne saurait me faire prétendre comprendre et expliciter une culture. D'ailleurs, ce n'était pas la culture que je voulais décrire, mais un processus de réception empreint de part en part d'une culture à la fois locale et ouverte sur le monde. L'idée était de me rapprocher au maximum du terrain au Sud afin de m'éloigner autant que possible, autant que deux mois de défamiliarisation peuvent apporter, des cadres de pensées et préconceptions du Nord. Et pourtant, à aucun moment je n'ai été sénégalaise, à aucun moment je ne me suis sentie pouvoir voir avec les yeux des locaux. Mais je me suis approchée de cette réception, ai tentée de m'ouvrir et de me laisser pénétrer par ce monde, assez je l'espère pour pouvoir en rapporter de quoi construire une voix prête à prendre part dans les débats sur la réception.

De l'ethnographie, j'ai donc avant tout retenu une approche et une méthode. C'est pourquoi il me semble plus juste de parler d'approche quasi-ethnographique. Les descriptions ethnographiques se mêleront parfois à d'autres auto-ethnographiques, afin de rester au plus près de ce que j'observais et rencontrais, consciente des limites et contraintes de ce que ce « voyage » pouvait apporter. Pour rester proche de l'expérience (et sortir quelque peu des concepts avec lesquels j'étais partie, le style se fera moins académique et plus proche de la sensibilité, où descriptions et réflexions se mêlent pour former expérience.

Je ne pensais pas non plus tenter une ethnographie du Sénégal, en essayant de montrer comment la culture est progressivement altérée par ces actions « solidaires ». Je voulais plutôt capter certains moments clés où quelque chose se passe, où cette double contrainte empreint le cours des choses et semble faire vaciller les chemins habituels, où je me sens affectée par une impression étrange ou insupportable qui me donne une idée de l'expérience de la double injonction. Il ne s'agissait pas d'expliquer ce que je voyais par la solidarité numérique ou quelque *double-bind* car j'avais conscience que tout cela était bien plus riche. Mais suivant en

cela K. Stewart (1996, 2007) je crois qu'on peut déceler dans une scène, un événement, une émergence, de quoi faire trembler nos catégories et introduire dans le débat d'autres visages, voix, mouvements, affects et désirs. Ajouter ainsi d'autres récits pour rendre des comptes plus pluriels que l'*accountability* de la solidarité numérique. J'ai essayé en tout cas de prendre leçon auprès d'auteurs de ce qui est appelé « le tournant vers les affects ».

Ce premier contact avec le terrain était le moins cadré possible car l'objectif de cette expérience était de bâtir *a posteriori* une méthodologie de recherche. Bien sûr, une approche inductive ne signifiait pas que je n'avais aucune hypothèse avant de partir. Nous avons même essayé, avec mes encadrants, de lister une série d'hypothèses quant à ce que j'allais probablement observer. Parmi celles-ci le fait que les sénégalais ne se préoccupent pas spécifiquement des déchets, et que s'ils adhèrent au développement durable, ce n'est pas parce qu'ils en sont convaincus. Nous avons également co-construits quelques clés de déconstruction des discours et quelques questionnements généraux comme par exemple : « Que pensent les recycleurs des pays dits du Sud des discours du Nord ? Est-ce que les TIC permettent de meilleures prises en compte des questions environnementales et sociales dans la gestion des déchets ? » Nous avons imaginé quelques possibles raisonnements de personnes de pays en développement. Ainsi nous imaginions que le statut obtenu par la détention d'un objet de luxe comme le téléphone portable, développe peut-être un imaginaire positif qui laisse penser que le téléphone est un déchet non polluant.

Depuis Paris, voici quelques questions et hypothèses que nous avons pu concevoir. Tout cela pour dire que la méthodologie que nous vous présentons a été co-construite avant, pendant et après cette phase exploratoire. Ce temps passé au Sénégal, et en grande partie à Dakar, m'a permis d'avoir une vision plus réaliste, de préciser mon sujet, mon terrain et mes questionnements.

Bien sûr ces bornes laissaient le champ encore large. Les principaux choix d'approche et de méthode se sont en fait vite décidés en interaction avec mes premiers contacts sur place et en fonction des contraintes issues de ma question de recherche et des éclaircissements de l'étude théorique préalable.

Je décidai de commencer mon enquête en allant tout au bout de la chaîne de solidarité numérique. A l'autre bout, celui que l'on ne voit pas dans les rapports des entreprises, et cela

dans l'espoir de trouver dans l'autre bout un sens à ce mot de solidarité. La première visite que j'ai effectué et celle de la décharge à ciel ouvert de M'Beubeuss, celle qui recueille tous les déchets de Dakar et de ses banlieues... le récit se poursuivra ensuite en d'autres lieux, écoles, forum social mondial, centre des handicapés au travail, auprès des récupérateurs ou des balayeurs, des responsables d'ONG et de militants.

III. Premier voyage au Sénégal

Ce premier voyage est le moment de la rencontre avec le « terrain », surprenant souvent, difficile parfois, intéressant presque toujours. Rencontres avec des personnes, des lieux, des pratiques et des discours. Seuls quelques fragments en sont relatés. Quelques moments forts qui m'ont semblé concentrer beaucoup de signification, et surtout qui ont déclenché la réflexion, ce lent processus de défamiliarisation et de début de compréhension. Il m'a également permis de concevoir la méthode, autant improvisée que planifiée à l'avance.

1. La visite de la décharge de M'Beubeuss

Après plusieurs heures d'attente, après plusieurs minibus usés et surbondés, comprimée, économisant ma trop petite bouteille d'eau, groggy par le manque d'oxygène, j'arrivais enfin à la décharge de M'Beubeuss. Marchant prudemment, emmitouflée dans les vêtements les plus à l'épreuve des salissures, avec la casquette de l'ONG Enda, je me sentais indécemment riche.

Amadou, mon guide qui ne parle que peu, m'avertit de ranger mon appareil photo. Nous passons par une sorte de chemin couvert d'immondes en tout genres, qui semble permettre de longer les montagnes de déchets, d'abord petites puis de plus en plus importantes. Ensuite je découvre des constructions, seulement partiellement recouvertes de déchets, sur lesquelles on peut voir des chèvres, des chiens, quelques pousses de verdure et au loin, très loin, un étang avec la décharge en arrière-plan. Immense, la décharge s'étend à perte

de vue. Si l'on regarde bien à l'horizon on peut discerner une très longue file de camions benne à l'arrêt. Leur avancée est bloquée par les inondations de la saison des pluies qui a pris fin le mois dernier, m'explique-t-on. Depuis ces camions n'accèdent plus, ou que très difficilement, à l'endroit où ils doivent déverser leur charge.

Une odeur de plastique se consumant, mélangée aux puanteurs des poubelles, devient de plus en plus forte. Des cabanons de misère faits de bouts de tout, de tissus, de plastiques, de pneus sont disséminés de-ci de-là pour abriter des petits groupements de récupérateurs qui boivent du thé à l'abri du soleil mais dans les fumées et les déchets. L'anxiété apparente d'Amadou me montre qu'il faut faire attention.

Je n'étais déjà pas très à l'aise, là je le suis encore moins. Être la seule femme, la seule étrangère, la seule blanche, la seule personne assimilée à « riche » dans le coin. Comment ne pas gâcher dès le départ un possible accès à leur monde, comment avoir ces discussions qu'on appelle « authentiques » ? Étrangère, je le suis visiblement, ma couleur de peau n'est pas dissimulable mais je voudrais être le moins possible leur « autre », afin que quelque chose puisse être échangé et non pas seulement *pris* en répétant la domination. Pour cela je sens qu'il me faut donner l'air d'être à l'aise, débrouillarde, surtout pas gracieuse, ni délicate mais forte, pour sembler la moins étrangère à leur milieu, dans leur milieu.

Je sais et je sens que ce qui se passe ici est pour une part le produit des politiques de la solidarité numérique. Que l'on pourrait tout décrire, voire expliquer, avec nos mots de développement durable, de responsabilité sociale, et de capitalisme, néo-colonialisme... mais que dans la réaction de ces hommes, tout comme dans leur fureur de vivre et leurs modes de s'en sortir, il y a aussi quelque chose qui ne s'y réduit pas. Ces mots sont trop grands, et ne se référer qu'à eux seuls viderait des signifiants forts riches de leur histoire et de leur sociabilité, (Stewart, 1996). Je veux voir comment ceux-ci se conjuguent avec la culture locale, avec la vitalité, l'inventivité, les désirs et les peurs d'ici pour produire des événements et des rencontres. Je n'ai aucune envie de rentrer pour me réfugier derrière mes livres. Je voudrais tant pouvoir faire quelque chose avec ce qui arrive.

Être à l'intérieur de *MBeubeuss* offre une compréhension qu'aucune distance ne saurait apporter. Comme si le lieu s'exprimait. Cette décharge est un lieu de rejets, mais elle est tout sauf un de ces non-lieux dont parle M. Augé. Je prends conscience que nos concepts

et représentations voudraient attraper des choses décontaminées (Stewart, 1996). Il suffirait de traduire, de montrer que ce qui est bizarre pour nous est familier ici, et se permettre d'apporter un jugement distancié et discriminant. Nommer, classifier, coder, c'est ne pas se laisser contaminer par ce qui se présente, et c'est perdre textures et densités de ces lieux qui nous engouffrent. Les mots du général et de l'abstrait seraient ici un moyen de ne pas s'exposer au moins un temps au local et au singulier de ce qui arrive.

Nous arrivons à la rencontre des récupérateurs. Je vois des gens travaillant à proximité les uns des autres, mais visiblement ils ne font pas la même activité. La plupart constituent des sortes de baluchons de plastiques de plusieurs kilos. D'autres moins nombreux et plus espacés ramassent et trient les différents déchets constitués de plastique ; les emballages souples, les plastiques rigides, les bouchons semblent être séparés. Ces hommes travaillent en plein soleil, dans les fumées des multiples petits incendies dues au stockage de tous les types de déchets à ciel ouvert. Je suis toujours Amadou qui me dit que nous allons à l'endroit où se regroupent des récupérateurs des déchets électroniques. Nous arpentons et descendons des reliefs formés par les déchets en faisant attention où l'on met les pieds pour ne surtout pas se blesser ou trébucher. L'odeur empirée à la fois par la chaleur du soleil, par les fumées et par cette file immense de camions à l'arrêt, bloqués par les inondations de la récente saison des pluies augmentant ainsi l'humidité dans l'air, donnent l'impression d'être au milieu d'un *no man's land*, d'un monde dévasté, chaotique, défriché, abîmé, hanté par la mort. Je suis au centre du monde et nulle part en même temps... Cette décharge symbolise violemment le revers de la médaille de ce monde en perdition.

Je travaille sur le développement durable et la responsabilité sociale, mais pourquoi, à quoi bon ? C'est ridicule. Je suis inutile, je ne suis rien et je suis perdue là au milieu de tout et de rien à la fois. Le développement durable ? Cela me semble d'un coup une préciosité conceptuelle, irréaliste, rien de plus qu'un jargon universitaire: à côté de la plaque. De quelle fracture parlez-vous ? De la numérique, de la cognitive ? Quel décalage avec la réalité qui s'étale devant moi ! Pourquoi venir importuner des gens qui vivent malgré tout, avec mes petites questions d'occidentale universitaire naïves, qui a de bonnes intentions comme beaucoup mais qui ne peut rien ou à peine. Mes préoccupations deviennent futilités, absurdités et ma position me dérange. J'ai un peu honte de me présenter là pour enregistrer des gens. Comment me voit-on, comment ressent-on cette présence : curiosité mal placée, visite de courtoisie ? Que puis-je là, parmi ces objets morts, détériorés, ces gens pauvres mal

habillés et pourquoi s'accrochent-ils comme ça ? Comment cela se fait-il qu'ils se battent, quel est cet instinct de vie qui donne la volonté de vivre aux hommes quelles que soient les conditions de leur existence. Je dissimule ma position terriblement favorisée. Je contiens tout et j'observe beaucoup, je vis ce que je peux maintenant.

Je voudrais enregistrer, photographier, collecter, mais comment cela pourrait-il ne pas perdre la vitalité du lieu, comment reproduire ce qui là-devant se produit. Cela semble impossible à attraper, à arrêter dans une représentation, à trouver la juste description. Je ne peux qu'essayer, tenter de dire, recommencer cent fois. Il ne s'agit pas d'avoir la précision du réalisme, je voudrais simplement parvenir à évoquer un peu de la puissance du lieu, de la force des tensions. Je n'arrive à rien de plus qu'à décrire les impressions de mes sens, raconter des moments qui m'affectent, et de réfléchir à ce qui me touche et me transforme. Je me sentirais ridicule de tenter d'expliquer, je ressens maintenant plutôt l'urgence de partager, de donner à ressentir, de présenter au lieu de représenter. Je ne sens encore que vaguement combien ces re-descriptions, ces témoignages qui échappent aux représentations données, aux concepts du Nord, cette façon de s'ouvrir à la différence, au singulier, au lieu de le nommer de le juger, combien ceci me semble un acte politique, en tout cas la seule chose que je me sens capable d'apporter.

Nous arrivons face à une petite cabane en haut d'une butte, où se trouve un homme plus jeune que ceux que j'avais vus auparavant. Il ne parle pas ou à peine le français. Amadou traduit. J'enregistre discrètement la conversation ou plutôt les questions et réponses. Puis Amadou s'écarte à cause d'un coup de téléphone et je me retrouve face à cet homme. J'essaie de profiter de l'occasion de pouvoir discuter avec lui et obtenir des informations en français. Il semble comprendre ma langue mieux qu'il ne la parle. Jusqu'à quel point peut-on dire que nous nous comprenons ?

Je me méfie des concepts pour dire ce qui se passe ici, mais c'est pourtant de ces concepts que je voudrais que les gens me parlent. C'est ce que je cherche à comprendre dans leur langue, dans leur manière d'habiter leur monde, et d'habiter aussi ce monde commun, globalisé... Mais je ne parle pas leur langue. Je voudrais qu'ils me parlent dans ma langue au sujet de mes concepts, mais aucune langue n'est coupée du monde qu'elle a appris à exprimer. J'ai l'impression de seulement depuis ce matin commencer à entrer dans leur monde, mais la

route sera longue. J'ai l'inconfortable impression qu'ils me comprennent plus que je ne les comprends.

Une formation par l'ONG Enda l'a crédité d'un rôle clé dans la décharge. Seul à connaître, la valeur des différentes pièces, il a pris un grand pouvoir qu'il est censé diffuser en échange de la formation qu'il a reçue. La décharge est aussi un univers de bandes, de violence et de vols. Si je ne venais pas par Enda et accompagnée d'Amadou, jamais il ne m'aurait parlé. Il a confiance en l'ONG. Il m'explique que ces gros baluchons de plastique sont vendus au poids aux entreprises. Il ajoute qu'il y a même dans « le lot » une ou deux personnes salariées par celles-ci en échange d'une « garantie » sur la qualité du plastique vendu. Ce monde n'est pas meilleur ou plus pur. Il n'est pas moins capitaliste ou maffieux. Il ressemble au mien. Mais j'imagine que ce lieu pourrait aussi nous en apprendre sur la solidarité.

Nous poursuivons « la visite », et je manque de trébucher en descendant d'une sorte de butte d'environ trois mètres de hauteur. Nous nous enfonçons un peu plus profondément dans la décharge. Une charrette tirée par un âne passe, des animaux cherchent à manger. Des fumées nous brûlent fortement les yeux sans que nous puissions les frotter. Des mouches, des moustiques, tournent autour de nous et nous piquent... Un peu plus loin j'aperçois un groupe d'enfants mêlés à quelques adultes. Ceux là ne jouent pas, ils sont affairés à ramasser des choses à même le sol d'une plaine où les feux sont nombreux. Nous allons à leur rencontre, Amadou aborde le « chef » d'équipe à qui je demande si je peux donner quelques bonbons aux enfants. Ils sont complètement fondus, mais cela ne dérange pas du tout les enfants qui se précipitent, partagent, sourient et rient. Cela me soulage un peu de leur donner ces bonbons. J'évite de faire un parallèle avec les ordinateurs. Ce n'est rien, cependant ils ont l'air joyeux. Egoïstement, je me rends compte que ce geste sert à atténuer quelque peu mon mal être et à me donner bonne conscience tandis que ces enfants qui n'ont rien partagent le peu qu'ils ont. Il n'y a pas que la nourriture que l'on partage au Sénégal, les gens donnent sans compter, cela ressemble à de la solidarité. Ces bons moments passés à boire le thé le soir, à écouter des histoires, à en raconter aussi, m'ont montré cet esprit de convivialité, de partage apparemment sans compter. C'est bien plus que ces mots (d'occidental) que j'utilise pour en parler, ce sont des manières de vivre ensemble. Bien que *toubab*, j'ai été accueillie avec une chaleur incroyable que je ne connaissais pas et je me disais tout en partageant ces repas ces moments si délicieux qu'en effet, en France, même si je fais partie de ceux qui partagent encore leur

repas, que je suis bien plus seule qu'ici. Cette impression m'a troublé et me trouble encore quand j'y repense aujourd'hui...

Je demande ensuite si je peux enregistrer avec mon appareil le chef d'équipe qui nous accueille et nous serre la main. Il accepte avec enthousiasme. Sa réaction est très engageante, il semble très content d'être enregistré et prend notre « entretien » très au sérieux.

Son engagement m'encourage. Il attend de moi non pas que je décode des signes, mais que je m'engage moi aussi. Il espère que je répète sa voix ailleurs, que d'autres connaissent leur univers et leur action. Je trahirais ce désir de dire si je le décodais comme le signe d'une structure ou d'une position objective. Il me faut trouver un langage pour à mon tour exprimer tout cela.

Être sur place m'apporte une autre compréhension, une compréhension incarnée, territorialisée, décentrée, dé-familiarisante. Un peu comme si je parvenais à voir, à toucher, peut-être même à commencer à vivre ces concepts depuis un autre bout du monde. Je voulais regarder la solidarité depuis cette décharge, me faire un petit peu sénégalaise, me métisser au moins juste assez pour commencer à comprendre les visages sénégalais de la solidarité. Bien sûr, et heureusement, je savais que ce n'était pas les seuls visages sénégalais. J'en ai vu beaucoup d'autres, et de nombreux souriants.

2. Un entretien à la Sénéclie

J'avais entendu que les Sénégalais sont chaleureux et accueillants, prêts à faire découvrir aux visiteurs les richesses de leur pays et leur culture. On ne m'avait pas menti. Cette hospitalité particulière que les sénégalais se plaisent à dénommer la *teranga* (terre d'accueil) existe réellement et se ressent vraiment en vivant sur place. Je n'ai de la place que pour parler ici de Cheikhou Ibrahima Deybi Gassama (M. G).

« Ces récupérateurs malgré le fait qu'ils gagnent leur vie à travers le secteur informel, ont surtout un problème de récupération de matériel valorisable : cuivre, aluminium et autre pour faire des poêles, du matériel de cuisine, c'est tout ce qui les intéresse. » Je recevais ainsi

un autre point de vue sur la décharge, sur le « secteur informel », qui démantèlerait de façon archaïque ce matériel, et amplifierait les problèmes.

M. G est le chef de projet e-déchets à la Sénéclic, cette agence nationale de lutte contre la fracture numérique. L'agence se préoccupe de plus en plus des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Le Président Sénégalais, à l'initiative du FSN, a créé la Sénéclic en partant du principe qu'il n'est pas possible d'équiper tout le Sénégal avec des ordinateurs neufs. Ainsi la lutte contre la fracture numérique se fait essentiellement par du matériel de seconde main. Il explique que la pression environnementale s'accélère de jour en jour car de plus en plus d'ordinateurs entrent dans le pays sans estimation possible de leur durée de vie, les douanes du pays ne faisant pas la différence entre matériel neuf et d'occasion.

C'est là que la solidarité numérique se grippe. Sans statistique, sans comptabilité précise, il n'est pas possible de rendre des comptes, de montrer son *accountability*. Comment justifier son action, comment être responsable si on ne peut être comptable (*accountable*) ? La Sénéclic équipe les écoles de son pays, et s'occupe de tout : du dédouanement, du reconditionnement, de l'équipement, de l'installation, du dépannage et des formations. Les coûts sont complètement pris en charge par l'agence qui bénéficie du soutien financier de l'Etat. M. G attire mon attention sur le fait que l'agence porte un soin particulier à ne surtout pas perturber l'enseignement traditionnel. La présence d'une salle libre est une des conditions d'éligibilité des écoles pour bénéficier de ces dons. En échange « *tout ce qu'on leur demande c'est d'amener les élèves de temps à autres à utiliser l'outil informatique, pour que ces enfants-là grandissent avec l'informatique.* » Ces actions de lutte contre la fracture numérique par la Sénéclic sont, dit-il, le fruit du partenariat tripartite entre Axa, Besançon et Sénéclic qui incarne un exemple, félicité et reconnu, de coopération entre Nord et Sud, entre public et privé, de développement durable.

C'est étrange comme je reconnais ce discours. Je suis au Sénégal, mais cette fois j'ai l'impression d'être chez moi. Le discours de RSE a pénétré la place. La logique de la RSE est là, répétée, réincarnée. On me parle à nouveau de chiffres, de préoccupations louables et généreuses, et j'admire de nouveau ces acteurs de la RSE. La *double-bind* serait ici résolue. D'ailleurs, M. G contraste son activité de celle des récupérateurs. « *Moi-même qui vous parle, je n'ai jamais été payé pour ce projet et je travaille depuis le début, c'est de la bonne volonté.*

Je le fais pour mon pays à l'image des autres membres du comité stratégique. » Son activité relève du don.

Mais il est des moments où les choses arrivent, où quelque chose se passe et montre que les grands récits explicatifs ne disent pas tout (Stewart, 1996). Que le réel est toujours plus riche et résiste à toute annexion. En effet, à un moment je demande si parmi le matériel donné par Axa, il se peut que certains ne marchent pas. M. G me répond que Besançon n'envoie que du matériel fonctionnel. En revanche « *Peut-être d'autres structures... C'est le cas de l'évêque de Kol Daow qui disait qu'une fois on lui a envoyé du matériel et malheureusement... Rien ne marchait. C'était mauvais ! C'était pas possible.* » C'est à ce moment particulier de l'entretien qu'Abdoulaye Touré, le collaborateur d'Enda qui m'accompagnait prend la parole : « *La vérité c'est qu'il y en a qui prennent l'Afrique pour une poubelle* », rétorque-t-il, « *y en a même, ça peut marcher mais c'est très dépassé, donc t'es pas en mesure de faire ce que t'as envie de faire* ». Plus de langue de bois. Le ton est clair. M. G semble perturbé, la discussion lui échappe. Il reprend la parole plus fort par-dessus Touré : « *Au début du projet nous acceptions des P2, mais maintenant on accepte plus de P2. Maintenant, soit tu nous envoies du P3 ou du P4, et même actuellement, du P3 on dit qu'on en veut pas. C'est obsolète. Maintenant tu nous envoies du P4 !* ».

Que peut bien signifier ce mécontentement plutôt virulent et d'apparence incontrôlée ? Je sens de la vexation. J'essaie de me mettre à sa place... Le don qui vient du Nord n'est-il pas une manière « solidaire » et « responsable » de se débarrasser de matériel dont on ne veut plus ? Derrière ce que l'on appelle *don* ne se cache-t-il pas parfois d'autres pratiques ? En un instant, ce que je commençais de nouveau à croire s'écroule, au moins en partie, et reviennent plus forts encore, ces sentiments que j'ai eu en observant les travailleurs de la décharge et les petits commerçants dans la rue. J'ai d'ailleurs entendu parler d'un marché de seconde main à Reubeuss et aux alentours, où le commerce électronique serait très répandu. Je crois que ces moments spéciaux manifestent cette *double-bind*, cette injonction paradoxale dont on ne peut pas sortir par une issue simple. Comment la réponse au Sud pourrait-elle être différente que mêlant l'économique avec le solidaire, le matériel avec les déchets, le discours du Nord avec les « réalités » du Sud. Et comment pourrait-on rendre compte de la *double-bind* avec un récit unique, une représentation simple, des concepts éloignés du terrain, des mots qui n'auraient pas au moins pris l'accent du Sud ?

Et pourquoi parler de *poubelle* ? Bien sûr l'expression reste familière et exprime bien la colère de mon accompagnateur. Mais comment ne pas penser également aux écrits de Mary Douglas (2001) sur la souillure, sur le danger que le sale ou le pollué font peser sur l'ordre propre moral, celui de l'organisation d'une société. L'importation de ces ordinateurs n'est-il pas aussi, dans une certaine mesure, une souillure, ce qui menace l'ordre social institué, l'importation de ce qui n'est pas « propre » à l'Afrique ? L'informatisation s'est toujours vue comme une modernisation de la société. Elle menace certains équilibres. Mais l'importation d'ordinateurs hors d'usage, ne transforme pas les usages, peut-être souille-t-elle non pas seulement le sol du Sénégal, mais également son « amour propre ».

Il reste que ces importations se font par l'intermédiaire (la complicité ?) de la Sénéclic. Cette agence, qui se veut être la copie conforme du modèle associatif français Besançon.clic, voudrait symboliser et œuvrer dans le sens du développement durable tel que décrit dans les discours internationaux. Cette agence représente la lutte contre la fracture numérique au Sénégal. Précisons cependant qu'elle ne traite que 30 000 ordinateurs pendant les trois ans donnés par Axa pour équiper son pays par le biais d'écoles primaires et n'emploie que 10 handicapés au travers du CHAT. Cette activité paraît à la fois forte mais aussi faible pour des projets d'envergure nationale. Il est intéressant de remarquer que si la cellule développe des argumentaires proches de ceux que l'on entend en France, elle n'en tire pas la même reconnaissance. Dépendante du modèle français, à portée municipale, pour les formations et équipements, les actions de la Sénéclic d'après ses discours et argumentaires relayés parfois dans la presse ne laissent transparaître aucun problème. Si l'on ne s'attache qu'aux discours, tout se passe pour le mieux, et les problèmes environnementaux vont être réglés. Ils sont pris en main, un projet « e-déchet » est en cours et donnera lieu à la création d'une filière de traitement de ces déchets particuliers d'ici peu. Il ne manque que des financements. L'agence sénégalaise ne copie pas seulement les actions et méthodes, elle copie aussi les discours. Mais d'où vient ce discours et pour qui est-il construit ? Qui veut-il convaincre ? Qui ne veut pas en voir les fissures qui pourtant transparaissent dans la phrase que nous avons analysée ? Ma méthode se précisait. En croisant discours et visites, des « bugs » apparaissent de-ci de-là. Ces bugs ne sont pas juste des anomalies. Ils me semblent révélateurs des lieux où les discours et pratiques du Nord rencontrent des rugosités, des résistances souvent non frontales, des contradictions et probablement parfois aussi des métissages.

3. Première visite du CHAT

M. G me propose d'aller visiter rapidement le CHAT avec lui. Nous profitons donc de sa voiture de fonction : un 4*4 très moderne (je ne connais rien aux voitures) et de son chauffeur. Nous arrivons après quelques plaisanteries et conversations plus informelles. Ils me demandent (mes interlocuteurs d'Enda et de la Sénéclie) si je suis pour l'universalité. Je réponds que je suis plutôt contre mais que tout dépend de quoi on parle. Ils parlaient en fait des mariages entre blancs et noirs, ce que j'étais loin d'avoir compris. Très gênée, une fois avoir compris de quoi ils voulaient parler, d'avoir répondu que j'étais plutôt contre j'essaie d'expliquer que je n'avais pas compris et que je n'ai absolument rien contre les mariages entre personnes noire et blanche. Ils semblent douter de ma bonne foi et sont amusés de mon malaise. Nous traversons un quartier résidentiel et arrivons devant un bâtiment gardé avec à l'entrée un grand portail. M. G passe un coup de téléphone pour prévenir de son arrivée afin qu'on nous ouvre le portail. Le bâtiment est composé de plusieurs blocs en préfabriqué. Nous saluons le gardien qui semble faire partie de la police vu l'uniforme, et nous nous dirigeons vers la salle de travail des personnes handicapées. Dix personnes sont installées là chacune sur un siège. Aucun volet n'est ouvert et dès son entrée M. G râle contre ces personnes en expliquant qu'il faut ouvrir les volets. Il les avertit qu'elles vont finir par avoir des problèmes de santé si elles n'ouvrent pas ces volets parce qu'il faut aérer et avoir de la lumière. Ces paroles me semblent bien paternalistes. Tout le monde me regarde et me sourit, certains écrans d'ordinateurs semblent allumés et j'ai une drôle d'impression. Pour briser la glace, on me dit de faire un tour de la salle pour saluer tout le monde, ce que je fais immédiatement. En entrant, bien entendu, j'avais déjà dit bonjour mais serrer la main paraît plus sympathique. Je commence mon tour, serrant la main à chaque personne, très chaleureuse et vraiment très enjouée de me rencontrer. Je suis présentée comme une étudiante qui travaille en collaboration avec ENDA afin d'établir un état des lieux sur le traitement des déchets électroniques. La dernière personne à qui je serre la main tombe avec l'élan de son bras tendu de sa chaise. Par reflexe j'essaie tout de suite de rattraper cet homme qui est évidemment trop lourd pour moi, et je n'arrive en fait qu'à atténuer sa chute (il est handicapé moteur). Tout le monde est gêné de la situation et M. G arrive rapidement pour m'aider à le relever et le réinstaller sur sa chaise. L'homme ne s'est pas fait mal il sourit et rigole pour dissiper cette ambiance gênante et rassurer tous le monde sur le fait qu'il ne s'est pas fait mal.

Je demande à cet homme ce qu'ils font le plus. On me répond que c'est du nettoyage d'ordinateurs et l'installation des logiciels éducatifs. Je demande ensuite si je peux prendre des photos, à la seconde où je le demande tout le monde se place en position de travail prêt à poser pour ma photo. J'ai de nouveau une impression bizarre. Cette situation ressemble à une répétition qui n'a rien de naturel. J'ai l'impression que cette scène a déjà été présentée et qu'ils n'en sont pas à l'accueil de leur premier visiteur. Leur comportement semblent rôdé, ils savent exactement comment poser et il ne m'étonnerait pas que les photos prises par d'autres visiteurs comme moi soient parfaitement identiques. Dans le fond de la salle, sur le mur, est accroché un grand poster et en lisant son contenu je vois que c'est un poster créé pour l'inauguration officielle du CHAT par la ville de Besançon et Axa France, qui remonte à mars dernier (2009). M. G semble d'un coup très pressé, il n'a plus beaucoup de temps à me consacrer il faut donc écourter la visite, mais il me propose de revenir quand je le désire, que je n'ai qu'à passer par lui ou par Enda qui passera par lui afin qu'il puisse prévenir le gardien qui me laissera entrer. Il demande à l'un des travailleurs de nous montrer la salle où sont stockés les ordinateurs et le matériel informatique donné. Cette personne, elle-aussi handicapée moteur, est capable de se déplacer sur ces deux jambes mais de façon anormale. C'est là que je remarque en sortant de la salle qu'il y a une marche pour sortir et une autre marche à passer pour atteindre la salle de stockage qui est contigüe et identique en volume à la salle de reconditionnement dont je sors. Cette porte est elle-aussi fermée à clé. Je découvre donc un nombre important de matériels informatiques stockés en pile selon le type de matériel. La plupart des piles de matériel sont sous plastique avec un carton indiquant qu'il s'agit de matériel appartenant à AXA France. Sous plastique à première vue car je ne suis pas spécialiste, ce matériel avait l'air en bon état, uniforme. Sur une grande étagère comme dans les supermarchés sont entreposés et mélangés anarchiquement plusieurs claviers, souris et imprimantes, sans plastiques. Certaines piles de matériel se sont défaites, plusieurs objets sont tombés, ont glissé de leur emplacement initial. M. G est vraiment très pressé, il faut qu'il parte et nous propose de nous raccompagner tant que ce peut sans faire de détour avec son chauffeur. Abdoulaye Touré et M.G se mettent d'accord sur le lieu de dépôt et nous voilà à 15 minutes à pieds d'Enda.

C'est une fois de retour dans ma chambre, le soir avant de dormir, que je repense à cette journée...

Une drôle d'impression me reste de cette visite du CHAT. J'essaie de comprendre ce qui coince et ce qui me laisse cette impression étrange. En chargeant les photos sur mon ordinateur, je me remémore les scènes auxquelles j'ai assisté. La première chose qui m'intrigue et que je questionne est cette gêne évidente de M. G lorsque nous sommes entrés dans la première salle de travail. Les volets étaient fermés... Pourquoi ? Ces personnes handicapées venaient-elles juste d'arriver pour ma visite ? Cela me paraît difficile à croire mais possible. Autre chose m'a sauté aux yeux, cette banderole au fond de la salle qui est restée accrochée depuis longtemps. Et cette réaction des employés prêts à poser en faisant semblant de travailler dès que j'ai voulu prendre une photo. Tout le monde était mal à l'aise dans le sens de pas naturel. Ce n'est pas comme si j'étais entrée dans un bureau où les gens continuent de travailler en ma présence, non. Personne ne travaillait quand je suis entrée, les dix employés étaient installés sur leur chaise et n'ont été focalisés que sur ma présence. L'autre chose qui m'interpelle est cet empressement soudain de M. G. Plusieurs choses sont à vérifier, il faudrait que j'y retourne sans encadrement pour voir s'il y a des différences et que je puisse m'entretenir avec un des employés handicapés de manière à ce qu'il soit libre de me parler sans contrôle hiérarchique.

Comment exprimer cette impression d'avoir rencontré une apparence, d'avoir regardé une « performance » ? Ici ce que j'ai vu était l'incarnation parfaite du discours. Le discours n'est pas « reçu », il est copié, presque jusqu'à la caricature. Comment exprimer cette impression d'être en face exactement de ce que je m'attendais à voir, et que la perfection même de la ressemblance donne un air de faux ? Était-ce une mise en scène, ou est-ce que les participants performaient leur rôle comme un garçon de café joue au garçon de café ? Pourquoi, à nouveau, tout le monde cherche-t-il à montrer que tout va bien ? Que l'on se conforme au modèle de la RSE et de la solidarité numérique ? Que l'on est modèle, bon élève ? Pour continuer à recevoir des ordinateurs, ou pour s'auto-persuader que tout ira vers un meilleur, qu'il est de bonnes raisons de croire aux discours et pratiques de RSE et de solidarité numérique ?

Le premier voyage donnait l'appétit d'en savoir plus. La volonté de regarder derrière les rideaux, de voir ce qui se joue à la réception non seulement des ordinateurs mais tout le discours venu du Nord.

4. Retour du premier voyage

Au retour de ce premier voyage, je restais avec une très étrange impression. J'avais le sentiment que j'avais touché à ce que je recherchais, ou plus exactement l'avais à peine frôlé. Qu'il y avait encore beaucoup à creuser, ou plutôt à en répéter l'approche. Ce que je voyais au Sud, en tout cas dans ce petit bout de Sud qui s'était présenté, ressemblait si fort à ce que je connaissais. On y parlait de développement durable, de développement par le numérique, de l'importance de la responsabilité sociale des entreprises – mais quelque chose restait en décalage. Que l'on parlait de la même chose mais que cette même chose était séparée de ce que je connaissais par tout un monde. Ce qui se donnait à voir était bien conforme aux discours venus du Nord, mais justement en apparence trop conforme. Quelque chose se dérobaient dans cette conformité, qui faisait que je n'arrivais pas à vraiment y croire. Il y avait un décalage, une petite différence qui faisait toute la différence pour parler comme Bateson. Et ce décalage, cette impression qui insistait comme une surimpression sur l'image que l'on me montrait, comment ne pas tenter de l'attribuer à la double bind. Il y a une demande que le Sud soit conforme à ce que l'on attend au Nord (et c'est sans doute une condition pour les dons d'ordinateurs), mais c'est comme si ni le Nord ni le Sud ne voulaient vraiment être conformes. Comme si un second message, tant dans l'injonction que dans la réception, souhaitait que le Sud ne soit pas conforme, ne suive pas trop parfaitement les injonctions. Ces impressions me confortaient dans le choix de la méthode. Je me disais que si j'avais écouté et observé au premier degré, cherchant des preuves, des citations, des « faits », j'aurais pu en ramener plusieurs cartons dans mes valises. Mais je souhaitais apprendre à écouter ce qui m'affectait, cette sensation d'étrangeté, cette impression que tout ne « colle » pas, ces incidents ou paroles incontrôlées qui trahissaient un décalage et un malaise dans la réception. Le monde que j'avais pu observer était bien plus riche qu'une application locale des discours et pratiques du développement durable, mais j'avais le sentiment que je n'avais pas encore les mots, ni même une idée assez précise de ce qu'il recélait. Il ne s'agit pas d'une intuition, ceci serait trop intellectuel. Mais certains (petits) événements ou paroles me donnaient à sentir qu'il restait encore beaucoup à comprendre, que tout ne tournait pas aussi facilement. Que ces manifestations n'étaient pas anodines, qu'elles portaient en elles comme de très longs contre-discours.

A l'exception bien sûr de ce que j'avais vu à la décharge, il me semblait aussi qu'il y avait une différence entre les deux éléments de la *double bind*. Le Président Wade et l'ensemble du pays semblent donner la priorité à l'injonction économique en promouvant l'accès au TIC par ses politiques publiques mais affichait seulement une inquiétude et des préoccupations concernant les e-déchets. Certes, un projet « e-déchets » était en cours, mais consistait seulement à faire un état des lieux. Je faisais donc une liste de ce sur quoi je devais pouvoir enquêter en priorité lors du second séjour. D'abord concernant l'injonction environnementale :

- Les arrivages de matériel informatique de seconde main issus du Nord destinés à la vente ou bien sous forme de dons sont très importants. De plus, les douanes ne font pas la distinction entre matériels neufs et matériels de seconde main qui entrent dans le pays. Il est par conséquent impossible d'évaluer les durées de vie des appareils entrants, information pourtant primordiale pour pouvoir mettre en place une filière de traitement des e-déchets. Je décidais d'en savoir plus sur comment fonctionnent les douanes et si possible observer l'ouverture d'un container de matériels informatiques
- D'autre part, il n'y avait pas d'écotaxe ni aucune source de financement pour traiter ces déchets. Il fallait donc voir comment les projets concernant les e-déchets pourraient être financés.

Ensuite, concernant les aspects sociaux :

- Ces e-déchets contiennent, bien qu'en petite quantité, des matériaux valorisables, comme l'or, le plomb, etc., mais aussi des matériaux très dangereux et toxiques pour la santé et l'environnement. Les électroniciens ou récupérateurs du secteur informels les récupèrent par des procédés artisanaux et donc peu respectueux de l'environnement et souvent très nocifs pour leur santé et celle de leur entourage.
- La Banque Mondiale veut fermer la décharge, ce qui n'ira pas sans poser des difficultés de reconversion et de privatisation du secteur informel, des problèmes de relogement, etc.
- Bien que la Sénéclie déclare s'occuper de tout l'aspect pratique en ce qui concerne l'équipement des écoles primaires, contre ce que l'on désigne parfois de fracture cognitive, toutes les écoles ne sont pas éligibles pour recevoir ces équipements, car il leur faut une salle libre. Au Sénégal où les classes sont souvent mixtes, doubles ou triples, peu de salles libres existent. Et c'est encore les élèves des écoles les plus défavorisées qui ne bénéficieront pas de ces équipements de seconde main. De plus les

chiffres ne sont pas toujours les mêmes. La liste des écoles équipées a fini par être mise en ligne. On parle de 1500 élèves qui ont accès aux TIC, de 50 puis de 73 écoles (etc.). Il faudrait que j'aie vu ces écoles, au moins une contenue dans la liste, sans prévenir, et une qui me serait indiquée par la Sénéclic afin que je puisse me rendre compte à quoi ressemble ces salles informatiques.

- Un problème plus large et général concerne l'alimentation en électricité du pays. En effet, les coupures sont très fréquentes et surviennent sans prévenir. Des onduleurs sont installés afin que les appareils ne reçoivent pas de chocs électriques, mais rares sont les écoles équipées de groupe électrogène pour prendre le relais lors des coupures.

Le système de gestion des déchets est encore perfectible au Sénégal... A Dakar le ramassage fonctionne à peu près, mais est ponctué de grèves, et de blocages. Toutes les routes ne sont pas goudronnées ce qui rend difficile le passage des véhicules qui sont du coup très hétérogènes : allant de la charrette aux camions « très modernes » de Véolia. Aucun tri n'est effectué chez l'habitant qui n'est d'ailleurs que très rarement muni d'une poubelle plastique ou métallique. Beaucoup de sable est mêlé aux ordures ce qui rend plus lourd les charges et difficile le transport. Je devrais aussi me renseigner sur les protections sociales des éboueurs, sur leur protection sanitaire et leurs salaires. Voir ce qui va et ce qui ne va pas dans ce secteur.

IV. Second voyage au Sénégal

1. Développez-vous et faites bonne figure !

1.1. L'arrivée au FSM

Pour moi le forum social mondial était un événement de taille, et je m'y préparai comme on se prépare à un événement hautement officiel, de grand standing avec des personnalités et des figures politiques reconnus. J'étais à la fois impressionnée de pouvoir y participer et curieuse de voir à quoi ce forum allait ressembler. Depuis mon voyage en avion jusque dans l'auberge dans laquelle je me suis logée pour la première nuit, tous les gens que

je croisais et que j'entendais discuter ne parlaient que de ça. Tous semblaient se déplacer à Dakar pour cette occasion. Une certaine frénésie était perceptible dès 7h du matin depuis ma chambre. Tous se préparaient et prenaient leur petit déjeuner en discutant du forum. Inquiète de ne pouvoir y entrer, j'appelle Fabricia (d'Enda Europe) qui m'avait communiqué son numéro de portable sénégalais au préalable par mail pour m'assurer que j'étais bien attendue. Je pensais que les entrées étaient limitées et contrôlées. Une fois prête, habillée de vêtements présélectionnés, je prends un taxi pour l'occasion. Je me rends à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) où se tient l'évènement afin de rejoindre l'équipe d'Enda. Je discute avec *le taximan* qui m'apprend que depuis le début de la semaine, les embouteillages sont encore plus importants que d'habitude à cause de ce forum, et que la population sénégalaise n'en a que peu entendu parlé. J'aperçois l'entrée 2 par laquelle on m'avait indiqué de me rendre et découvre une ambiance très animée mêlant policier, étudiants, voitures individuelles, taxi et autocars. De nombreuses banderoles sont placardées de-ci de-là exprimant la détresse des étudiants sénégalais la plupart du temps. Le taxi ne peut continuer plus loin et me dépose en me montrant la direction que je dois suivre à pied. En arrivant à un rond point je me retrouve prise dans une manifestation étudiante qui demande une meilleure orientation des élèves et de meilleures conditions de travail. Ils dénoncent une certaine précarité dans laquelle ils se trouvent... Certains tiennent des pancartes, d'autres crient dans des mégaphones. Des bacheliers manifestent « Nous sommes les bacheliers à qui on refuse l'accès à l'université, le droit à l'éducation ». La pancarte ne saurait être plus claire. Depuis bientôt quatre mois, des bacheliers manifestent dans les rues dans l'attente d'une place à l'Université Cheikh Anta Diop. Le Forum Social Mondial (FSM) est l'occasion pour eux de se donner plus de visibilité. Un des manifestants explique qu'il a eu son baccalauréat en juillet 2010 et avec une mention. Il se destinait à étudier la géographie. « Au lieu de cela, l'Etat nous a renvoyé dans la rue. [...] » explique-t-il. Certains demandent une orientation ou une réorientation mais ce qui me surprend le plus est que personne ne se plaint d'être à plus de cinq par chambre, dans des pièces minuscules, des sanitaires catastrophiques et des deux files quotidiennes incroyablement longues d'au moins 1km, le soir pour manger au restaurant universitaire. C'est un soir lorsque j'ai demandé aux étudiants pourquoi ils faisaient la queue qu'ils m'ont apportés la réponse... Et c'est tous les jours comme cela. Les prix sont attractifs 500 FCFA mais apparemment ce ne sont pas des repas ni suffisants ni équilibrés. Pour faire des études à l'UCAD il faut être très motivé car, en plus de ces conditions plus que difficiles, la plupart des étudiants ont quittés temporairement leur famille pour bénéficier de l'enseignement de cette

faculté réputée au Sénégal. De plus j'ai appris que le forum tombait juste une semaine avant les partiels des étudiants et qu'aucun report n'avait alors encore été communiqué.

Pour les organisateurs du forum, ces étudiants qui manifestent étaient certainement des perturbateurs. Pour moi, ils étaient plutôt la promesse que le forum allait être une réussite. Je voyais le social prendre l'événement pour se constituer une voix, ou un porte-voix. Je me disais ainsi que quelque chose pouvait être dit et affiché, placardé. Qu'un forum était le lieu pour que des voix se manifestent. L'excitation grandissait. Je voyais aussi ces troupes d'étudiants comme la manifestation des structures sociales. Il faut avoir une foi profonde dans le battement des ailes d'un papillon pour croire que l'envoi de quelques milliers d'ordinateurs allait changer la donne du structurel. Je me réjouissais à l'idée que les élites réunies dans ce forum allaient être en contact avec les structures sociales dans ce lieu, que les discours qui seraient prononcés ne pourraient pas tourner à vide dans l'abstraction des seuls concepts et qu'ils allaient peut-être s'emparer de ce mouvement pour que des choses bougent.

C'est ainsi avec l'impression de pénétrer dans le lieu où le développement va se jouer que je vais d'un pas rapide dans l'enceinte du forum. Je découvre de nombreux petits commerçants de rue déambuler sur les trottoirs quand d'autres se sont installés à même le sol sur des tissus pour présenter leurs artisanats. J'aperçois enfin les premiers stands des associations et ONG qui exposent leurs campagnes de sensibilisation. Les sujets ont tous traits au social mais semblent très variés. Les premiers stands sont ceux d'Enda. Au nombre de six, chaque antenne présente son domaine d'action. Les deux premiers sont destinés à la campagne que je connais bien « des claviers pour tous mais pas à n'importe quel prix ». Je reconnais tout de suite Amadou Ba seul (Enda Ecopôle) pour présenter le stand. Je le salue chaleureusement et il me reconnaît tout de suite. Content qu'il se rappelle de moi, nous discutons un peu puis je demande où je peux voir Fabricia. Il me répond qu'elle est dans son « bureau », c'est-à-dire dans la cafétéria pour avoir internet grâce au wifi et des prises électriques. Je me dirige donc vers cette cafétéria et salue sur mon chemin toutes les personnes que je reconnais. Je me sens un peu perdue et dépassée par ce flot de personnes qui composent une foule très importante et très hétérogène. J'aperçois le stand de Handicap International entre autres, mais suis dérangée constamment par les petits vendeurs qui m'arrêtent pour essayer de me vendre leurs produits. Des odeurs de nourritures se mélangent car de nombreux petits stands proposent sandwiches, plats sénégalais et autres mets à emporter. Les prix défient toute concurrence, mais j'ai plutôt l'impression d'être plus aux

Solidays, festival de musique qui a lieu chaque année pour aider la lutte contre le sida, qu'au forum social mondial. Cette ambiance, ces mélanges et cette agitation me laissent quelque peu perplexe. Je ne sais pas quoi penser mis à part que ça ne ressemble pas à ce que j'avais imaginé. Moi qui avais peur de ne pas pouvoir entrer facilement à cause d'entrées limitées je me rends compte que j'étais à côté de la plaque. Il n'y a aucun contrôle, toutes les personnes entrent et sortent sans qu'aucun espace ne soit vraiment délimité. Les étudiants, petits cybercafés, imprimeurs, touristes, bénévoles d'associations et vendeurs d'artisanats sont tous là ensemble et séparés à la fois.

Les stands des différentes antennes d'Enda occupent beaucoup de place, c'est d'ailleurs ainsi que j'ai pu me rendre compte que les différents représentants ne connaissaient pas toutes les entités de leur ONG. J'ai pu afficher mon poster de thèse qui en a intéressé certains sans suite.

Des journalistes, diverses télévisions s'arrêtent de-ci de-là pour agrémenter leurs reportages, interviewent le représentant de telle ou telle association pour recueillir leurs impressions sur le Forum. Comme légèrement saoule, par toute cette agitation et ce bruit, je décide que je regarderais mieux les stands plus tard, pour l'instant je veux rencontrer Fabricia. Elle est la seule avec son PC portable branché sur une des cinq prises électriques de la cafétéria. Je m'approche et la salue puis m'exprime sur cette agitation incroyable. Je lui demande comment elle va, si elle est contente et elle me parle de la très mauvaise organisation ainsi que de la marche d'ouverture qui était exceptionnelle. Elle ajoute qu'elle est fatiguée de ce bruit et qu'elle est quasi toujours dans cette cafétéria pour avoir internet et du courant. C'est son bureau. Je lui demande si elle a le programme pour y jeter un œil, mais elle me répond par la négative. En effet je n'ai pas tardé à me rendre compte au fil des jours qu'il était extrêmement difficile d'obtenir un programme et surtout impossible d'en avoir un avant que les conférences programmées n'aient lieu

Beaucoup de monde, beaucoup de nationalités différentes, beaucoup de stands mais une organisation qui ne permet de remplir les promesses du forum. Personne n'a accès au programme des conférences et ateliers avant qu'elles n'aient lieu. Au prix de pas mal d'effort, il est possible de se procurer un journal distribué en début d'après-midi mais il ne présente que le programme du matin passé. Le forum a été un lieu de rencontres et d'échanges rapides plus qu'un lieu pour créer de réels partenariats. Des échanges d'intérêts et de contacts

ont tout de même été nombreux, mais y aura-t-il une suite ? Beaucoup de commerçants de Dakar ont investi la place et essayaient de vendre leur marchandise au tout venant.

N'ayant jamais obtenu le programme en temps et en heure, j'ai essayé de me renseigner par les affichettes placardées sur les murs, mais lorsque je me suis rendue au lieu et à l'heure indiquée, deux fois, les interventions avaient été changées de place ou d'heure. Au final je n'ai suivi que les ateliers d'Enda qui m'intéressaient particulièrement.

Pourquoi un évènement aussi important est-il organisé avec une pareille négligence, pourquoi est-il impossible par exemple de se procurer le programme des conférences ? Y aurait-il là un signe d'une forme de sabotage de ce forum ? Des désaccords entre les différents organisateurs issus du Nord comme du Sud sont-ils responsables de ce désordre ? Il ne suffit pas de rassembler des voix en un certain lieu pour que des dialogues adviennent, pour que le forum remplisse sa fonction. Ces voix demandent à être organisées pour être entendues et débattues. Un espace public n'est pas seulement le rassemblement de publics, il y a besoin d'une structure et d'une infrastructure. J'avais l'impression que l'évènement n'avait pas eu lieu, comme une occasion peut être manquée. Qu'il avait des allures de fête populaire et que le marché était si présent à l'intérieur. Je voyais tous ces stands comme des voix déclamant mais sans qu'il y ait véritablement d'oreilles pour entendre, à l'image de ces conférences qu'une grande part du public ne pouvait venir écouter faute d'information sur le lieu et l'horaire. Je sens en tout cas un problème de communication.

On peut lire sur Internet⁴⁶ « Au forum social mondial de Dakar, chaque organisateur doit se battre pour que son atelier ait bien lieu comme prévu. L'allocation des salles est le principal problème. Les amis de la Terre, par exemple, n'ont appris où se tiendrait leur atelier du 8 février que deux heures avant son début ! Et il fallait encore s'installer et faire un peu de publicité pour que les participants du forum y viennent... [...]». Plusieurs ateliers ont été annulés par manque de salle.

C'est étonnant. La programmation semble être une base pour tout évènement et encore plus primordiale pour un forum mondial et pourtant c'est à ce niveau que « le bât blesse ».

⁴⁶« Organiser un atelier au FSM, envers et contre tout » posté samedi 12 février 2011 à 21:14 par Fabien Nicolas du Master journalisme scientifique Paris 7 Tiré du site Politis.fr consultable sur <http://www.politis.fr/-FSM-Dakar-2011,366-.html> consulté le 28 juin 2011

C'est au niveau de la gestion et celui de l'information et de la communication que s'est situé le plus gros problème. Apparemment il y a eu des problèmes de distribution de salles ce qui explique partiellement la difficulté de produire une information exacte. De plus il était question d'un changement récent de directeur d'Université qui aurait joué un rôle dans cette désorganisation. Confusion, bruit, agitation, excitation et cacophonie sont les mots qui me viennent en tête lorsque je repense à ce forum social. Rien ne coulait de source, rien n'était compréhensible... Comment comprendre ce qui s'est passé et pourquoi ? C'était l'occasion de montrer qu'un pays du Sud était à même de recevoir un événement de cette taille, or l'impression de désordre dominait tout. Les gens sont repartis dans leur pays en n'ayant probablement pas obtenu ce qu'ils cherchaient. La bonne humeur était présente, mais la pression liée au monde qui circulait dans tous les sens est restée jusqu'aux derniers jours très forte.

Tout le monde semblait très impliqué dans son domaine sans s'intéresser aux autres tous essayaient de parler plus forts que les autres pour tenter d'atteindre le public. D'ailleurs je me rendais compte que je n'étais pas la seule à avoir cette impression. Par exemple Radio Bamako Dakar comparait le FSM à un ogre à faire tourner la tête et parlait d'une mascarade où chacun parlait de soi sans trop écouter l'autre. « Obsession du "contact", mercantilisation permanente, désorganisation flagrante émanant d'une volonté politique d'étouffement du processus de partage des expériences... »⁴⁷

Je ne saurais pas bien dire à quoi je m'attendais vraiment... Mais une chose est sûre, pas à cela. Pas que ça ait été complètement raté, mais je ne m'attendais pas à tant d'animation, d'agitation dans tous les sens. J'ai l'impression de m'être dispersée, d'avoir eu du mal à focaliser mon attention sur quelque chose en particulier. Cette foule de gens aux motivations différentes qui marchaient dans tous les sens en parlant « les uns par-dessus les autres » me laisse le souvenir d'une véritable cacophonie. Bien entendu des contacts ont été créés, des organismes et leurs actions découvertes, mais chacun sort probablement quelque peu frustré de ne pas avoir pu accéder à l'information en temps et en heure, plus massivement.

Quand certains critiquent cette désorganisation, d'autres s'interrogent sur les sources de financement du forum... Le Sénégal a été choisi comme pays d'accueil et a ainsi été placé

⁴⁷ Radio Bamako Dakar. <http://audioblog.arterradio.com//rad...>
Tiré de <http://www.dakar2011.org/spip.php?article53>

au devant de la scène internationale durant cet évènement. Ce n'est pas rien comme symbole que le forum social mondial ait été organisé à Dakar, capitale du Sénégal, pays d'Afrique subsaharienne... Ce qui était certain, c'est que ce FSM allait attirer beaucoup d'étrangers et que le monde entier allait entendre parler du pays quotidiennement pendant une dizaine de jours. Tout devait être fait pour accueillir au mieux les étrangers et pour faire bonne figure.

Je décidai alors d'aller voir à quoi ressemble le quartier présidentiel de Dakar, quartier le plus touristique. Je voulais me rendre compte des changements éventuels depuis mon dernier séjour en 2009. En un an et demi beaucoup de choses avaient changé. Les trottoirs sont moins encombrés, il n'y a plus de travaux de ci de là, ni d'ordures et les chaussées et trottoirs semblent réparés. L'impression d'ensemble est nettement meilleure. Je me dis que c'est peut-être dû à la saison, octobre 2009, était une période de grosse chaleur humide qui suivait la saison des pluies et ses inondations. Cependant autre chose a changé. Les petits commerçants de rue sont toujours là, mais plus aucune trace des mendiants ni des personnes handicapées dans la rue faisant la manche. Autre chose très remarquable, l'électricité. Les coupures lors de mon précédent voyage étaient intempestives et survenaient plusieurs fois par jour. Ce qui non seulement empêchait de se connecter à Internet mais plongeait nombre soirées dans le noir complet. Pendant le forum social et uniquement sur cette période, les coupures ont été rares. C'est évident que des efforts ont été faits pour recevoir les étrangers attirés par le FSM. Le pays a essayé de se montrer sous son meilleur jour. Encore une fois, il semblait que pour accueillir les étrangers le Sénégal ait voulu coller au mieux aux standards internationaux. Bien qu'après coup ces efforts ressemblaient plutôt à un maquillage, quelque peu superficiel comme nous allons le voir. Le Sénégal a voulu faire mine d'être un pays développé, en camouflant pauvreté, handicap, et insalubrité. Ces efforts montrent que l'image du pays a été pensée et travaillée pour recevoir cet évènement mondial. Mais les sénégalais avaient-ils vraiment le choix ? Recevoir ce forum, permet d'avoir une visibilité mondiale. Chacun sait que pour obtenir aide et crédits pour le développement il faut inspirer confiance. Recevoir des étrangers et organiser un évènement mondial, demande pour chaque pays d'accueil des efforts, car c'est toujours l'occasion soit de montrer puissance et suprématie, soit de redorer son « blason ». Un des enjeux de cette visibilité pour le Sénégal était de montrer un visage sous son meilleur jour en camouflant ridicule, imperfections, etc. C'était l'image d'un pays qui était en jeu ! Si le Sénégal s'était montré sous un mauvais jour, démuni et désorganisé aurait-il été sélectionné comme pays d'accueil pour le forum ? N'est-ce pas le jeu de cette mondialisation que de demander aux pays du Sud : développez-vous

durablement ! Ce qui paradoxalement impose à ces pays pour rester dans la course et ne pas être délaissés ou ignorés, de montrer un beau visage. Camoufler pauvreté et coupures d'électricité semble avoir été une volonté gouvernementale durant le forum. Coincé entre l'objectif d'obtenir des investissements étrangers et crédits internationaux pour se développer et l'image inhérente aux pays pauvres qui n'inspire pas confiance aux éventuels investisseurs. Des efforts nationaux doivent être consentis afin de ressembler le plus possible aux pays développés en affichant des infrastructures conformes aux normes internationales.

Quel paradoxe... Pour être aidé par la communauté internationale il semblerait qu'il ne faille pas montrer de trop forts signes de faiblesses (économiques, sociales et environnementales). Le risque principal étant de se voir tourner le dos par l'ensemble des investisseurs étrangers. Encore une manifestation de cette double contrainte. Un Nord qui doit faire de beaux discours, qui veut se montrer exemplaire et qui par là creuse l'écart entre l'image belle et lisse qu'il donne de lui-même, et l'image qu'il attribue aux Pays du Sud pour justifier qu'il doive leur venir en aide. Un Sud à qui l'on demande de se développer et qui doit montrer qu'il l'est déjà. Un Sud à qui l'on dit qu'on l'aide pour qu'il soit plus autonome et qui doit se conformer à l'image souhaitée. Un Sud qui doit être différent pour justifier l'aide, un Sud qui doit être semblable pour mériter l'aide. Un Sud qui cache ses pauvres et ses problèmes de fourniture d'électricité afin d'accroître ses chances de recevoir des aides pour lutter contre sa pauvreté et améliorer sa modernisation. Des paradoxes magnifiés dans le cas de l'organisation du forum mondial : il doit fournir des standards occidentaux pour que l'on discute de comment l'aider à atteindre une image idéalisée du standard occidental. Il doit faire bonne figure pour que l'on regarde son visage en face.

1.2. La rencontre de Madany Sy

Ce questionnement fait écho avec les paroles de Madany Sy, qui en tant que représentant du syndicat des travailleurs de nettoyage du Sénégal, soucieux de donner une bonne image du pays a reporté une grève des éboueurs qui était prévue pendant la semaine du forum. Fortement médiatisé ses revendications à plus de droits et de protections, ce personnage est devenu une figure nationale très connue. Tous les sénégalais connaissent cet homme. M. Sy m'a donné rendez-vous dans son bureau, excentré, loin du cœur de la ville. Il commence par me montrer un article de presse qui porte sur lui et qui le qualifie de mannequin des ordures. Il semble très fier et flatté de ce titre. Il est ici semble t-il encore

question d'image. Les ramasseurs d'ordures souffrent depuis toujours d'une très mauvaise réputation et ne sont pas respectés. *« Nous travaillons dans les ordures mais nous ne sommes pas des ordures ! Nous sommes stigmatisés, vus comme des fouilleurs de poubelles, des misérables »*. Avant, les ramasseurs travaillaient encagoulés la nuit pour que leur copines, leur famille ne les reconnaissent pas. Leur dignité a souvent été atteinte par les réflexions et les regards d'autrui. Etre reconnu comme un mannequin semble bien plaire à ce monsieur et aux travailleurs qui le représentent car de là ressort un certain esthétisme une certaine dignité, ce ne sont pas que les derniers des derniers qui travaillent dans ce secteur...

Suite aux revendications du syndicat, la qualification de « technicien de surface » a été approuvée par un décret du code du travail. *« Nous voulons des familles qui nous respectent. Mais aujourd'hui si nos familles ne nous respectent pas c'est que quelque part nous sommes mis dans une précarité qui ne dit pas son nom. Ils sont en train d'appauvrir les travailleurs »*. Quand, dans la décharge, la première fois je m'étais faite interpellée par un groupe de récupérateurs que j'avais photographiés, on m'avait expliqué que la raison de leur vif mécontentement provenait de la crainte que ma photo ne circule dans le monde entier et qu'une personne de l'entourage de ces travailleurs puisse les reconnaître. Ce travail se fait apparemment dans la honte, dans l'ombre... Mais lui n'a pas eu peur d'être médiatisé, d'être dans la lumière, d'être visible dans tout le pays. Il a certes commencé par la radio, mais aujourd'hui il n'hésite pas à décrier les problèmes des travailleurs sur la place publique, à la télévision ; il en semble même fier.

Cet homme m'a récapitulé tout l'historique de la gestion des déchets au Sénégal et à Dakar en particulier. Issu d'une famille modeste il a dû très jeune contribuer aux dépenses de sa famille. Il a décidé de travailler dans le secteur de la gestion des déchets et à commencer par travailler au ramassage de ces ordures. C'est par les médias qu'il a « grandi » m'explique-t-il. D'aucune obédience politique, cet homme s'est attaché à lutter contre la précarité dans laquelle se trouvent les travailleurs de nettoyage, une précarité qui ne dit pas son nom... *« Tant que je serai à la tête de ce syndicat, je n'accepterai jamais de rester dans les conditions qu'ont nous a mis. Souvent c'est le cœur qui parle parce que j'ai tellement le sang chaud que certains disent c'est un révolutionnaire. Je dis non, ils ont rien compris. C'est parce que j'ai vécu les difficultés mêmes de ces travailleurs. J'étais un technicien de surface comme eux. Si aujourd'hui je suis à un tel niveau c'est parce que quelque part, j'ai su mener*

à bien des activités qui me sont assignées. C'est-à-dire être en phase avec les travailleurs, défendre l'outil de travail mais aussi d'être un républicain ».

C'est étrange comme des hommes qui se plaignent de la non-reconnaissance, du non-respect de la part de leur famille et de la population de leur pays se voient être inquiets et privilégient l'image de leur pays à leur propre sort... Pourquoi ces travailleurs, ces « techniciens de surface » s'intéressent-ils et donnent-ils leur maximum pour que leur pays bénéficie d'une bonne image internationale ? Voici ses mots exacts à ce sujet : *« La preuve, au moment où je vous parle, les salaires du mois de ne sont pas encore payés. Au moment où je vous parle. Aujourd'hui nous sommes le 18 (février), il y a un jargon syndical qui dit qu'au-delà du 8 si les salaires ne sont pas payés le travailleur, il a le droit d'abandonner, sinon c'est un délit financier. Pourquoi nous avons acceptés de travailler ? Il y a eu le Forum Social Mondial qu'était là, y avait des étrangers, (...) pas mal d'investisseurs, pas mal de personnalités. Si on arrêtait de ramasser les ordures, c'est l'image du Sénégal même qui serait mise en jeu, qui serait sacquée. Dakar aurait montré un visage hideux ! Mais comme nous avons cet esprit de dépassement nous avons dit que nous allons laisser jusqu'à ce que le forum se termine, pour qu'on puisse parler entre sénégalais. »*. Il en a d'ailleurs été de même pour les coupures électriques qui ont repris de plus belle après le forum social... Des journées entières sans électricité, des coupures longues et répétées m'ont montré qu'il y a bel et bien eu un effort national spécialement pour l'accueil des étrangers au Sénégal...

Madany Sy critique les décideurs de son pays : *« Ils disent qu'ils veulent un Sénégal émergent. Mais le Sénégal ne peut pas émerger dans la saleté. Le Sénégal ne peut pas émerger en torpillant, en bafouant les règles les plus élémentaires par rapport à la législation du travail. Ca ne peut pas, ça peut pas être (...) Il n'est pas dit que c'est eux qui savent le mieux... Certes ils ont les moyens financiers, ils ont des belles femmes, ils ont des belles bagnoles, mais nous-aussi nous voulons ces belles femmes, nous voulons ces belles bagnoles, nous voulons aussi des salaires qui nous permettent demain d'en avoir. »*

Du côté des déchets aussi il y a la bonne figure. Mais c'est la figure qui retire sa cagoule pour montrer son visage, qui veut la possibilité de la beauté acclamée du mannequin, qui au lieu de les cacher montre qu'elle œuvre dans les ordures, mais que c'est pour les nettoyer, pour rendre le Sénégal plus « propre ». Qui affirme qu'il y a une dignité au milieu du sale, et qu'au lieu de le cacher, il faut travailler, et demander le support de ceux qui

regardent pour avoir de bonnes conditions d'exercice. Contrairement aux étudiants, les techniciens de surface ne font pas grève. Leur voix s'exprime en nettoyant les voies. Ont-ils raison ? Seront-ils entendus ? N'y a-t-il pas quelques contradictions à revendiquer de faire le bien pour son pays pour avoir de belles femmes et de belles voitures ? A critiquer les élites dans le but de leur ressembler ? A revendiquer d'être soi pour pouvoir devenir une autre ? A représenter les techniciens de surface pour à terme ne plus appartenir à leur condition ? A donner un visage pour représenter les techniciens de surface mais qu'il s'agit in fine de séduire pour son propre compte ?

L'exemple de Madany Sy est pour une part tout l'opposé de ce que j'ai vu au Forum, et en même temps si semblable. Pris de mêmes paradoxes. On ne sort pas si facilement de la *double bind* qui nous lie sans échappatoire facile. Quelle que soit la figure choisie pour faire bonne figure, la figure n'est pas un visage. Moriceau (2006) a proposé que la RSE s'adresse à des figures sans visages, soulignant toute l'ambiguïté de l'idée de responsabilité incluse dans les pratiques instituées de RSE. Il est possible que ce qui reçoit et répond à cette mise en figure qui ne veut pas voir les visages, soit également des figures, des bonnes figures. Un tel face à face de figure à figure forme une drôle de conversation.

2. Dons vs circulation

2.1. Les récupérateurs du dépotoir

Quelques jours plus tard, je revenais de Reubeuss, le quartier des ferrailleurs et des commerces de matériels électriques et électroniques quand je croisai Paul. Paul est le frère de Pépé, qui se surnomme lui-même « l'homme à tout faire » de l'auberge dans laquelle j'ai habité cette fois-ci. Il me demande comment s'est passée ma journée. Je lui explique que pour mon travail j'avais besoin d'aller voir et photographier les artisans du quartier de Reubeuss. Il montre des signes d'étonnement : « *T'as été à Reubeuss ? Toi ? Toute seule ?* ». Je lui réponds par l'affirmative et lui demande pourquoi il est si surpris. Il me dit que c'est un quartier dangereux et qu'il ne faut pas y aller. Il ajoute « *Tu sais qu'il y a la prison là-bas !?* » Non je ne savais pas mais c'est vrai que l'ambiance, l'atmosphère n'était vraiment pas détendue. Ce quartier de travailleurs est dépourvu de présence féminine. Composé d'ateliers,

d'échoppes et de sortes de dépotoirs pour le stockage de différentes ferrailles, le quartier semble très animé. Des hommes transportent de grandes barres et tiges de métal, frappent et soudent du métal. Il faut rester vigilant quand on marche dans la rue. Sur le bord des « trottoirs » sont déposés des gros tas de métaux triés par type. Accompagnée par le fils de Diola (artiste qui commercialise des œuvres à partir de matériaux de récupération) et un de ses copains, âgés tout deux d'environ 14 ans, j'ai pu faire le tour du quartier et prendre quelques photos quand on me le permettait. Certains n'étaient pas contents, d'autres m'interpellaient en wolof, mais nous passions vite et demandions l'autorisation pour prendre des photos, autorisation qui était rarement accordée gratuitement. Je n'ai pas payé et n'ai pris que des photos « gratuites ». Un peu rustres globalement, ces hommes ont l'air de mener une vie dure. Je ne comprends pas bien en quoi prendre en photo les matériaux ou objets en vente dérange. A plusieurs reprises je montrais que je ne voulais pas prendre leur visage, mais leurs activités et biens. Il n'y avait parfois rien à faire, certains refusaient catégoriquement que je prenne des photos. Pour beaucoup seul un échange semble pouvoir être toléré et la seule chose que je pouvais apporter en échange ici, c'est de l'argent. Ce monde m'est apparu plus violent, plus rude bien que moins miséreux, que la décharge. Dans ce quartier j'ai pu voir les différents stockages de métaux destinés à la refonte, aux soudures pour ensuite être utilisés soit pour réparer des appareils électriques, principalement électroménagers et les revendre, soit pour créer de nouveaux objets artisanaux ou ustensiles de cuisine.

Je rassure Paul en lui disant qu'il voit bien, je suis là et que cela s'est bien passé, bien que les gens étaient en effet parfois quelque peu agressifs. D'autres ensuite ont réagi de la même manière, apparemment je ne m'étais pas rendue compte que le quartier est vu comme dangereux... Il me dit ensuite que ce n'était pas la peine d'aller si loin, que juste à côté d'ici il y a un dépotoir avec des ferrailleurs qui y travaillent. C'est à mon tour d'être étonnée et je lui demande comment je peux y aller. Il me dit qu'il m'accompagne que c'est mieux et que c'est lui qui prendra les photos parce que c'est plus facile entre sénégalais. J'accepte avec enthousiasme la proposition et nous voilà en chemin pour le dépotoir du quartier. Pourquoi ce serait plus facile entre sénégalais... Il ne les connaît pas mais m'explique qu'une femme blanche qui vient prendre des photos risque d'avoir des problèmes que je n'ai qu'à lui indiquer discrètement les photos qu'il doit prendre et qu'il me présentera comme une amie qui l'accompagne. Il me montre le dépotoir qui est d'après lui aux abords de la forêt, ce qu'il appelle forêt est quelques hectares de végétations sans grands arbres. Nous apercevons une charrette chargée de ferrailles, de grandes tiges posées les unes sur les autres et un âne attelé

qui attend pour tirer la charge. Juste à gauche, de gros tas de déchets de tous types jonchent le sol le long d'une sorte d'un petit enclos en bois d'environ 20 mètres carrés. On ne voit pas l'intérieur. Paul commence à prendre des photos et j'aperçois parmi les ferrailles et autres déchets un gros tas de puces électroniques, à côté d'une batterie de voiture je lui demande de prendre cela en photo. Un homme de la charrette nous crie quelque chose en wolof en faisant de grands signes qui semble montrer qu'il ne veut pas qu'on prenne de photos. Paul lui répond et s'adresse tout de suite aux gens à l'intérieur de l'enclos. Une grande conversation à laquelle je ne peux pas participer commence... Ces gens ne parlent pas français, c'est peut-être en cela que « c'est plus facile entre sénégalais » ? J'en doute bien que ce soit une réalité : je ne peux pas communiquer avec eux. Tout le monde « parle » et Paul entre dans l'enclos. Je n'ose pas vraiment le suivre car je sens que la discussion est une négociation et je me méfie. Ne sachant pas et étant excentrée je préfère rester le plus en vue possible, gage du maximum de sécurité. Ça ne me plaît pas du tout que Paul soit à l'intérieur, caché de tout et entouré de tous les jeunes gens du dépôt. Je m'inquiète car le pire traverse mon esprit mais j'essaie surtout de ne montrer aucun signe de peur. J'essaie de faire mine d'être complètement détendue et d'être simplement en attente de mon ami qui travaille tout en gardant un œil sur Paul à l'intérieur. Paul s'agite et parle fort. Quelques minutes passent et Paul me dit de rentrer à l'intérieur. Je m'exécute bien que n'en ayant pas envie du tout. J'étais quand même curieuse de mieux voir l'intérieur, mais j'avais peur d'être agressée et de ne pouvoir m'échapper facilement. Nous prenons quelques personnes volontaires en photos, ils font les malins et posent. Un des jeunes hommes demande s'il peut être pris en photo avec moi, j'accepte tout de suite bien évidemment et me voilà dans les bras du jeune homme. Le fait que j'accepte montre que je ne les rejette pas, ni ne les méprise. Tout le monde rigole, l'ambiance me semble plus détendue. Paul ne fait pas la même tête que d'habitude, il ne sourit pas, lui semble tendu. Il me dit en français qu'il faudra leur donner les photos, que ce n'était pas facile de les convaincre que les photos sont pour son travail, qu'ils croient que c'est pour moi et veulent de l'argent. Ils veulent un échange, ils ne veulent pas donner ni que l'on prenne sans retour. Si je comprends bien, Paul qui est Sénégalais a le droit de prendre des photos et en échange il leur en donnera certaines, si moi je prenais des photos, ils refuseraient sauf si je paye. Je pense à l'argent que j'ai sur moi dans mon sac et me dis intérieurement qu'au pire des cas je donne tout. Il s'en est sorti en leur disant qu'on leur montrera les photos après. Nous continuons, de mon côté à dire à Paul les photos que j'aimerais bien qu'il prenne, tout doucement et par mots clés, sans montrer du doigt, et lui à prendre des photos. Il ne prend pas tout de suite celles que je lui indique pour plus de discrétion. *A priori* ces jeunes gens ne

parlent pas le français, mais peut-être qu'ils le comprennent, me chuchote Paul... Nous prenons des photos de groupes et saluons tout le monde un par un en leur serrant les mains. Nous les remercions et leur promettons de leur ramener des photos.

Le monsieur du début près de la charrette s'était effectivement opposé à ce qu'on prenne des photos de l'endroit mais Paul s'en est sorti en demandant s'il était propriétaire de ce que l'on photographiait et c'est pour cela qu'il s'est adressé aux jeunes gens de l'intérieur du dépotoir. Ils ont répondu que c'était eux les propriétaires et Paul a donc négocié avec eux et a ignoré le premier. Je remercie beaucoup Paul et lui confie que je me suis un peu inquiétée quand il se trouvait seul dans le dépotoir. Il me répond assez fier que sans lui je n'aurai pas pu prendre ces photos et que déjà pour lui, Sénégalais, ce n'était pas facile. Ils ne croyaient pas que les photos étaient pour lui. Je ne comprends pas bien ce que change le fait que ces photos soient pour mon travail ou pour le sien, mais pour eux c'est différent. Les blancs prennent sans jamais rien donner, ils croient que tout leur est dû m'explique Paul. Je le remercie encore en lui disant que les photos qu'il a prises sont supers et il émet des doutes sur la qualité et espère qu'elles seront bonnes. Nous discutons ensuite du fait qu'il faudra absolument leur donner les photos qu'on leur a promis. Tous deux soulagés du bon déroulement de l'opération nous rentrons.

La langue française a raison de dire que l'on prend une photo et que l'on donne la main. C'était au fond mon intention, de prendre des photos. Comme d'autres questionnent sans se sentir questionnés dans leur pratique. Le chercheur trop souvent prend sans se soucier de rendre, ne devrait-il pas plutôt être en quête ?

Paul a d'abord bâti une relation. Il est entré dans l'enclos pour être avec eux, alors que je restais à l'extérieur. Même tendu, il a ri avec eux. Etre prise dans leurs bras (à part bien entendu l'aspect drague qui n'est jamais absent), c'était me placer avec eux, faire contact. A un moment, la photo n'était plus *prise*, elle commençait à se faire *attention*. Est-ce que donner crée la relation, ou faut-il d'abord établir la relation pour pouvoir donner (sans être en situation seulement de prendre) ? Est-ce que les français se sont souciés d'abord d'établir une relation avant de « donner » leurs ordinateurs, ont-ils réussi à donner de l'attention, même seulement à prêter attention ?

2.2. Le don d'une image et l'image du don

Deux jours après, une fois les photos sélectionnées et imprimées dans un cyber café pendant les heures où l'électricité fonctionne (de plus en plus rares ces dernier temps), je cherche Paul pour retourner au dépotoir après ma journée. Je demande aux commerçants, aux gardiens et à tout ce petit monde avec qui j'ai sympathisé, bu le thé ou discuté depuis quelques jours, s'ils ont vu Paul. Je croise Pépé que j'invite à venir boire un café sur le toit, et lui demande s'il a vu son frère Paul parce que je voudrais retourner au dépotoir pour donner des photos. Les gens veulent voir les photos. Quand je leur montre, ils rient de me voir dans les bras d'un des jeunes hommes. J'attends un peu mais Paul est sorti et personne ne sait quand il revient. Je me décide donc à y aller seule, alors qu'on me recommande de l'attendre. Je suis sûre qu'il n'y a aucun problème à ce que j'y aille seule pour leur donner les photos promises. En plus, il ne fait pas encore nuit et je ne sais jamais à l'avance si j'aurai d'autres moments pour aller les voir. J'ai toujours peur d'être prise par le temps. Au moment où je m'apprête à tourner dans le petit passage qui donne sur le dépotoir, quelqu'un m'attrape par les épaules et je me retourne en sursautant : c'est Paul qui a été prévenu par je ne sais qui que je me rendais au dépotoir, et qui m'a rejoint. Je lui montre les photos et il est très content : « *ils vont être super contents !* ». Nous sommes donc enthousiastes à l'idée de leur montrer et de leur donner les photos. Leur montrer que nous avons tenu parole, et qu'en échange des photos qu'ils nous ont laissées prendre nous leur rendons les photos qu'ils voulaient, nous tient très à cœur. Nous entrons de suite dans le dépotoir où j'aperçois cette fois deux petites filles parmi les jeunes gens. Tout le monde nous reconnaît et je montre les images en faisant passer les impressions. Ils sont extrêmement contents, tout le monde rigole, s'arrache les photos, ils se moquent, visiblement, éclatent de rire. Ces photos rendent tout le monde joyeux. C'est un moment où je suis heureuse de voir la joie de ces jeunes gens. Ils n'ont apparemment pas l'habitude de se voir. Quelque part le fait que je leur ramène ces photos m'a permis de me délester de ma « redevabilité » autrement que financièrement. Nous sommes à présent dans une relation de partage, d'échange qui semble nous placer sur un pied d'égalité. Je dois me déplacer car quelques jeunes hommes continuent de faire entrer et d'entreposer de grandes tiges de ferrailles et je gêne l'entrée. Paul me dit de faire très attention au matériel que lui vient de se blesser la main. J'enjambe une batterie et un « hop » mignon m'échappe. J'entends derrière moi des garçons qui imitent mon « hop » en rigolant. Je me retourne et rigole aussi. Deux garçons me font signe de m'enfoncer un peu plus vers leur cabanon. C'est pour que je ne me blesse pas avec les allées et venues. Je constate que ces gens ne sont plus pour moi des

hommes inquiétants, presque menaçants mais des garçons, presque des enfants souriants. Nous sommes invités à boire le thé avec eux tandis que d'autres continuent de travailler. Je vois un des jeunes hommes pris en photos qui accrochent l'impression dans le cabanon où il y a une sorte de couchage. J'ai pris et rendu quelque chose. Je ne me suis pas simplement contentée de prendre ce qui m'intéressait sans me préoccuper d'eux. Certains doivent vivre et dormir ici. Je les vois à présent comme des enfants et grands enfants « adultes » qui n'auraient pas de familles et qui vivent du dépotoir, avec le sourire. Tout le monde veut discuter mais je ne parle pas wolof et ils ne parlent pas français. Je comprends que les jeunes filles me demandent si je suis mariée, je réponds que oui pour simplifier et leur demande si elles le sont, mariées. Bien qu'elles semblent être des enfants d'environ 13 ans, elles me répondent que oui et nous nous sourions. La nuit tombe et nous partons, cette fois l'accueil a été très chaleureux, ils auraient aimé qu'on reste. C'est incroyable cette sensation d'avoir débloqué les méfiances pour si peu et d'accéder à une possible amitié rien que par le partage. A moi, il n'aurait pas pu faire confiance, je ne suis pas habituée à partager car je ne suis pas Sénégalaise tandis que Paul est Sénégalais ce qui leur a inspiré confiance probablement. Nous serrons la main de tous mais cette fois c'est plus enjoué, on se tape les mains et tout le monde, Paul et moi aussi, sommes contents. Nous rentrons et discutons sur le chemin du retour avec Paul, nos mains sont noires de crasse comme la dernière fois mais nous sommes satisfaits, contents, heureux de ce qu'il s'est passé. Je ne sais pas comment décrire cette satisfaction mais ces sourires étaient purs, sincères cette ambiance était naïve (dans le sens dépourvu d'intérêts), simple, agréable et naturelle. Il ne s'agit pas finalement de relations Nord-Sud, de relations blanc noir mais de relations entre humains. Chacun d'entre nous n'est qu'un Homme, bien que les niveaux de vie et de conditions de travail soient terriblement éloignés. Cette fin d'après midi, début de soirée, ces barrières sociales sont tombées, nous étions tous de jeunes gens qui commençons à vouloir se connaître... Paul s'est blessé la main avec de la ferraille, j'insiste pour le désinfecter et j'espère intérieurement qu'il est vacciné contre le tétanos ce qui d'ailleurs ne doit pas être le cas de ces jeunes gens... Je pense vaguement que chacun a sa vie et qu'on ne peut rien y faire ; mais quelle injustice ! Ce qui me reconforte un peu c'est que ce n'est pas à moi de plaindre qui que ce soit et que bien que leurs vies soient très dures, eux ne se plaignent pas. J'ai tenu à raconter cette anecdote car elle me paraît significative de la méfiance possible à l'égard d'occidentaux qui sont perçus comme des gens qui ne tiennent pas leurs promesses et dont le comportement est le plus souvent égoïste. Beaucoup adoptent une sorte de position de supériorité et se servent comme si tout leur était

dû. Ils ne croyaient pas une seconde que je tiendrais parole et que je leur rapporterai les photos promises.

Bien sûr, cette impression de pureté ou de sincérité est peut-être une naïveté de ma part. Mais qui n'a jamais ressenti cela ? Ou peut-être est-ce que je ne ressens pas assez cela en France... Le don et le contre-don ont néanmoins réussi à créer de la proximité. J'ai la sensation de commencer à « entrer » dans mon terrain. Si la première visite à la décharge avait créé une dé-familiarisation brutale, je commençais à en ressentir plus lente, plus douce qui s'emparait de moi. Peut-être un premier pas vers une re-familiarisation à cet autre univers.

2.3. L'attente du partage

Il me semble aussi intéressant de raconter l'expérience que j'ai pu vivre dans une salle d'attente. Bien que je ne fasse pas une réelle étude ethnographique, ce moment m'en a appris beaucoup sur la culture du don dans ce pays et semble pouvoir quelque peu éclairer ce qu'il s'est passé dans ce dépotoir.

Souffrante, je me suis rendue chez le médecin le plus tôt possible pour ne pas trop attendre. Je suis arrivée dans la salle d'attente à 8h05 en seconde position, une femme avec son mari et son bébé étaient déjà installés sur les chaises de cette salle plutôt vétuste. De plus en plus de personnes entrent, saluent et s'installent. J'entame quelques discussions, me renseigne sur l'état de santé du bébé, mais c'est la mère qui est malade, pas le nouveau-né. Je discute avec un jeune homme qui fait en sorte que l'ordre de mon arrivée soit connu de tous. Je demande au gardien du cabinet médical, assis sur une chaise sur le trottoir, s'il sait où je peux trouver un café. Un autre homme qui fume aussi me dit que des commerçants vont passer et qu'il me préviendra. Je retourne m'asseoir et discute tranquillement de mon sujet de recherche, raison de mon séjour au Sénégal, puis on parle des belles régions à visiter dans le pays. Chacun fait une sorte de promotion de sa région d'origine. La salle est à présent remplie de personnes qui attendent le docteur censé être présent à 8h et qui n'arrivera qu'à 9h20, d'après le secrétariat. Tout le monde discute, de choses et d'autres mais principalement en wolof. Puis plusieurs personnes se lèvent et je comprends qu'il s'agit de réordonner les placements assis selon l'ordre d'arrivée. C'est rigolo, tout le monde s'intéresse à ce que l'ordre d'arrivée soit bien clair et respecté pour plus de justice. L'action s'effectue par de grandes discussions « participatives » sans conflit. J'entends que l'on répète que je suis

seconde et tout le monde se replace en bonne position. L'homme que j'avais croisé dehors arrive avec un nescafé à la main et me l'offre. Je suis surprise de cette attention. Je le remercie beaucoup et dit qu'il ne fallait pas mais que c'est vraiment très gentil de sa part. L'homme n'attend rien en retour et il ressort de la salle d'attente. Je me sens particulière, comment se fait-il que cet homme m'ait offert un café. Je crois que c'est comme ça. Ca lui a traversé l'esprit et ça lui a fait plaisir d'offrir. Pour ce plaisir, il ne compte pas. Je sirote mon nescafé et discute avec mes voisins. A ma droite un jeune homme de mon âge me parle de sa région, de son travail et de son éloignement familial, il me montre la photo de sa copine occidentale affichée en fond d'écran de son portable. Elle lui manque et sa famille aussi, mais il est obligé de travailler à Dakar. Il retournera, dès qu'il le peut, voir ses parents. Nous parlons des beaux endroits à voir au Sénégal... Soudain l'homme plus âgé à ma gauche me signale que je suis bien une française. Son ton est un peu ironique mais sympathique, je n'y vois ni reproche ni agressivité. Il continue en riant et m'explique que ce nescafé j'aurai dû le partager ou au moins en proposer à quelques personnes de la salle. Je montre mon étonnement en souriant et il m'explique qu'au Sénégal on ne boit pas ni ne mange devant les autres sans proposer de partager, c'est comme ça. Je laisse échapper un « *ah bon, je comprends mieux...* ». Je me dis intérieurement que partager une tasse avec plusieurs « patients » malades *a priori* n'est tout de même pas une bonne idée. Je le remercie de l'explication et quelques images clés me reviennent à l'esprit. Je comprends mieux « les dons » des *taximen* que j'ai pu rencontrer. Plusieurs ont acheté pendant leur course une canette de boisson, des arachides ou des biscuits et m'en proposaient à moi et à d'autres éventuelles personnes dans le taxi lorsque j'ai été amenée à partager des courses. Je trouvais ces gestes vraiment très sympathiques, mais je comprends par ce que mon voisin m'explique que c'est moins généreux que poli ; il s'agit en fait d'une sorte d'usage, de façon de vivre en société. Sans enlever le mérite de ces personnes qui partagent, je comprends alors qu'il n'est pas personnel mais sociétal, culturel, de partager. Je propose tout de suite de partager le reste de ma tasse minuscule ce qui fait rigoler la salle. Je ris aussi de bon cœur et dis à voix haute, après que tous aient refusés : « *de toute façon la tasse est vraiment toute petite* » et j'éclate de rire, les autres aussi. C'est incroyable cette ambiance dans cette salle d'attente, c'est comme si tout le monde se connaissait déjà, comme si on composait une sorte de groupe. Je remercie l'homme pour ses explications et me justifie encore une fois plus sérieusement et déclare que cela ne m'avait pas du tout traversé l'esprit, que ça aussi c'est culturel. Jamais je n'aurais pensé seule à partager cette mini tasse dans une salle d'attente avec des inconnus (en plus malade...). Puis la discussion reprend sur la culture française qui pourrait être élargie à la culture européenne ou occidentale qui ne partage pas ou

peu. L'homme me dit qu'il sait bien que les français ne partagent pas mais qu'au Sénégal c'est très important, c'est grâce à cette coutume que personne ne meurt de faim, tout le monde peut manger où il veut quand il veut avec qui il veut, c'est naturel. Je dis que je trouve cela remarquable et que je comprends mieux certains gestes que j'ai pu observer au Sénégal. Le partage est une obligation tellement quotidienne et normale qu'elle ne donne pas l'impression au donneur de se sacrifier ni au receveur de devoir rendre. Cette façon de vivre est tellement ancrée dans les mœurs que cela annihile le contre don direct car la personne censée être redevable rendra à d'autres personnes, à la société de la même manière en donnant à celui qui n'a pas. Ça c'est de la solidarité organisée ! C'est comme si l'obligation de rendre se retrouvait en amont du contre-don, au moment de donner, car donner semble d'ores et déjà être un contre-don. Cela expliquerait en partie cette phrase de Paul « c'est plus facile entre Sénégalais », car habitué à cette culture du partage, les jeunes gens du dépotoir savent qu'un sénégalais voudra rendre après avoir pris alors que les européens sont vus comme des gens qui ne pratiquent pas cet échange si naturel à la culture locale...En tout cas, je me rends compte que le don n'a pas pleinement le même sens ici et là-bas. Je me remémore une intervention de Jacques Poirot aux ateliers de développement durable de l'association internationale de management stratégique auxquels j'ai pu participer en 2010. Pour répondre à la question « La lutte contre le changement climatique est-elle soluble dans l'économie du don ? » J. Poirot expliquait sa vision des choses : pour lui chaque acteur de notre société a reçu des dons initiaux de l'ensemble de la collectivité nationale et internationale. Ainsi en faisant référence à la triple obligation du don de M. Godelier, chacun des acteurs doit un contre-don à la société. Il a d'ailleurs cité pour appuyer son argumentation l'exemple du système de protection sociale ou de protection de l'environnement comme le protocole de Kyoto et la compensation carbone. Vu comme cela, il est possible d'élargir cette vision des choses à une certaine conception du développement durable où les générations actuelles emprunteraient aux générations futures des ressources afin de pouvoir leur léguer un ensemble de valeurs, de confort et d'infrastructures.

Plus simplement nous naissons et recevons des dons initiaux en provenance le plus souvent des parents qui nous nourrissent, etc. et plus généralement de la société. En grandissant nous sommes censé rendre ces dons en élevant nos propres enfants et en intégrant la société par le travail, en payant des impôts.... Ainsi la redevabilité est indirecte. On ne rend pas à celui qui donne mais plus largement une chaîne est créée pour que tous donnent à ceux qui en ont un besoin vital. Ainsi au Sénégal le fait de partager toute nourriture ou boisson

avec qui le souhaite, pourrait être vu comme un contre-don sociétal. Ce partage constant intégré dans les us et coutumes pourrait être vu comme l'expression d'une redevabilité et ainsi garantir une solidarité forte entre chaque membre de la société. Accepter de partager un thé ou un repas ne rend donc pas vraiment redevable ou du moins pas plus qu'on ne l'est déjà vis-à-vis de la société, ce qui fait qu'il n'y a pas ou moins de jeu de pouvoir symbolique du type domination soumission dans ces actes. Il semble vu sous cet angle moins gênant d'accepter un don, car il ne rend pas le donateur dominant symboliquement. D'autre part celui qui donne est heureux (semble-t-il) de rendre à la société, sans autre intérêt que de subvenir aux besoins de son prochain. Cette forme de solidarité paraît saine et désintéressée.

Je me dis qu'il s'agit ici encore probablement d'une vision naïve et peut-être « orientaliste », idéalisant le don dans une autre société, mais c'est sans doute une part de cette re-familiarisation qui est à l'œuvre. Il faut du temps pour d'abord voir et ensuite commencer à comprendre ce qui ici est sans doute naturel. Je commence à penser que je risque bientôt d'être à court de temps, que deux mois ne seront pas assez. Je me félicite tout de même d'avoir eu la possibilité de venir ici dans de telles conditions. Je me dis que dois un contre-don à mes financeurs.

Je me rappelle que lors d'une conversation avec mes encadrants, on m'avait dit que, pour J. Derrida, un don hyperboliquement désintéressé ne saurait exister. Que pour cela il faudrait qu'il ait lieu sans manifestation. Ici, en tout cas selon mon analyse précédente, et d'une manière très intéressante, d'une certaine manière on s'approche du désintérêt dans le sens où le don est intégré dans les règles de savoir-vivre et n'endette pas plus la personne qui reçoit ce don. L'obligation de rendre se situe à la base de la triple obligation : je rends à la société en donnant quand je le peux, mais ce don ne me permet pas de réclamer quelque chose en retour, car c'est déjà un contre-don.

Cela signifierait en tout cas quelque chose à laquelle je ne m'attendais absolument pas. Peut-être que d'un point de vue sénégalais le pays n'est pas redevable des dons du Nord. Ainsi donner un ordinateur pourrait être vu comme un contre-don. Une vision alternative à celle du « don d'ordinateurs » serait celle selon laquelle les pays du Nord se sont développés en se servant des ressources mondiales, et donner des équipements usagés n'est qu'un contre-don qui compenserait l'inégale utilisation des ressources naturelles. Dans une culture où l'on partage les ressources vitales, ce type de don rétablit une sorte d'égalité. En tout cas, il ne

placerait pas le Nord en position de héros donateur, et par là dominateur. Il semble alors possible d'imaginer que la domination symbolique du Nord sur le Sud ne serait ressentie que par le Nord qui attend du Sud une contrepartie.

3. Le Sud handicapé par les envois du Nord

Revenons un temps à propos du Forum, bien qu'il m'ait globalement déçue. J'y ai cependant fait une rencontre intéressante. En effet pouvoir discuter avec une des personnes handicapées du CHAT sans contrôle hiérarchique afin qu'il puisse s'exprimer librement correspondait à un de mes objectifs de départ. C'est lors de mon second jour au FSM, en faisant le tour des stands pour essayer de repérer d'autres acteurs à rencontrer que j'ai remarqué une banderole Sénéclic. Je demande qui est l'interlocuteur qui pourrait renseigner sur l'activité de la Sénéclic et suis invitée à entrer à l'intérieur du stand pour discuter avec M. Laye, employé au CHAT.

Je me suis donc présentée et ai rappelé que j'étais venue visiter le CHAT en 2009, et avons conclu que nous étions par conséquent d'ores et déjà rencontrés. En posant plusieurs questions que j'ai eu l'autorisation d'enregistrer, nous en sommes venus à discuter des conditions de travail des salariés du CHAT et des dons d'Axa. Après avoir discuté de son statut de fonctionnaire et du fait que les TIC soient de réelles opportunités pour les personnes handicapées qui, la plupart du temps sans emploi se retrouvent dans les rues à mendier, M. Laye me fait part de ses revendications. En effet tout se passerait bien dans son travail, une seule chose pose véritablement problème, et ce à l'ensemble de ses collègues : le transport. Ils désireraient avoir une carte de transport pour aller et venir au CHAT le matin et le soir. Actuellement, ces transports sont à leur frais mais surtout sont très difficiles à prendre. Il me confie que les bus « Dakar-banlieue » sont tellement pleins, qu'il est impossible d'y entrer en siège roulant et il se retrouve quotidiennement face aux plus grandes difficultés vu son handicap : il prend le bus debout avec son siège roulant et c'est horrible. Compressé, sans places assises, il me laisse imaginer l'entrée et la sortie du bus... Il m'explique que comme lui, la plupart des personnes handicapées moteur sont contraintes pour se rendre à leur travail de prendre plusieurs bus de banlieue, toujours bondés. Je suis très étonnée de cette révélation,

et pense qu'on ne se rend jamais vraiment compte des difficultés quotidiennes traversées par les gens tant qu'on ne les a pas vécues. Il insiste beaucoup sur ce point et réclame une carte de transport dont ils ne bénéficient toujours pas. Il insiste en disant qu'il leur faut à tous une carte de transport, mais je ne comprends pas bien en quoi une carte de transport arrangerait leurs conditions de transport en bus. A part cela, un autre problème se pose pour les déjeuners. Le CHAT étant assez excentré de la ville, il faut sortir du centre pour manger et il est vrai que pour ces personnes tout déplacement devient compliqué. Apparemment pour la Sénéclit il était prioritaire d'employer des personnes handicapées pour montrer un volet social dans le projet de lutte. Je pose quelques questions sur les infrastructures afin de savoir si d'après lui tout est adapté à leur handicap et j'apprends qu'un manutentionnaire est spécialement employé pour transporter les ordinateurs d'un préfabriqués à l'autre. Les conditions de travail s'améliorent petit à petit.

Cependant lorsque l'on parle de l'état des arrivages, M. Laye se plaint tout de suite de la qualité de ces ordinateurs. Contrairement à ce que m'affirmait M. G, beaucoup de matériel très dépassé, ou inutilisable, est envoyé. Je remarque qu'il ne sait pas me dire si c'est Axa qui envoie directement le matériel ou si c'est Besançon Il contredit le discours officiel de M. G. Certains arrivages sont très mauvais ou dépassés Parfois il s'agit d'un problème lié à une incompatibilité d'alimentation électrique. Cela ne paraît pas grand-chose, mais cette incompatibilité suffit à faire disjoncter le centre entier et à abimer les autres machines. Je comprends alors que même dans ce cas de partenariat tripartite, Nord-Sud, public-privé, cette solidarité numérique engendre tout un ensemble de problèmes et que c'est à l'extrémité Sud de la chaîne de s'en débrouiller (sans compter les problèmes environnementaux liés à l'équipement des écoles avec des déchets du Nord sans participer aux infrastructures pour traiter ces déchets). Le CHAT et la Sénéclit se trouvent au cœur de la double contrainte, on les laisse se débrouiller... L'agence qui a pour mission de lutter contre la fracture numérique du pays et ainsi parfois contrainte d'accepter de véritables déchets dans l'espoir que quelques matériels soient fonctionnels, tout en étant obligé de se préoccuper du traitement final des déchets informatiques, sans aucun moyen financier.

Après avoir obtenu tous ces renseignements très précieux, je lui demande s'il serait possible d'aller visiter le CHAT à nouveau. Je lui demande comment procéder, et ajoute que je peux contacter M. G, pour lui demander l'autorisation... Il me propose son contact, par téléphone et par e-mail, en me disant que je peux passer par lui, et que lui demandera

l'autorisation au gardien. Très satisfaite de cette opportunité, je me dis intérieurement que cela peut-être intéressant de visiter ce centre sans passer par les voies officielles, car c'est aussi comme cela qu'on se rend compte des réalités. Toutes les voix ne sont pas à l'unisson, la voix des plus faibles révèle les leurres des discours plus officiels contraints de plaire et d'attirer les financeurs. La Sénéclic, s'il elle veut que ses actions perdurent, doit communiquer sur ces succès, prouver que son modèle fonctionne et qu'elle va bientôt prendre en charge le traitement de ces déchets. Pour continuer de lutter contre la fracture numérique, la Sénéclic doit accepter de ne pas rendre public, de ne pas dénoncer les arrivages piteux qu'elle reçoit parfois. Ainsi n'est-il pas inimaginable qu'à la fois coincée par la double bind des discours et poussé par l'ambition première de développement du pays, la Sénéclic préfère ne pas rendre toutes les informations transparentes ? Ne pas rendre public les envois abusifs pourrait être un moyen de continuer de recevoir des ordinateurs depuis les entreprises du Nord.

Sans faire de mauvais jeux de mots, les dons d'ordinateurs à la fois aident le Sud pour son développement, mais en même temps l'handicapent grandement. Le voici lesté de tonnes de déchets. Le voici contraint de devoir gérer beaucoup de rebuts dont le Nord souhaite se débarrasser, Nord qui en attend de la gratitude en retour.

4. Visite inopinée dans une école

N'ayant pas encore obtenu de rendez-vous avec M. G de la Sénéclic, je décide d'essayer d'aller visiter une école équipée par l'agence, seule, sans accompagnateur. J'ai vu une école près de mon logement, et je vérifie sur la liste des écoles équipées sur le site de la Sénéclic qu'elle en fait partie. Non elle n'est pas dans la liste, cependant une des écoles, l'école « HLM Patte d'oie », y figure et c'est le nom de mon quartier. Je me renseigne auprès d'écopiers et de passants dans la rue sur les horaires d'ouverture des écoles, et sur l'endroit où je peux trouver cette école. Elle n'est pas loin, je peux y aller à pied. Le quartier dans lequel je suis logée n'est pas très aisé. Je peux m'y rendre de jour, il faut juste que je ne me retrouve pas dans ce quartier le soir. Je dois traverser l'autoroute par le pont et ensuite demander aux gens. Les horaires d'ouvertures sont 8h30-13h et 15h-17h. Je m'y rends pour 15h, je pars vers 14h30. Je demande à plusieurs personnes qui croisent mon chemin ou à des commerçants où

se trouve l'école HLM Patte d'oie. Peu de gens semblent la connaître. Souvent pour me rendre service les passants demandent à d'autres personnes qui tous essaient de m'aider. C'est la deuxième à droite, me dit-on. Je suis les indications et croise quelques écoliers, c'est bon signe. Le chemin est de plus en plus sableux, je m'enfonçe et je suis donc ralentie. Je redemande mon chemin à des écoliers, mais ils ne parlent pas français... Un jeune homme me répond car il a entendu ma question et me dit que c'est le dernier bâtiment au bout de la rue. Je m'y rends mais je ne vois toujours pas de bâtiment qui ressemble à une école. Je fais quelques allers retours cependant je n'aperçois pas d'école. Où peut-elle bien se trouver ? On m'a pourtant expliqué plusieurs fois qu'elle se trouve au bout de cette rue, là où je me trouve pourtant. Je tourne autour d'un mur qui compose le bout de la rue et j'aperçois un assez grand espace avec du linge suspendu pour sécher, qui traverse tout le terrain. Je décide d'entrer dans cette cour en pensant sans grande conviction que c'est peut-être la cour de l'école. Je ne suis vraiment pas sûre de moi mais la présence de quelques enfants me conforte. Je rentre dans cette « cour », il n'y a pas de panneau indiquant que c'est l'école HLM Patte d'oie et j'aperçois une plaque de commémoration qui dit que le ministre est venu inaugurer l'école. Je suis donc dans l'école qui est quasi vide. Elle semble désertée pourtant il est 15h20 et il devrait, d'après ce qu'on m'avait dit, y avoir cours en ce moment. Je demande aux enfants qui jouent, s'il y a un directeur, un instituteur ou un adulte à qui je pourrais parler. Ces enfants ne parlent pas français non plus mais ils me montrent du doigt un bâtiment derrière un grillage. Je m'y rends ; il y a du linge et des rideaux pour fermer la pièce. Je parle fort et salue en wolof comme je l'aurai fait en France. J'entendais des bruits de couverts... Je pense que des gens sont en train de manger ou de faire la vaisselle. Enfin, je crie : Est-ce qu'il y a quelqu'un ? A ce moment là le rideau s'entrouvre et je rencontre donc un homme d'une cinquantaine d'années et une jeune fille, qui partagent leur repas. Ils me saluent et j'explique rapidement qui je suis tout en m'excusant de perturber leur repas. Il s'agit du gardien de l'école. Je lui demande alors, si cette école a bel et bien été équipée par la Sénéclie d'une salle informatique. Il me répond que oui. Il me dit que le directeur ou les instituteurs ne sont pas là, qu'il faudrait que je repasse jeudi car le jeudi normalement ils sont la toute la journée et le mardi aussi, les autres jours ce n'est pas la peine... J'en prends note et demande s'il pourrait quand même me faire visiter la salle informatique. Il accepte mais j'insiste pour qu'il termine son repas et lui dis que je vais attendre tranquillement. Je m'excuse encore d'avoir interrompu leur déjeuner. Il semble apprécier mon respect et me propose de m'installer sur une chaise à l'ombre pour attendre. Le rideau tenu par la jeune fille se referme et je m'apprête à m'installer sur des chaises en plastique empilées j'en prends une et la pose, seulement je

manque de tomber car il manque un pied à cette chaise. En fait je me rends compte qu'il manque des pieds à toutes ces chaises empilées : elles sont cassées. C'est pourquoi il m'en avait indiquée une précisément, celle qui n'est pas cassée. Je m'assois et commence à observer. Je prends quelques photos. La dizaine d'enfants chahute et cours à travers la cour d'école. Ils semblent curieux, ma présence les intrigue. Certains me parlent en wolof et je reconnais toubab, seul mot que je comprends. Ils s'amuse entre eux. J'observe cette cour où il y a du linge étendu qui traverse le terrain, quelques gros bidons d'eau en plastique découpé, à moitié accrochés aux arbres, goulot vers le bas. Les instituteurs les remplissent probablement pour que les enfants se lavent les mains. Je me lève et vais voir l'autre plaque que j'aperçois en souvenir d'une aide du Canada. J'aperçois les toilettes en sale état et des lavabos placés très bas et pour plusieurs personnes comme dans une école française sauf qu'ils sont à l'extérieur. Je m'approche d'une salle en particulier où se trouvent des grilles et des barreaux avec des cadenas. Je pense que ce doit être la salle informatique.

Je me rassois à l'ombre et attend le gardien. Le gardien arrive avec un gros trousseau de clés à la main ; il s'excuse de m'avoir fait patienter. Il se dirige vers la salle « barricadée » par des grilles, celle que je pensais. Il s'adresse aux enfants en wolof et semble leur dire de sortir de l'école. Les enfants arrêtent de jouer et de courir mais n'obéissent pas pour autant. Ils ne sortent pas. Le gardien n'a pas l'air très sévère, mais il aimerait, je pense que ma présence en est la cause, se faire obéir et que les enfants sortent, cependant bien qu'insistant en faisant des signes qui montrent la sortie, les enfants restent. Il renonce à se faire obéir et ouvre la salle qui est fermée par des cadenas. Je discute avec le gardien en demandant depuis quand cette salle est équipée, il me dit que c'est depuis 2007. 20 ordinateurs recouverts de bâches sont disposés en U le long des murs, il y a deux ou trois ventilateurs au plafond et un ordinateur, à gauche, dans le coin de la salle, derrière d'autres grilles supplémentaires. Je demande ensuite si la Sénégalie s'occupe bien de la maintenance, des réparations etc., il me dit que oui et soulève une bâche d'un poste informatique. L'écran semble très vieux mais l'unité centrale plus récente. Tous les ordinateurs ne sont pas les mêmes car malgré les bâches, les tailles et formes sont différentes. Le gardien me dit qu'il y a en ce moment une coupure et qu'il ne peut donc pas en allumer un pour me montrer. J'apprends à l'occasion que l'école n'est pas munie d'un groupe électrogène. Je demande si les enfants utilisent souvent cette salle, il ne me répond pas clairement. Je précise alors ma question afin de savoir si tous les enfants les utilisent ou si ce n'est que pour les grands, « *tous les enfants du C au CM les utilisent* » me dit-il, puis il m'explique qu'il y a des problèmes de chaises et de tables pour le

reste des cours, que les enfants les abiment, les cassent et qu'il en manque dans toutes les salles. Je constate que c'est aussi le cas dans cette salle. Il n'y a que 5 chaises pour ces 20 ordinateurs. Un ordinateur à part derrière les grilles attire mon attention, c'est ici que tout est centralisé m'explique le gardien mais en ce moment cet ordinateur est en panne. Ils doivent dans ce cas prévenir l'instituteur spécialisé qui est informaticien, qui lui, informe éventuellement le directeur de l'école, qui contacte la Sénéclic. Ils doivent attendre la Sénéclic pour les réparations, mais c'est depuis le début de l'année que ce poste est en panne, ils attendent... Je remercie le gardien qui me dit que c'est bien ce que je fais et qu'il faut des gens comme moi. Il ne sait que vaguement ce que je fais mais semble content que je m'intéresse à leur école. Je le questionne sur quand je pourrais revenir pour discuter avec le directeur ou des instituteurs. Il faut savoir que j'y suis allée un lundi mais que le lendemain c'est la fête du Gamou, c'est-à-dire la date de la naissance du prophète musulman Mouhammet et cela a beaucoup d'importance au Sénégal. Le mercredi est même férié. Peut-être que cela explique que l'école soit vide. Je n'ai pas enregistré ce gardien car je ne voulais pas le mettre mal à l'aise, ni même inspirer trop de méfiance, peut-être qu'il aurait pu avoir des problèmes... J'ai préféré ne même pas lui demander.

J'y retourne le jeudi. L'école n'a pas plus l'air en fonctionnement. Peu d'enfants jouent dans la cour, c'est peut-être lié au fait qu'apparemment c'est l'heure du déjeuner. Du linge est toujours suspendu et j'aperçois un homme pressé qui passe avec une mallette. Je me dirige vers lui et me présente, étudiante en thèse qui vient voir un exemple d'école équipée par la Sénéclic. Il m'emmène de suite vers la salle d'ordinateurs grillagée et me fait entrer. Là, se trouvent sur une paillasse plusieurs femmes allongées en train de discuter et de rire allègrement. C'est la décontraction la plus totale. L'homme m'indique une des femmes qui a un foulard sur la tête et me dit que c'est elle la directrice. La femme se redresse et je perçois un malaise sur les traits de son visage. Etonnée car je m'attendais à ce que ce soit un homme, je perçois une certaine gêne quant à mon arrivée en plein milieu d'éclats de rire. Je ne veux surtout pas déranger ni perturber ce qui se passe, donc je montre que je n'ai aucun *a priori* négatif sur « le manque de sérieux » apparent des institutrices et directrice. Pour les mettre à l'aise, je demande si je peux moi aussi m'agenouiller sur la paillasse avec elle, comme si je ne me disais absolument rien, et que je n'étais pas étonnée du tout de la situation un peu spéciale. Ça marche... La directrice se ré-étend et la gêne a disparu. Je me présente le plus sympathiquement possible en évitant d'être formelle. Je suis une étudiante qui vient discuter avec elles de l'équipement et de l'utilisation de la salle informatique Sénéclic. La femme me

répond tout de suite qu'elle n'est pas spécialiste mais qu'un des instituteurs a été formé, il sera mieux pour répondre à mes questions. Sans que je n'aie le temps de répondre elle demande en wolof au monsieur qui m'a invitée à entrer dans la salle d'aller le chercher. Il s'exécute et je reste avec ces trois femmes étendues. Les deux autres femmes n'ont cessé de discuter et de rire bien que plus discrètement. Je dis que je n'ai pas de questions très précises, qu'il s'agit simplement de savoir comment s'est passée l'installation de la salle et comment elle est utilisée. La femme me dit qu'elle est peut-être capable alors de répondre à quelques-unes de mes questions. Je lui demande si je peux enregistrer notre conversation, car c'est ma manière de prendre des notes. Je perçois encore quelques signes de malaise, et j'insiste en expliquant que c'est uniquement pour moi pour pouvoir discuter plus naturellement qu'en prenant des notes. La voilà rassurée. Je me rends compte qu'en effet elle ne connaît vraiment rien à l'informatique, c'est probablement cela qui lui faisait peur. Par exemple, elle ne retrouvait pas le mot clavier, ni souris. Elle n'utilise pas cette salle avec les élèves, et d'ailleurs elle est en panne. En discutant avec l'instituteur spécialisé, j'apprends qu'il n'y a pas de véritable planning pour l'utilisation de cette salle et d'ailleurs il semblerait que les élèves ne l'utilisent que très rarement. L'instituteur spécialisé m'explique que les classes étant composées de beaucoup d'élèves, il faut faire des groupes en divisant au moins par deux la classe, ce qui pose des problèmes de surveillance. « *Qui s'occupe des élèves qui n'utilisent pas la salle ?* » demande-t-il, et je pense intérieurement que le groupe ainsi partagé est encore trop important pour qu'un élève puisse disposer seul d'une machine. S'ajoute à cela, le problème qui semble tout bête mais qui est présent : des chaises manquantes pour s'installer devant les écrans. Il n'y en a déjà pas une par ordinateur alors sachant que les élèves sont par deux la plupart du temps...

En plus j'ai la confirmation que l'unité centrale est en panne, ce qui fait que la salle n'est pas fonctionnelle depuis le début de l'année. Quand je demande si la Sénéclit va venir pour le réparer, l'instituteur me répond qu'ils vont venir mais il n'y a pas encore de date précise. Apparemment la Sénéclit n'est pas si réactive qu'elle le prétend. Je demande alors ce qu'ils font des ordinateurs qui ne marchent plus, s'ils appellent aussi la Sénéclit pour cela. A cette question l'instituteur me répond : « *On les donne aux professeurs qui n'ont pas d'ordinateurs* ». Cette réponse me semble paradoxale, s'il le matériel ne fonctionne vraiment plus pourquoi le donner à des gens qui n'ont pas d'ordinateurs ? La Sénéclit n'arrive apparemment pas à récupérer tous les e-déchets de cette solidarité numérique et cela pourrait expliquer en partie la différence entre le nombre d'ordinateurs donnés déclaré dans la presse

et le nombre d'ordinateurs effectivement équipés lorsque l'on reprend la liste des écoles sur le site internet. J'ai eu l'occasion d'aller visiter une école que la Sénéclic m'avait indiquée, M. G m'a même prêté son chauffeur pour m'y rendre. La première chose frappante est le contraste avec l'école de mon quartier. L'école Point E2 est située dans un quartier chic. Les écoliers sont dans les salles de classe en train d'étudier et sont tous vêtus d'uniformes. J'ai pu rencontrer la directrice qui m'a laissée photographier le planning d'utilisation de la salle informatique qui en répartit équitablement l'usage entre toutes les classes. L'institutrice spécialisée m'a rejoint très rapidement après avoir trouvé quelqu'un pour surveiller sa classe et m'a accompagnée visiter la salle. L'installation est semblable sauf que là-bas il y a des chaises et les ordinateurs fonctionnent. La salle informatique était anciennement une bibliothèque m'explique-t-on. Il n'y a que quatre adultes à l'intérieur et en prenant quelques photos j'aperçois sous quelques tables des équipements stockés qui ne semblent pas fonctionner. C'est le cas, l'école attend la Sénéclic qui va venir récupérer ces déchets. La différence est flagrante, la Sénéclic ne m'a pas envoyé voir une école « démunie », mais une école qui doit servir de vitrine pour les visiteurs comme moi... J'imagine que si la liste des écoles équipées a été affichée sur le site de la Sénéclic si tardivement, c'était probablement pour éviter que l'on puisse se rendre compte des différences qui existent entre l'école vitrine et les autres.

On se retrouve avec le même problème que précédemment. Si l'on écoute, en début de chaîne, les discours du Nord, Axa et Besançon.clic équipent nombre écoles sénégalaises avec des ordinateurs, ils participent au développement du pays. Ils font un travail exemplaire de solidarité numérique, permettant aux jeunes générations d'apprendre et de participer à cet univers numérique qui rapproche le monde, et l'on a quelques écoles exemplaires à montrer en vitrine. Mais si l'on va à l'autre bout de la chaîne, l'histoire est bien différente. Les ordinateurs sont là, mais bien peu fonctionnent, pas de chaise pour s'asseoir, pas de personnel pour s'occuper du reste de la classe pendant la formation à l'informatique, pas de planning ou d'organisation de la scolarité correspondante, pas de maintenance, pas de prise en charge des ordinateurs en fin de vie, etc. On montre l'instantané de l'acte de donner mais on néglige le long travail d'accompagnement, d'aide, de participation, d'animation, de prise en charge des déchets. Qui prend le temps de regarder l'ensemble de la chaîne ?

5. Le maillon douanes

J'appelle mon contact de la Direction des douanes indiqué par M. G. Il ne travaille plus aux douanes, au milieu des bruits de rue je finis par comprendre qu'il travaille aujourd'hui dans le secteur du pétrole. Je lui explique alors brièvement ma démarche et il me conseille d'aller au Mole 2, sans m'indiquer de nom précis et me dit de dire que je viens de sa part. Je me rends donc en taxi au Mole 2. C'est un endroit très éloigné du port que j'avais d'ores et déjà aperçu pour me rendre à Gorée. Je me rends ainsi compte de l'étendue très importante qu'occupent les différents embarcadères ou débarcadères marchands du port autonome de Dakar. J'entre et un gardien m'arrête et me demande ce que je cherche. Un moment d'émotion. Je lui explique que je suis étudiante et travaille sur l'arrivage des matériels informatiques et que j'aurai besoin de rencontrer un inspecteur, ou quelqu'un qui pourrait répondre à quelques unes de mes questions. Le gardien, impressionnant, me fait entrer dans sa loge. Il finit par écrire sur un petit papier le nom d'une personne qui pourrait « faire l'affaire ». Il m'indique où me rendre... mais cette personne est absente. Je me dirige sans plus attendre vers un bureau vitré et explique ma démarche et mes besoins. Un autre homme me répond qu'il faut aller voir M. Sagné. Je frappe à sa porte et suis invitée à entrer. J'explique que préparant mon doctorat sur la solidarité numérique je m'intéresse au travail que fait la douane quand un arrivage d'appareil informatique arrive. Mon interlocuteur accepte de répondre à mes questions tout en étant enregistré.

Il m'explique les pratiques de dédouanement qui sont des taxes en pourcentages de la valeur du matériel arrivant. Il me montre des dossiers papiers et m'en donne un exemplaire pour m'expliquer que son rôle en tant qu'inspecteur est de vérifier la conformité des papiers concernant les arrivages, l'estimation des valeurs et des taxes qui sont soumises. L'arrivage est accepté après plusieurs vérifications et acceptations à différents niveaux de hiérarchie. Lorsqu'il s'agit de don à l'état, il n'y a pas de dédouanement à payer. Je me demande tout de suite mais alors de quel dédouanement parle la Sénéclit ? Je ne veux pas décrocher et suis la conversation entreprise avec M. Sagné. Lui, a la possibilité de faire ouvrir des containers aléatoirement, quand bon lui semble, pour vérifier leurs contenus et la véracité des écrits. Il regarde les dossiers devant lui mais malheureusement il n'a pas, dans ses dossiers du jour, d'arrivage de matériel informatique et me propose de me rendre à l'aéroport où les arrivages

sont plus fréquents (je pense que le matériel qui arrive par avion est neuf ou plus récent). Il me délivre un laissez passer avec une demande d'accéder aux arrivages des colis par avion. Je le remercie beaucoup pour cela et demande si tout de même je pourrais aller voir les arrivages de containers car j'aimerais beaucoup mieux me rendre compte des réalités du terrain et prendre des photos qui sont un moyens de prouver mes observations. Il se rend aussitôt dans un autre bureau et confirme qu'il n'y a pas d'arrivages de matériel informatique aujourd'hui. Je dis que ce n'est pas si grave mais que j'aimerais tout de même aller visiter le port. J'insiste beaucoup et M. Sagné finit par appeler quelqu'un au téléphone pour qu'il m'accompagne sur le port. Ce quelqu'un arrive dans les 30 secondes, frappe à la porte, entre et nous voilà brièvement présentés. Je le suis et arrive sur les quais du port. Je fais le tour, prend des photos des énormes containers fermés, stockés et transportés par d'énormes grues ou camions. Un bateau est en train de décharger ses marchandises. Aucun container n'est ouvert. Je discute avec la personne qui m'accompagne et au fur et à mesure de la conversation je comprends que je me trouve au Mole 2 qui concerne l'arrivage de marchandises qui proviennent d'Afrique de l'Ouest. Je me dis alors que je ne suis pas au meilleur endroit pour trouver un arrivage d'un container informatique, je demande alors où sont déchargées les marchandises qui viennent d'Europe. Il m'explique que c'est au Mole 8, de l'autre côté. J'insiste en demandant si par hasard il y connaît quelqu'un car j'aimerais beaucoup m'y rendre pour peut-être augmenter mes chances de trouver un arrivage de matériel informatique. Il me dit alors de le suivre dans son bureau qui se trouve dans un hangar sur le port et il me donne un bout de papier où il explique à un collègue qu'il faudrait me montrer un container de matériel informatique et il y inscrit son numéro de téléphone. Je m'apprête à m'y rendre quand il me dit qu'avant il faut que j'aille dire au revoir à M. Sagné. En fait il voulait vérifier qu'aucun contrordre ne lui était donné concernant la mise en relation qu'il venait de me procurer. Je remercie M. Sagné et mon guide qui finalement m'accompagne jusqu'à un taxi car ce Mole 8 est bien trop loin pour que je puisse m'y rendre à pied.

Une fois au Mole 8, j'explique au gardien que je viens voir mon accompagnateur, qui me montre son bureau. Beaucoup de personnes attendent assis sur un banc. Je frappe à la porte et entre, trois personnes sont dans le bureau, l'une assise qui ne dit rien et deux autres en train de discuter en wolof. Ils ne s'arrêtent pas de parler et ignorent mon entrée. J'attends qu'ils terminent et demande si M. F. est là et m'excuse de peut-être déranger. La femme qui discutait avec un homme habillé en tenue traditionnelle m'invite à m'asseoir en me disant que je suis dans le bon bureau qu'il faut attendre cinq minutes. Un homme en vêtement d'officier

entre et me demande ce que je veux, je demande M. F. pour discuter des arrivages informatiques et pour accéder au port. C'est lui-même, et il ne sait pas s'il y a des containers d'ordinateurs. Il me dit tout de suite : « *Venez avec moi ! On va voir* ».

Il prend sa voiture, je prends place et nous voilà passant les barrières grillagées et gardées contrôlant l'accès aux quais. J'aperçois un panneau signalant que les peines encourues en cas de passage non autorisée est de deux mois à deux ans d'emprisonnement. J'ai de la chance. Nous arrivons à un endroit où un container est en train d'être contrôlé, je demande si je peux prendre des photos du déchargement effectué par des « dockers » devant un autre inspecteur en uniforme. Il me dit que peut-être que non, qu'il va demander pour moi mais qu'il ne peut pas me laisser ici et lui ne peut pas rester non plus. Je demande pourquoi je ne peux pas rester cinq minutes pour prendre des photos, il me dit que je vais avoir des problèmes, que je vais me faire « enquiquiner ». Il me donne sa carte de visite et me demande mes coordonnées pour me prévenir en cas d'arrivée de matériel électronique. Je lui donne mon numéro sénégalais, mais il insiste pour avoir mon numéro en France que je lui donne aussi. J'explique que ce serait vraiment bien pour mon travail de thèse que je puisse prendre quelques photos et il finit par me confier à un de ces collègues à qui il parle en wolof. Je descends de la voiture et tout le monde me regarde. Des gens déchargent un à un les appareils d'un énorme container. Il s'agit de frigos et de télévisions principalement. Il est évident que ce matériel n'est pas neuf. Il est couvert de poussière et certains signes d'usure m'assurent qu'il s'agit d'appareil d'énième main. Une télévision tombe par terre et l'homme qui fait attention à moi me salue et me demande ce que je fais. Je lui réponds et demande si je peux prendre des photos. Il me dit que oui. Je prends donc plusieurs photos, je vais voir d'autres containers en train d'être déchargés. Un est rempli de lavabos, d'autres de matelas. Bon je fais un peu le tour sans trop m'éloigner car je ne sais pas exactement ce que je risque et quels sont ces enquiquinements : je pense qu'ils font référence aux Dockers qui me regardent et me font des signes plus ou moins discrets. Bref, il n'y a pas d'ordinateurs mais le principal est fait. J'ai pu observer comment se déroule un contrôle d'appareils électriques de seconde main. Ce contrôle consiste à décharger et à recharger le container pour vérifier que ce qui a été déclaré est conforme au contenu du container. Je demande ensuite à un homme en uniforme qui s'apprête à prendre sa voiture si par hasard il ne se rend pas aux bureaux du Mole 8 car je voudrais remercier et saluer M. F. Cet Homme accepte de m'y emmener et me revoilà sortie des quais. Je salue bien M. F. et le remercie.

Cependant une information me pose problème : d'après M. Sagné, les matériels neufs et les matériels d'occasion sont différenciés, puisque la taxe varie en fonction de la valeur économique des arrivages. Ils regardent des guides comme l'argus pour les voitures pour estimer les prix et taxer les produits. Donc peut-être que quand on parle du problème de la non distinction aux douanes entre matériel neuf et usager, il ne s'agit que des dons à l'Etat ? Je ne sais pas quoi penser ni comprendre...

L'association d'idée est un peu facile, mais je ne peux m'empêcher un temps de considérer les ordinateurs envoyés comme des objets frontière entre les maillons de la chaîne. Les ordinateurs mettent en connexion des mondes si différents qui leur attache des significations qui sont sans comparaison. Les ordinateurs pour Axa, pour la Sénéclic, pour les écoles, pour les handicapés, ou pour les récupérateurs ont des significations incomparables. Mais ils connectent ces mondes, affectent les trajectoires de chacun d'eux. Il reste qu'il est sûr que les mêmes discours à propos du don d'ordinateurs ne sauraient avoir la même signification pour tous les maillons.

De plus chaque discours peut se référer à différents niveaux de contexte. Ce sont les ordres décrits par Bateson (1995). Les expressions suivantes sont d'ordre très différents : « je donne des ordinateurs » ; « je déclare donner des ordinateurs dans le cadre de ma politique de RSE » ; « le don d'ordinateurs est une action responsable et positive pour le développement durable ». Bateson dirait qu'il y a des gouffres entre ces trois ordres de signification, à l'image du gouffre entre la chose et le mot ou le signe pour la désigner. C'est justement lorsqu'il y a confusion entre ces trois ordres que se créent de la double bind. Or, dans les discours de RSE (ce serait aussi largement valable pour la solidarité numérique ou le développement durable) ces trois ordres semblent être confondus. Leur signification serait presque équivalente.

La douane est justement le lieu, le lieu où l'on compare ce qui est déclaré avec ce qui est effectivement dans le container reçu. Les douanes peuvent vérifier le premier niveau : il y a bien des ordinateurs qui ont été reçus au Sénégal. Les « douaniers » du second niveau seraient plutôt les agences de notation de RSE qui évalue une action dans le contexte d'une politique plus générale de RSE de l'entreprise. Mais il n'y a pas de « douaniers » pour le troisième niveau. Qui peut vérifier que ce qui est déclaré comme positif pour le développement, l'envoi d'ordinateurs, est effectivement bonne pour le développement dans le cadre d'une solidarité

numérique. Là, je me sens un peu douanière, mais ne devrait-on pas avoir des gardiens et des procédures pour vérifier l'exactitude de ce qui est déclaré à ce niveau ? Et l'équivalence entre les trois niveaux de discours : je donne des ordinateurs, je suis responsable (dans le sens de la RSE), je contribue positivement à votre développement ne mériterait-il pas examen. N'est-il pas source de bien des éléments de la *double-bind* ?

6. Renvoi des e-déchets en Espagne

Comme convenu quelques jours auparavant, j'appelle M. Laye pour lui demander si je peux passer dans l'après-midi pour visiter le CHAT qui aurait évolué. Tout de suite il demande l'autorisation et je suis invitée à venir. Je m'y rends en taxi juste après avoir rencontré l'enseignant informaticien de l'école HLM Patte d'oie. Tout est visiblement resté intact. Le panneau à l'entrée est un peu rouillé, le gardien fait partie de la police, puisque le CHAT est installé au même endroit que ce poste de police, et d'autres visiteurs sont en train de partir et de remercier l'équipe. M. Laye me rejoint et me mène vers un bâtiment que je n'avais pas visité pour rencontrer son chef qui me salue et me demande pourquoi je visite le CHAT. Je lui explique que je travaille en thèse sur des questions de solidarité numérique et c'est pour cela que je m'intéresse à leur activité. Très accueillante, toute l'équipe est installée sous un petit arbre dans la cour-jardin. Il est 15h environ et il y a une panne d'électricité. Je visite donc la salle de travail vide de personne mais équipée d'une « dépoussiéreuse », et occupée au sol par de nombreux équipements arrivés. Un des employés me dit tout de suite que ce ne sont pas de bonnes machines. Sur le mur du fond sont nouvellement installées des étagères où sont entreposés différents éléments démantelés issus des appareils informatiques. Tous sont très sympathiques, tous me répondent le discours parfait. Ils me parlent de l'opportunité des TIC pour les personnes handicapées comme elles, et m'expliquent qu'ils voudraient que d'autres centres comme le leur soient créés pour employer d'autres personnes handicapées en Afrique et dans les régions du Sénégal.

Une nouveauté m'interpelle, ces étagères au fond permettent d'entreposer les équipements défectueux démantelés « dans les règles » me dit-on et sont destinés à être envoyés en Espagne pour le recyclage. J'essaie d'en savoir plus mais les explications ne sont

pas claires, je n'arrive pas à savoir à qui ces équipements sont envoyés, car en fait il n'y a encore jamais eu d'envoi pour l'instant. C'est le volet e-déchet du Centre et des accords sont en cours. Je ne peux m'empêcher de me demander comment le transport transfrontalier de déchets dangereux pourrait être toléré par la législation internationale qui l'interdit par la loi ROHS. Je trouve ce projet presque comique... Mais de bonne guerre. Après tout le Nord envoie des déchets au Sud et pourquoi le Sud n'enverrait-il pas ce qui est techniquement et financièrement difficile à traiter ici, vers le Nord, tellement plus « moderne »... Puis en réfléchissant un peu je me dis intérieurement que si le Nord, l'Espagne venait à accepter ces envois pour retraitement c'est qu'il y a intérêt. Vu les relations de pouvoir Nord Sud et les lois internationales, s'il venait à y avoir une dérogation un jour qui permette d'envoyer ces déchets en Espagne c'est qu'encore une fois le Nord serait quelque part « gagnant » directement. Enfin, ce projet est à suivre... Nous nous installons dans le jardin prenons des photos de groupes et discutons dans la joie et la bonne humeur. L'équipe m'offre de partager le thé avec eux, ce que j'accepte puis en partant, je raccompagne une des personnes handicapées qui habite près de mon logement en taxi. Cette fois au moins il ne prendra pas le bus debout...

En fait s'il l'on caricature un peu ce que j'ai pu voir et entendre, la double contrainte émise par les discours internationaux a des répercussions différentes selon les récepteurs. Les différences de hiérarchisations semblent être faites en fonction des niveaux de vie. Un déchet pour certains a une valeur pour d'autres. Et plus la précarité est grande plus la priorité est donnée aux aspects économiques. Quelqu'un de très démuné devrait prendre moins soin de l'environnement s'il arrive à se nourrir et vivre convenablement. Un déchet passe par de nombreuses mains avant de devenir un déchet pour tout un chacun et même dans ce cas là certains ferrailleurs par exemple y trouvent encore une valeur en refondant certains composants. La chaîne est grande... S'empoisonner pour vivre plus longtemps dans de meilleures conditions est le pari de ces travailleurs du secteur informel. Il faut se mettre à leur place, mieux vaut mourir de maladie que de faim, l'espérance de vie est bien plus longue et puis on verra demain...

A Colobane pas une seule miette d'aluminium n'est perdue chez les artisans qui fondent grâce à des moules en sable des instruments de cuisine, des passoire, des marmites. Ils travaillent dans les fumées sans aucune protection tout en manipulant de l'aluminium fondu par la chaleur du feu. C'est incroyable de voir leur niveau de précision et leur habileté à créer des ustensiles en tout genre avec le sable du sol... Les miettes d'aluminium perdue sur

le sol sont récupérées une à une, une fois sèche. Quelque part recycler à ce point à partir de bout de produits de grande consommation, m'apparaît aujourd'hui fascinant et presque respectueux de l'environnement. Faire durer les ressources c'est d'abord ne pas les gâcher, mais recréer quelque chose à partir d'elles me paraît encore plus fort. Alors certes, les fumées sont toxiques, le travail est dangereux mais regardons la créativité dont ces travailleurs font preuve... Il est évident que dire à ces artisans « *vous vous bousillez la santé, vous polluez l'environnement, cessez votre activité !* », semble irréaliste car déconnecté des réalités. Une réalité est que ce sont des savoirs ancestraux, qui se transmettent de père en fils, et qui permettent à des familles entières de vivre. L'environnement et la santé passent après. Finalement ceux qui se trouvent coincés par cette double bind sont des personnes plus aisées qui ont le privilège énorme de pouvoir se soucier de l'environnement et de leur santé. La base d'un développement durable qui correspond d'ailleurs à un des objectifs majeurs du millénaire est de lutter contre la pauvreté et donc de permettre à des gens démunis d'accéder à leurs besoins primordiaux : accéder à une vie décente.

La Sénéclic, elle, se trouve au cœur de la double contrainte.... Dépendante des arrivages du Nord, cette agence se trouve muselée quand elle reçoit du matériel en mauvais état car elle doit faire bonne figure. Le partenariat tripartite, entre organismes publics et privés, de solidarité Nord Sud est aussi qualifié de partenariat de développement durable. Si un envoi de déchets issus d'entreprises du Nord privées pour aider au développement d'un pays du Sud était dénoncé ce serait un véritable scandale dont la première conséquence serait probablement l'arrêt des envois. Ainsi la Sénéclic n'aurait plus qu'à trouver d'autres partenaires pour recevoir des ordinateurs, ce qui n'est pas si facile, et ne garantit aucunement de meilleurs équipements informatiques... D'autre part, cette agence est aussi contrainte pour faire bonne figure de montrer qu'elle se préoccupe des aspects sociaux et environnementaux. Ainsi elle a créé le Chat de Dakar à l'image de celui de Besançon où une dizaine de personnes handicapées sont employées pour reconditionner le matériel et y installer des logiciels éducatifs. Cette dizaine de personnes handicapées employées par une cellule publique fait bon effet auprès des pays du Nord et des grandes instances internationales bien plus qu'elle ne résout le problème national d'inclusion des personnes handicapées. Il en est de même pour les aspects environnementaux. A part un projet e-déchet qui a permis de dresser un état des lieux et un projet de renvoi de certains composants à une fondation espagnole, rien n'est encore effectif aujourd'hui. Ce sont donc les discours et l'image qui servent de vitrine pour que ce

modèle d'agence perdure. Cette vitrine a belle allure et laisse penser à certains que ce modèle est à essayer.

Ironiquement, je me dis que si un don appelle un contre-don, alors le plus juste serait justement ce retour des déchets vers l'Espagne. A moins que la crise actuelle, nous ne l'espérons pas, fasse basculer l'Espagne vers l'autre rive...

V. A chacun sa vérité et l'argent des déchets

Il est un moment pour clore cette présentation de mon terrain et j'ai choisi de le faire par ce moment clé qu'a été ma seconde visite, plus encadrée, de la décharge.

Cette visite, la seconde pour moi, m'a été proposée par les membres d'Enda Europe et d'Enda Sénégal, suite au Forum Social Mondial. En effet, les membres d'Enda ont organisé une visite « officielle » de la décharge pour les membres de la fondation Mitterrand. J'y ai été conviée et y suis allée. Je pensais que cela pourrait être intéressant de revenir sur ces lieux qui m'avaient tant questionnée, tant transformée et ouvert les yeux sur une sorte de face cachée de cette solidarité numérique, ce voyage autour du monde des déchets.

Ce sera l'occasion, de nouveau, de voir la différence de points de vue et de discours sur un objet simple : la décharge et la perspective de sa fermeture prochaine. La « vérité » de chacun, celle d'une ONG, d'un centre communautaire érigé en association de récupérateurs de la décharge, de journalistes, des grandes institutions internationales... La perspective depuis des bureaux de fonctionnaires, de dirigeants qui désirent faire montre de RSE tout en aidant au développement durable d'un pays, mais aussi celles de personnes qui n'ont pas voix au chapitre. Pour chacun, la fermeture de la décharge peut être un concept abstrait ou perte du gagne-pain.

Cette visite fut complètement différente de la dernière fois. Tout d'abord elle était organisée pour un groupe comprenant une journaliste radio de la BBC de Dakar, une personne représentant la fondation Danielle Mitterrand, une journaliste d'une chaîne de télévision de Croatie avec son cameraman, Fabricia Devignes d'Enda Europe, Abdoulaye Touré, Amadou

Diallo d'Enda Ecopôle au Sénégal, et Frederico d'Enda Colombie accompagné de Magdalena représentante d'une association de récupérateurs à Bogota.

Nous sommes partis en voiture, deux voitures différentes mais j'étais dans celle d'Amadou Diallo qui nous a fourni des explications en cours de route. C'était l'occasion d'un premier discours. Selon lui, la collecte des déchets dans la ville de Dakar est effectuée en partie par Véolia qui s'occupe des quartiers du Plateau, de la Gueule Tapée et de la Medina uniquement. Pour les autres quartiers, ce sont des GIE qui se sont organisés pour la collecte. J'ai croisé plusieurs charrettes tirées par des ânes et un camion qui circulaient et auxquels des habitants amenaient leurs poubelles. Véolia a signé un contrat de cinq ans avec le gouvernement mais ne s'occupe pas des quartiers où l'entreprise ne peut pas circuler : la justification est que ses camions sont trop modernes pour les infrastructures locales, c'est-à-dire les routes qui sont parfois trop étroites et en mauvais état et la plupart du temps en sable. Véolia dont parle beaucoup la presse sénégalaise pour dénoncer de mauvaises pratiques sociales, de faibles salaires et du mauvais travail, achemine les déchets jusqu'au centre de transfert de la décharge, car ses camions ne peuvent aller plus loin. D'après les discours officiels, ce centre de transfert deviendra prochainement un centre de tri où seront salariés par le gouvernement 200 récupérateurs de la décharge reconvertis. Le problème que pose la privatisation semble très important pour Enda et nous le verrons par la suite pour l'association des récupérateurs de Bokk Diom. C'est ensuite depuis ce centre de transfert que des concessionnaires sénégalais acheminent les déchets à la décharge en passant par une zone où l'on pèse les camions pour estimer le tonnage de déchets transportés. C'est ainsi qu'ils se font payer à la tonne. La tonne de déchets, tout déchets confondus, est payée 7000 FCFA, ce qui équivaut à environ 10/11 euros la tonne. J'apprends par l'association Bokk Diom qu'il y a en moyenne 126 000 tonnes de déchets par jour qui entrent dans la décharge. Beaucoup de poids est ajouté par le sable que contiennent les poubelles et cela est un problème pour le gouvernement qui voudrait ne rémunérer que les déchets en ôtant sable et poussière des routes. J'apprends par Amadou Diallo que la superficie de cette décharge qui s'étale à perte de vue est à ciel ouvert est de 170 hectares. Je ne me rends pas bien compte, mais cela semble énorme.

1. La privatisation de la décharge d'après Enda

La privatisation de ce centre de transfert transformé en centre de tri ne proposera que 200 postes aux récupérateurs qui sont bien plus nombreux. Rien que ceux qui font partie de l'association Bokk Diom sont au nombre avoisinant les 800 à 1000 personnes. De plus les 200 futurs salariés auront des rémunérations limitées, les salaires ne leur permettront probablement pas de vivre. Personne ne se bat pour avoir ces futures postes car à la décharge chacun est libre de ses horaires et jours de travail. Tels les chercheurs d'or, certaines journées très fructueuses permettent quelques jours de repos. Ce projet de reconversion, transformation de ce centre de transfert en centre de tri va de pair avec le projet de fermeture de la décharge de M'Beubeuss ce qui rend d'ailleurs la visite plus tendue que d'habitude. Les récupérateurs, recycleurs etc. s'inquiètent de leur devenir et sont *a priori* contre la fermeture. Ici c'est leur vie, c'est leur gagne-pain et ils sont très nombreux à dépendre de l'exploitation des déchets. Voici comment on m'a expliqué le projet de fermeture de la décharge de M'Beubeuss. Le gouvernement a lancé le projet de construction d'une autoroute qui a mangé un peu du territoire de cette décharge mais surtout sur des habitations avoisinantes. Pour arriver à ses fins et faire accepter ce projet le gouvernement a promis des aides au relogement qu'il a me dit-on commencé à distribuer. Bien que ces aides aient, semble-t-il, été très faibles, le gouvernement se trouve tout de même à court de budget pour répondre à ses promesses. Ainsi le président s'est tourné vers la Banque Mondiale pour demander une aide financière pour continuer de dédommager et reloger les personnes déplacées (évacuées). Cependant la Banque Mondiale a refusé, du moins temporairement, d'attribuer des subventions au gouvernement pour ce projet, en expliquant qu'elle ne peut financer un projet si peu durable ou d'énormes problèmes sanitaires, sociaux et environnementaux sont présents. L'institution considère que les lieux destinés au relogement des personnes sont bien trop proches de cette décharge très polluée et refuse de participer à reloger des gens dans des conditions si mauvaise. Il paraît impossible pour cette grande institution internationale de s'impliquer dans cette démarche présentée comme sociale, car en agissant ainsi la Banque Mondiale risquerait d'appuyer, par ses financements, de mauvaises pratiques et pourrait ainsi devenir sujette au scandale. Ainsi la Banque Mondiale a posé ses conditions, elle ne pourra financer quoi que ce soit tant que cette décharge de M'Beubeuss, vue comme une bombe écologique à ciel ouvert, n'est pas fermée. Ce blocage des financements internationaux est présent depuis plusieurs

années. Lors de mon dernier séjour on m'avait déjà annoncé la fermeture de M'Beubeuss à la fin du mois d'octobre 2009, aujourd'hui en février 2011, on m'annonce aussi la fermeture de M'Beubeuss d'ici la fin du mois, et pourtant celle-ci n'est aujourd'hui toujours pas fermée. Effet d'annonce, bonne action pour les institutions, menaces pour certains, cette fermeture bouleverse de nombreux acteurs aux intérêts et points de vues divergents

Cette situation presque qualifiable de situation de crise semble parfaite pour se rendre compte que diversité des pratiques et opinions dépasse largement un discours unique de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises.

La situation est complexe. Même la Banque Mondiale joue pour elle en refusant de s'impliquer dans une démarche qui pourrait la mêler au scandale. Protéger l'image de cette grande institution, semble bien plus important et prioritaire pour ses fonctionnaires du Nord que d'aider à reloger des personnes mises à la rue...

L'association Bokk Diom essaie de mobiliser des récupérateurs pour entamer un dialogue avec le gouvernement et en recevant notre petit groupe composé de journaliste de membres d'ONG et de chercheurs, cette association qui d'ailleurs a fait participer un de ses récupérateurs lors des ateliers d'Enda au FSM, gagne en crédibilité en visibilité face à des interlocuteurs désirés qui, pour l'instant, ne reconnaissent pas vraiment ce centre communautaire, et refusent le dialogue. Pour dialoguer avec le gouvernement et faire entendre sa voix il faut du poids, se faire entendre... Le centre Bokk Diom se situe au croisement /cœur de cette (in)communication entre récupérateurs, ONG, gouvernement et institution internationale qu'est la Banque Mondiale. Certains menacent, d'autres ont peur, quelques-uns restent invisibles, d'autres essaient de comprendre et quelques autres encore tentent de rapporter à leur manière, selon leur propre logique, ce qui se passe ici, ce qui se joue. L'information manque pour beaucoup : les sources sont nombreuses, les inquiétudes profondes... Les messages peu clairs et peu relayés ne vont encore que dans un sens : celui que l'on peut appeler « Top down » et qui affirme que la décharge va être fermée.

2. Vu des associations

Nous passons en voiture devant la plateforme où sont pesés les camions puis nous nous garons près de l'association Bokk Diom. On nous accueille et nous installe en cercle sur des chaises en plastique pour nous expliquer le contexte actuel et les conditions de la visite à ne pas violer. Ce centre à première vue n'a pas changé. Il semble aussi être une étape obligatoire avant la visite, car la dernière fois nous avons procédé de la même façon. Il faut prévenir de notre passage car ce sont les récupérateurs de l'association qui « sont gage » de notre visite. J'ai enregistré les interventions d'abord de M. Papa Mar Diallo le Coordonnateur du centre communautaire de M'Beubeuss, d'Amadou Diallo d'Enda ecopôle puis de Pape Moda NDiaye récupérateur, secrétaire général du GIE Bokk Diom.

En voici la teneur : « Nous avons en tant que travailleurs de la décharge des tracasseries avec la gendarmerie et la police. La création de cette association nous a permis grâce au récépissé délivré par le Ministère d'être plus tranquilles. Nous avons eu plusieurs partenaires, tout d'abord Enda Graf mais qui ne faisait que travailler pour eux, puis nous avons eu Amadou Diallo (je remarque qu'il n'évoque pas Enda ecopôle, mais Amadou Diallo uniquement) qui lui a toujours travaillé pour nous. Lui a vécu dans la décharge, il a dormi ici pour connaître nos souffrances, nos besoins et nos douleurs. L'association compte entre 800 et 1000 membres et nous ce que nous faisons : 'nous nous sacrifions pour eux' (les récupérateurs) »

Il y a deux ans, une autoroute à péage a été construite, ce qui a « déguerpi » beaucoup de personnes. L'Etat a donné peu d'argent pour se reloger aux gens sur un site à 2 km d'ici pour qu'ils partent. L'Etat a ensuite discuté avec la Banque Mondiale pour qu'elle finance ce centre de transfert à reconvertir en centre de tri, mais la Banque Mondiale a émis ses conditions qui se résument à la fermeture de la décharge car elle pollue et pose des problèmes de santé et donne des maladies. La Banque Mondiale ne peut pas financer de mauvaises conditions de vie. C'est pour cela que le Sénégal, ou plutôt le ministère de l'environnement, Cadak, Apix et l'Aprosen, voulaient fermer cette décharge en juin 2010. Cependant les conditions ne sont pas encore mise en place pour que la population puisse bénéficier de relogement, reconversion... Il y a donc en ce moment une discussion entre les récupérateurs

de l'association et l'Etat. Au lieu de proposer 800 ou 1000 emplois dans le futur centre de tri, ils ne proposent que 300 emplois et les récupérateurs ne sont pas tellement d'accord.

Que deviendraient les autres ? Et nous ne parlons que des membres de l'association. Personne ne sait combien de personnes vivent de et dans la décharge, mais leur nombre dépasse très largement ces 800/1000 récupérateurs, c'est absolument certain. J'en ai vu plus, sans pouvoir les compter rien que lorsque l'on s'est approché du lac, qui d'ailleurs rétrécit de jours en jours recouvert par les déchets...

D'après l'APROSEN, l'agence de propreté du Sénégal qui depuis 2010 se penche sur ce problème et prépare des campagnes de sensibilisation de la population à un futur déplacement de la décharge de M'Beubeuss, il y a trois cas envisagés : soit être employé dans le centre de tri, soit une reconversion dans d'autres activités, soit l' « autonomie ». En ce qui concerne l'éventuel contrat à passer entre l'Etat et les 300 récupérateurs du futur centre de tri il y a un problème majeur : c'est qu'actuellement certains gagnent plus de 300 000 FCFA par jours, parfois 100 000. Il y a environ 1 200 000 FCFA par jour qui sort de la décharge. Les salaires qui seront proposés n'atteindront jamais ces sommes là...

Il y a 126 000 tonnes de déchets par jour payées 7000 FCFA la tonne qui entrent dans la décharge, le calcul est rapide $1\,200\,000/7000=171,42$ tonnes de déchets sortent tous les jours...

3. Re-vue du chercheur

Les conditions de la visite sont moins difficiles : il fait moins chaud et l'air n'est pas humide. Je reconnais tous les interlocuteurs que nous sommes amenés à rencontrer. C'est étrange... Pourquoi rencontrons-nous les mêmes interlocuteurs ? Cela donne l'impression d'une visite écran. Moi qui pensais ma première visite authentique... Un des récupérateurs de plastique et de verre nous explique comment il travaille. Il emploie deux jeunes personnes, une femme et un homme qui travaillent pour lui toute la journée et lorsqu'il revend à des entreprises les bocaux, bouteilles et capsules, ils partagent les gains. Il nous donne un

exemple : « *Si je vends tout mes plastique je peux toucher 25000 FCFA, et quand je touche 25000, je prends 10000 et je leur donne 15000. Je dépense 4000 tous les jours pour le repas que des femmes nous apportent dans la décharge. Je ne suis pas allé à l'école, mais aujourd'hui je construis ma maison...* ».

Avant que l'on s'enfonce un peu plus dans la décharge, nos accompagnateurs réinsistent et nous rappellent quelques règles à respecter. N'Diagne répète ce que l'on avait déjà entendu dans le centre communautaire : « *Il y a des conditions à ne pas violer durant la visite : il ne faut pas prendre de photos partout. Ici, cela ne pose pas de problème ou presque il faut quand même demander, dans la zone des déchets industriels, certains seront d'accords mais dans la zone des déchets ménagers il ne faut surtout pas sortir les appareils photos, c'est risqué. Si une seule personne voit un appareil, il ira prévenir les autres et ce n'est pas bon. Il pourrait y avoir des émeutes, des agressions* ». Ce quartier est composé des gens les plus pauvres... et les plus inquiets face au monde « officiel ».

Il y a toujours des animaux, des champs d'agriculture le long des chemins de terre où défilent des camions, des charrettes tirées par des ânes, qui à chaque passage remuent énormément de poussière qui nous oblige à recouvrir nos yeux et nos voies respiratoires, bouche et nez. L'air est très sec et très poussiéreux cependant il y a moins d'insectes et moins d'odeurs de poubelles – la température est douce. Il y a tout de même des feux par ci par là, plus ou moins volontaires. Nous arrivons par « la route », chemin où passent des camions bordé de petits cabanons qui ont l'air solides. Ceux-là ne semblent pas tomber en ruine. Ils sont aussi construits en matériau de récupération mais ceux qui les ont bâtis se sont appliqués à faire un travail « propre ». Un énorme camion vide est stationné aux abords de ces quatre cabanons liés les uns aux autres, juste après un instrument de pesage. Nous ne pouvons pas prendre en photo ces cabanons, car les personnes qui y sont installées sont salariées par les entreprises intéressées par les matériaux récupérés. Ici des baluchons de plastique. Je m'approche du « guichet » du cabanon où est assis un homme qui garde une caisse d'argent, c'est lui qui est au cœur des transactions. Il récupère l'argent des entreprises donné pour l'achat des matériaux après pesage. Un groupement d'homme un peu plus au loin derrière le camion sont en cercle autour d'un feu qu'ils alimentent de bouts de détritrus. Je ne sais pas bien ce qu'ils font, ils semblent vouloir éliminer certains déchets...

4. Les vues imposées par la journaliste

Nous continuons notre « visite de groupe » et suis particulièrement interpellée par l'attitude de la journaliste de la BBC. Très à l'aise, assurée et autoritaire, elle aborde les travailleurs et leur demande de poser comme ceci ou comme cela avec le type de déchet qu'ils récupèrent entre les mains. Au lieu de prendre des photos de l'environnement général elle n'hésite pas une seconde à faire arrêter le travail des récupérateurs pour les photographier selon la mise en scène qu'elle imagine. Elle interroge les gens avec son micro et fait preuve de démagogie, en posant des questions très simples et en affichant un air supérieur tout en faisant mine d'être adaptée aux gens à qui elle s'adresse. Je suis étonnée du peu de personnes qui résistent à ces interpellations. Quelques-uns l'ignorent mais peu, la plupart jouent le jeu en obéissant à ses injonctions. Ils semblent, pour la plupart, vouloir s'exprimer, ou bien il s'agit d'une sorte « d'obéissance ». Elle agace très rapidement notre assemblée plus respectueuse des travailleurs et plus passive, qui la surnomme très rapidement « Miss BBC » sur un ton plutôt ironique. Assez egocentrique, et focalisée sur son reportage, elle impose à tout le groupe son rythme, ses envies de façon assez grossière auprès de nos guides, qui se laissent faire. Beaucoup semblent impressionnés par son aplomb et son statut de journaliste. Pour moi elle caricature par son comportement le type-même de l'occidental colonialiste pour qui tout semble dû et pour qui seule sa personne compte. Cette jeune fille de mon âge, de peau noire, semble vouloir afficher une certaine décontraction et surtout faire penser qu'elle a de la « bouteille ». Inchocable, intraitable, décidée, volontaire sont les termes qui me viennent à l'esprit pour qualifier son comportement qui démontre une certaine insensibilité sans aucune empathie. Mis à part le groupe d'occidentaux, personne ne semble gêné ou choqué par son attitude. Même Abdoulaye Touré ne semble pas gêné, ni surpris. C'est la BBC quand même... Je ne critique pas, j'écoute les commentaires et critiques, je m'intéresse aux questions qu'elle pose et j'observe. A plusieurs reprises, elle pose des questions et propose aussi des réponses en demandant à son interlocuteur de valider. La plupart des gens qu'elle interroge ne maîtrisent pas bien la langue française et se laisse faire par la journaliste qui finalement leur pose des questions simples et leur fait dire ce qu'elle veut entendre...

5. Une vue imposée

Nous avons rencontré les mêmes acteurs que lors de ma première visite. C'est tout de même frappant de me rendre compte que cette visite qui ne me paraissait pas préparée la première fois ait été aussi balisée sans que je m'en aperçoive... Les récupérateurs que nous rencontrons de-ci de-là le long de notre chemin, répètent les mêmes témoignages, les mêmes discours qu'en 2009. Quelle supercherie ! Moi qui croyais découvrir, et entendre quelque chose de singulier, ceci n'était en fait que préparé, formaté et répété. Je suis consternée, cette nouvelle découverte me montre à quel point il est difficile de toucher du doigt des réalités, de sortir des sentiers battus pour enfin entendre des témoignages sincères, choisis et volontaires... Je ne dis rien et continue la visite. Je remarque un peu plus tard encore quelque chose qui m'interpelle. Nous retrouvons l'électronicien que j'avais rencontré en 2009, toujours dans la même cabane, au même endroit, et toujours le seul à connaître chaque composant. Il semble avoir plus de composants à nous montrer cette fois, mais plus intéressant encore je constate que selon qui l'interroge le récupérateur électronicien Dniagne Mbodj ne répond pas la même chose sur les entités qui l'ont formées. Devant la BBC Dakar il répond que c'est la Sénéclic, l'agence gouvernementale, qui l'a formé. Ce n'est peut-être pas parce que c'est la journaliste qui lui demande, c'est peut être à cause du contexte actuel. Abdoulaye Touré d'Enda Ecopôle lui coupe la parole intervient dans le reportage en disant que c'est Enda qui l'a formé par le centre Fabrizio Leomi. Le récupérateur est gêné de la situation son visage se crispe. J'ai tout enregistré mais il parle en wolof. Les deux hommes semblent échanger des propos plus virulents et ont l'air de se fâcher. Abdoulaye lève les yeux au ciel, visiblement très contrarié et part un peu plus loin. Ma curiosité ainsi aiguisée, je suis pressée à présent de faire écouter cet enregistrement à Seydi Baba Touré, étudiant en thèse sous la direction de Michel Arnaud, de me traduire ce qui s'est dit. Dans ces sept minutes d'enregistrement ce qui ressort est que Dniagne Mbodj insiste en wolof et reste ferme en affirmant que c'est le centre M'Bop qui l'a formé...

6. Chacun sa route : des rencontres sans dialogue

Chacun se préoccupe de ses intérêts, il ne semble pas si évident de se laisser imprégner et porter par ce qui se passe, les travailleurs de la décharge récupèrent leurs matériaux et s'inquiètent, la journaliste fait son reportage, et cherche à avoir de belles images « chocs », l'association essaie de défendre ses membres à défaut de pouvoir le faire pour tous les récupérateurs non recensés, en essayant d'avoir une voix forte et à l'unisson face aux grandes institutions, la Banque mondiale défend ses intérêts d'image en refusant de s'impliquer dans ce qui représente pour elle un « borbier » dangereux, le gouvernement construit son autoroute, fait « déguerpir » les habitants gênants et ne se rend compte qu'après qu'il manque de l'argent pour les dédommager, la fondation Mitterrand s'informe et prend connaissance de ce qu'il advient des e-déchets dans une décharge d'un pays du Sud, Enda Colombie qui par son expérience se soucie principalement de l'exploitation des travailleurs et moi qui essaie de comprendre toutes ces logiques qui s'opposent se contredisent, qui se mêlent pour essayer de trouver des traces de *double bind*... Pourquoi ces communications sont si complexes. Les récupérateurs que nous rencontrons sont formés pour répondre, tout est encadré même dans un milieu informel de la décharge ? Pourquoi tant de non-dits, pourquoi sommes-nous toujours assimilés à des évaluateurs risquant d'informer le gouvernement. Comment gagner la confiance et cesser de servir les intérêts des uns des autres pour simplement comprendre ? Nous sommes bien loin des discours bienfaiteurs qui se récompensent et félicitent pour leur beaux projet, de leur grande démarche solidaire de RSE... Nous n'avons plus à présent qu'un seul son de cloche qui écrase les autres plus faibles, moins de discours officiels, mais toujours des voix non naturelles, non libérées, encadrées, en représentation. Même le centre Bokk Diom formate les voix et nous fait voir ce qu'ils veulent bien nous faire voir.

Que faire, que penser au carrefour de tous ces discours, et sur cette montagne de déchets. N'y a-t-il pas là une métaphore de ces débats sur le développement durable, où chacun affirme une vérité, à la fois limité par sa perspective, ses intérêts et l'image qu'il souhaite donner. Foulant du pied tous ces déchets qui s'accumulent par milliers de tonnes chaque jour.

Il y a indéniablement un problème de communication et de gestion. J'étais venue au Sénégal pour trouver des voix plus authentiques sur la réception des discours et pratiques. J'ai trouvé de multiples voix construites, apparemment en dialogue, mais qui ne se rencontrent pas. La visite nous guide plus profond encore dans le monde des immondices.

7. Le quartier des déchets ménagers

Cette fois nous allons aller voir la zone des déchets ménagers : le quartier nommé « Bowl » dans la décharge. C'est le plus pauvre des quartiers. Les récupérateurs sont issus de la région Djurbel, ils passent six mois sans quitter la décharge et la quittent pour faire de l'agriculture pendant la saison des pluies car ils sont installés et vivent sur une zone inondable. Quand on rentre dans le quartier des déchets ménagers, il faut aller saluer le chef car c'est comme si on entrait dans une maison ou un village, c'est la coutume nous explique-t-on. Avant de descendre Abdoulaye nous demande expressément de ranger nos appareils photos et insiste sur le danger de les sortir. Ils sont un peu inquiets, et leur ton devient plus agressif lorsqu'ils demandent de ranger les appareils. Une certaine tension est présente, nous ne savons pas bien ce que nous risquons, mais visiblement il faut faire très attention de ne pas trop déranger les travailleurs. Il ne faut pas non plus les fixer du regard et rester groupés. Nous descendons la colline qui nous amène à une sorte de campement fait de bouts de tissu. Des odeurs de poissons frits peu frais sont très puissantes, les gens sont sales, les enfants ont le nez qui coule, et tous nous observent à moitié caché. Ils se méfient, c'est évident. Que venons-nous faire ici, qui sommes-nous ? Dans ce contexte tendu, il ne faut surtout pas risquer de mettre le feu aux poudres, et risquer d'être incompris. Ces gens-là ne parlent pas avec nous, ils ne parlent pas notre langue...

Nous sommes donc allés saluer Moustafa Diouf, le Président du Comité directeur représentant le khalife Mouride de Touba. Il joue ici un rôle de trésorier. Installé dans le quartier composé de friches et à l'odeur très nauséabonde, le trésorier est installé dans une sorte de tente sur un beau tapis aux couleurs vives et chatoyantes. Il a une belle théière et apparemment il nous attendait.

Les récupérateurs lui confient leur argent qu'il leur redistribue quand ils en ont besoin. C'est comme une cotisation dans une caisse communautaire, nous explique-t-on. Cela éveille en moi un souvenir lointain d'un reportage⁴⁸ que j'avais vu sur les Sénégalais exploités par des sortes de proxénètes qui leur font vendre des objets sur les plages, des paréos, des lunettes, des ceintures, foulards etc. Une bonne partie de cet argent récolté auprès des vacanciers sert à financer cette organisation religieuse très puissante de la ville de Touba, les mourides. Quel rôle étrange : un homme seul, trésorier ? Est-ce par peur des agressions que les gens confient leur argent ? Mais dans ce cas quelle protection un homme seul peut-il apporter aux récupérateurs du quartier ? Quels comptes tient-il de ce que les gens lui donnent et lui demandent ? Qu'est-ce que c'est encore que cette histoire ? C'est étrange. Serait-ce du racket, une sorte de menace et d'espion que ce trésorier représente ? Je ne suis pas sûre qu'ici, on ait entendu parler de développement durable.

8. Discussion avec Frederico et Magdalena

Magdalena va envoyer une commission d'inspection dans la décharge dès son retour. Ce qui se passe à M'Beubeuss ne lui paraît pas normal. Elle a pu observer que contrairement à ce qu'on a pu nous expliquer, les récupérateurs au plus bas de l'échelle de récupération travaillent au forfait journée et non au poids, ce qui explique qu'il y ait beaucoup de matériel de déchets lourds et de bonnes qualités dans la décharge. C'est ainsi qu'on peut détecter comment travaillent les récupérateurs. Elle travaille avec des récupérateurs à Bogota depuis de nombreuses années, et à ce sujet on ne peut pas la leurrer. Elle ajoute dans notre conversation un peu à part qu'Enda Ecopôle et l'association Bokk Diom semblent n'appuyer et soutenir que des récupérateurs intermédiaires qui font partie de l'association. Ces récupérateurs intermédiaires emploient d'autres récupérateurs qui eux n'ont pas d'aide ni de soutien. Cette démarche qui consiste à soutenir des intermédiaires la choque profondément car c'est encore une fois exclure et aider à écraser les plus démunis. C'est se rendre complice d'exploitation. Le problème est structurel et est assimilable au système d'organisation féodal

⁴⁸ « Enquête exclusive. La Multinationale des vendeurs à la sauvette mourrides », c'est le titre du documentaire diffusé en mai 2009 par la télévision française M6. Des commentaires sont consultables sur <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/magazine/44873/enquete-exclusivevendeurs-a-la-sauvette.html?meId=3>

d'après Frederico. Cette conversation très enrichissante m'a permis de mieux comprendre l'organisation de la décharge. Je leur fais remarquer en échange que les chiffres qu'on nous a donnés ne concordent pas : A peine 171,42 tonnes de déchets sortent tous les jours tandis que 126 000 tonnes de déchets entrent dans la décharge. Mais où passe le reste de l'argent ? Ces transactions non transparentes pourraient être pratiques... Autre chose, pourquoi un représentant religieux est trésorier, que vient faire la religion ici ? Existerait-il un lien entre l'argent des déchets, l'exploitation des plus pauvres et des financements religieux ? Amadou ne se rend probablement pas compte des impacts de leurs actions.

Nous avons commencé ce voyage au cœur de la *double bind*, dans la décharge où sont stockés à défaut d'être traités et recyclés, les e-déchets. Ce terrain nous a montré toute sa richesse, il nous a permis de nous questionner et d'approcher un peu plus ces contradictions issues des discours bienveillants de développement et de RSE. Les réalités, les nombreuses vérités dépassent de très loin ces discours réducteurs et incontestables, qui empêchent tout dialogue, ou autres voix alternatives. Ce que nous voyons de durable ici, sont l'existence et l'augmentation exponentielle de toujours plus de déchets et en particulier de e-déchets mais certainement pas le développement.

C'est en comprenant de nouvelles choses, en réfléchissant et en ressentant que j'ai pu percevoir toute cette complexité, ces différences de points de vue, de ressentis, tous écrasés par ce discours dominant présentant ce projet de solidarité numérique comme un exemple de développement durable et actions de RSE. C'est en me rendant compte que ce sont toujours les mêmes personnes que nous rencontrons dans cette décharge que j'ai pu réaliser que même ces visites dans le monde informel, dans le monde des déchets, était très balisée elles-aussi. Il n'y a pas nous l'avons vu, à travers ce terrain une vérité, mais des intérêts, des logiques différentes et surtout de gros problèmes de communication.

Derrière le discours de solidarité numérique, nous avons pu voir qu'il n'existe pas une vérité, plus puissante que les autres, mais de multiples vérités. Celle que je vous rapporte n'est sans doute ni plus vraie, ni plus fidèle que ces discours institutionnels, ces paroles de chef de projet, ces témoignages de récupérateurs de la décharge...

Mais sa force est qu'elle a essayé de se construire à l'écoute des autres voix, tentant d'écouter notamment celles qu'on n'entendait guère, qu'elle a tenté de se former non à partir

de la théorie mais au contact des ressentis et des affects. Certains moments ou lieux nous affectaient, ils semblaient affirmer une autre « vérité » que les discours officiels, ils se montraient sous forme d'énigmes, de bugs, de paroles lâchées, d'attitudes, de petites remarques ou de grandes sentences, dans un geste de solidarité ou un regard noir. Ils pointaient dans des contradictions, dans ce qui semblait dire ce qu'il ne disait pas, dans des blocages ou des silences. Des injonctions paradoxales et paradoxantes nous mettaient tous, moi y compris, dans un réseau entremêlé de *double binds*.

Les discours de RSE et de solidarité numérique sont exprimés par les premiers maillons de la chaîne, d'une voix forte relayée par les médias et semblent se répercuter, pas à pas tout au long. Ils sont repris et répétés mais pas à pas aussi leur sens change, ou glisse, prennent d'autres couleurs éclairés par d'autres contextes. Leur force s'étouffe à mesure que l'on s'enfonce au cœur de ce pays d'Afrique, pour se mêler à d'autres voix. Ces voix dont certaines se retrouvaient dans le dernier épisode à la décharge, voix qui se mêlent, qui se contredisent, qui se méfient les unes des autres, mais qui s'écoutent bien peu. Il faudrait analyser ces discours, s'inquiéter de leurs vocabulaires et syntaxes, détecter les copiés-collés et les inventions de langages, voir se superposer les diverses langues et registres... comme des variations autour d'un même thème, le discours officiel, récit maître et en grande patrie incontesté.

Et pourtant, ces voix qui ne parlent pas toujours, celle d'une école qui ne peut utiliser les ordinateurs reçus, d'handicapés aux conditions de travail problématiques, des conférenciers dont les programmes ne sont pas annoncés, des étudiants ou des syndicalistes des techniciens de surface, celle des récupérateurs qui sourient en découvrant leur photo, des conversations autour d'un nescafé, la voix administrative des douanes et les expressions si chaudes et parlantes de mes interlocuteurs, affirment aussi d'autres voix qu'il faut apprendre à entendre. Car il me semble qu'elles disent, encore mieux que la répétition incantatoire des discours du Nord, comment ceux-ci et les pratiques affichées comme exemplaires sont reçues dans l'univers destinataire des dons d'ordinateurs.

Chaque épisode était l'occasion de départs de pensées, d'une réflexivité sur le coup, exprimant une réaction face à ce qui m'affectait. Il est temps de reprendre toutes ces réflexions dans un effort de penser ensemble et plus globalement ce que ce terrain nous apprend de la réception des discours et pratiques dans les pays du Sud.

Troisième partie

Un don qui éloigne, vers une critique de la RSE

Introduction

Comme l'écrit C. Geertz (1996), le travail de l'ethnographe (ici de la quasi-ethnographe) est de raconter « ici », à l'université, au Nord, ce qu'il a vu et compris « là-bas ». Mais comment raconter ici, dans le vocabulaire et les cadres théoriques académiques une expérience telle que je l'ai vécue lors de ces deux voyages ?

En descendant les différents maillons de la chaîne de solidarité numérique, j'ai vu combien les discours de RSE, de solidarité numérique et sur le développement durable étaient prégnants, imprégnant les dires et témoignages de nombreux interlocuteurs, surtout les plus éduqués. Le discours est reçu, il guide et donne sens à des pratiques et récits là-bas. Mais en même temps, dans certaines phrases, où en regardant avec un peu de distance certains moments forts, il semble malgré tout que quelque chose « cloche », ne fonctionne pas comme cela est supposé être. Mais comment donner des mots et des concepts à cette sensation, comment la réfléchir ?

Peut-être qu'avant tout il faudrait se concentrer sur cet acte présenté comme incontestablement généreux, cet acte évidemment solidaire, du don d'ordinateurs qui ne coïncide pas avec ce que j'ai vu. J'ai donc choisi de réfléchir à mes observations dans le cadre de la théorie du don. Je vois alors qu'il y a bien effectivement du don dans cet envoi d'ordinateurs de seconde main, mais qu'en même temps les effets de ce don aboutissent presque à l'opposé de ce que le don produit en théorie. Je montrerai ainsi que dans le cas étudié, le don éloigne plus qu'il ne rapproche, qu'il ne crée pas tant de liens, qu'il produit une drôle de relation. Aussi que dans ce don la circulation est bloquée. Le don d'ordinateurs, en

apparence, n'appelle aucun contre-don, il est linéaire. Et les mots pour en parler semblent être figés, obligés, ils sont répétés à l'identique, dans les mêmes cadres et vocabulaires, comme s'il ne pouvait y avoir qu'une seule langue pour en parler.

Ce décalage entre théorie du don et ce que je pouvais observer m'a conduit à en déduire qu'il y avait une sorte de pathologie dans la communication Nord Sud produite par cette forme d' « échanges ». Je reviens alors à mon hypothèse de *double bind*. Bateson me permettra de commencer à réfléchir sur cette pathologie de communication (avec toutes les difficultés d'appliquer un cadre issu de la psychologie à des relations sociales). Il reprend une même approche systémique que la théorie du don, et permet d'avancer quelques hypothèses sur pourquoi le don ne produit pas les effets attendus.

J'en conclurai avec quelques éléments de critique de la responsabilité sociale des entreprises telle qu'elle est pratiquée dans des cas comme celui que j'ai pu étudier.

I. Cadre théorique

Comme dans ce travail, nous cherchions à mieux comprendre la relation Nord-Sud de développement durable, en prenant appui sur un cas de *solidarité* numérique et de *responsabilité sociale* des entreprises, il était nécessaire de dépasser la seule sphère économique, tout en restant tout de même ancré dans la sphère de l'échange.

Deux grands cadres théoriques existent pour étudier l'échange : d'une part, la sociologie économique, qui présuppose que l'homme est un acteur rationnel et le lien structuré par l'échange gagnant-gagnant, et d'autre part, la sociologie « anti-utilitariste », qui affirme que l'économie est « encastrée » dans une sphère dont elle dépend pour son existence : le « don ».

En fait la sociologie de l'économie a souvent été pratiquée sans qu'elle soit encore nommée ainsi. Ces deux disciplines n'étant pas encore institutionnalisées, Karl Marx, dans *Le Capital* (1867) signalait déjà que « la valeur » proprement dite des marchandises en

circulation dans l'économie est une « réalité purement sociale ». Elle est l'expression d'un « mode de production » dont dépendent un « système de division sociale du travail » et un « rapport social » entre les humains. Tantôt rattachée à la politique, tantôt rattachée à la sociologie, l'action économique ne peut se comprendre sans la prise en compte des relations personnelles de l'individu et le poids de la structure sociale.

C'est ainsi que des anthropologues comme Karl Polanyi considère que l'action économique est "encastrée" (ou "*embedded*" en anglais) dans le social. Pour lui, « *L'économie est le procès institutionnalisé d'interaction entre l'homme et son environnement, cette interaction lui fournissant de façon continue les moyens matériels de satisfaire ses besoins* »⁴⁹. Il voit l'économie comme un processus régi par des règles spécifiques à chaque civilisation qu'il catégorise en trois grands "modèles" de systèmes économiques complémentaires que sont:

1. la réciprocité, sorte d'échanges ou de troc entre deux groupes ;
2. la redistribution qui consiste en un rassemblement de biens en un centre pour être redistribué ;
3. l'économie d'échange avec l'organisation de marchés impliquant une fluctuation des prix et de nombreuses transactions. Ce modèle correspond à ce qui nous est aujourd'hui le plus familier.

Dans cette typologie, ce sont les économies de la redistribution et d'échange qui priment actuellement sur celle de la réciprocité. Cela correspond à deux façons de socialiser, de "faire société", de vivre ensemble.

La première est extrêmement hiérarchique. Il y a un État qui prend et redistribue. Pour ce qui est de la seconde, le marché, est extrêmement non hiérarchique, chacun offre et ceux qui n'ont rien à offrir offrent leur force de travail à un employeur. Or, les anthropologues, et notamment Karl Polanyi, ont montré qu'en fait, le gros de l'économie, le gros de la vie matérielle, ne marchait pas du tout ainsi, c'est ce que nous allons voir ci-dessous.

Avant la naissance du capitalisme, tout fonctionnait selon ce qu'on appelle la réciprocité, « *c'est-à-dire que, un peu sur le mode du " cela va de soi ", chacun savait à peu près la place qu'il devait tenir, chacun offrait aux autres ce qu'il pouvait offrir. Et chacun s'attendait à ce que les autres lui offrent ce dont il aurait besoin au moment où il en aurait*

⁴⁹ Polanyi., *Essais*, Seuil, Paris. 2008, pp. 57-58.

besoin »⁵⁰. C'est pour combler ce manque dans nos sociétés actuelles qu'on a commencé à réintroduire la notion de Tiers secteur, aujourd'hui supplantée par les termes d'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Dans cette réflexion, nous nous intéressons en premier lieu à la relation de développement durable Nord-Sud concrétisée par une relation de solidarité. Ce qui est échangé ici entre les deux pays circule sous forme de dons, ce qui nous place naturellement dans le second cadre cité plus haut de la sociologie « anti-utilitariste » et qui semble plus à même de nous aider à comprendre la relation franco-sénégalaise dans ce projet. C'est bien moins la valeur de ce qui est échangé qui intéresse les parties que la relation entretenue dans ce cadre entre ces deux pays.

Pour ce sujet de recherche, nous tentons de replacer le social au cœur de nos préoccupations, en portant un regard centré sur ce qui fait société avant de nous intéresser à la valeur des objets échangés. Ainsi, pour nous intéresser à l'échange, nous sommes allés chercher du côté des théories non-économistes de l'économie.

Nous proposons, ici pour traiter notre sujet de recherche un cadre théorique qui nous permette de sortir de cette vision centrée sur l'économie et l'utilitarisme : le paradigme du don. Tout d'abord parce qu'il est utilisé en anthropologie, dans des sociétés non-européennes mais aussi parce qu'il est la seule alternative à la sociologie économique, si on veut étudier l'échange, la circulation.

⁵⁰ « Qu'est ce que l'économie sociale et solidaire ? », intervention aux Etats Généraux de l'Ecologie Politique, Aix-en-Provence, 23 février 2002. Consultable <http://lipietz.net/spip.php?article950>

1. Le don est au cœur du sujet : vocabulaire, dons d'ordinateurs et dons de discours

Le don est central dans ce sujet. Il est question ici, nous l'avons vu, de dons d'ordinateurs mais aussi de dons de discours. Il y a un discours sur le don, qui accompagne le matériel, mais également affirmer que l'on se préoccupe de votre développement contient aussi quelque chose du don, un don est tout un discours. La logique du don imprime ainsi les représentations et les imaginaires (comme nous avons pu le constater sur le terrain). Le don représente aussi ce qui est non-économique, ce qui demeure plus acceptable et légitime après la critique du colonialisme.

Tout d'abord, il semble important de noter que les termes utilisés que sont « solidarité » et « don » sont en cohérence avec ce cadre théorique. Le don semble également lié à ce qui est durable dans le développement durable, et à ce qui est solidaire dans la RSE.

Comme nous avons pu l'observer sur le terrain, la question du développement durable et de la solidarité numérique Nord-Sud échappe à la seule logique économique. Les notions d'échange et de partage sont centrales dans les définitions de ce que devrait être le développement durable. Cette solidarité numérique visant à équiper les écoles au Sénégal pour lutter contre la fracture numérique Nord-Sud actuelle par des dons de matériel de seconde main issus d'entreprise du Nord, devrait aider les jeunes générations du Sud, ici du Sénégal, à se familiariser à l'outil informatique par l'équipement d'une salle informatique dans chaque école primaire du pays. Ainsi cette solidarité devrait ouvrir de nombreuses perspectives qui n'ont pas que l'objectif d'adapter les jeunes générations au marché du travail. Ces réalisations répondent aussi et surtout à des objectifs sociaux et culturels. Accéder au savoir par le biais de nouvelles technologies permet d'acquérir une certaine culture, des connaissances mais aussi permet la production d'informations, d'échanges et des discussions à travers le monde. Ces outils devraient pouvoir réconcilier les sociétés du monde en les rapprochant grâce à la confrontation de leurs opinions, leurs particularités, et permettant l'apparition d'un « village mondial » par l'information et la communication. Cette « l'utopie de la communication » véhiculée d'abord par des philosophes de la communication tels que

Mac Luhan (1911-1980) qui a commencé à utiliser le terme de "*global village*"⁵¹ dans les années 20, terme aujourd'hui largement diffusé dans les discours des organismes internationaux.

Le terme même de solidarité, comprend l'idée d'union, de cohésion, de relation, de proximité... Permettre à tout un chacun de communiquer et d'informer est censé rapprocher, et réunir. Nous voyons bien qu'il ne s'agit pas ici que de questions de croissance économique, ni même de rattrapage de quelconques « retards » de développement. Il est aussi et surtout question de ne pas cloisonner les sociétés entre elles, de ne pas en museler ou en étouffer certaines au détriment d'autres qui parleraient plus fort et entre elles en en excluant une partie. Donner des ordinateurs ne sert pas qu'à permettre le développement économique d'un pays : donner des ordinateurs devrait permettre aussi de plus importantes et nouvelles opportunités de sociabilité, faciliter l'échange et le partage, créer du lien dans une société de l'information, mondialisée, très souvent décrite comme fracturée, comme à deux vitesses.

De plus, même si l'idée première est que ces jeunes puissent être adaptés à cette société mondiale de l'information, ils ne sont pas les seuls en cause dans ces réalisations. De nombreux autres acteurs participent à ce projet et les impacts sont nombreux et variés. Nous avons rencontré au Sénégal toute la chaîne de ces acteurs impliqués dans ce transfert de technologie, depuis les douanes jusqu'aux « récupérateurs » de la décharge de M'Beubeuss. C'est ainsi que nous avons pu nous rendre compte des enjeux qui dépassent la seule logique économique *a priori* prédominante.

Sur place, depuis le pays bénéficiaire des dons, de nombreuses implications découlent de cette solidarité numérique : nous avons pu aller voir le CHAT et discuter avec les employés handicapés. C'est une grande nouveauté pour un pays comme le Sénégal de se préoccuper de personnes mises à l'écart à cause de leur handicap⁵². L'Agence Sénéclit en créant le CHAT a permis d'employer dix personnes handicapées moteur formées à l'informatique pour reconditionner les arrivages et les adapter au milieu scolaire auquel ils sont destinés. Ainsi, ces employés ont créé une association pour encourager et informer

⁵¹ Terme devenu populaire plus tardivement dans le livre " The Gutenberg Galaxy: The Making of Typographic Man (1962)"

⁵² La charte africaine des droits de l'homme et des peuples a été adoptée le 27 juin 1981 à Nairobi (Kenya) lors de la 18ème Conférence de l'Organisation de l'Unité Africaine. Elle est entrée en vigueur le 21 octobre 1986, après sa ratification par 25 États.

d'autres sénégalais et le monde, de « possibles » pour les personnes souffrant d'exclusion liée à leur handicap. Pour des personnes peu mobiles, les nouvelles technologies offrent de réelles opportunités pour s'insérer non seulement sur le marché du travail mais aussi pour acquérir un statut plus décent, plus « respectable », pour accéder aux informations et à la culture. La plupart des personnes handicapées au Sénégal mendient sur la chaussée pour survivre. Cet exemple montre bien que l'informatique peut aider à lutter contre l'exclusion sociale.

Un autre exemple, plus parlant encore, concerne la fin de vie de ce matériel qui pose actuellement de gros problèmes environnementaux et sociaux ; des problèmes sociaux car ce sont les personnes qui travaillent dans les décharges et toute la chaîne des récupérateurs aux artisans, incluant femmes et enfants, qui travaillent dans le secteur informel, et qui manipulent et transforment des produits très toxiques sans tenir compte des connaissances actuelles sur la dangerosité de certaines pratiques et sur la toxicité de certains composants. Une circulation des connaissances et des savoirs à ce sujet facilitée par un accès plus massif aux TIC pourrait aider aussi à informer les populations sur ces dangers.

Le don est donc une solution trouvée et partagée pour lutter contre les inégalités Nord-Sud et pour développer durablement un Sud qui a besoin de prendre part au partage des informations devenues mondiales.

2. Le don est au cœur de notre terrain

Par ailleurs, les actions de solidarité numérique dans ce cadre d'aide au développement durable s'inscrivent dans des logiques d'échange Nord-Sud non marchand, qui s'appuient sur des dons solidaires. Ainsi le recours aux apports des « Maussiens » se prête parfaitement à ce terrain, où la solidarité se concrétise par le don. Ce système de solidarité numérique s'ancre dans des actions à la fois d'aide au développement durable, d'aide humanitaire, mais aussi et surtout, d'actions de responsabilité sociale d'entreprise. Il est bien plus question dans ce cadre qui se matérialise par des relations de dons de solidarité, d'humanisme, de partage que d'intérêts marchands.

S'il est bien un moment où l'on peut être certain de la pertinence de vouloir recourir aux théories du don pour traiter ce sujet c'est en citant Caillé : « *le lien importe plus que le bien, c'est ce qu'affirme le don* » (Caillé, 2000 : 9). Non seulement ici, les échanges Nord-Sud ne s'inscrivent pas dans une logique marchande de « profit », mais de plus c'est justement la question du lien qui nous intéresse puisque cette thèse s'intéresse à la relation Nord-Sud de développement durable. Recourir au cadre conceptuel du don, permet dans ce travail de nous rapprocher de nos objectifs (ambitions) qui sont de chercher à mieux comprendre ces relations Nord-Sud de développement durable. Ce sont des problématiques qui touchent finalement bien plus que l'approche économiste à des questions de rapports au monde, aux autres, aux étrangers (Godbout, 2000 : 81). Pour essayer de mieux comprendre ce monde en marche vers un avenir plus qu'incertain, il semble intéressant et plus pertinent de sortir des cadres conceptuels économiques liés au monde marchand, et de se saisir du don pour aborder cette thématique qui mêle des logiques de "non-profit" et des aspects « sociaux et solidaires ». C'est d'ailleurs généralement dans ce type d'approche que les théories du don sont mobilisées.

3. Le don est un cadre conceptuel pertinent pour éclairer notre terrain

Ainsi le recours au cadre conceptuel du don paraît adéquat et tout à fait pertinent, en vue de cette recherche qui s'intéresse à des dimensions plus sociales, psychologiques, communicationnelles et symboliques, que ne pourraient le permettre d'autres approches. Alors, bien sûr, il n'est pas question dans cette discussion de thèse de mobiliser l'entièreté de la littérature sur le don, chose qui me serait probablement impossible dans le cadre d'un travail de thèse, vu l'immensité de la littérature sur le sujet et la richesse des débats et des discussions. Alors, bien que toutes les dimensions du don ne pourront être exploitées dans ce travail, elles semblent pouvoir permettre d'approcher nos objectifs de départ qui sont d'explorer et de mieux comprendre des phénomènes sociaux sensibles, parfois invisibles et ou indicibles, inchiffrables, impalpables et ainsi mettre en lumière ce que nous appelons ici, la ou les faces cachées de la solidarité numérique.

Il ne s'agira pas dans cette dernière partie de tenter d'apporter, de discuter, ni même de contredire ou contester les apports scientifiques sur le don, pour tenter d'enrichir ce champ, mais bien plus modestement, d'en mobiliser les principaux apports qui me permettront d'éclairer mon terrain, de le travailler, en centrant mes réflexions sur le lien, sur l'humain, sur le relationnel, pour essayer de percevoir et comprendre quelques unes des conséquences que peuvent avoir ce type d'aide sur le développement durable de pays du Sud comme le Sénégal et sur les relations de solidarité entretenues avec un pays développé tel que la France.

Le don semble avoir toute sa place pour discuter des questions actuelles de développement durable ; au cœur des actions de responsabilité sociétale des entreprises et en tension dans les relations Nord-Sud de solidarité, ce cadre conceptuel qui présente de nombreuses opportunités est celui que nous avons choisi pour guider la discussion qui suit. Il s'agit donc, en fait, dans cette troisième partie de discuter cette vision de don, de la solidarité, et de la responsabilité sociale, grâce au tiers paradigme du don qui pose ces notions en son cœur, et qui nous permettra de comprendre la réception des discours de la RSE et de la solidarité numérique.

3.1. Le don est une circulation

Le don est partout, c'est ainsi que débute l'ouvrage de A. Caillé et J. Godbout (2000). Il est un mode de circulation des biens et des services au service du lien social. Il noue des relations et oblige à rendre.

Lorsque l'on parle de don, les auteurs « maussiens » s'accordent tous sur le fait qu'il est question de circulation : le don est toujours compris comme une circulation à double sens, où donateur et donataire échangent des biens. Analyser la situation sous l'angle du don accorde ainsi du pouvoir tant à ceux qui donnent, qu'à ceux qui reçoivent.

Ceci permet de penser « développement durable », « responsabilité sociale des entreprises » et « solidarité numérique » comme des co-constructions. Ceci amène à se demander ce qui est donné ou rendu par chacune des parties, ce qui circule entre elles. Le don c'est de la circulation dans laquelle ne compte pas tant ce qui circule que le sens de l'échange, et qui n'est ni calculateur ni marchand, ni intéressé ni désintéressé, ni égoïste ni altruiste, mais qui tisse du lien selon une liberté, comme l'explique J. Godbout (2007).

Selon Caillé et Godbout, la célèbre boucle qui fascinait Mauss (donner - recevoir - rendre) forme toujours un « système social total » et permet de tisser des relations. L'utilitarisme ne peut la comprendre car elle est source d'inégalité marchande : on rend plus que ce que l'on a reçu. En fait, le don évite l'égalité, source de rivalité. Il rend chaque partenaire alternativement "supérieur" et "inférieur". Le don se nourrit des inégalités pour renforcer la solidarité.

3.2. Le don crée du lien

De plus, il est convenu aujourd'hui que la fonction première du don est de créer du lien, entre les différents acteurs d'une société. Pour Mauss, son fondateur, l'échange est le cœur du fondement des sociétés car il traduit la façon dont les groupes ou individus sont en relation, il est une matérialisation des relations sociales. C'est ce qui l'a amené à considérer que l'économique n'a de sens que comme une représentation du social.

Il est le premier à penser le don comme un phénomène social total, total dans le sens où c'est par ces échanges/dons que les sociétés existent, c'est ce qui relie ses individus, c'est ce qui crée du lien. Sans échange, il n'y a pas société. C'est pour cela que le don est partout. C'est à partir de matériaux ethnologiques qu'il appuie l'idée que dans nombre de sociétés archaïques, c'est en rivalisant de dons que les hommes se lient et font société, en échangeant des biens qui n'ont pas valeur utilitaire mais symbolique.

Il a généralisé l'idée de Durkheim que « la vie sociale n'est possible que par un vaste symbolisme », que les symboles sont « plus réels que ce qu'ils symbolisent »⁵³ en reprenant les termes de C. Levi Strauss.

Le don est à nouveau ce qui permet de penser le développement durable, la responsabilité sociale des entreprises, la solidarité numérique. Il place la relation au premier plan par rapport au transfert de matériel.

⁵³ Nous tirons ces citations du n°12 de la *Revue du MAUSS* semestrielle, « Plus réel que le réel, le symbolisme », 2^{ème} semestre 1998, est entièrement part consacré à ce thème.

3.3. Le don oblige : triple obligation

M. Mauss montre que dans l'acte de donner, qui semble à première vue généreux, gratuit et libre, se cachent des règles et des codes sociaux qui obligent à donner, à recevoir et à rendre. C'est ce qu'on appelle la triple obligation du don. Ainsi refuser de donner, de recevoir ou de rendre, rend impossible la relation et signifie une rupture de tout type de rapport social « *Refuser de donner, négliger d'inviter, comme refuser de prendre, équivaut à déclarer la guerre ; c'est refuser l'alliance et la communion* » (Mauss, 1968 : 20). Si l'on suit cette logique alors ne pas pouvoir rendre, ou ne pas rendre suffisamment en vue de ce qui a été reçu place et maintient le donataire dans une position d'infériorité vis-à-vis du donateur, car la conséquence est qu'il reste « en dette ». Cette citation résume bien cette triple obligation : « *Le don est à la fois ce qu'il faut faire, ce qu'il faut recevoir et ce qui est cependant dangereux à prendre.* » (Mauss, 1968 : 91).

Donateurs et donataires se trouvent obligés, les uns vis-à-vis des autres. Triple obligation, puisqu'il y a toujours dans une relation de don au moins deux parties, qui ont toutes deux des obligations. Il faut aussi tenir compte du fait que le don est toujours à inscrire dans une histoire longue, il ne s'agit pas de l'étudier en tant qu'acte isolé car un contre-don peut être, soit différé dans le temps, soit aussi, être rendu à une autre personne (cf. les idées d'endettement mutuel positif et de partage du développement durable intergénérationnel que nous verrons plus loin).

Le don permet de resituer l'envoi d'ordinateurs dans un jeu d'obligations, de contraintes mutuelles et d'institutions au-delà d'un geste prétendument spontané et généreux.

En outre d'après l'ouvrage *Ce qui circule entre nous* (Godbout, 2007) : le don c'est la dette. Le don, c'est la dette, mais celle-ci n'a pas nécessairement la forme d'une dépendance dont il s'agit de se libérer et que la transaction marchande a précisément pour but de supprimer. Au caractère aliénant de la dette négative, Godbout (2000) oppose « la dette mutuelle positive » qui est une invitation à donner à son tour, dans une logique de la réplique, qui n'est pas contraignante mais libre. Tel est le paradoxe du don, et la raison de la dynamique qu'il engendre : il ne s'agit pas tant de rendre, de se libérer d'une dette précisément, que de donner à son tour dans ce que l'auteur appelle « la boucle étrange de la réciprocité », une

boucle qui ne remplace pas le postulat de l'intérêt, mais qui siège « à côté, parfois au-dessus, parfois au-dessous de lui ».

Le nœud de la question est que le don fonde l'institution. Précisons ici que pour Marcel Mauss, une institution est un ensemble d'activités instituées que les individus trouvent devant eux. Ce qu'est la fonction de l'ordre biologique, de même que la science de la vie est celle des fonctions vitales. La science de la société est la science des institutions (Mauss, Fauconnet, 1901)⁵⁴.

3.4. Donner est souvent bien vu

Il faut aussi remarquer que le don est fortement valorisé dans la plupart des cultures et est toujours accompagné d'une idée de générosité. Bien que les dons gratuits n'existent pas, les imaginaires qui accompagnent le don véhiculent tout de même l'idée de gratuité, de générosité. C'est aussi par le prisme du don qu'il nous est possible de sortir des conceptions marchandes dominantes de notre monde capitaliste et de placer la question du transfert d'ordinateurs d'occasion dans un jeu de valeurs et un monde de culture. Ces caractéristiques fondamentales du don vont nous servir de guide de lecture pour analyser notre terrain de recherche.

Le problème, c'est que l'intérêt tend à prendre toute la place dans la démarche des économistes. Même les actes désintéressés y sont analysés comme si leur finalité était bien de participer à la maximisation de l'intérêt personnel : je donne parce que j'espère un retour. Le chef d'entreprise se montre social à l'égard de ses salariés, parce qu'il espère en retour un travail plus efficace et de meilleure qualité. L'altruisme lui-même serait en réalité au service de l'égoïsme. A travers les autres, ce serait toujours le bénéfice du moi qui serait visé. C'est ce que conteste notre auteur, s'appuyant sur de nombreux travaux.

Le don n'a pas pour finalité le retour, parce qu'il laisse au bénéficiaire la liberté de rendre ou de ne pas rendre. Et si le bénéficiaire choisit la première solution, ce n'est pas forcément au donateur qu'il rend, et ce qu'il rend n'est pas forcément de valeur similaire. Il y

⁵⁴ Marcel Mauss, La sociologie : objet et méthode, article écrit en collaboration avec Paul Fauconnet : Mauss M. et Fauconnet P., « *La sociologie, objet et méthode* » in Article « Sociologie » extrait de la Grande Encyclopédie, vol. 30, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, Paris, 1901.

a, souligne Godbout, une "valeur de don" qui ne repose pas sur le calcul, sur le retour espéré ou sur le contentement de soi, mais sur le lien que le don est susceptible d'instaurer. Le don, c'est-à-dire ce qui circule d'une manière désintéressée, encourage le don - c'est le mécanisme de la "dette positive" -, et la société tout entière s'en porte mieux.

Si le don ne relève pas principalement de l'intérêt, il serait faux de croire qu'il est purement désintéressé. Le don est aussi un « mode de communication ».

Alors que la perspective du don permettrait de concevoir les actions de solidarité numérique dans une relation circulaire de don/contre-don, les représentations sont empreintes d'un discours de RSE. Au Nord comme au Sud, les représentations et les discours sont contraints dans une façon très particulière de concevoir et de parler du don d'ordinateurs. Nous opposerons ici la logique du don, analysée par les anthropologues ou les sociologues du MAUSS, à l'histoire du don telle qu'elle est formée et imposée par les discours de RSE.

Il s'agira dans cette sous-partie de montrer à quel point l'histoire qui est imposée à propos de l'envoi d'ordinateurs est linéaire (à sens unique) et insiste uniquement sur la beauté, la « noblesse » de l'acte de don. Le Nord est récompensé et présenté comme le héros de cette histoire de don. D'autre part le Sud se présente comme le « bon élève » qui aurait tout à apprendre du Nord, qui lui apporte technologies et savoir-faire.

Penser le don comme une circulation, comme un système, permet, à l'opposé, d'aller au-delà des représentations unilatérales du Nord ou du Sud, qui désignent des héros et des coupables. Nous montrerons que les acteurs de ce système de solidarité sont tous, à leur manière, coincés, perdus entre discours et réalité de terrain. Il y a ici une sorte d'aveuglement généralisé et volontaire, on se persuade que « tout va bien ».

Alors que l'on peut lire sur le don que, lorsque qu'on donne un bien, c'est pour créer du lien, ici on se rend très vite compte que les motivations sont, en donnant un bien, de faire le Bien, d'apporter le Bien, ce qui crée un double lien. Ce double lien, nous allons le voir, va empêcher la communication (avec feed-back), le véritable dialogue et éloigner, mettre à distance Nord et Sud, donateur et donataire...

II. A travers le prisme du don, que voit-on ? Logique de don et histoire de don

Comme nous venons de l'exposer en I de cette partie, étudier cette solidarité numérique franco-sénégalaise avec les lunettes du don nous permet de concevoir les échanges Nord-Sud comme une circulation, de dons et de contre-dons. Il peut s'agir de circulation matérielle, de discours et de représentations d'ordre symbolique. Ainsi l'expression d'une certaine reconnaissance en tant que contre-don peut prendre toutes ces formes. C'est pourquoi ici, nous allons nous intéresser à ce qui circule entre les acteurs du Nord et du Sud. Nous allons dans un premier temps essayer de montrer la vision qu'a l'entreprise Axa de ses actions de RSE, puis de montrer comment Besançon raconte cette solidarité numérique, pour finir enfin avec les communications publiques au Sud⁵⁵.

1. Des dons qui s'inscrivent dans des actions de RSE et de développement durable

Plutôt présentés comme action de RSE de l'entreprise Axa, mais surtout comme partenariat tripartite public-privé Nord-Sud de développement durable, ces dons d'ordinateurs de seconde main sont des exemples à suivre. Réutiliser des ordinateurs de seconde main répond au principe écologique des 3R visant la réparation, la réutilisation et le recyclage de tout objet de consommation

1.1. Axa fait montre de RSE

On peut lire dans la presse : « Axa France allie déménagement et modernisation informatique »⁵⁶. Quand Axa a réduit la superficie de ses locaux, elle a décidé de renouveler son parc informatique et a fait don d'une partie de son matériel usagé à l'association Besançon.clic qui lutte contre les fractures numériques dans son agglomération ainsi qu'au

⁵⁵ Au travers du journal *le Soleil* et des discours officiels de la Sénéclic.

⁵⁶ Le Monde informatique du 2/02/07.

Sénégal. Axa réalise ainsi une action solidaire visant à lutter contre la fracture numérique et montre son engagement environnemental, l'action suit le principe des 3R (Réparation, Réemploi, Recyclage).

Sur son site internet dans la rubrique responsabilité⁵⁷, l'entreprise communique sur ses initiatives au bénéfice des communautés locales. « AXA mène une politique de ressources humaines donnant la priorité à la main d'œuvre locale, et ce y compris dans les pays en voie de développement et pour le top management »⁵⁸. C'est dans le cadre de ses actions de responsabilité sociétale d'entreprise, qu' « AXA France contribue à réduire la fracture numérique au Sénégal »⁵⁹ en donnant des ordinateurs usagés. Ainsi, le matériel est réemployé au lieu d'être jeté. De plus, grâce à ce partenariat tripartite, un Centre de recyclage (CHAT, centre d'Handicapé au Travail) a été créé au Sénégal, permettant ainsi la création d'emploi pour des personnes handicapées.

Ainsi Axa peut afficher dans son rapport annuel son action de mécénat, sa position solidaire d'aide au développement vis-à vis des pays en voie de développement et socialement responsable. D'ailleurs, ceci allège en partie les chiffres de ses bilans environnementaux de développement durable (exigés pour toutes entreprises cotées en bourse), son empreinte écologique est diminuée : le tonnage du matériel donné est intégré dans les chiffres désignant le poids des DEEE recyclés selon les normes du développement durable. L'entreprise fait ainsi publiquement valoir cette action de don en tant que mission humanitaire, donc solidaire...

Ainsi Axa fait œuvre de développement durable⁶⁰. Axa fait montre de responsabilité sociale d'entreprise conciliant le progrès économique et social avec le respect de l'environnement. L'obligation d'être socialement responsable a d'ailleurs poussé les entreprises comme Axa à rattacher la direction de RSE à celle de la communication. Il est de plus en plus courant que les entreprises cotées au CAC 40 « affichent leur comportement

⁵⁷ Consultable sur le site d'Axa dans sa rubrique sur la responsabilité sociétale d'entreprise
<http://www.axa.com/fr/responsable/responsabilite/societecivile/developpementlocal/>

⁵⁸ ibidem

⁵⁹ ibidem

⁶⁰ Au sens du Rapport Brundtland : développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Il va dans le sens d'une solidarité entre génération et d'une solidarité Nord-Sud.

vertueux en matière de RSE, surtout dans le but d'éviter une intervention publique [...], pour combler un déficit d'image et saisir des opportunités de croissance »⁶¹.

1.2. Besançon œuvre pour le développement durable

D'autre part, le projet Besançon.clic, initié par la ville de Besançon pour lutter contre la fracture numérique, en équipant initialement les écoles de la ville, d'ordinateurs et d'internet, se charge de récupérer le matériel dont Axa ne veut plus et le trie au travers du CHAT (de Besançon). Ce projet vise à offrir aux enfants scolarisés à l'école primaire, un ordinateur multimédia doté des mêmes logiciels qu'à l'école, ainsi qu'une formation aux outils informatiques pour les parents.

L'association Besançon.clic est reconnue aussi comme outil de coopération décentralisée. Ainsi, à Dakar, 23 écoles (17.000 élèves) ont reçu 500 appareils. Dans une démarche de transmission de savoir-faire, le service TIC de la commune et le Centre d'handicapés au travail (Chat), son partenaire pour la configuration et la maintenance des ordinateurs, collaborent à la création, à Dakar, d'un centre de recyclage animé par des travailleurs handicapés.

Besançon clic a donc essaimé son modèle innovant à Dakar, en aidant par transfert de compétence à la création d'un véritable « copié collé » de son modèle : la Sénéclic et son CHAT. La différence est l'échelle d'intervention qui est bien plus large au Sénégal. En effet, la Sénéclic est une cellule ministérielle qui a vocation de réduire la fracture numérique en équipant les écoles primaires publiques du pays, en prenant en charge l'installation, le dépannage du matériel et la formation des enseignants. Sur le site internet de la ville, on peut voir affiché « 2006 : Sénéclic, un concept similaire à Besançon.clic est mis en place en République du Sénégal, 1500 écoles équipées de 30 000 ordinateurs ».

Récompensé dans la catégorie « des services publics pour l'inclusion sociale et plus de cohésion » par la Commission Européenne dans le cadre de la compétition entre collectivités territoriales, Besançon.clic reçoit en 2007 l'e-award européen. La ville de Besançon est reconnue en 2009 dans la catégorie Responsabilité Sociétale « pour son action

⁶¹ Revue de l'IRES n° 57 - 2008/2, spécial "Les syndicats face à la Responsabilité Sociale des Entreprises"

de réduction de la fracture numérique, tout en sauvant la planète » est décorée du Trophée CIO 2009. Depuis la ville est classée ville internet. D'après A. Joyandet : « Aujourd'hui, l'opération connaît un vif succès en Afrique. A un point tel que de nombreuses demandes seraient arrivées à la Ville de Besançon pour étendre cette coopération avec d'autres territoires situés dans les pays en voie de développement... »⁶².

Depuis le Nord, cette solidarité numérique semble réussir et profiter au Nord comme au Sud. De nombreux prix et récompenses félicitent les uns et les autres de leurs bonnes actions de don humanitaire à visée sociale. Les acteurs du Nord montrent l'exemple, l'action est ensuite relayée par les acteurs du Sud, qui équipent leur pays près du terrain.

1.3. Le Sénégal, heureux bénéficiaire des dons développe son pays durablement

Du côté Sénégalais, *Le Soleil*, grand quotidien de la presse sénégalaise, s'en réjouit et annonce, à différents moments du projet, le nombre d'ordinateurs promis, envoyés équipés dans les écoles, etc. Tout semble se passer pour le mieux... Ce seront ainsi 15 000 enfants sénégalais qui auront accès à internet d'ici la fin de l'année 2010, grâce à ce riche partenariat qui lutte contre la fracture numérique, d'après Aboubacar Diop directeur de Sénéclit⁶³, dans le quotidien *Le Soleil*, en avril 2010. 73 écoles sont équipées d'une salle de 20 ordinateurs ce qui devait être complété par 80 autres salles d'ici fin 2010. Ces connexions sont possibles grâce aux actions solidaires, d'aide au développement durable et de RSE d'une grande entreprise, d'une ville et d'une association française.

Le développement durable est aujourd'hui un but à atteindre par tous, qui donne lieu à des prix et récompenses de « bonnes pratiques » et génère la circulation de quelques bonnes « recettes » à suivre. Ainsi en diffusant des exemples de comportement à suivre, développement durable et RSE s'auto-légitiment.

⁶² Interview du 20/04/09 du secrétaire d'Etat à la Coopération et Francophonie qui dans le cadre d'un Tour de France s'exprime sur l'aide aux TIC dans les pays en voie de développement

⁶³ Maguette NDONG, RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE : 15 000 écoliers sénégalais ont accès à Internet, publié le 28 Avril 2010 in le quotidien national sénégalais *Le soleil* consultable sur le soleil.sn : <http://www.siteteranga.com/14/archives/04-2010/1.html>

1.3.1. Discours répétés par le Sud pour que les dons soient durables

Il est intéressant de voir plus en détail comment le donataire se conforme à l'image de ce qui est attendu de lui et accepte ainsi la façon de raconter l'histoire du donateur. En effet, les pays en développement, déjà dépendants des pays riches économiquement, également dépendants technologiquement, et dans ce cas, dépendants des dons accordés par une entreprise privée, doivent faire bonne figure...

Pour obtenir les financements ou autres types d'aide au développement d'institutions internationales ou de pays riches, les pays en voie de développement sont obligés de montrer qu'ils collent à certains standards occidentaux, afin d'inspirer confiance. Investisseurs étrangers et ONG sont toujours plus frileux quand il s'agit d'aider un pays instable politiquement, ou tellement dans la misère que les priorités sont des urgences alimentaires ou médicales

Ainsi nous pouvons observer un Sud, qui comme un bon élève suit les normes occidentales, à la fois pour rassurer, pour plaire et pour continuer de bénéficier de ces aides indispensables. Comme le rappelle A. Mattelart, « *Cette croyance sans pli en un progrès exponentiel et en la vertu modernisatrice des medias ne fait que mettre au goût du jour les vieilles conceptions ethnocentriques des théories diffusionnistes du XIXe. Le « primitif » est devenu le sous-développé, et il n'a comme option que d'imiter les modèles de ses aînés* » (Mattelart, 2008 : 63).

J'ai, par exemple, pu observer cet *effort d'image* pendant le FSM à Dakar. L'électricité était courante, les coupures rares, les rues propres, les mendiants et handicapés évincés... Cet effort m'a aussi été expliqué par Madany Sy, le représentant syndical des travailleurs de nettoyage. Alors qu'ils n'avaient pas reçu leurs salaires, les éboueurs qui avaient prévu de faire grève, ne l'ont pas fait et ce, par nationalisme. « Dakar aurait montré un visage hideux » aux étrangers. Peut-être d'abord par fierté, mais aussi pour inspirer confiance aux étrangers, l'image d'un pays du Sud et de ses organismes doit être soignée, et cette idée semble partagée par tous. De même avoir un projet e-déchets, même s'il est sans débouchés concrets, est « mieux que rien », cela montre que c'est une préoccupation du Sénégal. A défaut d'une réalisation concrète, *travailler l'image* devient encore plus important.

Dans une telle situation de dépendance, il est évident qu'il faut plaire à ceux dont on dépend : c'est ce que montre le « copié-collé » Sénéclic. La ville de Besançon se contente d'essaimer ce modèle, d'aider à construire un partenariat qui débouche sur des dons, convaincue d'apporter un bon modèle de développement durable et de faire le bien. Cela rappelle les ambitions colonisatrices, qui se voulaient modernisatrices, civilisatrices et bénéfiques pour les colonisés, où le Nord, héroïque, apporte le Bien et montre au Sud comment il doit faire pour se développer durablement. Cela ressemble à ce que constate A. Mattelart (2008) de manière plus globale, « *Depuis qu'a débuté l'histoire des échanges du monde, les modèles culturels et institutionnels véhiculés par les puissances hégémoniques ont rencontré des peuples et des cultures qui ont résisté à l'annexion, ont été contaminés, se sont mimétisés ou ont disparu* »(Mattelart, 2008 : 110).

Nous nous rendons très vite compte que la circulation du matériel comme des discours n'est ni libre, ni à double sens, en nous penchant plus précisément sur notre terrain. Discours du Nord et discours du Sud ne font qu'un. C'est la même histoire qui est racontée et répétée : Un Nord et un Sud qui semblent vouloir respecter et coller aux normes de la RSE. Ce serait donc en partie à cause de ce langage de RSE que les discours semblent contraints et uniques. Nous assistons aux récits linéaires d'une histoire imposée par l'obligation de faire le Bien en suivant les règles qu'imposent RSE et Développement durable.

Le Sud doit faire bonne figure et ne pas contrarier le Nord pour que les dons soient durables, et le Nord montre un comportement exemplaire en tant que donataire, responsable, solidaire etc. A en croire les discours du Nord et du Sud, tout semble aller pour le mieux. Mais en me rendant sur le terrain, j'ai très vite pu me rendre compte que toutes ces réalisations absolument exemplaires, cachaient quelques zones d'ombres... C'est ce que nous allons voir ci-dessous.

1.3.2. Décalage entre discours et réalité

D'après A. Mattelart, « *En l'an 2000, la multiplication des formes les plus diverses de la communication-les contacts, les voyages, les transports- aura forcé le monde à établir un « compromis bilingue », ou chaque communauté fera usage d'une langue à vocation œcuménique et de la sienne, limitée à sa sphère particulière* » (Mattelart, 2008 : 40). Il semble intéressant ici de se demander si la RSE, n'est pas une langue à vocation œcuménique qui

force et contraints acteurs du Nord comme ceux du Sud, à justement faire semblant de se lier, de se comprendre, de se solidariser, tout en restant chacun enfermé dans sa sphère particulière ? C'est ce que nous allons voir ici, en constatant la reprise du discours héroïque du Nord par la Sénéclic dans son pays.

1.3.2.1. Reprise par le Sud

Un premier décalage entre discours officiel et observations de terrain est la reprise du rôle de « héros » faite par la Sénéclic, en interne, auprès des écoles. Depuis les écoles, ceux qui font le bien et ceux qui donnent sont l'Etat sénégalais et la Sénéclic. M. G me l'a dit clairement, l'agence s'occupe de tout : « S'ils ont une salle libre, nous on vient et on réhabilite la salle c'est-à-dire qu'on refait la peinture, on fait les fenêtres, on sécurise les fenêtres, on enlève, on met tout en fer, on sécurise, fait les peinture, on fait tout, on amène l'électricité, on fait l'aération, les ventilateurs et autres, on met tout, on fait le câblage, on fait la menuiserie, on amène tout, les chaises, c'est nous qui aménageons la salle avec le budget que nous avons, et on amène les machines, on paie l'électricité et la connexion Internet... Tout ce qu'on leur demande, c'est d'amener les élèves à utiliser, de temps en temps, les ordinateurs, pour faire en sorte que ces enfants-là, grandissent avec l'informatique ». Pour les écoliers, les salles informatiques s'appellent salles « Sénéclic » et les remerciements et reconnaissance vont directement à cette agence. La Sénéclic, semble vouloir elle-aussi être reconnue comme agence bienfaitrice pour le pays et se place, face aux écoles et écoliers, comme étant le donateur.

Cette reprise du don montre bien un malaise... La Sénéclic, insidieusement, se place comme bénévole qui aide son pays, en en oubliant presque de préciser de qui et d'où viennent les dons auprès des écoles ? N'est-ce pas là une preuve que nous sommes face à un Sénégal qui aimerait pouvoir subvenir seul, de façon autonome, aux besoins de sa population...

A chaque maillon de la chaîne, la boucle du don est coupée en une semblable histoire de générosité unilatérale, les héros changent mais ils subsistent dans le rôle de ceux qui se « sacrifient » pour donner à qui en a besoin, prenant bien soin de gommer tous les effets de dépendances et de pouvoir associés.

Il semblerait que les enjeux, pour les parties Nord et Sud, soient principalement d'ordre communicationnel, surtout lorsque l'on se rend compte que d'importants décalages existent entre discours et terrain. Par exemple, dans les écoles équipées d'une salle informatique, salle Sénéclic, nous avons bien vu qu'entre l'école qu'il m'a été recommandé de visiter, l'école « pilote », et celle que j'ai visitée seule, il y a de grandes différences. Dans la première, les élèves semblent pratiquer l'informatique, tandis que dans celle de mon quartier, il était évident qu'elle n'était pas ou peu fréquentée par les élèves. On peut alors se demander ce qu'il en est des 70 autres écoles... Lors de ma seconde visite, la salle était en panne depuis le début de l'année et les professeurs ne sont pas tous formés à l'outil. Un seul par école a réellement les compétences et il a beaucoup d'élèves, trop d'élèves pour se rendre dans cette salle sans chaise, sans groupe électrogène et sans surveillant supplémentaire pour diviser la classe en deux groupes, condition nécessaire pour que le travail soit efficace.

1.3.2.2. Un aveuglement généralisé et des voix qui ne sont pas entendues

Il y a quelque chose de très hypocrite ou un grand aveuglement dans ce système : on ne parle et ne veut voir que ce qui va bien, que ce qui est vertueux, que ce qui est propre (cf. notre réflexion sur la souillure et le propre chez Mary Douglas⁶⁴). Ainsi, si l'enjeu est l'image, cela peut en effet expliquer que les retours publics ne soient que positifs et ne cherchent pas à voir l'ensemble de la chaîne de cette solidarité : on ne parle pas ou peu des déchets, des problèmes à l'école, des problèmes environnementaux et sanitaires causés chez les travailleurs de la décharge et chez ceux qui vivent à proximité... On ne parle pas non plus des rapports de pouvoirs en jeu... Et, on refuse d'entendre certaines voix, qui, du coup, deviennent inexistantes.

Que savons-nous vraiment depuis la France, de la véritable réussite du projet de solidarité numérique d'Axa et Besançon, de ses impacts et des questions qu'il pose ? Comment est-il possible d'entendre la voix des gens directement concernés par les impacts de la solidarité numérique ? Nous avons fait le choix, mes professeurs et moi, que je me rende sur le terrain. Là, ce que j'ai vu, entendu, senti, n'était décrit, ni dans la presse, ni sur internet. Le Nord n'avait donc pas connaissance de la situation réelle. Même au Sénégal, certains acteurs « n'ont pas de voix ».

⁶⁴ Douglas M. , *De la souillure*, Paris, La Découverte, 2001

Je me souviens de cette institutrice, dans l'école HLM Patte d'oie, qui a pris peur lorsqu'elle a appris le sujet de ma visite : l'informatique à l'école. Elle ne se sentait pas à la hauteur, elle n'y connaissait rien ; selon elle, il fallait que je m'entretienne avec l'instituteur spécialisé, l'instituteur formé, pour obtenir des renseignements. Mais moi, je voulais justement savoir comment se passaient les choses, à quel rythme les élèves utilisaient cette salle, savoir les difficultés rencontrées. Je ne voulais pas un cours en informatique. Elle avait peur de dire ce qu'il ne fallait pas à une « inspectrice étrangère ». Peur de montrer qu'en fait la salle n'avait pas de chaise et que le système informatique était en panne depuis le début de l'année. Que cette salle était, en fait, surtout utilisée comme une salle de professeurs, salle où, d'ailleurs, les instituteurs ont partagé leur repas, lors de ma visite.

Ainsi, les choses m'ont toujours été présentées au mieux afin que j'aie la meilleure impression possible... Cela montre bien que l'échec, les problèmes doivent rester cachés, en tout cas, à des étrangers. Aux étrangers, il faut montrer que les choses fonctionnent et que, si ce n'est pas le cas, elles vont fonctionner. Ces déclarations ont pour but d'entretenir une illusion que rien ne vient véritablement contredire.

On se rappellera de ces éboueurs qui combattent aujourd'hui pour être respectés par leur famille et qui, avant, travaillaient la nuit, « encagoulés » pour qu'on ne les reconnaisse pas. Madany a expliqué tout cela et œuvre pour redonner droit et fierté aux travailleurs. S'il a pu le faire, c'est grâce aux médias ; ainsi, il a pu être reconnu et créer un syndicat des travailleurs du nettoyage. Ce genre de fait est tellement rare qu'il est aujourd'hui perçu presque comme un héros. Quel courage et quels efforts a-t-il dû faire pour assumer ses activités, son travail, son identité, dans un contexte pareil... Il a pris la parole et l'a légitimée. Il s'est d'abord fait connaître par la radio, et aujourd'hui, il est présent dans la presse écrite et à la télévision. Il est connu de tous. Aujourd'hui, il est surnommé le mannequin des ordures ; cette expression montre, au minima, qu'il n'y a pas « une gueule » de l'emploi. Tous semblent surpris de sa présentation, si belle, si propre, étonnante, semble-t-il, de la part d'un éboueur... Un éboueur ne peut pas être beau, ne pas être propre, ne peut pas être un orateur et avoir sa propre voix... Voilà ce que « casse » aujourd'hui Madany Sy en se montrant fier de sa profession : des préjugés, des imaginaires, ce que l'on pourrait appeler des normes « imaginatives ».

Nous avons vu précédemment la manière dont j'ai entendu parler la première fois, des récupérateurs de la décharge de M'Beubeuss ; c'était par M. G, le chef de projet de la Sénéclit, qui démarquait ses activités de ce secteur archaïque, où le seul intérêt est le gain d'argent. Méprisé par tous pour leur manque de valeur morale, pour leur intérêt prononcé pour le gain d'argent, ces gens n'ont d'identité pour personne ou presque et encore moins une voix. Ces personnes qui, pour la plupart, travaillent dans la décharge craignent que leur famille découvre leur activité peu reluisante, ont peur des autorités. C'est comme si vivre dans un « *no man's land* » déshumanisait. Comment ces personnes anonymes, invisibles (elles se cachent) peuvent-elles avoir voix au chapitre ? Leurs avis, il est normal de supposer qu'elles en ont, n'intéressent personne et en plus ces récupérateurs qui voudraient plutôt se cacher (pas de prises de photos possibles), ne semblent pas vraiment vouloir une voix, car avoir une voix c'est assumer son activité, son identité, ses valeurs....

De même, à part l'équipe d'Enda Ecopôle, qui connaît la décharge de M'Beubeuss, qui s'y rend pour rencontrer et comprendre les préoccupations des récupérateurs ?, ce « *no man's land* », personne n'en parle, sauf pour en décrier l'insalubrité...

La seconde fois, quand j'ai visité la décharge, en groupe avec la fondation D. Mitterrand et la BBC de Dakar, je me suis rendue compte de la superficialité de ma première visite. Je pensais, la première fois, pouvoir obtenir des voix de récupérateurs qui acceptaient de répondre à mes questions parce que j'étais accompagnée d'ENDA et qu'ils se sentaient donc en confiance. Un an et demi plus tard, j'ai rencontré les mêmes interlocuteurs et j'ai eu droit aux mêmes discours. Une seule chose avait changé ; la seconde fois, c'était la Sénéclit et non plus ENDA qui avait formé l'électronicien. Le sentiment qu'on avait tout fait pour que j'aie l'impression de donner une voix aux acteurs du secteur informel de la décharge, me paraît, aujourd'hui, être une évidence. Cette association de récupérateurs Bokk Diom ne laisse s'exprimer que ceux qui acceptent de répéter un discours préparé et bien formaté....Il n'est pas tout d'avoir une voix encore faut-il qu'elle soit libre... Quelles sont les voix libres ?

Me rendre au Sénégal m'a en effet permis de me rendre compte d'une sorte de face cachée de la solidarité numérique, car au-delà des discours, d'autres réalités que je me suis attachée à décrire, me sont apparues. En effet, si j'avais seulement fondé mon travail sur ce qui est dit, déclaré dans la presse, jamais je n'aurais pu prendre conscience de « ces réalités » du terrain.

C'est toujours la même histoire qui est racontée, reprise, véhiculée par des médias inscrits dans une configuration mondiale telle qu'ils ne sont pas favorables (concentration des médias au Nord, phénomène centripète⁶⁵ avec internet) pour porter les voix du Sud qui voudraient s'exprimer. Cette circulation de l'information, jugée comme an-éthique⁶⁶ (A. Kiyindou), participe à contraindre un certain monologue forcé dans la langue de la RSE et du développement durable.

Ce que je retiens de cette étude de la solidarité numérique est que bien des voix ne sont pas entendues. Lorsqu'on parle ou réfléchit à la solidarité numérique, certains témoins ou acteurs, semblent gommés du tableau. Ils sont ce qu'on appelle des subalternes (Spivak, 1988). Ils ne sont pas écoutés, ou si leur voix était entendue, ce qu'ils disent serait interprété dans d'autres schèmes que ce qu'ils voulaient dire. Ce qui délimite une frontière très claire aux invités du dialogue Nord-Sud.

Non seulement le Nord parle haut et fort, écrasant ainsi quelque peu les discours alternatifs, subalternes, mais en outre, le monde des déchets est un monde mal perçu, mal vu, qui inspire la honte et la peur chez ceux qui y travaillent.

Avoir une voix dans ce monde globalisé est souvent un rapport de force, un combat à mener pour l'obtenir vis-à-vis d'adversaires, de partenaires, mais aussi un combat personnel. La honte musèle et c'est un travail personnel et sociétal très difficile pour surpasser et assumer ses actes, son identité semble-t-il. C'est encore le paradoxe de « vous devez vous accepter ! » dans un cas où les regards des autres ne sont pas favorables. Il ne s'agit pas dans ce travail de reproduire ces travers et d'exiger de ces acteurs qu'ils aient une voix. Il faut sortir des ces situations paradoxales qui ne règlent aucun problème et qui déconstruisent fragilisent plus qu'elles n'aident. Il faudrait envisager une manière de donner envie à tous de prendre la parole, quitte à se battre pour cela, d'assumer leur voix, d'en être fier.

⁶⁵ Carr N., The centripetal web, October 19, 2008, consultable sur le web : http://www.rougtype.com/archives/2008/10/the_centripetal.php et l'Etude The Long Tail Internet Myth: Top 10 domains aren't shrinking consultable sur le web : <http://blog.compete.com/2006/12/19/long-tail-chris-anderson-top-10-domains/>

⁶⁶ Kiyindou Alain, Intervention « pour une société de l'info-éthique, un nécessaire recadrage » Université de Nanterre, octobre 2008.

1.3.3. Linéarité et circulation

De plus, alors que le don est une circulation, ici, nous pouvons observer une certaine linéarité dans l'histoire racontée : une circulation à sens unique, ou dit autrement, nous assistons à des transferts unilatéraux du Nord vers le Sud, qu'il s'agisse de discours ou de matériel. Tout transfert dans l'autre sens reste dans l'ombre, dans le non-dit, dans le non-considéré.

Il est intéressant de regarder comment les actions de solidarité numérique sont racontées. Et c'est sans doute là que le déséquilibre est le plus flagrant. Il semble qu'il existe une façon normée et unique de raconter l'histoire, qui est reprise au Sud comme au Nord. Le dialogue fait alors place à un *storytelling* imposé. Et dans cette façon de raconter l'histoire, les personnages sont le Nord comme héros, le Sud comme ayant besoin d'aide du Nord (plus ou moins victime/bon élève). Le début de cette histoire est constitué par l'envoi du don, sans tenir compte de tout le passé colonial, par exemple. La fin correspond au moment où les ordinateurs sont reçus, sans se préoccuper de ce qui advient après. Ce qui se passe avant (et qui pourrait expliquer la situation) n'existe pas. La suite (utilisation et efficacité du don) est omise. La seule intrigue est l'arrivée des ordinateurs.

Le terrain montre une certaine circulation à sens unique et même, à d'autres endroits ou moments, des freins à toute circulation. En effet, contrairement à une relation réciproque, d'échange et de partage, des « choses » sont gardées de part et d'autre, en France comme au Sénégal pour ne pas circuler. Cela montre une certaine méfiance dans la relation franco-sénégalaise. Cela va à l'encontre de l'envie de « faire société ».

Alors que le don est supposé renforcer le lien, pris dans des actions de RSE, il semble aboutir à une certaine mise à distance. Cette manière dont se passe ce don unilatéral qui aboutit à un éloignement des protagonistes pourrait être dû à une certaine mauvaise conscience due à la dette coloniale ou du « riche vis-à-vis du pauvre » qui fait qu'aucun retour n'est attendu. Cette mise à distance s'illustre bien par le fait que le partenariat soit contractuel, sans obliger à des rencontres, avec une stricte répartition des rôles, et un remplacement du sentiment de responsabilité par le suivi des normes...

1.3.3.1.Des choses sont gardées de part et d'autres

Tout d'abord, abordons un sujet que l'on a peu relaté et qui semble prendre toute son importance ici : c'est la question de l'écotaxe. Comme chacun sait, en France entre autres, la gestion des DEEE s'organise autour d'éco-organismes indépendants qui récoltent pour chaque achat de matériel électronique, une écotaxe destinée à couvrir le traitement du futur déchet. Dans le cadre de ce don d'ordinateurs, des écotaxes ont été payées pour le traitement final de ces ordinateurs, pourtant cet argent, lui, ne circule pas et ne suit pas le matériel qui finalement devra être traité au Sénégal. De plus, ce n'est pas comme si la France était apte à réinjecter tout cet argent capté par l'écotaxe pour le traitement de ses déchets dans le territoire, puisqu'au contraire, bien qu'à but non lucratif, les éco-organismes sont « excédentaires ». Beaucoup de ce matériel n'arrive pas jusqu'aux mains des acteurs de gestion des DEEE, c'est ainsi que s'explique cet argent « en trop ». Abdou Diouf d'Enda Graf m'avait expliqué la position qu'il a tenu à Lyon en 2008 : « Tout ce que nous savons aujourd'hui, c'est que le matériel, pour la plupart maintenant, ne finit pas sa vie en Europe ; pourtant, l'argent payé en conséquence reste en Europe. Si on veut être responsable, par solidarité, il faut que cet argent suive le matériel là où il va finir sa vie, voilà ce que moi j'avais dit. », lors de la conférence mondiale sur la solidarité numérique. « J'ai dit, en sortant, que si on parle de solidarité numérique, il faut bien qu'on l'inscrive dans la responsabilité aussi bien au Nord qu'au Sud. »

Nous connaissons tous la lenteur et la rigidité des réglementations et administrations en France, qui pourrait expliquer cette non-circulation pour le moment, mais tout de même, nous pouvons d'ores et déjà considérer que ces dons ne sont pas aussi altruistes qu'ils sont présentés et que le problème posé par les déchets qui concerne pourtant la population entière, est toujours sujet aux phénomènes NIMBY⁶⁷. Alors qu'il existe une conscience globale qui permet de se rendre compte que les problèmes des déchets, quels qu'ils soient, restent finalement le problème de tout un chacun, car ils polluent notre terre, notre biosphère, notre bien commun, on continue de s'intéresser à ce qui est proche physiquement, territorialement et à ne pas voir le lointain.

D'autre part, certains Sénégalais, eux aussi conscients de la valeur de leurs idées et de leurs travaux de recherche sur les DEEE, montrent dans certains cas, la volonté que cela

⁶⁷ « Not in my Backyard »

profite au Sénégal au lieu d'être récupéré par les occidentaux. Je pense au directeur de l'Institut des sciences de l'environnement (ISE)⁶⁸ qui ne voulait pas présenter précisément les résultats de leurs enquêtes concernant les e-déchets pour qu'ils servent à ses doctorants aux chercheurs de l'UCAD⁶⁹, du Sénégal : « Nous avons énormément d'informations que nous avons jalousement gardées. (Ricanements, contentement de la salle). Je dis jalousement parce que nous avons des étudiants qui doivent faire des travaux sur ça, leur doctorat donc les résultats, c'est pour eux. [...] L'information c'est le pouvoir »⁷⁰.

Comme habitué à ce que l'Occident s'empare de toute chose potentiellement intéressante et valorisable, un sentiment de méfiance-défiance gêne la circulation des biens, des idées, etc. Nous ne sommes pas dans un monde sans rivalité ou altruisme et humanisme règnent malgré tout.

Ainsi, laissant de côté la prise en compte de la valeur économique des biens donnés, il est question alors de notions telles que réciprocité, échange et partage entre donataire et donateur qui permet la relation. A moins que le Nord ne se sente en dette, et que cette aide au développement soit un contre-don, la réciprocité et l'échange seraient ici de rendre quelque chose au Nord (à l'identique pour la réciprocité), ou plus précisément à Axa ou Besançon. Or, l'aide au développement n'est pas censée mettre plus en dette les pays en voie de développement, au contraire, elle vise à rétablir plus d'égalité en permettant développement et autonomie (*empowerment*). Il semble évident que le Sénégal ne va pas, par réciprocité envoyer des dons en France à Axa ni même à Besançon. Ainsi la Sénéclie accepte des dons sans pouvoir remplir son « obligation » de rendre. Traiter les e-déchets pourrait être considéré comme un contre-don.

Le sociologue canadien Jacques T. Godbout a actualisé les thèses de Mauss en abordant le don comme le rapport social par excellence : « Le don gratuit n'existe effectivement pas, car le don sert avant tout à nouer des relations; et une relation, sans espoir de retour, n'en serait pas une. (...) » (Godbout, Caillé, 1992 : 14)

⁶⁸ A l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

⁶⁹ A l'Université Cheikh Anta Diop, pendant l'intervention de l'ISE au Forum Social Mondial de Dakar en 2010

⁷⁰ Atelier enda du FSM

Dire que la Sénéclic ne rend rien à Axa est une vision qui semble très réductionniste car elle ne s'attache qu'au retour matériel. La Sénéclic ne rend rien comme objet mais d'autres retours sont possibles, tels que la reconnaissance, la mise en valeur du donateur qui reçoit ainsi une récompense symbolique... D'ailleurs il existe bien une relation entre donateur et donataire, qualifiée de partenariat tripartite de développement durable et nommant l'entreprise Axa, l'association française Besançon clic et l'agence gouvernementale sénégalaise, la Sénéclic. Donc, la relation existe, elle est même institutionnalisée et contractuelle puisqu'elle a abouti à un partenariat, elle serait d'ailleurs, d'après les discours, durable... Cependant, la manière dont circule informations, connaissances et dons est unilatérale, ce qui, quelque part, enchaîne symboliquement le Sénégal, la Sénéclic dans une situation d'infériorité. A aucun moment il n'est question de partage de connaissances ni même d'apprendre quelque chose du Sénégal, mais au contraire, le vocabulaire utilisé comme transfert de compétence, de technologie, essaimage, etc. souligne l'inégalité des échanges et rappelle, avec l'emploi de ce vocabulaire, le développement dit « orthodoxe ». Le développement durable qui affirme l'*empowerment* comme principe fondamental, ne semble pas respecté dans les actes bien que la volonté de rendre autonome la cellule Sénéclic soit déclarée par Besançon sur leur site internet. Une des preuves flagrantes du manque d'autonomie est que ce ne sont pas les gens formés de la Sénéclic ou du CHAT qui forment les membres de la cellule de lutte contre la fracture numérique de Guinguenéo, ce sont encore les experts de Besançon.clic qui s'en chargent⁷¹.

Ainsi, ces dons présentés comme bénéfiques, libérateurs, comme moyen d'accéder à l'autonomie et au développement, semblent au contraire enchaîner les acteurs du Sud dans une situation d'infériorité...

1.3.3.2. Un don gratuit pas si ouvert ni humaniste

De manière générale, le don aux inconnus est considéré par les défenseurs d'une conception désintéressée du don comme l'incarnation de la gratuité, celui dont l'anonymat et la distance entre donateurs et bénéficiaires assurent au don une universalité et une inconditionnalité extrêmes : " Le don aux étrangers est le don unilatéral, inconditionnel par excellence, sans retour. A la différence du don dans les liens primaires, c'est le don le plus

⁷¹ http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/bdd-projet.asp?projet_id=64015

ouvert sur l'humanité tout entière. (...). Car le don archaïque n'est pas inconditionnel et n'est pas ouvert. L'altruisme serait une caractéristique de la société moderne" (Godbout, 2000 : 81). Apparemment le fait de ne pas choisir à qui on donne est vu comme une forme d'inconditionnalité positive.

Dans notre cas, les bénéficiaires sont les élèves d'écoles primaires, il s'agit bien ici d'une condition, d'une sélection large des donataires du moins. Et puis ce partenariat de solidarité numérique s'est concrétisé entre organismes francophones, avec le Sénégal, ancienne colonie française. Ces dons sont d'ordre électif et ne sont pas si inconditionnels, ils sont sans retour matériel et ainsi unilatéraux. De plus ces dons s'inscrivent dans un partenariat de développement durable, certaines conditions intriquées dans « le concept » sont à respecter : Par exemple la Sénéclic a employé des handicapés au CHAT pour reconditionner les ordinateurs (volet social du projet), mène depuis plusieurs années (2009) un projet e-déchet qui ne débouche pas encore sur des solutions concrètes (c'est l'aspect environnemental)... La configuration n'est pas si simple et les dons sont accordés à une entité très spécifique, la Sénéclic qui a copié collé le modèle du partenaire associatif français.

Donc nous sommes ici face à un don unilatéral, plutôt conditionnel et pas si ouvert que cela à l'humanité toute entière bien qu'il réponde à des discours mondiaux et humanitaires. Il faut dire qu'en termes de responsabilité, il n'est pas pensable d'envoyer des ordinateurs de seconde main dans les pays du Sud sans encadrement. Même si l'encadrement ici n'est pas suffisant, puisque malgré les discours, rien n'est mis au point pour traiter de façon responsable ces e-déchets, il est suffisant pour donner l'illusion d'un développement durable qui prend tout en charge, la question du recyclage étant souvent « confondue », dans les discours et récits et oraux, avec le travail de reconditionnement du CHAT.

1.3.4. Une certaine mise à distance et des responsabilités diffuses

Le don est impliquant, il peut être dangereux, il induit des relations non aseptisées. Il est une réponse du Nord face aux besoins du Sud. Il indique et implique donc une responsabilité. Il devrait rapprocher, mettre en contact, favoriser la circulation entre les deux pôles, mais paradoxalement c'est peut-être l'effet contraire qui est le plus flagrant. L'acte de donner semble contribuer ici à accroître la distance entre Nord et Sud, et à rendre plus diffuse la responsabilité. Ceci se fait par la présence de nombreux intermédiaires, par l'absence de

réel suivi sur ce qu'il advient des ordinateurs et par la traduction de l'action de solidarité numérique en chiffres et rapports de développement durable.

1.3.4.1. Un don à des étrangers par le biais de nombreux intermédiaires

D'après Godbout, les dons à un étranger sont à justifier. N'allant pas de soi ces dons aux étrangers se nourrissent de liens primaires et tendent même à « primariser » symboliquement le lien entre donateur et receveur pour lui donner plus de force. C'est sous cet angle qu'il décrit les affiches humanitaires qui montrent souvent un enfant africain aidé ou parrainé... L'illusion consiste à montrer des visages... Lorsque l'on regarde le rapport de développement durable d'Axa⁷², des photos illustrant les actions de solidarités de l'entreprise représentent le Président Directeur Général entourés d'écoliers sénégalais. Même s'il ajoute que souvent le nombre d'intermédiaires entre donateur et receveur empêche le réel établissement de ce « lien primarisé ».

Dans notre cas, nous pouvons constater en effet un nombre d'intermédiaires important impliquant une certaine distance entre donateur et donataire. Besançon. Clic, Sénéclic et les deux Centre d'Handicapés Au Travail (CHAT) font le lien. Cette tendance à la primarisation des liens dans le cadre de dons à des étrangers s'explique par le fait que ce don doit affronter de fortes résistances. Mise à part des résistances psychologiques ou autres une très forte résistance dans notre cas concerne les lois et réglementations internationales. Il est normalement interdit de transporter des déchets toxiques et dangereux, mais dans le cadre de cette solidarité numérique les déchets informatiques d'Axa sont considérés comme du matériel de seconde main redistribués selon les principes des 3 R⁷³ et de solidarité numérique Nord-Sud.

D'ailleurs Axa ne donne pas qu'au Sénégal, probablement pour éviter des réactions protectionnistes, elle donne aussi une partie des ordinateurs à des institutions du territoire français comme à des hôpitaux. Axa se décharge sur la ville de Besançon qui vient chercher le matériel sur place et qui le distribue aussi aux écoles et élèves byzontins. C'est-à-dire que finalement Axa n'est que peu responsable de la qualité du matériel redistribué puisque la ville

⁷² *Rapport développement durable 2006* de Axa.

⁷³ Principe selon lequel il est recommandé pour protéger l'environnement de réutiliser, réparer, et ensuite recycler un objet de consommation plutôt que de le jeter.

de Besançon joue une sorte de rôle de filtre en acceptant de prendre le matériel qu'elle se charge ensuite de redistribuer après reconditionnement dans son CHAT. S'il y a un problème de qualité de matériel, il est difficile de tenir Axa pour responsable puisqu'elle laisse le choix parmi ses rebuts à la ville byzantine. Le programme de solidarité numérique à Besançon est très avancé et très ambitieux. Ils n'en sont pas à équiper une salle informatique par école, mais à fournir des ordinateurs portables à chaque élève ainsi qu'un poste fixe dans chaque foyer afin de mettre en place une correspondance en ligne entre parents d'élève et écoles. Dès cette étape la responsabilité est diffuse, éclatée, le donateur ne peut pas vraiment être tenu responsable de ce qui arrive dans les écoles au Sénégal... Cette responsabilité est d'autant plus diffuse que Besançon a très rapidement transféré ses compétences pour la création d'un autre Chat au Sénégal, chargé très rapidement de réceptionner et reconditionner le matériel envoyé pour ensuite l'équiper de logiciel éducatif, et enfin le distribuer dans les écoles.

1.3.4.2. Conséquences des intermédiaires : éloignement et mise à distance

Le fait que ces dons passent par deux intermédiaires principaux que sont la ville de Besançon à travers l'opération Besançon.clic et la Sénéclic, distancie le donateur Axa, du donataire (Sénéclic ou les écoles primaires). Le lien entre donateur et donataire n'est pas primaire, ils sont étrangers (Godbout) et reliés par des intermédiaires. Les réalisations sont invisibles pour les donateurs, qui ne rencontreront jamais les donataires, les élèves des écoles au Sénégal sauf symboliquement par une photographie du Président avec des écoliers sénégalais. La responsabilité de ces actions de dons est diffuse et la relation Nord-Sud de solidarité s'effectue sans contact direct sauf ponctuellement et pour le symbole. En effet, le jour de l'inauguration du CHAT à Dakar et de la visite de l'école pilote, le Président d'Axa s'est déplacé. Nous sommes dans des jeux de représentations.

La mise à distance tient au nombre d'intermédiaires, mais aussi au fait qu'il n'y a pas de rencontre possible entre une personne morale et des écoliers. Une preuve de cet éloignement est la confusion des donateurs qui pensent que c'est à la Sénéclic ou plus largement à l'Etat sénégalais, qu'ils « doivent » ces salles informatiques. Il y a un manque de transparence qui porte à confusion et la Sénéclic en joue en insistant sur le fait qu'ils s'occupent de tout... En demandant uniquement, en échange, que les enfants utilisent de temps en temps, les instruments informatiques, m'expliquait CIDG, responsable du projet e-déchet de la Sénéclic.

Chaîne de solidarité, mais aussi chaîne de responsabilité sociétale, qui rend les responsabilités diffuses, confuses entre les différents partenaires. Par exemple en ce qui concerne la qualité du matériel donné, Axa peut décharger sa responsabilité sur Besançon qui est responsable de l'acceptation des dons en venant prendre dans l'entreprise les dons de matériels informatiques de seconde main de l'entreprise. S'ajoute à cela, le transport qui peut parfois être responsable d'endommagement, et le climat sénégalais (poussière et chaleur, plus coupure d'électricité) responsable du mauvais fonctionnement. La responsabilité est diffuse, les acteurs ne se connaissent pas. La chaîne d'intermédiaire en jeu place à distance les différents partenaires qui ne se rencontrent pas. Il s'agit d'une sorte d'institutionnalisation, de modélisation d'un système de don qui déresponsabilise les acteurs une fois le partenariat créé.

1.3.4.3. Quelle relation de solidarité franco-sénégalaise?

Puisque ces relations d'aide et de don ne sont pas interpersonnelles mais impersonnelles, nous ne pouvons que nous intéresser à ses aspects symboliques. Ce système de solidarité renforce bien l'image d'ores et déjà bien présente dans les imaginaires de chacun d'un monde à deux vitesses avec, d'une part, des pays modernes, développés et riches, et d'autre part, des pays à la traîne, en retard, et qui ont besoin d'aide. Comme le signale A. Mattelart (2008) c'est un ré-ancrage des positions géopolitiques selon l'évaluation mondiale basée sur indicateurs et normes : « On calcule les indices de modernisation en croisant des taux d'alphabétisation, d'industrialisation, d'urbanisation, et d'exposition aux medias ; on trace des courbes et on dresse des typologies de modernisation qui situe chaque pays du Tiers Monde sur l'échelle qui mène à la croissance du revenu per capita. Pendant près d'un quart de siècle, cette grille de lecture préside à l'entendement des rapports Nord/Sud. Elle correspond à un esprit du temps. Au cœur de l'aide au développement des politiques gouvernementales, elle imprègne la philosophie des Nations-Unies » (Mattelart, 2008 : 62).

Il y a bel et bien ici une question de relation de pouvoir symbolique entre dominant et dominé, entre pays riche et pays pauvre, entre « développés » et « sous-développés », entre connectés et déconnectés.

Symboliquement, ce modèle de solidarité numérique montre une coopération franco-sénégalaise, mais par la même occasion, appuie et renforce l'image d'un Sénégal assisté,

dépendant technologiquement de la France, ancienne puissance coloniale. Un retard est fortement marqué puisque des objets d'occasions moins performants sont donnés, à une époque où l'obsolescence programmée réduit les durées de vie, et qu'à défaut d'équiper tous les élèves comme à Besançon, une salle par école suffit au Sénégal, l'équipement de 30 000 ordinateurs d'occasion sur trois ans va réduire la fracture numérique nationalement et en ce qui concerne les déchets, un projet est en cours... Les ambitions sont moins grandes et les exigences aussi, pour ne pas dire inexistantes... La Banque Mondiale menace le pays de ne plus aider à son développement s'il ne résout pas le problème qu'est la décharge de M'Beubeuss, mais hormis cela, et quelques discours, il existe en fait, une absence de réel suivi sur les transferts transfrontaliers et sur ce qu'il advient des ordinateurs.

De plus, le recours à la traduction de l'action de solidarité numérique en chiffres et en rapports de développement durable ne facilite pas les choses. Les chiffres montrent des succès (rapport RSE, presse, des écoliers connectés) éventuellement des inquiétudes (estimation des arrivages et des fins de vie des matériels entrants difficiles), mais semblent si fluctuants, incertains et manipulables que s'y fier et s'y limiter pour se représenter ces actions ne serait pas raisonnable, encore moins objectif. En effet, s'il y a une certitude à ce sujet, c'est que ces chiffres ne peuvent donner qu'une vision partielle, tronquée, et inexacte à l'image de toutes les autres visions, et qu'ils ont le défaut majeur d'être largement admis, considérés comme des preuves, objectives, et, scientifiques, ce qui mène à avoir des certitudes...

1.3.4.4. Une relation asymétrique qui rend confuse les responsabilités

« Que le lien importe plus que le bien, voilà ce qu'affirme le don » (Caillé, 2000 : 9) semble dans notre cas discutable. L'image d'un don altruiste, responsable, libérateur et source d'autonomie et de développement, semble ici plutôt éloigné de la réalité. Pourtant toutes les communications sont construites pour consolider cette image. Ici le bien n'est rien pour le Nord mais représente beaucoup pour les Sénégalais, qui, à la fois intéressés par le gain de matériel de seconde main, le sont aussi vis-à-vis de la relation franco-sénégalaise. Cependant la construction organisationnelle de cette solidarité numérique, nous l'avons vu, permet *une relation contractuelle* concrétisée en partenariat tripartite, mais à distance, sans visages, sans relation primaire. En termes de lien, de relation, ce système ne semble pas vraiment être un exemple en dehors de son symbole, en tant qu'image. On pourrait facilement inverser le sens de cette citation et dire qu'ici il semblerait que le bien semble importer plus que le lien, et cela

est encore plus ironique lorsqu'on s'amuse à comprendre le bien non pas comme une valeur marchande mais comme l'opposition au « mal »...

Sous des airs de don partage ou de don *agapè* à visée humanitaire et « développementiste » durable, ce système de solidarité numérique récompensée par le Nord se trouve être un don unilatéral sans retour. *A priori*, d'après les théories du don, s'il n'y pas de retour alors il n'y a pas de relation et cela empêche de faire société. Cependant, ici, il existe bel et bien une relation, une relation contractuelle qui a débouché sur un partenariat tripartite, public privé, Nord-Sud, de développement durable...

En effet, le cœur de cette solidarité « contractuelle » est bien moins, contrairement à ce qu'affirme le don, hors du monde marchand. Nous sommes encore en plein dans un esprit de compétition, non pas du Nord face à un Sud démunis, mais d'entreprise du Nord face à ses concurrents et d'un Sud face aux éventuels autres pays qui auraient besoin de dons du Nord.

Un certain aveuglement généralisé et volontaire vise ainsi à montrer que tout va bien et le Sud, lui-même, y participe en reprenant ce discours où le Nord apparaît héroïque. C'est un retour symbolique, qui peut être pensé comme un contredon nécessaire et servant les intérêts du Sud qui a besoin de toujours plus d'ordinateurs, et du Nord, qui en donnant, bénéficie d'une image solidaire et responsable.

Ainsi on comprend mieux que les discours soient unilatéraux et tronqués et vise tant à mettre en valeur symboliquement cette entreprise qui donne au Sud. Si l'on s'appuie sur les apports de Caillé et Godbout qui expliquent : « [...] le don et l'action associative incitent à entrer dans le cycle de la circulation de la dette, qui lorsqu'il fonctionne bien, crée l'endettement mutuel positif analysé par J. Godbout. » (Cillé, 1998 : 61), alors nous pouvons conclure que nous en sommes ici bien loin. Ces dons unilatéraux empêchent une solidarité réussie.

Tout d'abord à un niveau symbolique, cette solidarité montre au monde un Sénégal qui demande et se satisfait des déchets du Nord, mais en plus, à la lumière du théorème économique du « bon samaritain », le Sénégal reste figé dans sa position de pauvre, assisté par le Nord sans échappatoire. Axa représente ainsi le monde de l'entreprise et le partenariat Besançon/Axa, représente plus largement la France qui aide. Cette façon de donner montre

une France forte, moderne et riche qui continue de donner à un pays déjà en dette (économique).

Le don, s'il est un phénomène social total, n'évite pas les phénomènes de pouvoir, il manifeste le pouvoir et ses formes, et en affichant ses alliances, montre la frontière entre proches et inconnus, amis et ennemis... Nous ne sommes pas loin de la relation coloniale où la France aide au développement de sa colonie en apportant culture, idéologies, éducation et bien-être, etc. Il semblerait que nous retombions ici, dans les vieilles conceptions ethnocentriques des théories diffusionnistes du XIXe.

Il s'agit bien ici plutôt que de dons « partage », de dons agonistiques qui montre à la fois la capacité à donner d'une entreprise du CAC 40 qui semble vouloir se positionner en termes d'image comme une entreprise responsable. Apparemment unilatérale, cette façon de donner correspond à une idéologie occidentale qui fait préférer une relation libre, qui puisse être coupée à tout moment. Mais si l'Occident a aussi peur du don c'est bien qu'il existe des dons empoisonnés.

Une autre particularité de ces dons est qu'ils sont, vu le nombre d'intermédiaires qui interagissent, impersonnels. L'éventail des donateurs est large puisqu'il s'agit de dons d'une entreprise, donc d'une personne morale, représenté par un Président et ses salariés qui pratiquent ainsi la RSE. Malgré quelques tentatives de communication visant à donner l'illusion d'un lien primaire, la chaîne des intermédiaires entre donateur et donataires est importante, ce qui a pour conséquence de mettre à distance et surtout d'éclater la responsabilité.

Une Responsabilité diffuse et éclatée, jumelée avec l'envoi de matériel ayant eu une première vie, augmente de façon certaine le risque que les arrivages au Sénégal soient de véritables déchets.

Le don est ainsi vidé de tout ce qui pourrait être dangereux pour le donateur. Tout ce qui pourrait créer un réel contact, une présence en personne, la vue des visages et des conditions de vie, la relation de formation aux technologies, la contribution au débarras des déchets électroniques, est remplacé par le travail d'intermédiaires et la transformation de ces actions en chiffres, rapports et comptes. Déjà, Jean-Luc Moriceau (2005), montrait que la

responsabilité sociale des entreprises, par la façon dont elle a été institutionnalisée, transforme les *stakeholders* en « figures sans visage ». Effaçant la face des pays du Sud, elle permet à des entreprises de se glorifier de l'atteinte de chiffres mais vide le contenu des termes de solidarité (numérique) et de responsabilité (sociale). Elle permet de donner sans véritablement créer de relation. Elle réussit à creuser davantage encore le fossé entre, d'une part ceux qui ont et montrent qu'ils donnent, et d'autre part, ceux qui n'ont pas, et voudraient participer à leur propre développement.

Il faudrait plus de transparence, que les problèmes soient publics, les paroles libérées, pour sortir du monologue et arriver à un dialogue. Il faudrait parler des problèmes, tout mettre sur la table pour peut-être réussir à résoudre, à améliorer, à perfectionner ce développement. Pourquoi force-t-on une belle histoire ? Pourquoi faisons-nous croire que tout va bien et qu'il faudrait reproduire ce modèle partout tel quel (essaimage) ? Pourquoi les acteurs ne parlent-ils pas des problèmes rencontrés sur le terrain ? Je suppose que les parties du système de solidarité numérique sont pris dans des *double bind*. En conclusion de cette sous-partie : après la phase de colonisation, les échanges Nord-Sud peuvent être vus (sous le prisme du don) comme un vaste système de don/contre-don, indispensable au développement durable qui engage et contraint les parties dans la longue histoire d'un endettement mutuel et de solidarité. Cependant, les discours de RSE contraignent les représentations dans une histoire réduite, linéaire, attribuant des rôles héroïques, qui finit par aller à l'encontre du développement durable (du fait des *double binds*). La RSE (racontant l'histoire au niveau micro) a besoin de désigner des héros, des forts qui spontanément et généreusement donnent aux plus faibles, et ne sont pas contraints en retour. Au lieu de rapprocher, elle éloigne. Au lieu d'aller vers plus de solidarité, elle accentue la dépendance. Au lieu de penser le système, elle désigne des entités qui donnent et reçoivent. Chacun semble être pris dans une logique menant vers plus de dépendances et plus de besoin de "donner". Comment expliquer cette tendance paradoxale ? Nous avons besoin de revenir sur notre hypothèse de *double bind* (injonctions paradoxales).

III. Vers une approche systémique de cette relation de solidarité numérique

Comment expliquer tous ces paradoxes autour du don ? Alors que l'on s'attendrait que le don d'ordinateurs appelle un contre-don en vue d'une circulation qui oblige et lie mutuellement les parties, ce don est pris dans un récit-RSE qui nie et défavorise toute contrepartie. Alors que l'on s'attendrait à ce que le don rapproche ces parties, elles semblent de plus en plus s'éloigner et mal communiquer, chacune accentuant sa position. Alors que l'on s'attendrait à ce que la solidarité numérique converge vers plus d'équilibre ou un moindre déséquilibre, nous pouvons observer un Sud qui est de plus en plus dépendant des dons du Nord pour se développer durablement et d'autre part un Nord qui a besoin de toujours plus donner pour faire montre de RSE.

Nous allons montrer qu'une manière de donner sens à ces paradoxes est de revenir à notre hypothèse de départ, que le don d'ordinateurs n'est pas simplement un donner mais qu'il s'insère dans un système d'injonctions paradoxales, de *double binds*. La RSE produit une pathologie de la communication entre Nord et Sud et c'est elle qui aboutit à tous ces paradoxes, qui bloque la circulation bénéfique du don et l'emballe dans une escalade systémique. Une manière de comprendre cette situation sera donc de revenir aux apports théoriques développés par G. Bateson (et après lui par l'école de Palo Alto : Watzlawick, Beavin, Jackson, etc.) pour analyser notre terrain et étudier cette relation Nord-Sud de solidarité numérique en tant que système. Mais il nous faudra d'abord rappeler ce que sont ces injonctions paradoxales et comment ce concept s'applique à la situation étudiée.

1. Situations de double contraintes

Nous reprenons d'abord la notion de *double bind* telle qu'après Bateson elle a été appliquée à l'étude des pathologies de la communication. D'après Watzlawick, Beavin et Jackson (1972), les éléments qui peuvent décrire une double contrainte sont les suivants :

- « Deux ou plusieurs personnes sont engagées dans une relation intense qui a une grande valeur vitale » (Watzlawick, Helmick Beavin, Jackson, 1972 : 212).

Ici, il s'agit de développement durable et de lutte contre l'exclusion du Sud de la société de l'information et ainsi de dépendance matérielle du Sud pour réaliser son développement durable. Il est d'ailleurs cité dans les exemples donnés qu'une dépendance matérielle, une cause ou une idéologie, des contextes marqués par les normes et traditions sociales peuvent être ce type de relation intense à grande valeur vitale.

- Ensuite dans un tel contexte, « un message est émis qui est structuré de manière telle que : a) il affirme quelque chose, b) il affirme quelque chose sur sa propre affirmation, c) ces deux affirmations s'excluent » (Watzlawick, Helmick Beavin, Jackson, 1972 : 213).

Faites de la RSE, donnez vos ordinateurs de seconde main b) pour aider au développement durable et autonome des pays du Sud mais c) ces vieux ordinateurs produisent beaucoup de déchets.

Le Nord ne peut pas à la fois donner des ordinateurs de seconde main dans le cadre de la RSE et laisser le Sud autonome, libre quant à son propre développement. Des injonctions de type « soyez autonomes » ou « Numérisez-vous sans déchets » placent le Sud dans des paradoxes insupportables et sans issue. Car il est actuellement impossible pour le Sénégal, de ne plus recevoir de dons comme il lui est impossible à court terme de traiter les e-déchets.

- Enfin le récepteur du message est mis dans l'impossibilité de sortir du cadre fixé par ce message, soit par une méta-communication, soit par le repli » Watzlawick, Helmick Beavin, Jackson, 1972 : 213)..

Ainsi le Sud dans sa relation au Nord, de solidarité numérique occupe la position « basse » et ne peut sortir du cadre et résoudre ainsi le paradoxe en le critiquant, le Sud est muselé.

Le Nord lui, occupe la position « haute » et ne peut pas demander au Sud d'être autonome, et indépendant ce qui aggrave toujours plus la relation de dépendance du Sud.

Ainsi d'un côté le Sud est en position de double contrainte : développez-vous (dans le numérique) mais réduisez les déchets (électroniques). Mais d'un autre côté, le Nord l'est tout

autant : donnez plus pour faire toujours mieux en RSE mais faites que les donataires soient plus autonomes (contre la mauvaise conscience coloniale).

Chacune des parties est prise dans un système de doubles contraintes qui 1/ les pousse à courir toujours plus vite et 2/ les bloque dans la recherche d'autres voies en confirmant continuellement que tout se déroule bien.

Et on aura vite compris que si le Sud rendait une forme de contre-don, s'il devenait plus égal, s'il était moins dépendant, le Nord ne pourrait faire de telles actions de RSE ou elles auraient moins de brillance. Le message est donc double : développez-vous grâce à notre RSE mais ne vous développez pas (trop) pour qu'on puisse faire de la RSE. Par la solidarité on veut que vous soyez un peu plus notre égal, mais ne soyez pas notre égal sinon notre RSE n'aura plus de sens (et on ira en faire ailleurs).

D'un côté, les donateurs sont pris dans un engrenage où il s'agit de donner toujours plus d'ordinateurs au Sud au pays en développement, car en parallèle, les pays en développement comprennent des populations elles aussi de plus en plus pauvres. Une des motivations des donateurs est de montrer aux autres, au monde, qu'on fait toujours plus pour aider les pays en développement à ne pas creuser l'écart avec les pays développés. Il faut toujours donner plus, les besoins sont supposés infinis, il faut toujours faire plus que les autres, il faut montrer au Sud comment il devrait faire en enseignant, transmettant, concevant le modèle ... et en même temps il faudrait œuvrer pour l'autonomisation des pays aidés. Ce système où il faut toujours donner plus (et plus que les autres) ne permet pas vraiment d'envisager de s'intéresser aux problèmes que posent ces aides au développement. Le succès des opérations de RSE demande qu'il soit montré que le Sud a beaucoup besoin des dons du Nord... mais plus on le montre plus on devient obligé de faire de la RSE...

De l'autre côté, les acteurs du Sud, les donataires eux-aussi essaient toujours de montrer la meilleure image possible de « bon élève » tout en mettant en évidence cette injustice qu'est cette énorme écart de développement qu'ils aimeraient rattraper, ou ici cette fracture numérique Nord/Sud. Pour combler ce fossé, le Sud a besoin de toujours plus d'aides, d'appuis et d'ordinateurs et dépend du Nord qui doit l'aider. Et pourtant, il faudrait avoir toujours moins de déchets, pour montrer qu'on fait ce qu'il faut et qu'on mérite les aides...

Mais avant de développer plus avant les conséquences de cette situation pleine de *double binds*, il faut revenir à la théorie de Bateson dans laquelle elle s'enracine.

2. Vers une approche systémique de la relation de don

Revenons à l'un des éléments paradoxaux. Ainsi, bien qu'observé précédemment (dans la sous-partie 3.2) à travers le prisme du don, cette relation est envisageable comme une circulation, nous avons tout de même remarqué que les échanges étaient réputés prendre plutôt la forme de transferts unilatéraux, qu'il s'agisse du matériel ou des discours et qu'ainsi cette circulation était empêchée. Le don devrait être circulation, il est présenté ici comme linéaire et unilatéral. Il faut alors pour le saisir prendre une perspective systémique.

2.1. L'Approche systémique : une question de circulation

Bateson distingue, dans son cadre systémique, les systèmes linéaires des systèmes circulaires⁷⁴. Le don semble linéaire, il est présenté comme tel, puisqu'il n'y a pas de retour compté du Sud vers le Nord à part une certaine reconnaissance (contre-don symbolique qui concrètement renforce l'histoire du Nord en le répétant ce qui participe à la mise en valeur d'un Nord « héroïque »). Dans une approche systémique, le contre-don pourrait être envisagé comme une rétroaction. L'absence de rétroactions pourrait être source de « mise à distance » entre les acteurs. Or, dans le système des solidarités étudié, il semblerait qu'il y ait des rétroactions positives, mais pas de négatives ; c'est ce que nous allons éclaircir ici.

Watzlawick explique qu'à partir du moment où « [...] le comportement affecte celui de l'autre et est aussi affecté par lui » (Watzlawick, Helmick Beavin,, Jackson, 1972 : 26), nous pouvons considérer comme des boucles de rétroaction les divers systèmes interpersonnels (ici inter-organisationnels). Il donne d'ailleurs l'exemple des relations internationales pour illustrer cet argument. Ainsi, il existe bien alors des rétroactions dans notre système, nous le disions tout à l'heure, il n'y pas de retour observable du Sud vers le

⁷⁴ Un système linéaire est un système ou un événement A entraîne un événement B, B entraîne C et C entraîne D, formant ainsi une chaîne d'événements, tandis qu'un système circulaire, serait similaire au linéaire sauf que D renvoie à A.

Nord mis à part une certaine reconnaissance, un certain mimétisme, une certaine validation par l'absence de critique.

Ainsi, il existe dans tout système par des rétroactions qui peuvent être positives ou négatives, des retours du Sud vers le Nord, et vice-versa, qui font que le système est circulaire car justement, il existe une relation, le lien est encore là.

Ainsi, les rétroactions visibles dans notre système après l'envoi d'ordinateurs sont du type « tout va bien, nous avons bien reçu les ordinateurs et nous équipons les écoles avec ». Les rétroactions sont positives puisqu'elles maintiennent le système, en renvoyant au donateur des signes confirmant que tout va pour le mieux. Le Nord, par le récit RSE, reçoit un feedback positif. Il est encouragé non seulement à continuer mais à accélérer ses flux ; le Sud, par le même récit reçoit un « tout va maintenant aller mieux, les écoles seront équipées... » et d'autre part « le Sénégal participe à son propre développement, il deviendra de plus en plus autonome ». Le feedback est là encore, positif, conduisant à un renforcement de la dynamique.

Cependant, aucune critique n'est relevée. Le modèle est exemplaire, et les problèmes ne reviennent pas aux oreilles des acteurs qui ne veulent pas les voir, ni les entendre. D'ailleurs cela se confirme lorsque l'on reprend les définitions données dans *Une logique de la communication* (1972) : « La différence est que, dans le cas de la rétroaction négative, cette information a pour rôle de réduire l'écart de ce qui sort par rapport à une norme fixée ou déviation -- d'où l'épithète de « négative »--, tandis que dans le cas d'une rétroaction positive, la même information agit comme une mesure de l'amplification de la déviation de ce qui sort ; elle est donc positive par rapport à l'orientation préexistante vers un point mort ou une rupture. » (Watzlawick, Helmick Beavin, Jackson, 1972 : 25).

Ainsi la Sénéclit en ne dénonçant pas, par exemple les arrivages de matériels défectueux, et en répétant les discours du Nord qui le place en héros, communique au Nord, qu'elle est prête à beaucoup pour continuer de recevoir les ordinateurs de seconde main. Mais si elle ne tire pas le signal d'alarme, comme nous l'avons vu précédemment, c'est parce qu'elle est en situation de *double bind*...

Les rétroactions qui ne critiquent pas ce qui se passe et font penser que tout va bien, renforcent ce système et le maintiennent : puisque quand le Sud demande plus de matériels il affecte le comportement du Nord qui continue de donner et vice-versa. Il s'agit donc de rétroactions positives qui mènent à ce cercle vicieux, à cette escalade du Nord et du Sud vers toujours plus de dons. C'est ce que nous avons qualifié en 3.2 d'aveuglement généralisé. Tous les acteurs communiquent sur le fait que tout va bien, chacun fait ce qu'il doit faire et des récompenses félicitent le modèle de développement durable. D'ailleurs d'autres pays africains sont candidats pour bénéficier du même modèle de solidarité numérique que les acteurs du Nord comptent bien essayer. Cela montre bien que tout le monde pense que le système fonctionne tel quel, qu'il ne faut pas l'améliorer.

2.2. Relations ou interactions symétriques et complémentaires ? Un système qui se perpétue et qui accentue la dépendance

Ainsi le système de RSE se perpétue mais nous allons voir que ceci renforce la relation de dépendance. Dans une communication, la relation entre donateurs et donataires peut être dite complémentaire. En effet les interactions poussant d'une part à donner et d'autre part à recevoir peuvent être qualifiées d'interactions complémentaires. Cela est à peu près l'équivalent de relation symétrique et complémentaire dans le cadre théorique du don. A l'inverse des interactions symétriques qui pousseraient à certaines formes de rivalité quand l'égalité est difficile à maintenir, les interactions complémentaires accentuent les dépendances. Comme nous l'avons vu avec le don, plus le Sud a besoin d'ordinateurs, plus le Nord en donne, et plus le Nord en donne plus le Sud en demande.

Comme nous parlions de dons agonistiques qui consistent en une sorte de guerre des cadeaux ou celui qui donne le plus « écrase » son rival qui devient son obligé, et de quête d'égalité pour une relation réciproque « Une interaction symétrique se caractérise donc par l'égalité et la minimisation de la différence, tandis que, l'interaction complémentaire se fonde sur la maximalisation de la différence » (Watzlawick, Helmick Beavin,, Jackson, 1972 : 67)..

Ici la lutte contre la fracture numérique vise sinon l'égalité, plus d'égalité dans la relation Nord-Sud, la relation Nord-Sud de solidarité a pour objectif d'atteindre un jour une relation symétrique. Or la dépendance du Sud envers le Nord, pour obtenir du matériel informatique, place les deux parties dans des relations de type complémentaire, où le Nord

donne au Sud des ordinateurs, car il en demande et en a besoin. Comment arriver à une égalité quand les acteurs interagissent de façon complémentaire ?

Remarquons tout de même le comportement du Sud vis-à-vis du Nord, il essaie d'interagir en miroir, il copie et colle le modèle Besançon clic et son CHAT, parle de développement durable, équipe ses écoles etc. Le Sud fait mine d'être dans une relation symétrique en jouant au bon élève : il minimise ainsi la différence en faisant mine de coller aux standards occidentaux et ainsi essaie de minimiser les différences de développement entre les deux pays. Le Nord, lui, en aidant le Sud avec ses rebuts pour plus d'égalité dans la relation, maximalise sa différence en récoltant tous les honneurs ...

Il semble pertinent ici de relever une méta-communication paradoxale. Lorsque l'on tient compte du fait qu'il est impossible de ne pas communiquer, tout acte en plus des paroles communique aussi. En effet quelqu'un qui n'aurait pas envie de communiquer avec autrui mais qui discute quand même, enverrait des signes par son comportement, sa gestuelle, ses mimiques, qui montreraient qu'il ne veut pas communiquer. C'est cette double communication que l'on appelle « méta-communication ». Ici donner généreusement un ordinateur de seconde main est une communication paradoxale, car bien que donner est un acte *a priori* généreux, donner ce qui est proche du déchet assorti ce geste généreux de donner par un contre geste de mépris.

Ce sont bien des rétroactions positives qui sont en jeu ici, dans ce système puisqu'elles participent à maintenir « l'équilibre » du système, pour qu'il perdure tel quel dans le temps. Le système ne s'auto-corrige pas puisqu'aucune critique n'y circule.

Nous venons de voir que l'idée de résorption de la fracture numérique Nord-Sud nécessiterait de passer d'une interaction symétrique entre acteurs du Nord et du Sud, pour l'instant figée (par la présence de rétroactions positives et l'absence de *feedback* négatifs) dans des interactions complémentaires qui accentuent la dépendance des acteurs avec d'une part des donateurs et d'autre part des donataires. Ainsi tant que des boucles négatives, critiques et correctives sont absentes du système, le système est maintenu tel quel dans cette relation asymétrique qui accentue la dépendance au lieu de rétablir une certaine égalité, motivation intrinsèques à la lutte contre une fracture. Le système « de solidarité » perdure, mais permet-il le développement durable ? Est-il possible que ce système, dans lequel les

donateurs méta-communiquent de façon paradoxale, en d'une part donnant généreusement des ordinateurs qui d'autre part sont des rebuts dont ils ne veulent plus, permette à ses acteurs d'aboutir à une relation symétrique qui est l'objectif à en croire les discours de lutte contre la fracture numérique ?

3. Quel est impact des *double bind* sur le système ?

Nous venons ainsi de voir que si on regarde le don d'ordinateurs, non sous l'angle unilatéral de la RSE mais sous un angle systémique, alors non seulement nous voyons que les protagonistes sont pris dans un jeu d'injonctions paradoxales mais encore que le système se renforce, qu'il conduit à toujours plus de don et de dépendance.

Ce qui est particulièrement inquiétant (mais éclairant sur la situation) est que la théorie nous montre que les effets de doubles contraintes placent les parties qui y sont sujettes dans des positions intenable : les parties se trouvent obligées de désobéir à une injonction pour obéir à l'autre ce qui est susceptible de provoquer le déni de soi, le déni de l'autre ; l'autisme ; des blocages (musèlement) ; de la dépendance....

Prises dans le système, et prises chacune dans son propre système, les parties se retrouvent face à face et non pas visage à visage. Au lieu d'une relation de responsabilité, de solidarité et d'entraide, chaque partie se trouve dans une escalade complémentaire qui la pousse vers un toujours plus. Or un système qui ne fait que s'auto-renforcer, qui n'a pas rétroactions négatives pour le ramener vers une homéostasie, risque d'éclater. Ce sont les analyses de Bateson sous forme de schismogénèse.

3.1. Vers l'éclatement du système social : la schismogénèse

Si nous considérons que nous sommes bien face à un système où il y a absence de feedback négatif entre les parties « prenantes » et qu'en plus celles-ci alimentent leurs contraintes par leurs interactions complémentaires, qui les mènent à une escalade, un

emballement (qui concerne le don), alors nous pouvons considérer que ce système social risque d'éclater.

Dans Naven, Bateson (1958) décrit sous le terme de « schismogenèse » (complémentaire et symétrique) les conditions de possibilités d'éclatement d'un système social. Par « schismogenèse » Bateson entend étudier la genèse d'un schisme au sein d'un système social. « Il distingue une schismogenèse « symétrique », où les inter-actants répondent au don par le don comme dans le potlatch, à la violence par la violence etc., d'une schismogenèse « complémentaire », où les partenaires s'enfoncent de plus en plus dans les rôles du type domination/soumission ou exhibitionnisme/voyeurisme. Dans l'un et l'autre cas, l'exacerbation de comportements engagés dans ce mouvement en spirale peut conduire à déséquilibrer et à renverser le système social. » (Winkin, 1981 : 29).

Il est donc possible de penser que l'éclatement de ce système social de solidarité numérique, pourrait se concrétiser par une rupture de la relation Nord-Sud, par un schisme.

3.2. Pas d'apprentissage en boucle simple et boucle double (ou triple)

Par un système d'apprentissage en boucle simple (*first order learning*), les résultats des actions sont comparés aux objectifs afin d'ajuster les actions. En boucle double (*second order learning*), le système est capable de reconsidérer ses hypothèses, modèles et principes. En boucle triple, il apprend à apprendre. Au Nord comme au Sud, la logique du toujours plus semble incapable d'apprendre – ou seulement en boucle simple : comment rendre encore plus efficace ses actions ? Tout ce qui ne va pas est gardé sous silence, seule toujours la même histoire est répétée, chaque fois en faisant un peu plus. Il n'y a pas d'apprentissage en boucle double (ni triple) qui remettrait en question l'histoire de la RSE, les présupposés sur lesquels elle repose et aussi d'apprendre un modèle de développement à partir des limites et échecs passés, expériences.

Nous le verrons, le système de Bateson invite à sortir des systèmes d'injonctions paradoxales par de la méta-communication, par de l'apprentissage en boucle double ou triple et en reconnaissant une certaine écologie de l'esprit

3.3. Une lutte contre une fracture qui mène à d'autres fractures...

Nous avons d'ores et déjà perçu en 3.2 une mise à distance paradoxale entre acteurs du Nord et acteurs du Sud. Nous parlons de mise à distance paradoxale, parce qu'à en croire les théories du don, le don c'est la relation puisque « le lien importe plus que le bien ».

Avec les mots de G. Bateson, nous pouvons interpréter le fait qu'il n'existe qu'une seule et même belle histoire forcée dans la langue de la RSE par le fait qu'aucun feedback négatif, visant à améliorer, corriger ce modèle à essaimer dans d'autres pays africain n'est présent. Aucun acteur du système n'essaient de corriger les problèmes, puisqu'ils ne les voient, pour la plupart, même pas, et en tout cas ne les entendent pas, ne les évoquent même pas.

Le lien dans cette relation contractuelle souffre d'une certaine mise à distance, et rend confuses les responsabilités. L'approche systémique de cette relation nous a permis ici, de compléter la précédente approche (3.2) en nous permettant de constater l'absence de feedbacks négatifs dans le système, qui a pour conséquence le fait que le système n'apprend pas des ses erreurs, n'est pas auto-apprenant.

Qu'en est-il de cette relation Nord-Sud à travers ce système ou deux spirales qui s'accordent, se complètent (dons et demande de dons) ne font que renforcer chacune d'entre elles. Alors que la dépendance entre Nord et Sud semble de plus en plus forte, la valeur du lien, de la relation elle, semble de plus en plus « vitale »... Le système tend vers une rupture. Si les choses perdurent ainsi, la relation Nord-Sud qui lutte contre la fracture numérique, risque une fracture « relationnelle », ce qui est encore paradoxal.

Finalement, une lutte contre une fracture matérielle aux conséquences sociales et économiques, fait risquer une fracture bien plus profonde, plus large entre Nord et Sud aux conséquences sociale, économique et environnementale.

Comment sortir alors de cette impasse, d'une telle situation figée, où tout le monde semble faire toujours plus, où chacun fait bonne figure, mais ou rien, ou si peu, ne paraît avancer ? Comme nous l'avons constaté, les acteurs de cette solidarité numérique restent dans une position à la fois figée dans l'idée que tout va bien (et refusent d'entendre et de voir les

problèmes que posent par exemple les déchets), tout en transférant (en recevant et donnant) toujours plus de matériels informatiques. Mais le système s'emballe dans le toujours plus, il tourne très vite mais presque à vide. Aucune rétroaction négative ne permet au système d'être autocorrectifs, de rétablir l'équilibre, ni de devenir auto-apprenant. Les acteurs ne dénoncent pas les problèmes, ne critiquent pas le modèle de solidarité, primé et jugé par des agences expertes, comme exemplaire. Le Nord semble contraint de toujours devoir sembler plus exemplaire en matière de RSE, ce qui l'incite à ne pas s'intéresser aux problèmes que posent ses dons ; tandis que le Sud, de plus en plus dépendant des arrivages de matériel (dont une partie seulement fonctionne), pour continuer de recevoir les dons, fait mine de ne pas les voir non plus. Chacun contraint par sa propre position (Axa entreprise du CAC 40 et Besançon ville d'un pays développé doivent montrer l'exemple et faire montre de RSE pour leur image vis-à-vis de leur concurrent avec lesquels ils sont en compétition et le Sénégal ne peut pas faire autrement que d'accepter les conditionnalités (intrinsèques du don) liés aux dons auxquels les acteurs du Nord et du Sud sont de plus en plus dépendants).

IV. Conclusion : vers une approche critique de la RSE

Ainsi la solidarité numérique, lorsqu'on la regarde non plus comme un transfert de matériel du Nord vers le Sud, mais comme une circulation, se présente comme un système qui n'apprend pas et qui s'emballe.

L'interaction entre acteurs du Sud et du Nord est complémentaire et ne va pas dans le sens d'un rééquilibrage mais au contraire vers une fuite qui alimente l'emballement. Pour faire toujours plus, il ne faut pas regarder ce que sont ces matériels, ni ce qu'ils deviennent (au Nord comme au Sud). Quand les ordinateurs qui arrivent ne parviennent pas à enclencher un développement de l'informatisation, on attend encore plus de l'aide. Cet emballement conduit à une communication paradoxale, qui finalement éloigne encore plus ceux que l'on voudrait rendre solidaires.

Ces processus vont à l'encontre de ce qu'affirment les discours de lutte contre la fracture numérique visant à résorber la fracture en amenant à plus d'égalité et à moins de

dépendance ; mais aussi contraires à ce qu'affirme le don qui par la circulation, par des échanges (symétriques, réciproques, égalitaires) des biens garantit le lien solidaire (l'endettement mutuel positif).

Une sortie possible de cette schismogénèse complémentaire serait d'essayer de tendre vers une relation plus réciproque, plus symétrique qui pourrait, semble-t-il, freiner cet emballement qui mène les acteurs de cette solidarité numérique droit à un éclatement du système, à une rupture du lien⁷⁵.

Pour tendre vers plus d'égalité (objectif initial de lutte contre la fracture) il faudrait des retours qui permettent à la fois, d'améliorer le système (en le rendant autocorrectif) et de préserver le lien. Du point de vue du don, cela semble devoir passer par un désendettement.

1. La circulation de la dette : un désendettement de plus en plus impossible (revenons en au don et à la relation)

La relation Nord-Sud semble quelque peu déséquilibrée et semblerait avoir besoin d'une relation plus symétrique, qui ne fige pas le Sénégal dans une position de pauvre, assisté par le Nord sans échappatoire, relation par ailleurs décrite par le théorème économique du « bon samaritain », il faudrait des retours pour qu'il y ait une circulation.

1.1. Mais le don est une histoire

Si nous reprenons la citation d'A. Caillé : « le don est toujours une histoire » (Godbout, Caillé, 2000), cela permet de souligner trois éléments inhérents à ces histoires de don. Premièrement, nous en entendons parler, nous le racontons et nous en avons parlé ici avec les moyens, les mots (les cadres théoriques) que nous avons. L'histoire ainsi racontée est contrainte par les concepts en circulation et à disposition des acteurs. Deuxièmement, c'est une manière de dire que les histoires de dons sont complexes, elles sont des récits de

⁷⁵ Vers toujours plus de dépendance, toujours plus de déchets, développement non durable (éclatement), pas d'empowerment (plus de dépendance), toujours plus de problèmes sanitaires et environnementaux (toujours plus d'ordinateurs et de pauvres, développement non durable et RSE irresponsable)

phénomènes sociaux totaux (pour reprendre l'expression de M. Mauss) qui véhiculent des symboles, influencent les relations et auxquels il faut réintégrer le temps, l'Histoire, essentiels au don alors même que la modernité dissout cette dimension dans l'espace... marchand. Troisièmement, Caillé insiste et explique qu'il faudrait passer de « tout se passe comme si » à « il était une fois... ». Il y a de nombreuses manières de raconter une histoire, de la ponctuer et de la développer. L'imaginaire joue un grand rôle. On ne peut jamais être sûr de ce qui se passe et de ce qui est en jeu quand quelque chose se donne. Et ceci d'autant plus que c'est bien parce que la circulation ne se réalise pas dans l'instantanéité que le don se différencie des autres types de transaction.

D'un seul coup, l'histoire claire et simple, partout répétée, rarement questionnée, de la RSE se brouille. Si le Nord donne au Sénégal, nous avons vu que chacun suppose que ce devrait être les acteurs du Sud qui après réception des ordinateurs devraient rendre quelque chose au Nord. Cependant il serait par exemple possible de considérer que le Nord en donnant des ordinateurs est d'ores et déjà dans le contre-don si l'on considère le passé colonialiste, qui, il y a longtemps maintenant, liait les deux pays. Un autre point de vue, plus inscrit dans l'actualité est de tenir compte du débat sur la « dette écologique » plaçant là aussi les pays du Nord développés comme en dette vis-à-vis des pays du Sud. Autour de l'acte du don pourraient se greffer de nombreuses histoires.

1.2. Ces retours ne doivent pas inscrire le don dans le monde marchand

Une chose est sûre : le don, quelle que soit sa forme, est toujours la contraction d'une dette. Pour autant, cette dette n'est pas un prêt. Ce qui est en circulation ne vaut pas tant pour sa valeur que pour son esprit. Il semblerait qu'ici, dans ce contexte, une possible sortie de cette communication pathologique ou de cette non-circulation de la dette (tout dépend du point de vue), puisse passer par un processus de désendettement matériel ou symbolique.

Mais il faut ici faire attention à ce que tout l'esprit de la démarche commande qu'il s'agit là, de dons solidaires. Ceci ruinerait ou donnerait un tout autre sens à la démarche si le don s'inscrivait dans le monde marchand : le don n'est pas un prêt, ni un remboursement, le don ne doit pas sur-endetter sinon il ne s'agit pas d'une aide...

Il ne faudrait pas non plus tomber dans le prêt avec intérêt et rendre plus que ce que l'on a reçu. De la même manière, l'aide au développement ne peut pas résulter en un endettement qui deviendrait tellement important qu'on arriverait à un surendettement.

Le don n'est pas ancré dans l'économie. Pour se désendetter, il ne s'agit pas de rendre l'objet donné, ni même la même valeur économique qui consisterait en un remboursement, ce qui nous ferait retomber dans le monde marchand. Une fois encore, la logique est dans la relation ou le lien qui est entretenu plus que dans l'enrôlement de choses en mouvement.

D'autre part, annuler une dette semble contraire à toute sociologie du don. Loin de l'argumentaire économiste qui y voit le non respect de l'équité par une rémunération égale des bons et des mauvais élèves, le rejet de ce mécanisme par l'analyse sociologique réside dans le risque présent d'un don sans contrepartie possible. Il ne peut être réaliste d'enfermer autrui dans une impossibilité de rendre. Cela voudrait dire : « vous n'êtes pas capable de rendre » et risquerait d'éloigner encore plus donateur et donataire. D'ailleurs annuler une dette est, si elle était mise en œuvre radicalement, une démonstration d'arrogance : elle transformerait l'incapacité de rendre en une impossibilité de le faire.

Car les théories du don l'expliquent très clairement : ne pas permettre de rendre est insoutenable.

Envisager, comme nous le faisons la RSE sous l'angle du don, c'est-à-dire de la circulation, revient à réévaluer la question de qui est en dette ? Répondre à cette question n'est plus si évident. Tout dépend d'où on regarde et à quand on remonte dans l'Histoire car la relation Nord-Sud a bien évolué, changé et s'est transformée au fil du temps. Mais surtout, répondre à cette question n'est plus si important, car ce que nous enseigne avant tout le don, et bien avant la question de la dette est que le lien importe plus que le bien.

1.3. Si le lien importe plus que le bien alors la question de la dette devient secondaire, ou instrumentale. S'il n'y a pas de possibilité de retour, il ne peut y avoir de lien.

Or si l'envoi d'ordinateurs pourrait être pris dans un système de relations et d'échanges, le discours qui entoure cet envoi, de même que le cadre interprétatif (*framing*) qui

transit tous les témoignages, exclut toute circulation, toute relation réciproque, au profit du seul transfert unilatéral. Aucun retour n'est considéré, ni ne semble en première analyse attendu. Mais voilà, si les trois moments de la triple obligation du don : donner – recevoir – rendre ne sont pas respectés, le lien social ne peut être établi, c'est la même logique que dans les socialités primaires (Godbout, Caillé, 1992 : 87).

D'après Mary Douglas (1989) le don gratuit n'existe pas ou alors de manière asymptotique à l'asocialité. En effet, d'après le mouvement anti-utilitariste en science sociale (MAUSS), le don sert avant tout à nouer des relations et « [...] une relation sans espoir de retour, une relation à sens unique, gratuite en ce sens et sans motif, n'en serait pas une » (Godbout, Caillé, 1992 : 14)⁷⁶. Les perceptions du don, tiraillées entre les partisans du don gratuit et qui soutiennent ainsi que les véritables dons n'existent pas et entre ceux qui voient toujours dans le don un intérêt quel qu'il soit, se rejoignent sur un point qui est de fournir une représentation aseptisée du don.

1.4. Le don moderne aseptise les relations

D'après l'esprit du don, nous assistons actuellement à une véritable « fuite du cycle donner recevoir rendre de peur de se faire avoir, ce qui « aseptise » le cycle en rapports unilatéraux, objectifs, précis, calculables, mécaniques prédéterminés, comptables, objectivés froids... » (Godbout, Caillé, 1992 : 309)

Ces éléments semblent bien caractériser la façon de donner de l'entreprise Axa, qui donne 30 000 ordinateurs, et qui chiffre ce qu'elle enverra par la suite pour permettre aux d'élèves Sénégalais d'accéder à l'outil informatique pour lutter contre la fracture numérique. Ainsi en 2010, « le partenariat tripartite Gouvernement du Sénégal, ville de Besançon et la Société Axa Assurances France a donné ses fruits avec l'implantation de 73 salles multimédias qui seront complétées à la fin de cette année par 80 autres salles à l'intérieur du pays. [...] Ce seront ainsi 15 000 enfants sénégalais qui auront accès à internet grâce à ce riche partenariat qui lutte contre la fracture numérique », d'après Aboubacar Diop directeur de Sénéclic⁷⁷.

⁷⁶ Godbout J., Caillé A., *L'esprit du don*, La Découverte, Paris, 1992, pp 14.

⁷⁷ Article consulté sur le soleil. Sn le 28 Avril 2010 ; Pour le consulter : <http://www.siteteranga.com/14/archives/04-2010/1.html>

Et ce sont, en 2006, 304 873 kg de déchets électroniques qui sont valorisés en accord avec les principes de développement durable⁷⁸ rien que pour toute les filiales Axa Europe comme on peut le lire sur le rapport de développement durable 2006 d'Axa⁷⁹, obligatoire pour les entreprises cotées en bourses.

Mais finalement ce constat ne signifie-t-il pas que le don moderne permet de ne pas s'impliquer, de ne pas vraiment nouer de lien, si ce ne sont des relations qui mettent à distance, qui s'appuient sur des chiffres, sans obliger à se rencontrer, sans chaleur. Nous sommes dans une logique du don qui sert à rendre des comptes, à afficher des résultats, des preuves de bon comportement à la quête de félicitation, de reconnaissance, de bon classement sans chercher à établir un véritable lien plus humain.

Il ne semble pas raisonnable d'établir qui est en dette, cependant si l'on s'intéresse à la circulation de manière plus générale, alors nous nous rendons compte que le Sud se trouve quoi qu'il en soit dans une position où il ne peut pas rendre et demande encore plus de dons. Ce qui ne manque d'une part pas d'accentuer une certaine mise à distance, d'ores et déjà propre au don moderne, et d'autre part d'accentuer la dépendance. La position du Sud est insoutenable, puisqu'aucun retour, qu'il s'agisse de désendettement ou non, n'est possible. Ainsi la circulation n'est pas libre et le lien est en danger.

2. Une RSE qui empêche la solidarité (solidarité irresponsable qui met le lien en danger) RSE qui désolidarise

Sous des airs de don partage ou de don agapè à visée humanitaire et « développementiste » durable, ce système de solidarité numérique récompensé par le Nord se trouve être un don unilatéral sans retour. *A priori*, d'après les théories du don, s'il n'y pas de retour alors il n'y a pas de relation et cela empêche de faire société, cependant ici, il existe bel

⁷⁸ selon les principes de la directive européenne 2002/96/CE du 27 janvier 2003 en vigueur depuis août 2005, dont le périmètre d'application s'étend à une échelle mondiale.

⁷⁹ Rapport annuel 2006 – Document de référence (qui présente notamment les éléments détaillés relatifs au gouvernement d'entreprise et à la gestion des risques ainsi que les comptes consolidés et les comptes sociaux est disponible sur demande ou sur le site www.axa.com.)

et bien une relation, une relation contractuelle qui a débouché sur un partenariat tripartite, public privé, Nord-Sud, qualifié de développement durable... Mais qu'en est-il de la solidarité ?

C'est parce que ces dons et cette communication sont pris dans la logique de RSE que le lien est en danger. C'est ce que nous allons démontrer ici. Nous sommes face à une RSE, qui partage ses rebuts avec le Sud sans s'intéresser au bout de la chaîne, qui, préoccupée par les chiffres et les scores se sert du don pour des intérêts du monde marchand, qui efface les visages d'un Sud obligé et muselé ce qui diffuse la responsabilité et ne permet pas au système de relever les problèmes, qui est dans une logique du « je » alors que la solidarité exigerait pour être réussie un « nous ».

Nous assistons vu du don à des actions qui se veulent de « solidarité » qui prises dans des normes et des discours de RSE participent à une certaine :

- Mise a distance entre des acteurs qui pourtant disent et pensent vouloir faire « société » ; une relation contractuelle sans rencontre interpersonnelle
- Schismogénèse complémentaire : qui risque d'évoluer vers un éclatement du système.

2.1. Une méta-communication qui empêche le système d'être auto apprenant

Nous avons d'ores et déjà dans ce travail relevé la double contrainte émise par le Nord (lui aussi contraint d'être exemplaire en matière de RSE) aux acteurs du Sud en donnant leur déchet, qui peut être illustrée ainsi : « acceptez nos déchets pour vous développer (pour résorber la fracture numérique pour plus d'égalité) et traitez-les alors que vous n'en avez pas les moyens matériels, ni l'ingénierie sociale ». Le Sud ne peut donc que désobéir mais pour tout de même recevoir le matériel dont il a besoin, il hiérarchise les injonctions en acceptant la première et en désobéissant à la seconde, sans le faire remarquer. Le Sud choisit de recevoir le matériel, il n'est donc pas bloqué, mais muselé. Il ne peut se plaindre et mettre en évidence le problème que pose la massivité des déchets dans le pays. C'est ce qui rend aveugle le système et explique en grande partie l'absence de *feedback* négatif qui aurait permis au système de bénéficier de boucles d'apprentissage. Ainsi les acteurs du système sont tous deux contraints et muselés dans une apparente « *success story* » qui empêche le dialogue entre acteurs et renforce un monologue déclarant que tout se passe pour le mieux.

2.2. Quelle responsabilité et quelle solidarité dans le partage/don de rebut ?

Bien que nous l'avons vu c'est bien moins la valeur des choses en circulation qui compte que l'esprit dans lequel ces choses sont données: donner un déchet peut être synonyme de « se débarrasser ». La logique de la valorisation des échanges met en balance le donné et le reçu et conduit à l'estimation d'une dette. La logique différente de la valorisation de l'échange, du partage, fait circuler le donné et le reçu, et met en lien, resserre les obligations et désirs de donner, elle conduit à une logique de solidarité.

Il est vrai aussi que la notion de déchet souffre d'un problème de définition puisque par essence un déchet pour quelqu'un n'en est pas forcément un pour d'autres. Fermons cette parenthèse qui nous mènerait vers un débat sans fin. De toute façon ces déchets sont censés être reconditionnés pour arriver en état « fonctionnel » dans les écoles, donc on peut considérer qu'il ne s'agit pas de déchet.

Ce qui nous intéresse tout particulièrement ici est la notion de partage intrinsèque à la notion de « solidarité ». Dans notre cas il est difficile de considérer quoi que l'on dise sur la définition de déchet, qu'il s'agisse de partage. Le partage définit en partie la « solidarité » terme compris ici comme « faire partie » d'un tout. On ne partage pas quelque chose dont on ne veut plus, on partage quelque chose quand on est au moins deux parties à avoir besoin de la même chose. Or Axa en donnant ses ordinateurs n'a plus besoin de ce matériel qu'elle juge obsolète et dont elle veut se débarrasser. Ces dons de rebut s'intègrent dans une démarche de RSE par aubaine, car même si ce partenariat n'existait pas Axa se débarrasserait de ce matériel. C'est pourquoi nous pouvons ici de façon ferme établir qu'il ne s'agit pas de partage. Voici un second élément qui contredit l'essence même de ce qu'est la « solidarité ».

2.3. Opportunité de débarras organisé par une chaîne d'intermédiaires qui diffuse les responsabilités

Le don qui pourtant devrait être impliquant, pris dans la logique de la RSE diffuse et éclate les responsabilités, c'est ce que nous avons vu au travers de notre terrain. En effet, les acteurs ne se rencontrent pas, ne se connaissent pas et c'est ainsi que le don n'implique pas vraiment les donateurs vis-à-vis des donataires. La responsabilité est diffuse, quand au traitement des e-déchets qui ne suit pas les règles formelles environnementales et sanitaires.

Ces actions de RSE finalement effacent les visages des acteurs de cette solidarité organisée en une chaîne d'intermédiaires, qui diffuse les responsabilités. Au final qui est responsable de l'arrivage de mauvais matériel, Axa, Besançon, son CHAT, ou le transport ? Et concernant la fin de vie « ultime » de ces e-déchets, qui doit financer et organiser le traitement, qui est responsable de la toxicité des composants et des dégâts environnementaux et sanitaires, les acteurs du Nord, la Sénéclic, les récupérateurs et recycleurs de la décharge de M'Beubeuss, l'association Bokk Diom, Enda, le gouvernement sénégalais ? La responsabilité est éclatée, diffuse et confuse.

C'est avec cette citation qu'A. Mattelart débute la conclusion de son ouvrage sur la mondialisation de la communication : « la globalisation signifie qu'on n'aura plus jamais à dire qu'on est désolé » constatait en 1994 le journaliste et écrivain Carlos Monsivais. Symbole du processus général de dépersonnalisation (sans visage) et de dénationalisation, le lien global vide le monde de ses acteurs sociaux. A force de se penser comme sociétés à responsabilité illimitée, gestionnaires de la totalité sociale, et de prétendre réguler l'ensemble de la Cité en faisant confiance à l'autodiscipline du marché, les grandes unités de l'économie mondiale sont devenues des sociétés déresponsabilisées. Leur aspiration à l'« universel » cache, en fait une fuite en avant » (Mattelart, 2008 : 121). En effet, cette relation de don aseptisée prise dans une démarche de RSE semble tronquer la réalité, aveugler et museler les acteurs, effacer leurs visages et par la même occasion rendre les responsabilités confuses. La responsabilité sociale des entreprises, par la façon dont elle a été institutionnalisée, parle des pays du Sud, des travailleurs et des habitants là-bas, elle explique qu'elle veut en prendre soin, mais elle les transforme en « figures sans visage », permettant ainsi d'éviter beaucoup de questions quant à la responsabilité (Moriceau, 2006). Ces conséquences paraissent « antinomiques » puisque la RSE est considérée normalement comme un moyen de rendre des comptes, de se positionner en termes d'image et de se placer sur le marché.

2.4. Une RSE dans l'accountability qui est contraire au don solidaire

La RSE est certes un concept, mais elle est de part en part opérationnalisée en mesures, chiffres, ratios ou scores. De plus elle suppose une agentivité qui place le « je » à l'origine du don, en gommant toute la circularité et le système dans lequel apparaît de don. La RSE enferme le don – qui pourtant est le lien – dans une logique du « je » au lieu du « nous » (interaction complémentaire) qui seul peut former une solidarité.

Ceux qui veulent faire montre de RSE sont pris dans un cadre qui les rend autocentrés et motivés par l'atteinte de chiffres prouvant leur bon comportement. C'est ce qui explique que personne ne s'intéresse à la suite du don, à ce qu'il se passe dans la décharge. Ces dons exécutés en tant que don « partage » défendent simultanément des intérêts agonistiques, de rivalité et de compétition, eux bien inscrits dans le monde marchand avec des entreprises concurrentes. Depuis l'article L 225-102-1 du code du commerce (ou anciennement, l'article 116 de loi NRE⁸⁰) et la norme iso 26000⁸¹ par exemple, la RSE semble se préciser, se définir, au risque, de refermer, de resserrer la vision des entreprises qui finissent, par ne pas se lier, ou plutôt par se dé-lier (schismogénèse), à risquer une fracture, à une désolidarisation au nom de la solidarité numérique.

Le don est impliquant, il peut être dangereux, il induit des relations non aseptisées. Il est une réponse du Nord face aux besoins du Sud. Il indique et implique donc une responsabilité. Il devrait rapprocher, mettre en contact, favoriser la circulation entre les deux pôles, mais paradoxalement c'est peut-être l'effet contraire qui est le plus flagrant. L'acte de donner, ici prît dans une démarche de responsabilité sociétale d'entreprise, contribue à accroître la distance entre Nord et Sud, et à rendre plus diffuse la responsabilité. Ceci se fait par la présence de nombreux intermédiaires, par l'absence de réel suivi sur ce qu'il advient des ordinateurs et par la traduction de l'action de solidarité numérique en chiffres et rapports de développement durable.

3. Il faut sauver le lien : Vers un endettement mutuel positif

Il faudrait changer de langage, changer de logique, libérer la « RSE » pour qu'elle ne soit pas, finalement, une contrainte mettant les acteurs, dans des positions insoutenables, dans des systèmes de communication pathologique qui s'emballent, dans des circulations unilatérales, dans des relations qui risquent la fracture, dans des développement non durables,

⁸⁰ Il s'agit d'un article 116 dans la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) votée en 2001, qui demande que les entreprises cotées en bourse indiquent dans leur rapport annuel une série d'informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de leurs activités.

⁸¹ La norme ISO 26000, en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2010, porte sur les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale

dans des situations de dépendance qui ne font que s'accroître, dans des schémas de compétition propre au monde marchand, dans des relations de dons agonistiques qui ne permettent de voir que ce qui va bien, dans des actions de solidarité « dé-solidarisantes » et « de-responsabilisantes ».

Il nous semble que la seule voie, qui va à l'encontre de toute la stratégie et la procédure de la RSE, consiste à sortir de ces logiques marchandes de compétition, de chiffres, d'intérêts afin de pouvoir inventer de nouvelles formes de solidarité. Il faudrait, à en croire *l'Esprit du don* (Godbout, Caillé, 2000), se détacher de la valeur des biens, de la valeur des chiffres permettant d'atteindre des scores pour en arriver à ce que l'on appelle l'endettement mutuel positif. Ce serait nous semble-t-il la meilleure direction vers plus de solidarité.

Une vraie solidarité d'après la théorie du don ne peut se concevoir que si l'on ne comptabilise pas ce que l'on donne et ce que l'on reçoit. Ainsi comme dans les familles « idéales », personne ne se préoccupe ni de la valeur des choses en circulation, ni de ce qu'il reçoit et donne, car chacun comme persuadé qu'il reçoit bien plus qu'il ne donne est avant tout lié aux siens, à ses proches.

Ce vers quoi il faudrait se diriger serait aussi, contre la RSE, d'aller vers un surcroît de responsabilité, ce qui signifie accepter d'entendre, de rencontrer et de voir des visages. Il faudrait vraiment partager, des ordinateurs mais aussi peut-être ces écotaxes, récoltées pour traiter les e-déchets à leur fin de vie. Car partager dans une vue de solidarité n'est pas donner quelque chose dont on ne veut plus, surtout s'il risque de ne plus être fonctionnel. La théorie du don nous suggère qu'une des issues possibles serait de changer la façon de raconter l'histoire d'actes comme celui du don d'ordinateurs, d'abandonner le récit cadré par la RSE pour raconter la circulation d'un don qui lie au sein d'un endettement mutuel positif. La théorie de Bateson porte un message très semblable, en accentuant cependant certains aspects. Elle permet elle-aussi de ne plus isoler le « je donne », de l'ensemble du système, de l'intrication des relations complexes et de l'histoire, qui fondent un lien et décident du comportement d'une relation. Elle jette également un autre regard sur les notions de responsabilité et d'empowerment. Le « je » qui donne, tout comme le « je qui reçoit », ne sont pas des acteurs autonomes. Ils sont pris dans une « écologie de l'esprit », leur agentivité, leur capacité à se montrer responsables dépendent fortement de l'écologie du système dans lequel

ils se comportent. Le don d'ordinateurs s'explique moins par une prise de responsabilité individuelle que par l'écologie ambiante de la RSE.

La théorie de Bateson aide surtout à imaginer des issues aux *double binds*. De telles issues passent pas la capacité à méta-communiquer, ce qui demande avant tout d'être capable de sortir du récit obligé et incantatoire de la RSE, afin de communiquer à propos de la communication. Elles passent aussi par la reconnaissance d'une solidarité de fait, de par l'appartenance à un même système, qui encourage à être solidaire et repenser l'interaction.

Reconnaître les pathologies de communication qui viennent d'escalades symétriques et de différences de ponctuations. Et surtout l'importance d'abandonner les récits trop linéaires pour appeler des rétroactions négatives, des apprentissages en boucle double, tout ce qui permettra de sortir du toujours plus de la même chose vers une évolution de la relation et un renforcement du lien.

Et si les RSE devait elle aussi apprendre de ses expériences, il s'agirait d'élargir son horizon, incluant tous les bouts de la chaîne, de tenir compte des parties prenantes non seulement comme des personnages de son histoire, mais comme ceux qui vont compliquer celle-ci, la relativiser et l'agrandir, la sortir de son ennuyeuse linéarité. Elle gagnerait aussi à sortir de la logique du je et de l'omnipotente agentivité, de l'autonomie non questionnée, pour penser son insertion dans le système, dans le tissu épais et complexe du social et de l'imaginaire. Mais il lui faudrait avant tout abandonner son ancrage dans la mesure, dans les chiffres et scores, pour laisser place au don, à l'incalculable force du lien et à une solidarité sans (toujours) compter.

Du point de vue de la solidarité numérique, il faudrait réformer certaines pratiques. Par exemple, investir la somme des écotaxes correspondantes au matériel envoyé pour financer des usines de traitement, des formations et préventions aux risques liés au traitement informel des e-déchets etc. Enda fait d'ores et déjà circuler, par exemple, une campagne de prévention « des claviers pour tous, oui, mais pas à n'importe quel prix », des universitaires s'intéressent et se préoccupent de ces questions dans l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar, Olivier Sagna sur son site Osiris⁸² publie articles et informations sur ce sujet.

⁸² www.osiris.sn

D'une manière générale, il faudrait être capable d'entendre plus de voix que le monologique monolinguisme de la RSE (Guérillot G., Moriceau J-L., 2012)⁸³. Il faudrait peut-être encore plus de voix, que les acteurs s'écoutent, dialoguent, qu'ils se rencontrent, qu'ils se voient, qu'ils voient toute la chaîne, toute les parties. Pour cela, il faudrait éviter les chiffres et l'*accountability* pour finalement plus de proximité et de responsabilité.

Il faudrait aussi qu'il s'agisse d'autres envies que d'être bien classé, récompensé pour impressionner ses concurrents et tenter de se positionner comme exemplaire en matière de RSE qui devrait motiver à donner ; il faudrait que le don contamine, puisse être gratuit et inconditionnel, qu'il crée du lien ou qu'au moins ce don à défaut de rapprocher soit comme l'affirme Godbout qui parle du don aux étrangers, l'incarnation de la gratuité, celui dont l'anonymat et la distance entre donateurs et bénéficiaires assurent au don une universalité et une inconditionnalité extrêmes : " Le don aux étrangers est le don unilatéral, inconditionnel par excellence, sans retour. A la différence du don dans les liens primaires, c'est le don le plus ouvert sur l'humanité tout entière. (...). Car le don archaïque n'est pas inconditionnel et n'est pas ouvert. L'altruisme serait une caractéristique de la société moderne" (Godbout, 2000 : 81).

Il faudrait, il faudrait, il faudrait... Oui, je ne suis certes plus dans le 'il faut', mais je me rends compte que je tends vers la pente de tout ceux qui pensent savoir et imposer leur solution aux autres. Je risque de glisser vers la même pente que ceux qui dictent aux pays du Sud ce qu'ils doivent faire, en ajoutant que ce qu'ils doivent faire les conduira à plus d'autonomie... Les injonctions du type 'il faut', risquent rapidement de retomber dans les *double-binds* et le paternalisme. 'Il faut' certainement seulement entendre ces *il faudrait*, comme émanant d'une voix de plus, une voix construite après toutes ces études, tous ces voyages, toutes ces pensées, et qui ne finit pas par prétendre avoir la solution, mais espère être une voix qui participe aux dialogues nécessaires pour s'entendre et partager un peu plus devant l'urgence des questions posées par le développement durable.

⁸³ Guérillot G., Moriceau J-L., « *Gifted : The monolinguisism of CSR* », Revista de Administração de Empresa, mars, vol 52, n°2, pp. 153-164.

I. Retour sur la réception des discours de développement durable et actions de responsabilité sociale d'entreprises

Nous avons vu en première partie que bien des chercheurs ont voulu essayer de comprendre les inégalités qui se creusent et tenter d'y remédier en proposant des solutions pour améliorer le « développement ». De nombreuses réflexions et de multiples théories sur le développement de nos sociétés discutent, se contredisent, se complètent et ont aujourd'hui donné naissance aux petits derniers censés apporter les solutions : le développement durable et à une échelle plus micro, la « responsabilité sociétale des entreprises ». Ces nouveaux vocables et champs lexicaux associés, à la fois prometteurs et salvateurs, sont aujourd'hui dans toutes les bouches et deviennent de plus en plus incontournables et autoritaires. En s'insérant dans la législation, ils nous promettent et nous imposent à la fois croissance, consommation, solidarité responsabilité écologique et sociétale. Nous nous demandons comment sont reçus ces discours prometteurs (Huet, 2012) et de développement durable et les démarches rassurantes de responsabilité sociétale d'entreprise dans les pays du Sud.

Nous voulions savoir comment les injonctions au développement durable et les pratiques concrètes de RSE sont « reçues » dans les pays du Sud, quels en sont les effets, comment cela affecte tant les discours et pratiques au Sud que les relations Nord-Sud.

Nous l'avions posé en hypothèse et nous pouvons le confirmer maintenant, oui, les discours et injonctions paradoxales du développement durable placent les pays du Nord comme du Sud dans des situations de double contraintes, qui font risquer à la relation Nord Sud une fracture (schismogénèse un éclatement) si le système de solidarité numérique continue de s'emballer.

Contre ceux qui pensent le sous-développement lié à des barrières socioculturelles permettant plus ou moins l'esprit d'entreprise et la prise d'initiative, nous avons bien vu à travers ce terrain que ce ne sont pas ces freins psychosociologiques qui gênent l'*empowerment* et l'autonomie. La façon dont se déroule cette aide au développement sous l'appellation de RSE, bien qu'elle soit qualifiée de contribution au développement durable, a des effets bien moins positifs et bénéfiques que prétendus. Malgré le consensus de bien des acteurs, ce que nous avons vu ne nous semble pas contribuer au développement durable.

Nous en avons proposé dans ce travail un éclairage particulier : celui de ne pas recourir aux méthodologies quantitatives pour détecter des traces de mise en double contrainte. Pour éclairer et tenter de répondre à nos questionnements, nous avons observé à une échelle très micro un système d'organisation mettant en œuvre des démarches de responsabilité sociale d'entreprise ou d'organisation, pour la solidarité numérique. Il ne s'agissait pas ici de partir observer ce projet qualifié de développement durable avec les présupposés que cette notion porte ici, mais au contraire d'essayer de s'imprégner, de vivre, de sentir, d'écouter et observer, les discours et réalisations des acteurs de ce projet tripartite

Il y a bien réception des discours et pratiques de la RSE et de la solidarité numérique. Les discours sont répétés à l'identique, les pratiques sont parfois « copiées-collées ». Mais derrière cette apparente réussite, cette trop grande normalité, se cache une regrettable pathologie de la communication, entraînant chaque acteur dans des *toujours plus* qui ne contribuent pas à ce qu'ils aspirent.

Un seul récit a droit de cité. Et ce récit, repris par tous les acteurs, n'est pourtant qu'un des récits possibles. Le terrain a montré de nombreuses pistes d'interprétations, de nombreux manques et inexactitudes dans le récit officiel, il montre que l'on peut proposer d'autres début et fin, d'autres intrigues et personnages, il montre que la place héroïque est contestable, et qu'il faudrait regarder tout au bout de la chaîne, comprendre les doubles contraintes, s'intéresser à tous les sens et pratiques de la solidarité, etc. Et surtout évaluer d'une façon plus globale et systémique, l'apport de ces pratiques, et se demander comment elles pourraient contribuer d'une manière plus positive au développement.

En effet, la perspective du don nous a permis de mettre en lumière une circulation unilatérale des échanges qui au lieu de rapprocher les acteurs les éloignait, les mettait à

distance et éclatait la responsabilité. Cette manière d'aider, cette circulation des choses et des mots, nous l'avons vu, empêche le *dialogue, la critique et l'apprentissage*. Le système de « développement durable », tel qu'il est mis en œuvre au sein des pratiques de RSE, du moins dans les cas similaires à ce que nous avons observé, ne permet pas le dialogue et c'est de cela dont il aurait le plus besoin pour pouvoir évoluer, s'adapter, nouer des relations de proximité et faire devenir le développement durable, équitable, soutenable.

II. Que faire alors ?

1. Ne pas reproduire des préconisations autoritaires

Je ne voudrais surtout pas rajouter des injonctions supplémentaires et reproduire ce que la RSE a d'autoritaire en recommandant, suite à ce travail, des manières de faire, un guide de « bonnes pratiques » et des recettes toutes faites. J'aurai envie de dire ici « A chacun son développement durable ». Cependant, encore pleins de bonnes intentions, un message comme celui-ci ou comme « Penser global agir local », ne permet d'éviter aucun des problèmes que nous avons décelés dans ce travail. Comment maintenant ne pas reproduire ce que nous avons montré et finalement, dénoncé grâce aux lunettes du don et à l'approche systémique inspirée de G. Bateson des relations Nord Sud.

Nous ne pouvons pas encore donner de choses plus concrètes, car pour cela il faudrait explorer de nouvelles voies. Si la bonne solution pour le développement n'a pu être trouvée, il faudrait certainement plutôt réfléchir en termes de processus, de communication...

Si les approches en terme de RSE, où l'un donne ou agit pour l'autre, sont aveugles et parfois contre productives, c'est vers une approche systémique de la question. Qu'il faudrait se tourner. Voici ce que montre cette recherche.

Nous avons bien vu que de nombreux chercheurs essaient depuis de nombreuses années de trouver des solutions, de réfléchir au développement pour réduire les écarts. Chacun sans vraiment le vouloir préconise une manière de voir, des façons de faire ce qui donne lieu

nous l'avons vu à la création de normes, d'injonctions (parfois paradoxales) et la dernière chose que nous voudrions faire ici et maintenant et de justement reproduire ces biais en ajoutant encore et à nouveau des injonctions supplémentaires... Ce travail est à considérer comme exploratoire et fait penser qu'il faudrait s'intéresser, créer et multiplier les expérimentations de nouvelles approches, de nouveaux regards, de nouvelles manières de voir et concevoir pour mieux comprendre ces phénomènes complexes que sont les relations Nord-Sud de développement, « durable » ou non.

Je préférerais à présent, plutôt que de formuler des préconisations et recommandations, me focaliser plutôt sur l'approche, sur les regards, sur des possibles manières de concevoir et de communiquer une démarche RSE... Ce que nous avons vu, à travers notre terrain c'est qu'avoir une voix dans ce monde globalisé est souvent un rapport de force, un combat à mener pour l'obtenir vis-à-vis d'adversaires, de partenaires mais aussi un combat personnel. Et pourtant il nous faudrait plusieurs voix, afin de rétablir le dialogue. Si l'on considère que toute relation peut-être pensée comme un système avec un équilibre fragile, alors en simplifiant il faudrait d'une part arrêter d'être des « autistes en puissance »⁸⁴ dès qu'il s'agit de faire le bien, de suivre des normes et des manières de faire qui tronque la réalité et ne s'intéresse pas au bout de la chaîne...

Il faudrait sortir des ces situations paradoxales qui ne règlent aucun problème et qui déconstruisent, qui fragilisent plus qu'elles n'aident. Il faudrait envisager une manière de donner envie à tous de prendre la parole, quitte à se battre pour cela, d'assumer leur voix, d'en être fier et d'oser critiquer la parole presque évangélique qu'impose aujourd'hui développement durable et RSE.

2. Il faudrait plusieurs voix, rétablir le dialogue

En définitive, nous rejoignons ce qu'affirme Alain Kiyindou (2009) quand il explique que la société de l'information ne peut être durable que si elle correspond à la vision des populations concernées, si elle intègre les systèmes de communication existant sinon elle

⁸⁴ comme le suggère à propos des contenus sur le net, M. Castell dans *Galaxie internet*

devient dictature, nouvelle forme de domination. Il ne faut jamais perdre de vue que les cultures des pays du Sud sont différentes des cultures occidentales. Il importe d'en tenir compte en ce qui concerne la médiatisation du développement durable qui pour l'instant s'effectue massivement du Nord vers le Sud.

Et encore une fois il ne s'agit pas ici d'ajouter de nouvelles contraintes. Il ne s'agit pas dans ce travail de reproduire ces travers et d'exiger de ces acteurs qu'ils aient une voix mais plutôt de prendre conscience que ces pratiques « solidaires » ont besoin de feedback, de critiques, de boucles d'apprentissage, pour s'adapter à la diversité des situations, des contextes, comprendre les erreurs, les défauts les évolutions, devenir des développements intelligents, permettant des systèmes de développement « auto-apprenants ».

Comme le rappelle F. Flipo (2007), parce qu'ils sont peut-être moins enfermés dans la modernité, les pays « sous-développés » pourraient prendre l'initiative. Si nous acceptons que l'égalité ne soit pas la propriété exclusive de l'occident, chaque pays devrait contribuer à la construction du paradigme global qui est requis pour un « développement durable », un paradigme alternatif à celui qui domine actuellement la scène mondiale. Le dialogue est une composante essentielle de cette tâche. La voie est étroite mais c'est la seule possible. Cela pourrait engendrer des bouleversements considérables en Occident, mais ils ne seraient après tout pas moins grands que ceux que connaissent les pays « sous-développés ». A nouveau les pays « sous-développés » peuvent ici être une aide plutôt qu'être assistés. S'ils sont moins riches, il n'est pas de raison de les traiter comme des subalternes, au sens fort que donne à ce terme G. Spivak.

2.1. Approche plus globale jusqu'au bout de la chaîne

Nous avons vu par notre étude terrain que l'envoi d'ordinateurs, avait de multiples effets, était repris par de nombreuses stratégies locales et pouvait avoir plusieurs objectifs à la fois. Or l'histoire qui est racontée de cet envoi découpe et ne retient qu'un ensemble bien délimité de ces effets, reprises et motifs. Il a été très difficile, seulement à quelques rares occasions et du fait de glissements ou d'événements singuliers, d'avoir d'autres récits. Le *storytelling* imposé place les acteurs du Nord dans la position favorable d'aide au développement, de RSE, d'action humanitaire...

Nous avons aussi montré qu'il semble primordial, au delà du calcul de l'impact de sa propre politique de développement durable, de voir l'impact global, complet du système inter-organisationnel d'action auquel l'organisation participe. Au-delà d'une critique des pratiques de la RSE, l'idée est de dépasser une vision tronquée des responsabilités et des conséquences de l'aide au développement durable et d'approcher une représentation plus globale, qui envisage les répercussions d'une politique de RSE plus largement, plus loin dans la chaîne et sous tous ses aspects sociaux, environnementaux et économique.

Si l'on s'intéresse aux ordinateurs, et non pas à leur devenir-déchets, on ne voit pas que ces actions placent les pays du Sud dans une *double bind*. Cela arrange bien l'histoire que le Nord se raconte à lui-même et impose au Sud ; mais cela fait subir à ces pays une double peine : ils doivent s'occuper eux-mêmes des déchets engendrés par les actions du Nord, ils n'ont pas de voix pour contester. Et pendant que l'on croit s'occuper du développement durable par de telles politiques RSE, la situation ne s'améliore pas. Elle s'enlise, à l'image de la décharge que l'on privatise, qui reste là alors que pour les personnes directement concernées rien n'est fait.

2.2. Il faudrait aussi d'autres regards/Sortir du monde

Il semble étrange est surtout déconcertant que même quand il est question de solidarité, le monde marchand finalement prédomine. Nous le critiquions en première et début de troisième partie, mais nous voyons bien qu'en conclusion il nous est impossible de ne pas souligner encore une fois la prédominance de l'économie... C'est parce que les entreprises doivent rendre des comptes (*accountability*), qu'elles doivent faire montre de RSE. Ce qui participe finalement à effacer le bout de la chaîne... Les chiffres, les preuves comptables semblent bien plus importants vus du Nord, que les impacts des déchets au Sénégal.

Travailler sur ce qui touche à l'humain, comme sur le monde des organisations, management, communication, demande une certaine ouverture d'esprit pour ne pas tomber dans le piège moderne du « scientisme », qui n'accorde quasiment de valeurs qu'aux études chiffrées, aux enquêtes statistiques, prouvées vérifiées sur un échantillon représentatif. Alors qu'il m'a suffi de deux courts voyages pour avoir beaucoup d'autres histoires à raconter. Nous n'avons pas comme en biologie, de laboratoire pour faire des expériences et vérifier la reproductibilité. Il est possible de relever des tendances, des sortes de lois générales à partir

du moment où l'on considère toujours la part d'exception comme peu marginale. L'humain, et la vie sont pour l'homme encore en grande partie imprévisibles, c'est en quelque sorte la magie de la vie, sa diversité, sa beauté et complexité. Comme le rappelle F. Flipo « La diversité des cultures présente dès lors un intérêt similaire à la diversité biologique : entretenir la richesse d'une diversité de points de vue et de pratiques qui contribuent à nous aider à mieux comprendre le monde et mieux nous comprendre nous-mêmes, la question de nos origines étant loin d'être close » (Flipo, 2007 : 77). Des communautés de chercheurs s'intéressent actuellement aux méthodologies expérimentales, c'est le cas par exemple d'Org&Co, qui a lancé son dernier appel à communication⁸⁵ en vue de faire un point sur les nouvelles questions écologiques et les nouvelles méthodes utilisées en recherche des sciences de l'information et de la communication.

Dans ce travail, il n'a pas été question de chercher ce qui est vrai, la *vérité* mais d'approcher des réalités, plusieurs visions, plusieurs manières de vivre et penser, qui ne vont pas toutes dans le même sens. Admettre de ne pas chercher la vérité, la règle générale, la loi universelle, à tous les coups peut faire avancer la recherche en sciences humaines, d'ailleurs souvent considérées comme des sciences compréhensives. Promouvoir, encourager la diversité des approches et des disciplines permet d'espérer apporter plus de richesse dans la façon d'aborder les phénomènes sociaux et organisationnels, etc. Cependant les cloisonnements disciplinaires apparaissent comme des freins qu'il semble aujourd'hui intéressant de tenter de dépasser. A l'heure où le développement doit être durable (nous ne remettons pas en cause cet impératif) en mêlant aspect sociaux environnementaux et économiques, à l'heure où dans le monde de la recherche la transdisciplinarité ou l'interdisciplinarité à en croire les discours semblent souhaitée, il n'y a pas lieu semble t-il de maintenir plus encore ces cloisonnements disciplinaires et ce « classicisme » méthodologique. Pourtant, malgré ces encouragements, les traditions, les habitudes se perpétuent insidieusement sans que l'on en prenne vraiment conscience, tout comme pour l'aide au développement Nord-Sud... Nous cherchons la modélisation, la généralisation et construisons des livres de recettes à suivre. Il s'agit moins finalement dans ce travail d'une critique radicale de l'esprit de la RSE et du développement durable, que d'une critique de la manière dont ces consensus et démarches se concrétisent. Ce travail de recherche exploratoire et qu'il faudrait approfondir par de nouvelles recherches, de nouveaux terrains, et compléter avec d'autres

⁸⁵ Appel à contribution pour le volume 6, n°1(11)/2013 en vue d'un dossier « Méthodes expérimentales en communication »

approches, vous aura convaincu, au moins nous espérons, qu'il nous faut des explorateurs, afin de rompre avec les cercles infernaux qui se maintiennent et se reproduisent.

3. Limites et perspectives de recherche

Cette thèse s'est concentrée sur un cas de solidarité numérique très localisée, alors que nos questionnements de départ sont très larges et semblent concerner l'ensemble des relations de développement Nord Sud. Nous ne pouvions dans ce travail de doctorat nous attaquer au monde global, si complexe d'aujourd'hui. Nous aurions pu recourir aux chiffres, aux statistiques, aux indicateurs, très nombreux et variés. Nous voulions en posant l'hypothèse de la double contrainte effectuer une recherche plus sensible, ancrée dans les sciences de gestion et celles de l'information et de la communication, essayer d'apporter un éclairage original de ces questions en appliquant une approche systémique. Il nous a fallu choisir un pays duquel l'on ne parle que comme d'un pays en développement qui reçoit l'aide : le Sénégal. Nous pensons qu'il aurait pu être intéressant pour continuer de tenter de comprendre l'impact de ces discours de développement durable et ces démarches de RSE de pouvoir comparer plusieurs cas issus de pays différents. Pour prolonger ce travail de recherche nous pensons qu'il pourrait être très intéressant dans ce travail de thèse d'ajouter en tant que terrain, des populations d'une zone urbaine dans un pays émergent ou le phénomène d'exode rural et de périurbanisation y ont fortement accru la difficulté de collecte et de traitement des déchets. La récupération des métaux, fibres ou déchets alimentaires se fait par des gens non formés à la maîtrise des risques afférents aux déchets. Par exemple le Brésil pourrait être un futur terrain pour approfondir ces recherches. Nous pensons au Brésil car l'environnement est aujourd'hui l'axe de développement majeur de ce pays qui revendique l'Or Vert comme sa principale richesse et comme le socle de sa croissance au 21ème siècle. Prenant la tête des Nations dans ce nouveau défi, il décline le concept du développement durable dans de nombreux domaines : développement économique, applications industrielles, mutations sociales et législatives et fer de lance de cette nouvelle révolution, l'enseignement supérieur qui porte les promesses d'un avenir plus écologique.

Nous tenons aussi à préciser qu'il n'y a eu pour ce travail, qui se veut exploratoire, que deux mois passés en deux fois à Dakar au Sénégal et peut-être que plus de temps sur place aurait permis de découvrir de plus nombreux indices, traces de ces injonctions paradoxales.

Il aurait été intéressant aussi de mener des recherches en collaboration avec des chercheurs sénégalais pour essayer justement d'appliquer les préconisations précédentes de dialogue, de permettre d'autres regards, des échanges de point de vue pour affiner, enrichir cette analyse effectuée par nos yeux qui malgré tout restent « occidentaux », ou du moins « français ».

Il aurait pu être intéressant aussi d'interroger les acteurs de l'entreprise Axa en charge des communications sur la RSE de l'entreprise, ainsi que ceux de Besançon clic et de son CHAT, mais nous nous intéressions à la réception des discours du développement durable et des démarches RSE, dans un pays du Sud. Nous avons hésité à le faire, c'est pourquoi aujourd'hui nous pensons que pour prolonger cette recherche, cette enquête pourrait être à faire en complément.

Nous aurions enfin pu comparer nos observations avec l'effet de pratiques très différentes comme celles initiées par la communauté chinoise qui prend de plus en plus de place en Afrique.

Nous avons laissé notre voix se construire au gré de nos expériences, de nos lectures et nos rencontres. Il nous reste aussi et surtout à essayer de porter cette voix dans les débats, apprendre des contradictions, et continuer d'apprendre avec curiosité et sentiment d'urgence, ce qui peut être fait pour un développement plus durable, équitable et concret.

Table des figures et tableaux

La représentation du consensus sur le développement durable.....15

Tableau représentant le nombre d'utilisateurs d'internet dans le monde en 2007.....19

**Evolution du pourcentage de la population équipée en TIC dans le monde en
développement.....84**

Schéma La gestion des déchets dans les pays en développement.....89

Références bibliographiques

Ouvrages

- Akrich M., *Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action*, in Les objets dans l'action, collection Raisons Pratiques, 4, Editions de l'EHESS, 1993, pp. 35-57.
- Alami S., Desjeux D. et Garabuau-Moussaoui I., *Les méthodes qualitatives*, QSJ, PUF, Paris, 2009.
- Allouche J., Huault I. et Schmidt G., « *La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) : discours lénifiant et intériorisation libérale, une nouvelle pression institutionnelle* », in Le Roy F. & Marchesnay M. (Eds.), *La responsabilité sociale de l'entreprise*, Editions ems, Paris, 2005, p. 177-188.
- Amin S. *Développement inégal*, éd. Minuit, Paris, 1973.
- Amin S., *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers Monde : une analyse politique*, L'Harmattan, Paris, 1984.
- Arnaud M., Perriault J., *Les espaces publics d'accès à Internet*, PUF, Paris, 2002.
- Baran P.A., *The Political Economy of Growth*, Monthly Review Press, New York, 1957.
- Bateson G., *Naven: A Survey of the Problems suggested by a Composite Picture of the Culture of a New Guinea Tribe drawn from Three Points of View*. Stanford University Press, 1958.
- Bateson G., *Vers une écologie de l'esprit*, Seuil, Manhecourt, 1995.
- Berr E., Combarous F., *Vingt ans d'application du consensus de Washington à l'épreuve des faits*, Économie appliquée, tome LVIII, n°2, 2005, p.5-44.
- Berr E., Harribey J.-M. (dir.), *Le développement en question(s)*, Presses universitaires de Bordeaux, 2006.
- Berr Eric, Harribey Jean-Marie (Sous dir.), *Le développement en question(s)*, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac, 2006.
- Bessette G., *Communication et participation communautaire*, Presses de l'Université de Laval, Laval, 2004.
- Bonnafous-Boucher M., Pesqueux Y., *Décider avec les parties-prenantes*, La Découverte, Paris, 2006.
- Boullier D., *Du bon usage d'une critique du modèle diffusionniste. Discussion-prétexte des concepts de E. M. Rogers*, Réseaux, n° 36, 1989.
- Bowen, H., *Social Responsibilities of the Businessman*, Harper & Row, New York, 1953.
- Breton P., *L'utopie de la communication : Le mythe du « village planétaire »*, La Découverte, Paris, 1992.
- Brown L., *Eco-Economy*, Earthscan, Londres, 2003.
- Brunel S. *Le développement durable*, QSJ n°3719, PUF, Paris, 2004.

- Brunel S., *A qui profite le développement durable ?*, Larousse, collection « A vrai dire », Paris, 2008.
- Brunel S., « *Les ambiguïtés du développement durable* », in Sciences Humaines, Sauver la planète ? Hors-série N° 49 - Juillet - Août 2005.
- Caille A., « *Les mystères de l'endettement mutuel positif* », in La famille, le lien et la norme, Eid G. (sous dir.), l'Harmattan, Paris, 1998.
- Caille A., *Anthropologie du don*, La découverte poche, collection sciences humaines et sociales, Paris, 2007.
- Caillé A., *Anthropologie du don, le Tiers paradigme*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000.
- Caillé A., *Les mystères de l'endettement mutuel positif*, in La famille, le lien et la norme, sous dir Eid Georges l'Harmattan, Paris, 1998.
- Caille, A., *Don, intérêt et désintéressement*, La découverte, Paris, 1994.
- Caire Guy. Stéphanie Treillet, « *L'économie du développement, Tiers-Monde* », 2003, vol. 44, n° 174, pp. 475-477.
- Callon M., Latour B., (ed.), *Les scientifiques et leurs alliés*, Pandore, Paris, 1985.
- Callon, M., « *Some Elements of a Sociology of Translation: Domestication of the Scallops and the Fishermen of St Brieuc Bay* », in Power, Action and Belief: A New Sociology of Knowledge, edited by John Law, Routledge & Kegan Paul, London, 1986, pp. 196-233.
- Castells M., *La galaxie Internet*, Fayard, Paris, 2001.
- Castoriadis C., *L'institution imaginaire de la société*, Le Seuil, Paris, 1975.
- Cees J. Hamelink, *ICTs and social development, the global policy context*, UNRISD, 1999.
- Césaire A., *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, Paris, 1955.
- Char A., *La guerre mondiale de l'information*, Presse universitaire du Québec, Québec, 1999.
- Chauveau A. et Rosé J-J., *L'entreprise responsable*, Éditions d'Organisation, Paris, 2003.
- CMED (Commission mondiale sur l'environnement et le développement), Rapport Brundtland G. H. (dir), *Notre avenir à tous*, Editions du Fleuve, Montréal, 1987.
- Comelieu C. (dir.), « *Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives* », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 14, PUF, Paris, 2003.
- Comelieu C. « *Le labyrinthe des alternatives : y a-t-il des issues ? Notes préliminaires de méthode* », in Comelieu C. (dir.), *Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives*, Les Nouveaux Cahiers de l'IUED, n° 14, PUF, Paris, 2003, p. 27-40.
- Derrida J., « *Donner la mort* », in L'Éthique du don ; Jacques Derrida et la pensée du don, A.M. Métaillé, Paris, 1992.
- Desjeux D., *La consommation*, PUF, QSJ, Paris, 2006.
- Douglas M., *Ainsi pensent les institutions*, Editions Usher, Paris, 1989.
- Douglas M., *De la souillure*, Paris, La Découverte, 2001.
- Ehrlich P., *The population bomb*, Ballantine Books, New York, 1968.
- Ellul J., *La technique ou l'enjeu du siècle*, Armand Colin, collection Sciences politiques, Paris, 1954.

- Emmanuel A., *L'échange inégal*, Maspero, Paris 1969.
- Fanon, F., *Les damnés de la terre*, Grove Press, New York, 1963.
- Flipo F., *Le développement durable*, Bréal, Rosny, 2007.
- Franck A.G., *Le développement du sous-développement*, Maspero, Paris, 1969.
- Furtado C., *L'Amérique Latine. Politique économique*, éditions Sirey, Paris, 1970.
- Furtado C., *Théorie du développement économique*, PUF, Paris, 1970.
- Gadrey J., et Jany-Catrice F., *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La Découverte, Paris, 2005.
- Geertz C., *Ici et Là-bas : l'anthropologue comme auteur*, édition Métailié, Paris, 1996.
- Georgescu-Roegen N., *La décroissance*, Favre, Paris, 1979.
- Godbout J., Caillé A., *L'esprit du don*, La Découverte, Paris, 1992.
- Godbout J., *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*, Éditions du Seuil, Paris, 2007.
- Godbout J., *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo oeconomicus*, La Découverte, Paris, 2000.
- Godelier M., *L'énigme du Don*, Flammarion, Paris, 2002.
- Godelier, J., *Au Fondement des sociétés humaines, ce que nous apprend l'anthropologie*, Albin Michel, Paris, 2007.
- Goyder, G., *The Responsible Corporation*, Basil Blackwell, Oxford, 1961
- Grossman G., Krueger A., *Economic Growth and the Environment*, NBER Working Papers n°4634, 1994
- Guérillot G., Moriceau J-L., « *Gifted : The monolinguisism of CSR* », *Revista de Administração de Empresa*, mars, vol 52, n°2, pp. 153-164.
- Hall, S., *Cultural Studies: two paradigms, Media, Culture and Society*. vol.2, 1980, pp. 57–72.
- Hawken P., Lovins A.B., Lovins L.H., *Natural Capitalism*, Little Brown and Company, 1999.
- Hirschman A. O., *Stratégie du développement économique*, Les éditions ouvrières, Paris, 1964.
- Hirschman A., *The Strategy of Economic Development*, Yale University Press, 1958.
- Hornborg A., *Footprints in the cotton fields : the industrial Revolution as time-space appropriation and environmental load displacement*, *Ecological Economics*, n°59, 2006, p 74-81.
- Huet R., *La fabrique de l'éthique, les nouvelles promesses des entreprises*, CNRS éditions, Paris, 2012.
- Illitch I., *Énergie et équité*, Le Monde, Paris, 1973.
- Illitch I., *La convivialité*, Seuil, Paris, 1973.
- Katz E., *A propos des médias et de leurs effets*, dans Coutlee G. et Sfez L. (sous dir.), *Technologies et symboliques de la communication*, Actes du colloque de Cerisy (juin 1988), Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1990, p. 273-282.

- Kiyindou A. (sous dir.), *Fractures, mutations, fragmentations : de la diversité des cultures numériques*, Hermès-Lavoisier, Paris, 2009.
- Kiyindou A., *Les pays en développement face à la société de l'information*, L'Harmattan, Paris, 2009
- Kiyindou Alain, « Pour une société de l'info-éthique, un nécessaire recadrage », Intervention à l'Université de Nanterre, Octobre 2008.
- Latouche S., *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Editions Mille et une nuits, Paris, 2004.
- Latouche S., « Il faut jeter le bébé plutôt que l'eau du bain », in Comelieu C. (dir.), « Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives », Les Nouveaux Cahiers de l'IUED, n° 14, PUF, Paris, 2003, p. 123-134.
- Latouche S., *Faut-il refuser le développement ?*, PUF, Paris, 1986.
- Latouche S., *Objectif décroissance, silence*, Parangon, 2003.
- Laulan A-M., *La résistance aux systèmes d'information*, Retz, Paris, 1985, 161 p
- Leiris M., *Miroir de l'Afrique*, Gallimard, 1996, Paris.
- Levi-Strauss C., *L'identité*, Grasset, Paris, 1977.
- Lewis W. A., *Economic Development with Unlimited Supplies of Labour*, The Manchester School, vol. 22, May 1954.
- Lomborg B., *The skeptical environmentalist*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001.
- MacBride, S., (sous dir.), *Voix multiples, un seul monde*, La Documentation Française/Unesco/Nouvelles éditions africaines, 1980.
- MacLuhan M., *Pour comprendre les medias, les prolongements technologiques de l'homme*, Seuil, Paris, 1965 (trad.) 1970.
- Maisonnette D. (sous dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2006,
- Malthus T., *Essai sur le principe de population*, J. Johnson, Londres, 1798.
- Mancebo F., *Le développement durable*, Armand Colin, Paris, 2006.
- Mattelart A., *Multinationales et systèmes de communication : les appareils idéologiques de l'impérialisme*, Anthropos, Paris, 1978.
- Mattelart A., *Diversité culturelle et mondialisation*, La Découverte, Paris, 2007.
- Mattelart A., *La Mondialisation de la communication*, QSJ, PUF, Vendôme, 2008,
- Mauss M., *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* In *Sociologie et Anthropologie*, PUF, Collection Quadrige, 1968.
- Mauss M. et Fauconnet P., « La sociologie, objet et méthode » in Article « Sociologie » extrait de la Grande Encyclopédie, vol. 30, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, Paris, 1901.
- Meadows D. et al., *Halte à la croissance*, Fayard, Paris, 1972.
- Méheust B., *La Politique de l'oxymore*, Editions La Découverte, Paris, Mars 2009.

- Meier C-M et Seers D. (eds.), *Pioneers in Development*, Oxford University Press, New York, 1984, pp. 132-133.
- Mesure H., *La théorie des parties prenantes comme justification politique de la très grande entreprise*, in M. Bonnafous-Boucher & Y. Pesqueux, *Décider avec les parties-prenantes*, La Découverte, Paris, 2006.
- Moriceau J.L., « *Théories des parties prenantes et figures sans visage* » in Bonnafous-Boucher M. & Pesqueux Y., *Décider avec les parties prenantes*, La Découverte, Paris, 2006, pp. 43-53.
- Moriceau J-L, *La Danse de la vie et de la pensée, autour des méthodes qualitatives de recherche en gestion*, Habilitation à diriger des recherches en sciences de gestion, Université de Paris-Dauphine, 2008.
- Moriceau J-L, *La répétition du singulier : pour une reprise du débat sur la généralisation à partir d'études de cas*, Sciences de Gestion, n°36, p.113-140
- Morin E. *Pour une politique de civilisation*, Arléa, Paris, 2002.
- Myrdal G., *Théorie économique et pays sous développés*, Présence africaine, Paris, 1959.
- Nurkse R., *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés: suivi de Structures du commerce international et développement économique*, Éditions Cujas, 1968.
- Partant F., *Crise et chuchotements, Interrogations sur la pertinence d'un concept dominant*, Institut universitaire d'étude du développement, PUF, Paris, 1984.
- Passet R., *L'économie et le vivant*, Payot, Paris, 1979.
- Patriarca E., « *Développement durable, un "oxymore paralysant"* », in Sciences Humaines, le 4 avril 2009.
- Pearce D, Markandya A, Barbier E. B., *Blueprint for a green economy*, Earthscan, Londres, 1989.
- Perroux F. *L'économie du XXe siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, 1991.
- Perroux F., *La Pensée économique de Joseph Schumpeter. Les dynamiques du capitalisme*, éd. Droz, Genève, 1965.
- Perroux F., *Qu'est-ce que le développement ?*, Etudes, janvier 1961.
- Perroux F., *Les blocages de la croissance et du développement. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions)*. In: Tiers-Monde. 1966, tome 7 n°26. Freinages et blocages de la croissance et du développement. pp. 239-250.
- Pesqueux Y., *Gouvernance et privatisation*, PUF, Collection « La politique éclatée », Paris, 2007.
- PNUD, *Human development report*, 2005, 2006.
- PNUE, *Les Déchets Electroniques, la face cachée de l'ascension des technologies de l'information et de la communication*, in Pré-alertes sur les menaces environnementales émergentes, n°5, Janvier 2005.
- Polanyi K., *Essais*, Seuil, Paris. 2008.
- Polanyi K., *La grande transformation*, 1944.
- Polanyi K., *La grande transformation*, Gallimard, Paris, 1983.
- Pool I. S., *Technologies of Freedom*, Belknap Press, 1984.

- Powers B. R., *The Global Village, Transformations in World Life and Media in the 21st Century*, (œuvre posthume) avec, Oxford University Press, New-York, 1989.
- Rees W. et Wackernagel M., *Notre empreinte écologique*, Eco-société, Montréal, 1999
- Rist G., *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, Paris, 1996.
- Rodrik, Dani (ed), *In Search of Prosperity: Analytic Narratives on Economic Growth*, Princeton University Press, 2003.
- Rogers E. M., *Communication and development : Critical perspectives*, Sage, Londres, 1976.
- Rogers E., *Diffusion of innovation*, The Free Press, New York, 1983.
- Rostow W. W., *Les étapes de la croissance économique*, Seuil, Paris, 1963.
- Rotillon G., *Faut-il croire au développement durable*, L'Harmattan, Paris, 2008.
- Said E., *L'Orientalisme*. Edition Viking, New York, 1978.
- Schiller H. I., *Mass communication and the American Empire*, 2^{ème} ed., Westview Press, Cambridge, 1992.
- Schiller H. I., *Mass communication and the American Empire*, Westview Press, Cambridge, 1992.
- Schlesinger P., « *La europeidad : un nuevo campo de batalla*, « *Estudios de culturas contemporaneas*, N°16-17, Colima, Mexico, pp121-140.
- Schramm W., *The science of Human Communication*, Basic Book, New York, 1963.
- Smith A., *Recherche sur la nature et les causes de richesse des nations*, Economica, Paris, 1776.
- Spivak GC., *Can The Subaltern Speak?* in Nelson C; Grossberg L. *Marxism and the Interpretation of Culture*, University of Illinois Press, Urbana/Chicago, 1988.
- Stewart K., *A Space on the Side of the Road*, Princeton University Press, New Jersey, 1996
- Stewart K., *Ordinary Affects*, Duke University Press, 2007.
- Stiglitz J. E., *Globalization and its. Discontents*, New York & London, 2002.
- Tchehouali D., *Du NOMIC au Sommet Mondial de la Société de l'Information: Le rôle de l'UNESCO dans la réduction de la fracture numérique*, Cabedoche B. (sous dir.) Université Stendhal (Grenoble) / Institut de la Communication et des Médias, Master 2 Recherche, Sciences de l'Information et de la Communication, 2007.
- Touraine A., *Un nouveau paradigme : pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Fayard, Paris, 2005.
- Traoré A., *Le viol de l'imaginaire*, Fayard Actes Sud, Paris, 2005.
- Tunstall J., *The media are american*, Constable, 1977.
- Veyret Y., *Le développement durable : approches plurielles*, Hatier, Paris, 2005.
- Veyret Yvette, *Le développement durable : approches plurielles*, Hatier, Paris, 2005.
- Wackermann G. (Sous dir.), *Le développement durable*, Ellipses, Paris, 2008.
- Watzlawick P., Helmick Beavin J., et Jackson Don D., *Une logique de la communication*, Editions du Seuil, collection Points, Paris, 1972.

Winkin Y., *La nouvelle communication*, Éditions du Seuil, Paris, 1981

Wolton D., *Informers n'est pas communiquer*, CNRS éditions, Clamecy, 2010

Documents en ligne

BANQUE MONDIALE, 2003, Objectifs de développement du Millénaire: Profil du Sénégal. www.developmentgoals.org, Washington, D.C, International Monetary Fund

BANQUE MONDIALE, 1995, Report on the development of Internet, Washington, D.C, International Monetary Fund

BANQUE MONDIALE, 2006, Information et Communication pour le développement, Rapport 2006, Washington, D.C, International Monetary Fund

BANQUE MONDIALE, 1996, Concurrence mondiale et NTIC : la chance de l'Afrique, colloque L'Afrique et les NIT, Fondation du devenir octobre 1996, Washington, D.C, International Monetary Fund.

BANQUE MONDIALE, Indicateurs du Développement dans le monde Différentes années, Oxford University Press, New York.

Carr N., The centripetal web, October 19, 2008, consultable : http://www.rougtype.com/archives/2008/10/the_centripetal.php

Chemin C., « *Le Sénégal, les Sénégalais et internet* », thèse sur consultable : http://inter-mondes.org/IMG/pdf/Brochure_NET_1_.pdf

Cours sur « *Le développement économique et social sur le site de l'Enseignement des SES dans l'Académie de Versailles* », consultable : <http://www.ac-versailles.fr/PEDAGOGI/ses/reserve/default.htm>

Diop A., Directeur de la SENECLIC, entretien, publié par Destiny le 21 Novembre 2008, consultable : <http://www.web2solidarite.org/profiles/blogs/entretien-avec-ababacar-diop>

Dossier de la documentation française, *Les théories économiques du développement*, consultable : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/problemeseconomiques/theories/theoriesdevelop.shtml>

Enda, Waste, Etude sur la solidarité numérique responsable, 2008

Etude The Long Tail Internet Myth: Top 10 domains aren't shrinking consultable: <http://blog.compete.com/2006/12/19/long-tail-chris-anderson-top-10-domains/>

Fabry P., fiche de lecture don et contre-don consultable : <http://www.philippefabry.eu/fiche.php?livre=5>

Figuière C., « *Sud, développement et développement durable : l'apport de l'économie politique* », in Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 7 Numéro 2 | septembre 2006, mis en ligne le 08 septembre 2006. URL : <http://vertigo.revues.org/index2287.html>. Consulté le 24 février 2009

Harribey J.M. [2004], « *Développement n'est pas nécessairement croissance* », Première partie in Le Passant Ordinaire, n° 49, juillet-septembre, Deuxième partie in Le Monde

diplomatique, juillet, disponible à l'adresse suivante :

<http://harribey.ubordeaux4.fr/travaux/soutenabilite/developpement-croissance.pdf>.

Interview du 20/04/09 du secrétaire d'Etat à la Coopération et Francophonie qui dans le cadre d'un Tour de France s'exprime sur l'aide aux TIC dans les pays en voie de développement Johannesburg; Afrique du Sud, 2 septembre 2002 consultable sur

<http://www.un.org/events/wssd/statements/senegalF.htm>

Kiyindou A. « *De la fracture numérique à la diversité cognitive* », in d'une Communication au colloque Culture, communication et globalisation, Brazzaville-Kinshasa 2006 mise en ligne, téléchargeable http://www.certop.fr/DEL/IMG/pdf_Kiyindou_2006.pdf

Latouche S., « *Déculturnation et sous développement* », in Revue Tiers-Monde, t. XXV, N°97, Janvier-Mars 1984. Consultable :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1984_num_25_97_3357

Latouche S., « *Les mirages de l'occidentalisation du Monde En finir une fois pour toute avec le développement* » in Le Monde diplomatique, mai 2001, pp 6-7. Consultable sur le web :

http://www.exclusion.net/images/pdf/307_mebur_sviluppo_lemondediplomatique_fr.PDF

Lipietz, « *Qu'est ce que l'économie sociale et solidaire ?* », intervention aux Etats Généraux de l'Ecologie Politique, Aix-en-Provence, 23 février 2002. Consultable :

<http://lipietz.net/spip.php?article950>

Mancebo F., « *Le développement durable en question(s)* », in Cybergeog, Epistémologie, Histoire, Didactique, article 404, consultable :

URL : <http://www.cybergeog.eu/index10913.html>.

Mancebo F., « *Une succession sous bénéfice d'inventaire* » in L'après développement durable, pp. 23-32, Ellipses, Paris, 2008, consultable : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/17/16/32/PDF/Article_Mancebo.pdf

Martinez-Alier J., *The environmentalism of the poor*, A report for UNRISD for WSSD Summit", téléchargeable : http://www.foe-scotland.org.uk/nation/ej_alier.pdf

Ndong M., « RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE : 15 000 écoliers sénégalais ont accès à Internet », publié le 28 Avril 2010 in le quotidien national sénégalais Le soleil consultable : <http://www.siteteranga.com/14/archives/04-2010/1.html>

Nicolas F., « Organiser un atelier au FSM, envers et contre tout » posté samedi 12 février 2011, tiré du site Politis.fr, consultable : <http://www.politis.fr/-FSM-Dakar-2011,366-.html>

Revue de l'IRES n° 57 - 2008/2, spécial "*Les syndicats face à la Responsabilité Sociale des Entreprises*", consultable : <http://www.ires-fr.org/publications/182-nd-57-20082-numero-special-qls-syndicats-face-a-la-responsabilite-sociale-des-entreprisesq>

Rosenstein-Rodan P. N., *Problems of Industrialisation of Eastern and South-Eastern Europe*, in *The Economic Journal*, Vol. 53, No. 210/211 (Jun. - Sep., 1943), Wiley-Blackwell pp. 202-211. Téléchargeable: <http://www.jstor.org/stable/2226317>

Sagna O., Batik, lettre d'information d'OSIRIS n° 124 du mois de novembre 2009, mis en ligne le 2 décembre 2009, consultable : www.osiris.sn/sommaire.html

Vessiller B., élue également de Villeurbanne, in Pratiques et discours du développement durable », Groupe d'approche interdisciplinaire des questions environnementales, Compte rendu en ligne du séminaire du 12 juin 2006 ; « *Les acteurs du développement durable* », consultable : http://pradis.ens-lsh/article.php3?id_article=171

Veyret Y., « *Quelques questions autour du développement durable* », consultable : http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1143

Zuindeau B., « *Corinne Gendron, 2006, Le développement durable comme compromis. La modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation* », Québec, Presses de l'Université du Québec, Développement durable et territoire, Publications de 2006, mis en ligne le 18 septembre 2006, consultable :
URL : <http://developpementdurable.revues.org/document2957.html>. Consulté le 30 nov 2008.

Zuindeau B., « *Le Développement durable*, in Slim A., Développement durable et territoire, Le Cavalier Bleu, collection « Idées reçues », Paris, 2004, consultable :
<http://developpementdurable.revues.org/document1818.html>.

« *Enquête exclusive. La Multinationale des vendeurs à la sauvette mourides* », c'est le titre du documentaire diffusé en mai 2009 par la télévision française M6. Des commentaires sont consultables sur <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/magazine/44873/enquete-exclusivevendeurs-a-la-sauvette.html?meId=3>

Webographie générale :

www.agenda1france.org

www.agora1.org

www.association4d.org

www.journaldelenvironnement.net

www.mediaterre.org

www.novethic.fr

www.iso.org/sites/ConsumersStandards/fr/1-1-what-standards-context.htm

www.unglobalcompact.org

www.iso.org/iso/fr/news.htm?refid=Ref1366

www.ceres.org

www.ladocumentationfrancaise.fr

www.worldbank.org/ict/; Infodev.com

www.osiris.sn

Résumé - Summary

Notre étude questionne la réception des discours et pratiques de développement durable et de RSE dans les pays du Sud. Nous adoptons une hypothèse de départ qui est que ces discours placent ces pays en situation de *double bind*. Après avoir tracé les contours des débats sur le développement durable et la RSE notre recherche empirique porte sur un projet tripartite de solidarité numérique franco-sénégalais.

Une approche quasi-ethnographique, parfois auto-ethnographique, inspirée par K. Stewart nous permet de partir à la recherche d'indices de *double bind*, de voir comment certaines pratiques, discours ou situations laissent entrevoir un malaise dans la réception.

En confrontant ces observations avec le cadre de la théorie du don, nous remarquons que les effets des pratiques et discours dans le cas observé sont à l'opposé de ce que prédit les recherches sur le don. Le don d'ordinateurs semble unilatéral, ne crée pas de lien, au contraire semble éloigner les protagonistes. Les théories de Bateson et de l'école de Palo Alto apportent un regard systémique sur cette situation, montrant que Nord et Sud sont en situation d'injonctions paradoxales, les poussant vers des *toujours plus* menaçant de faire éclater la relation (schismogenèse). Nous concluons sur le besoin d'une part de laisser la multiplication des voix s'exprimer et d'autre part une critique qui permettra d'enfin enclencher un apprentissage.

Cette recherche exploratoire mène finalement moins à une critique radicale du développement durable et des actions de RSE, que de la manière dont ils sont concrétisés dans l'aide au développement. Il faut plusieurs voix, plusieurs acteurs, qui ensemble permettront peut-être un nouveau dialogue Nord-Sud pour une RSE plus responsable, une solidarité numérique plus solidaire, un développement plus durable...

Mots-clés : RSE, Solidarité numérique, Développement durable, Réception des discours, Relations Nord-Sud

This study investigates reception of discourses and practices about sustainable development and CSR in the Southern countries. It is framed by the assumption that those discourses place these countries in a double bind situation. The debates on sustainability are first delineated; then an empirical investigation inquires upon a digital solidarity project between France and Senegal.

A quasi-ethnographic (sometimes auto-ethnographic) approach is adopted, following K. Stewart's footsteps, in search for clues of double binds, when some practices, phrases or situations show unease inside the reception process.

By comparing our observations with the theoretical frame of the gift, we notice that the effects of the studied discourses and practices are opposite to what gift researchers would predict. Computer donations are unilateral, do not build links and relations, on the contrary they tend to hold off both partners. Bateson's and Palo Alto School's theories bring a systemic perspective on this situation, showing North and South submitted to paradoxical injunctions, driving them towards the need to give *always more* that threaten to break up the relation. (schismogenesis). We conclude on the need both to let the expression of multiple voices (instead of the CSR monolingualism), and to allow for a critique that could help trigger learning processes.

This exploratory research eventually leads less to a radical critique of sustainability and CSR's principles, that on the way they are actualized in development aid projects. We call for more voices, more actors, that together may foster a new dialogue for a more responsible CSR, a more solidary digital solidarity, a more sustainable development.

Key words : CSR, Digital Solidarity, Sustainable development, Reception of discourses, North-South relations